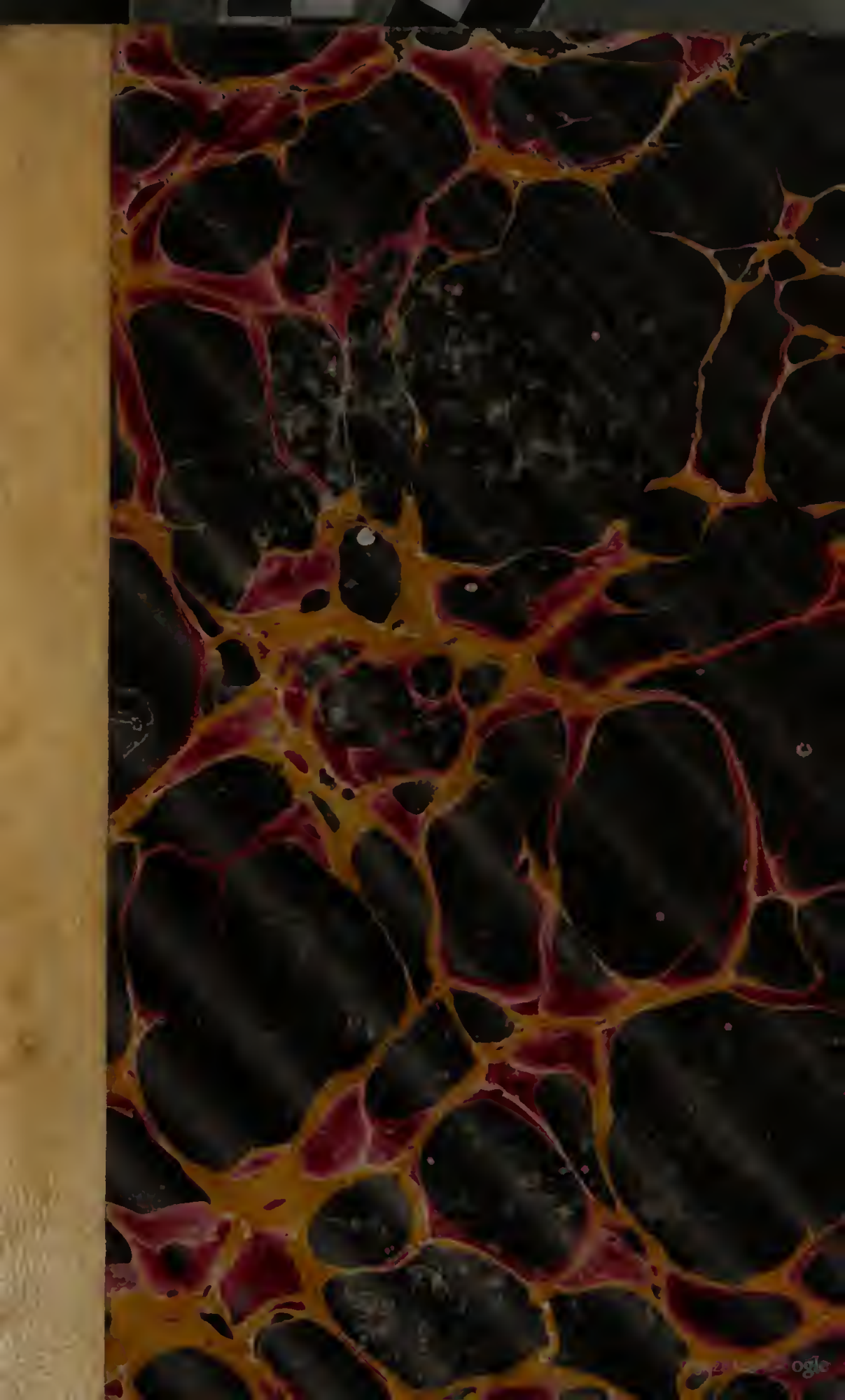

15. 5. 42

ÉTUDES

OU

DISCOURS HISTORIQUES.

I.

IMPRIMERIE ET FONDERIE DE FAIN, RUE RACINE, N°. 4.

ÉTUDES

OU

DISCOURS HISTORIQUES

SUR LA CHUTE

DE L'EMPIRE ROMAIN,

LA NAISSANCE ET LES PROGRÈS DU CHRISTIANISME,

ET L'INVASION DES BARBARES;

SUIVIS

D'UNE ANALYSE RAISONNÉE DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

PAR M. LE VICOMTE

DE CHATEAUBRIAND.

*

TOME PREMIER.

*

A PARIS,

CHEZ LEFEVRE, LIBRAIRE,

RUE DE L'ÉPERON, N°. 6.

M. D. CCC. XXXI.

AVANT-PROPOS.

« Souvenez-vous, pour ne pas perdre de vue » le train du monde, qu'à cette époque (*la* » *chute de l'empire romain*). . . . . » . . . . . il y avoit des historiens qui fouil- » loient comme moi les archives du passé au » milieu des ruines du présent, qui écrivoient » les annales des anciennes révolutions au bruit » des révolutions nouvelles; eux et moi prenant » pour table, dans l'édifice croulant, la pierre » tombée à nos pieds, en attendant celle qui » devoit écraser nos têtes. »

(*Études historiques*, tome V *bis*, page 175.)

Je ne voudrois pas, pour ce qui me reste à vivre, recommencer les dix-huit mois qui viennent de s'écouler. On n'aura jamais une idée de la violence que je me suis faite;

j'ai été forcé d'abstraire mon esprit dix, douze et quinze heures par jour, de ce qui se passoit autour de moi, pour me livrer puérilement à la composition d'un ouvrage dont personne ne parcourra une ligne. Qui liroit quatre gros volumes, lorsqu'on a bien de la peine à lire le feuilleton d'une gazette? J'écrivois l'histoire ancienne, et l'histoire moderne frappoit à ma porte; en vain je lui criois: « Attendez, je vais à vous. » Elle passoit au bruit du canon, en emportant trois générations de rois.

Et que le temps concorde heureusement avec la nature même de ces *Études!* On abat les croix, on poursuit les prêtres; et il est question de croix et de prêtres à toutes les pages de mon récit: on bannit les Capets; et je publie une histoire dont les Capets occupent huit siècles. Le plus long et le dernier travail de ma vie, celui qui m'a coûté le plus de recherches, de soins et d'années, celui où j'ai peut-être remué le plus d'idées et de faits, paroît lorsqu'il ne peut trouver de lecteurs; c'est

comme si je le jetois dans un puits où il va s'enfoncer sous l'amas des décombres qui le suivront. Quand une société se compose et se décompose; quand il y va de l'existence de chacun et de tous, quand on n'est pas sûr d'un avenir d'une heure, qui se soucie de ce que fait, dit et pense son voisin? Il s'agit bien de Néron, de Constantin, de Julien, des apôtres, des martyrs, des pères de l'Église, des Goths, des Huns, des Vandales, des Francs, de Clovis, de Charlemagne, de Hugues-Capet et de Henri IV; il s'agit bien du naufrage de l'ancien monde, lorsque nous nous trouvons engagés dans le naufrage du monde moderne? N'est-ce pas une sorte de radotage, une espèce de foiblesse d'esprit que de s'occuper de lettres dans ce moment? Il est vrai; mais ce radotage ne tient pas à mon cerveau, il vient des antécédents de ma méchante fortune. Si je n'avois pas tant fait de sacrifices aux libertés de mon pays, je n'aurois pas été obligé de contracter des engagements qui s'achèvent de remplir

dans des circonstances doublement déplorables pour moi. Je ne puis suspendre une publication dont je ne suis pas le maître; il faut donc couronner par un dernier sacrifice tous mes sacrifices. Aucun auteur n'a été mis à une pareille épreuve; grâce à Dieu, elle est à son terme : je n'ai plus qu'à m'asseoir sur des ruines, et à mépriser cette vie que je dédaignois dans ma jeunesse.

Après ces plaintes bien naturelles et qui me sont involontairement échappées, une pensée me vient consoler. J'ai commencé ma carrière littéraire par un ouvrage où j'envisageois le Christianisme sous les rapports poétiques et moraux; je la finis par un ouvrage où je considère la même religion sous ses rapports philosophiques et historiques : j'ai commencé ma carrière politique avec la Restauration; je la finis avec la Restauration. Ce n'est pas sans une secrète satisfaction que je me trouve ainsi conséquent avec moi-même. Les grandes lignes de mon existence n'ont point fléchi : si, comme tous les hommes, je n'ai pas

Digitized by Google

été semblable à moi-même dans des détails, qu'on le pardonne à la fragilité humaine. Les principes sur lesquels se fonde la société, m'ont été chers et sacrés; on me rendra cette justice de reconnaître qu'un amour sincère de la liberté respire dans mes ouvrages, que j'ai été passionné pour l'honneur et la gloire de ma patrie, que, sans envie, je n'ai jamais refusé mon admiration aux talents dans quelque parti qu'ils se soient trouvés. Me serois-je laissé trop emporter à l'ardeur de la polémique? Je m'en repens et je rends justice aux qualités que je pourrois avoir méconnues: je veux quitter le monde en ami.

PRÉFACE.

Hérodote commence son histoire par déclarer les motifs qui la lui ont fait entreprendre ; Tacite explique les raisons qui lui ont mis la plume à la main. Sans avoir les talents de ces historiens, je puis imiter leur exemple ; je puis dire comme Hérodote que j'écris pour la gloire de ma patrie et parce que j'ai vu les maux des hommes. Plus libre que Tacite, je n'aime ni ne crains les tyrans. Désormais isolé sur la terre, n'attendant rien de mes travaux, je me trouve dans la position la plus favorable à l'indépendance de l'écrivain, puisque j'habite déjà avec les générations dont j'ai évoqué les ombres.

Les sociétés anciennes périssent ; de leurs ruines sortent des sociétés nouvelles : lois, mœurs, usages, coutumes, opinions, principes mêmes, tout est changé. Une grande révolution est accomplie, une plus grande révolution se prépare : la France doit recomposer ses annales, pour

les mettre en rapport avec les progrès de l'intelligence. Dans cette nécessité d'une reconstruction sur un nouveau plan, où faut-il chercher des matériaux? Quels sont les travaux exécutés avant notre temps? Qu'y a-t-il à louer ou à blâmer dans les écrivains de l'Ancienne école historique? La Nouvelle école doit-elle être entièrement suivie, et quels sont les auteurs les plus remarquables de cette école? Tout est-il vrai dans les théories religieuses, philosophiques et politiques du moment? Voilà ce que je me propose d'examiner dans cette préface. Je travaillois depuis bien des années à une histoire de France dont ces *Études* ne présenteront que l'exposition, les vues générales et les débris. Ma vie manque à mon ouvrage : sur la route où le temps m'arrête, je montre de la main aux jeunes voyageurs les pierres que j'avois entassées, le sol et le site où je voulois bâtir mon édifice.

ORIGINE COMMUNE DES PEUPLES DE L'EUROPE. DOCUMENTS ET HISTORIENS ÉTRANGERS A CONSULTER POUR L'HISTOIRE DE FRANCE.

Les anciens avoient conçu l'histoire autrement que nous; ils la regardoient comme un simple enseignement, et, sous ce rapport, Aristote la place dans un rang inférieur à la poésie : ils attachoient peu d'importance à la vérité matérielle; pourvu qu'il y eût un fait vrai ou faux à raconter, que ce fait offrît un grand spectacle ou une leçon de morale et de politique, cela leur suffisoit. Délivrés de

ces immenses lectures sous lesquelles l'imagination et la mémoire sont également écrasées, ils avoient peu de documents à consulter; leurs citations ne sont presque rien, et quand ils renvoient à une autorité, c'est presque toujours sans indication précise. Hérodote se contente de dire dans son premier livre, *Clio*, qu'il écrit d'après les historiens de Perse et de Phœnicie; dans son second livre, *Euterpe*, il parle d'après les prêtres égyptiens qui *lui ont lu* leurs annales. Il reproduit un vers de l'*Iliade*, un passage de l'*Odyssée*, un fragment d'Eschyle : il ne faut pas plus d'autorités à Hérodote ni à ses auditeurs des jeux Olympiques. Thucydide n'a pas une seule citation : il mentionne seulement quelques chants populaires.

Tite-Live ne s'appuie jamais d'un texte : *des auteurs*, *des historiens rapportent;* c'est sa manière de procéder. Dans sa troisième Décade, il rappelle les dires de Cintius Alimentus, prisonnier d'Annibal, et de Cælius et Valérius sur la guerre Punique.

Dans Tacite les autorités sont moins rares, quoique encore bien peu nombreuses; on n'en compte que treize de nominales, ce sont : dans le premier livre des *Annales*, Pline, historien des guerres de Germanie; dans le quatrième livre, les Mémoires d'Agrippine, mère de Néron, ouvrage dont on ne sauroit trop déplorer la perte; dans le treizième livre, Fabius Rusticus, Pline l'historien, et Cluvius; dans le quatorzième, Cluvius; dans le quinzième, Pline. Dans le troisième livre *des Histoires*, Tacite nomme Messala et Pline, et renvoie à des *Mémoires* qu'il avoit entre les mains; dans le quatrième

livre, il s'en réfère aux prêtres égyptiens ; dans les *Mœurs des Germains*, il écrit un vers de Virgile en l'altérant. Souvent il dit : « Les historiens de ces temps racontent, » *temporum illorum scriptores prodiderint ;* il explique son système en déclarant qu'il ne rapporte le nom des auteurs que lorsqu'ils diffèrent entre eux. Ainsi deux citations vagues dans Hérodote, pas une dans Thucydide, deux ou trois dans Tite-Live et treize dans Tacite, forment tout le corps des autorités de ces historiens. Quelques biographes, comme Suétone et Plutarque surtout, ont lu un peu plus de *Mémoires* ; mais les nombreuses citations sont laissées aux compilateurs comme Pline le naturaliste, Athénée, Macrobe et saint Clément d'Alexandrie, dans ses Stromates.

Les annalistes de l'antiquité ne faisoient point entrer dans leurs récits le tableau des différentes branches de l'administration : les sciences, les arts, l'éducation publique, étoient rejetés du domaine de l'histoire ; Clio marchoit légèrement, débarrassée du pesant bagage qu'elle traîne aujourd'hui après elle. Souvent l'historien n'étoit qu'un voyageur racontant ce qu'il avoit vu. Maintenant l'histoire est une encyclopédie ; il y faut tout faire entrer depuis l'astronomie jusqu'à la chimie ; depuis l'art du financier jusqu'à celui du manufacturier ; depuis la connoissance du peintre, du sculpteur et de l'architecte jusqu'à la science de l'économiste ; depuis l'étude des lois ecclésiastiques, civiles et criminelles, jusqu'à celle des lois politiques. L'historien moderne se laisse-t-il aller au récit d'une scène de mœurs et de passions, la gabelle survient au beau milieu ; une autre impôt

réclame; la guerre, la navigation, le commerce accourent. Comment les armes étoient-elles faites alors? D'où tiroit-on les bois de construction? Combien valoit la livre de poivre? Tout est perdu si l'auteur n'a pas remarqué que l'année commençoit à Pâques et qu'il l'ait datée du 1^er^. janvier. Comment voulez-vous qu'on s'assure en sa parole, s'il s'est trompé de page dans une citation, ou s'il a mal coté l'édition? La société demeure inconnue, si l'on ignore la couleur du haut de chausse du roi et le prix du marc d'argent. Cet historien doit savoir non-seulement ce qui se passe dans sa patrie, mais encore dans les contrées voisines, et parmi ces détails, il faut qu'une idée philosophique soit présente à sa pensée et lui serve de guide. Voilà les inconvénients de l'histoire moderne; ils sont tels qu'ils nous empêcheront peut-être d'avoir jamais des historiens comme Thucydide, Tite-Live et Tacite; mais on ne peut éviter ces inconvénients, et force est de s'y soumettre.

L'écrivain appelé à nous peindre un jour le grand tableau de notre histoire, ne se bornera pas à la recherche des sources d'où sortent immédiatement les Franks et les François; il étudiera les premiers siècles des sociétés qui environnent la France, parce que les jeunes peuples de diverses contrées, comme les enfants de divers pays, ont entre eux la ressemblance commune que leur donne la nature, et parce que ces peuples, nés d'un petit nombre de familles alliées; conservent dans leur adolescence l'empreinte des traits maternels.

Quatre espèces de documents renferment l'histoire entière des nations dans l'ordre successif de leur âge : les Poésies, les Lois, les Chroniques contenant les faits généraux, les Mémoires peignant les mœurs et la vie privée. Les hommes chantent d'abord; ils écrivent ensuite.

Nous n'avons plus les Bardits que fit recueillir Charlemagne; il ne nous reste qu'une ode en l'honneur de la victoire que Louis, fils de Louis le Bègue, remporta en 881 sur les Normands; mais le moine de Saint-Gall et Ermold le Noir ont tout-à-fait écrit dans le goût de la chanson germanique.

La mythologie et les poésies scandinaves; les Edda et les Sagas; les chants des Scaldes, que nous ont conservés Snorron, Saxon le Grammairien, Adam de Brême et les chroniques anglo-saxonnes; les Nibelungs, quoique d'une date plus récente, suppléent à nos pertes : on verra l'usage que j'en ai fait en essayant de retracer l'histoire des mœurs barbares. Quant à ce qui concerne les langues, les évangiles goths d'Ulphilas sont un trésor.

Pour le midi de la France, M. Renouard a réhabilité l'ancienne langue romane, et, en publiant les poésies écrites ou chantées dans cette langue, il a rendu un service important.

M. Fauriel, à qui nous devons la belle traduction des chants populaires de la Grèce, doit montrer dans la formation de la langue romane, les traces des trois plus anciennes langues de la Gaule encore parlées aujourd'hui l'une en Écosse, l'autre dans le pays de Galles et la Basse-Bretagne, la

troisième chez les Basques. Il a remarqué un poëme sur les guerres des Arabes d'Espagne et des chrétiens de l'Occitanie, dont le héros est un prince aquitain nommé Walther : ne seroit-ce point Waiffre? Plusieurs chants remémorent les rébellions de divers chefs du midi de la France contre les monarques carlovingiens ; cela sert de plus en plus à prouver que les hostilités de Charles le Martel, de Peppin et de Charlemagne, contre les princes d'Aquitaine, eurent pour cause une inimitié de race; les descendants des Mérovingiens régnant au delà de la Loire. On nous fait espérer que M. Fauriel s'occupe d'une histoire des Barbares dans les provinces méridionales de la France : le sujet seroit digne de son rare savoir et de ses talents.

Il ne faut pas s'en tenir aux lois Salique, Ripuaire et Gombette pour l'étude des lois barbares ; on doit considérer comme chapitres d'un même code national, les lois lombardes, allemandes, bavaroises, russes (celles-ci ne sont que le droit suédois), anglo-saxonnes et galliques : avec les dernières on peut reconstruire plusieurs parties du primitif édifice gaulois. Toutes ces lois ont été imprimées ou séparément ou dans les différens recueils des historiens de la France, de l'Italie, de l'Allemagne et de l'Angleterre. Le père Canciani recueillit à Venise, en 1781, *Barbarum leges antiquæ*, en cinq volumes in-fol. ; excellente collection qui devroit être dans nos bibliothéques : on y trouve la traduction italienne des *Assises du royaume de Jérusalem* et divers morceaux inédits. On assure que nous aurons bientôt les *Assises* entières publiées

sur le manuscrit retrouvé, avec les traductions grecque-barbare, et italienne de 1490. L'Académie des inscriptions s'en occupe.

La collation des deux textes de la loi Salique, dont il existe dix-huit ou vingt manuscrits connus, collation faite par M. Wiarda, est estimable; il sera bon d'y avoir égard. Mais Bignon reste toujours le docteur en cette matière, comme Baluze est à jamais l'homme des *Capitulaires* et des *Formules*.

Après les Poésies et les Lois, on ne consultera pas sans fruit, pour les six premiers siècles des temps barbares, les historiens de la Russie, de la Pologne, de la Suède et de l'Allemagne, quoiqu'en général ils aient écrit après les nôtres.

Le plus ancien annaliste russe est un moine de Kioff, Nestor. La monarchie russe fut fondée vers le milieu du neuvième siècle: Kioff, depuis l'an 882, en devint la première capitale. A la fin du dixième siècle, Kioff et toute la vieille Russie embrassèrent le christianisme. Nestor rédigea en slavon son ouvrage vers l'an 1073. Cet ouvrage a été traduit en allemand par Scherer, et commenté par Schloezer: il n'en existe aucune traduction françoise ou latine. Quelques notes tirées de Nestor se trouvent seulement dans la traduction françoise de l'Histoire de Karomsine. Nestor a imité Constantin, Cedren, Zonare et autres écrivains de la Byzantine; il a transporté dans son texte plusieurs passages de ces écrivains; il nous a conservé *in extenso* deux documents précieux de l'histoire de la Russie, les traités de paix d'Olez et d'Igor avec la cour de Constantinople. Les Grecs eux-mêmes ne connois-

soient pas l'existence de ces deux pièces, car elles sont de l'époque la plus stérile de leurs annales, de l'an 813 à l'an 959.

La chronique de Nestor finit à l'année 1096. Nestor reste, d'après l'opinion de Schloezer, la première, l'unique source, au moins la source principale pour l'histoire du Nord scandinave et finois; jusqu'à lui ces contrées étoient, pour les historiens, *terra incognita*. Dans un des continuateurs de Nestor, on remarque le plus ancien code des lois russes, nommé *la Vérité russe* ou *le Droit russe;* il est tiré des lois scandinaves. Les premiers souverains de la Russie vinrent de la Scandinavie, appelés qu'ils furent par la volonté des peuplades russes. Pour se convaincre que *le Droit russe* est d'origine scandinave, il suffit de le comparer avec la législation suédoise, dont les fragments les plus authentiques ont été conservés. Un ouvrage assez rare aujourd'hui, imprimé à Abo ou à Upsal, « *De Jure » Sveonum Gothorumque vetusto,* » offre le texte original du droit russe, et souvent on ne peut comprendre le texte russe qu'à l'aide du texte suédois.

Un travail à consulter sur les historiens et la littérature slavo-russe, est celui de Kohl, *Introductio ad histor. litterar. Slav.*

Les historiens des autres peuples d'origine slave sont venus plus tard que Nestor, et même plus tard que son premier continuateur, car Nestor a écrit entre l'an 1056 et l'an 1116, et l'historien de Prague, Cosme, est mort l'an 1125.

Martin Gallus, annaliste de Pologne, doit

être placé de 1109 à 1136. *Helmold*, dont l'ouvrage sert de source à l'histoire des peuples du moyen âge de l'Allemagne, et surtout à celle des Slaves, a écrit à Lubeck vers l'an 1170, *Chronica Slavorum*.

Adam de Bremen est presque contemporain de Nestor; il est utile pour l'histoire du Danemarck. Un autre annaliste aussi consciencieux que Nestor, et de quelques années plus ancien que lui (mort l'année 1018), est Difmar, évêque de Mersebourg; il a écrit touchant l'Allemagne.

Tous les documents de l'histoire de la Germanie se trouveront réunis dans le recueil des historiens allemands, que publie en Hanovre le savant *Paertz* sous les auspices du baron *de Stein*. M. Paertz a visité le cabinet de nos Chartes, et il a fouillé dans les archives du Vatican pour l'histoire du moyen âge de l'Allemagne.

Le premier volume in-folio de ce recueil a été publié; le second et le troisième doivent bientôt paroître. Ce recueil rendra inutiles ceux connus jusqu'à présent sous la dénomination de *Scriptores rerum Germanicarum*. Reste à savoir pourtant si l'on se pourra passer de la collection de *Leibnitz*, de *Scriptores rerum Brunsvicensium*. Leibnitz, génie universel, a pressenti l'importance de son travail pour la Mythologie des Slaves et des Germains, et même pour la langue de ces peuples : dans une de ses préfaces on trouve, sur l'histoire du Moyen Age, des idées que les appréciateurs modernes de ces temps, n'ont fait souvent que reproduire sous d'autres formes.

L'histoire de la Suède de *Dalen* est une compilation assez complète, mais peu critique; celle de *Rühs* est la plus estimée. Le nouveau recueil, dont deux volumes ont déjà paru, est de Geyer. On a deux forts in-folio de Lagerbring, composés de matériaux historiques et législatifs sur la Suède.

L'histoire de Danemarck, de Mallet, n'est pas à négliger. L'introduction relative à la mythologie et aux poésies du Nord est intéressante, quoique depuis on ait fait des progrès dans la langue et des découvertes dans les fables scandinaves.

Saxo-Grammaticus est le Nestor du Danemarck comme Snorron est l'Hérodote du Nord; Ce pays possède aussi un recueil de *Scriptores*.

Quant à l'histoire de Pologne, outre *Martin Gallus*, on trouve *Vincent Kadlubeck*, évêque de Cracovie, mort en 1223. L'évêque *Dlugosh* compila les annales de son pays, vers le milieu et la fin du quinzième siècle, empruntant ses récits, comme il l'avoue lui-même, aux traditions populaires.

Par ordre de Nicolas Ier. on procède en Russie à la réunion des documents slaves et autres Titres de ce vaste empire. La Lusace et la Bavière commencent des collections. La société formée à Francfort s'occuppe sans relâche de la découverte et de la publication des diplômes et papiers nationaux de l'Allemagne.

Telles sont les richesses que nous offre le Nord de l'Europe. Toutefois n'abusons pas, comme on est trop enclin à le faire, des origines scandinaves, slaves et tudesques. Il semble aujourd'hui que toute notre histoire soit en Allemagne, qu'on ne trouve que là

nos antiquités et les hommes qui les ont connues. Les quarante ans de notre Révolution ont interrompu les études en France, tandis qu'elles ont continué dans les Universités germaniques ; les Allemands ont regagné sur nous une partie du temps que nous avions gagné sur eux ; mais, si pour le droit, la philologie et la philosophie, ils nous devancent à l'heure qu'il est, ils sont encore loin d'être arrivés en histoire au point où nous nous trouvions, lorsque nos troubles ont éclaté.

Rendons justice aux savants de l'Allemagne, mais sachons que les peuples septentrionaux sont, comme *peuples*, plus jeunes que nous de plusieurs siècles; que nos chartes remontent beaucoup plus haut que les leurs ; que les immenses travaux des Bénédictins de Saint-Maur et de Saint-Vannes ont commencé bien avant les travaux historiques des professeurs de Gœttingue, d'Iéna, de Bonn, de Dresde, de Weimar, de Brunswick, de Berlin, de Vienne ; de Presbourg, etc. ; que les érudits françois, supérieurs par la clarté et la précision aux érudits d'outre-Rhin, les surpassent encore par la solidité et l'universalité des recherches. Les Allemands ne l'emportent véritablement sur nous que dans la *codification* : encore les grands légistes, Cujas, Domat, Dumoulin, Pothier, sont-ils François. Nos voisins ont sur les origines des nations barbares quelques notions particulières qu'ils doivent aux langues parlées en Dalmatie, en Hongrie, en servie, en Bohême, en Pologne, etc. ; mais un esprit sain ne doit pas attacher trop d'importance à ces études qui finissent par dégénérer dans une mé-

taphysique de grammaire, laquelle paroît d'autant plus merveilleuse qu'elle est plus noyée dans les brouillards.

Que par l'étude du Sanscrit et des différents dialectes indien, tubéthain, chinois, tartare, on parvienne à dresser des formules au moyen desquelles on découvre le mécanisme général du langage humain, *philosophiquement* parlant, ce sera un progrès considérable de la science; mais, *historiquement* parlant, il est douteux qu'il en résulte beaucoup de lumières. Au système des origines communes par les racines du *logos*, on opposera toujours avec succès le synchronisme ou la spontanéité du verbe comme de la pensée, dans divers temps et dans divers pays.

Si nous passons de l'Allemagne à l'Angleterre, il n'est pas sans profit de parcourir les poésies anglo-saxonnes, galliques, écossoises, irlandoises, afin de prendre un sentiment général de l'enfance d'une société barbare; mais il ne les faudroit pas convertir en preuves, car la vanité cantonnale a tellement mêlés les chants faits après coup, aux chants originaux, qu'on les peut à peine distinguer.

Quant aux lois, j'ai déjà dit qu'il étoit bon de consulter les lois anglo-saxonnes et galliques. Les actes de Rymer, continués par Robert Sanderson, sont un bon recueil, mais ils ne commencent qu'à l'an 1101, sautent tout à coup de l'an 1103 à l'an 1137, et continuent de la sorte avec des lacunes de 10, 15 et 20 ans, jusqu'au treizième siècle où les chartes se multiplient. Ce recueil, tout important qu'il soit, est fort inférieur à celui

des Ordonnances de nos rois et autres collections qui devoient faire suite à ces Ordonnances ; les matières y sont mêlées et incohérentes ; elles ne sont point précédées de ces admirables préfaces dont les De Laurières, les Secousse, les Vilevault, les Bréquigny ont enrichi leur travail, et qui sont des traités complets du droit français. Le Clerc et Rapin ont pourtant donné, dans le dixième volume des actes de Rymer, un abrégé historique sec, mais utile, des vingt volumes de l'édition de Londres de 1745.

Dans les historiens primitifs de l'Angleterre, l'annaliste françois peut glaner avec succès les trois Gildas, l'histoire ecclésiastique de Bède, et, dans les bas siècles, les chroniqueurs, poëtes ou prosateurs, de la race normande. Les traductions anglo-saxonnes faites du latin, par Alfred le Grand, les lois de ce prince publiées par Guillaume Lombard, son testament avec les notes de Manning, apprennent quelques faits curieux. Dans sa traduction anglo-saxonne d'Orose, Alfred a inséré deux périples scandinaves de la Baltique, du norwégien Other et du danois Wulfstan : c'est ce qu'il y a de plus authentique touchant cette mer intérieure, au bord de laquelle étoient cantonnés ces Barbares qui devoient aller conquérir les habitans civilisés des rivages de la Méditerranée.

Il existe plusieurs recueils des historiens anglois, mais sans ordre ; ils se répètent aussi, parce que, dans ce pays de liberté, le gouvernement ne fait rien et les particuliers font tout. Il faut joindre à la collection d'Heidelberg (1587), la collection de Francfort (1601) et les dix auteurs du recueil

de Selden (Londres, 1652) : on aura alors à peu près tout ce qui est relatif aux mœurs communes de l'Angleterre et de la France. La réunion des anciens historiens anglois, écossois, irlandois et normands de Camden ne vaut pas sa *Britanniæ descriptio ;* c'est celle-là qu'il faut étudier pour les origines romaines et barbares. Le génie des Normands lié si intimement au nôtre, se décèle surtout dans le *Doomsdaybook :* ce document, d'un prix inestimable, a été imprimé en 1783, par ordre du parlement d'Angleterre. On le compléteroit en consultant le Pouillé général du clergé d'Angleterre et du pays de Galles, auquel Édouard II fit travailler en 1291 ; le manuscrit de ce Pouillé est aux bibliothéques d'Oxford. La principauté de Galles, les comtés de Northumberland, de Cumberland, de Westmoreland et de Durham manquent au *Doomsdaybook :* cette statistique offre le détail des terres cultivées, habitées ou désertes de l'Angleterre, le nombre des habitans libres ou serfs et jusqu'à celui des troupeaux et des ruches d'abeilles. Dans le *Doomsdaybook*, sont grossièrement dessinées les villes et les abbayes.

Il ne faut pas négliger de consulter les cartes du Moyen Age ; elles sont utiles non-seulement pour la géographie historique, mais encore parce qu'à l'aide des noms propres de lieu on retrouve des origines de peuples. Dans le périple de Wulfstan, par exemple, l'île de Bornholm est appelée *Burgenda-land,* et dans l'ouvrage historique de Snorron, *Heims-Kringla*, on voit que les Scandinaves disoient *Borgundar-holm* : voilà la patrie des Burgundes ou des Bourguignons. En ne pressant pas

trop ces indications, on en tire un bon parti; mais il ne faudroit pas, comme plusieurs auteurs allemands, se figurer qu'une tribu de Franks prit le nom de *Salii*, parce qu'elle campoit sur les bords de la Saale en Franconie. Le gouvernement anglois a employé, à Rome, le savant Marini à la collection des lettres des papes et des autres pièces relatives à l'histoire de la Grande-Bretagne, depuis l'an 1216.

Le Portugal et l'Espagne fournissent d'autres espèces de documents. Les langues qu'on parloit dans le midi de la Gaule, avant que ces langues eussent été envahies par le picard ou le françois wallon, étoient parlées dans la Catalogne, le long du cours de l'Ebre, et se répandoient derrière les Basques par les vallées des Astures, jusque dans les Lusitanies. Les poèmes primitifs du Cid et les Romances de la même époque, les anciennes lois maritimes de Barcelone, le récit de l'expédition de la Grande Compagnie Catalane en Morée, doivent être lues la plume à la main par l'historien françois; il trouvera aujourd'hui de nouveaux éclaircissements dans les *Antiquités du droit maritime*, savant ouvrage de M. Pardessus, et dans la *Chronique* en grec-barbare *des guerres des François en Romanie et en Morée*, publiée par M. Buchon à qui l'on doit de si utiles éditions.

Alphonse I^er^., roi de Castille, surnommé le Sage, a laissé en vieux espagnol un corps de législation bon à consulter. Alphonse remonte souvent aux lois premières; il y a un ton de candeur et de vertu dans l'exposé de ses Institutions,

qui rend ce roi de Castille un digne contemporain de saint Louis.

Parmi les chroniqueurs espagnols, Idace doit être recherché pour la peinture des mœurs des Suèves et des Goths, et pour celle des ravages de ces peuples dans les Espagnes et les Gaules; mais il y a plus à prendre dans Isidore de Séville, postérieur à Idace d'environ cent cinquante ans. Il faut lire particulièrement dans Isidore la fin de sa Chronique, depuis l'an 500 de Jésus-Christ, son Histoire des Rois goths, vandales et suèves, son livre des Etymologies, sa Règle pour les moines de l'Andalousie et ses ouvrages de Grammaire. Dans la collection des historiens espagnols en quatre volumes in-folio, l'ordre chronologique des auteurs n'a point été suivi; parmi les bruts matériaux de l'histoire d'Espagne, gît le travail des écrivains modernes et en particulier *Historia de rebus hispanicis* de Mariana. Les premiers livres de cette histoire sont excellents, surtout dans la traduction espagnole. Il y a deux cents pages à parcourir dans les antiquités lusitaniennes de Resend.

En descendant de l'Espagne à l'Italie, on retrouve la civilisation qui ne périt jamais sur la terre natale des Romains. Néanmoins le royaume d'Odoacre, celui des Goths, celui des Lombards ont laissé des documents où l'on reconnoît la trace des Barbares. Les collections de Muratori offrent seules une large moisson. Mais nous avons négligé d'ouvrir, lorsque nous le pouvions, deux sources, l'Escurial et le Vatican, dont l'abondance auroit renouvelé une partie de l'histoire moderne. Qu'on en juge par un fait presqu'entièrement ignoré : il

est d'usage de tenir un registre secret sur lequel est inscrit heure par heure, tout ce que dit, fait et ordonne un pape pendant la durée de son pontificat. Quel trésor qu'un pareil journal !

ARCHIVES FRANÇOISES.

Parlons de ce qui nous appartient et indiquons nos propres richesses. Rendons d'abord un éclatant hommage à cette école des Bénédictins que rien ne remplacera jamais. Si je n'étois maintenant un étranger sur le sol qui m'a vu naître; si j'avois le droit de proposer quelque chose, j'oserois solliciter le rétablissement d'un ordre qui a si bien mérité des lettres. Je voudrois voir revivre la congrégation de Saint-Maur et de Saint-Vannes dans l'abbatial de Saint-Denis, à l'ombre de l'église de Dagobert, auprès de ces tombeaux dont les cendres ont été jetées au vent au moment où l'on dispersoit la poussière du Trésor des Chartes : il ne falloit aux enfants d'une liberté sans loi, et conséquemment sans mère, que des bibliothéques et des sépulcres vides.

Des entreprises littéraires qui devoient durer des siècles demandoient une société d'hommes consacrés à la solitude, dégagés des embarras matériels de l'existence, nourrissant au milieu d'eux les jeunes élèves héritiers de leur robe et de leur savoir. Ces doctes générations enchaînées au pied des autels, abdiquoient à ces autels les passions du monde, renfermoient avec candeur toute leur vie dans leurs études,

semblables à ces ouvriers ensevelis au fond des mines d'or, qui envoient à la terre des richesses dont ils ne jouiront pas. Gloire à ces Mabillon, à ces Montfaucon, à ces Martène, à ces Ruinart, à ces Bouquet, à ces Dachery, à ces Vaissette, à ces Lobineau, à ces Calmet, à ces Ceillier, à ces Labat, à ces Clémencet et à leurs révérends confrères, dont les œuvres sont encore l'intarissable fontaine où nous puisons tous tant que nous sommes, nous qui affectons de les dédaigner! Il n'y a pas de frère lai, déterrant dans un obituaire le diplôme poudreux que lui indiquoit Don Bouquet ou Don Mabillon, qui ne fût mille fois plus instruit que la plupart de ceux qui s'avisent aujourd'hui, comme moi, d'écrire sur l'histoire, de mesurer du haut de leur ignorance ces larges cervelles qui embrassoient tout, ces espèces de contemporains des Pères de l'Église, ces hommes du passé gothique et des vieilles abbayes, qui sembloient avoir écrit eux-mêmes les chartes qu'ils déchiffroient. Où en est la collection des historiens de France? Que sont devenus tant d'autres travaux gigantesques! Qui achèvera ces monuments autour desquels on n'aperçoit plus que les restes vermoulus des échafauds où les ouvriers ont disparu?

Les Bénédictins n'étoient pas le seul corps savant qui s'occupât de nos antiquités; dans les autres sociétés religieuses ils avoient des émules et des rivaux. On doit aux jésuites la collection des Hagiographes, laquelle a pris son nom de l'érudit qui l'a commencée. Le père Hardouin, mon compatriote, ignoroit-il quelque chose; esprit un peu singulier toutefois? Le père Labbe doit être

noté pour avoir fourni le plan et la liste des auteurs de la collection de la Byzantine et pour avoir publié les huit premiers volumes de l'édition des Conciles. Le père Petau est devenu l'oracle de la chronologie. Le père Sirmond a mis au jour la Notice des *dignités* des Gaules et les ouvrages de Sidoine Apollinaire, etc., etc.

Les prêtres de l'Oratoire comptent dans leur ordre Charles Lecointe, auteur des *Annales Ecclesiastici Francorum*, continuées par Gérard Dubois et par Julien Loriot, ses confrères. Nous devons à Jacques le Long la *Bibliothèque historique de la France*, corrigée et augmentée par Fevret de Fontette, etc., etc.

La magistrature parlementaire, le chancelier à sa tête, étoit elle-même un corps lettré qui commandoit des travaux et ne dédaignoit pas d'y porter la main. On le verra quand j'indiquerai les manuscrits à consulter, et les entreprises arrêtées par l'action révolutionnaire.

L'Académie des Inscriptions travailloit de son côté aux fouilles de nos anciens monuments : je n'ai pas compté dans ses Mémoires moins de 257 articles sur tous les points litigieux de notre archéologie. On trouve les membres de cette illustre académie chargés de la direction de plusieurs grands travaux qui s'exécutoient avec le concours des lumières de diverses Sociétés, sous le patronage du gouvernement. Plus heureuse que la congrégation de Saint-Maur, l'Académie des Inscriptions existe encore ; elle voit encore à sa tête ses chefs vénérables, les Dacier, les Sacy, les Quatremère de Quincy, , savants de race, comme les Bignon, les Valois, les Sainte-Marthe,

Digitized by Google

et dont les confrères continuent d'être parmi nous les fidèles interprètes de l'antiquité.

Auprès de ces trois grands corps des Bénédictins, des Magistrats et des Académiciens, se trouvoient des hommes isolés, comme les Ducange, les Bergier, les Lebœuf, les Bullet, les Decamps et tant d'autres : leurs dissertations consciencieuses ont jeté la plus vive lumière sur les points obscurs de nos origines. Il est inutile d'indiquer ce qu'il faut choisir dans ces auteurs. Quel puits de science que Ducange ! on en est presque épouvanté.

Je recommande surtout à nos Historiens futurs une lecture sérieuse des Conciles, des Annales particulières des provinces, et des Coutumes de ces provinces, tant latines que gauloises : c'est là qu'avec les Vies des saints pour les huit premiers siècles de notre monarchie, se trouve la véritable histoire de France.

Et néanmoins ces matériaux imprimés, dont le nombre écrase l'imagination, ne sont qu'une partie des documents à consulter. Les Archives, le Cabinet ou le Trésor des Chartes, les rôles et les registres du Parlement, les manuscrits de la Bibliothéque publique et des autres bibliothéques, doivent appeler l'attention. Ce n'est pas tout que de chercher les faits dans des éditions commodes, il faut voir de ses propres yeux, ce qu'on peut nommer la physionomie des temps, les diplômes que la main de Charlemagne et celle de saint Louis ont touchés, la forme extérieure des Chartes, le papyrus, le parchemin, l'encre, l'écriture, les sceaux, les vignettes ; il faut enfin manier les siècles et respirer leur poussière. Alors, comme un voyageur à des régions inconnues, on revient

avec son journal écrit sur les lieux, et un portefeuille rempli de dessins d'après nature.

Dans une note substantielle, M. Champollion-Figeac a donné des renseignements que je me fais un devoir de reproduire.

« On se proposa, il y a déjà long-temps, de réunir en une seule collection générale tous les documents authentiques relatifs à l'histoire de France. Colbert et d'Aguesseau jetèrent les premiers fondements de cette collection. L'établissement, en 1759, du *Dépôt de législation*, assemblage méthodique de toutes les lois du royaume, qui fut porté à plus de trois cent mille pièces, et qui doit exister encore, soit à la chancellerie, soit aux archives royales, amenoit, comme une de ses dépendances naturelles, la réunion de tous les monuments historiques qu'il étoit possible de découvrir, et Louis XV ordonna cette réunion en 1762, sous le ministère de M. Bertin. Des arrêts du conseil, 8 octobre 1763 et 18 janvier 1764, réglèrent l'ordre du travail, celui des dépenses, appelèrent le zèle et le concours de tous les savants vers ce grand but d'utilité publique ; établirent, en 1779, des conférences très-propres à régulariser tant d'honorables efforts, les excitèrent de plus en plus par de nouvelles dispositions ajoutées aux précédentes, en 1781, sous le ministère de M. de Maurepas, et augmentèrent, en 1783, par l'influence de M. d'Ormesson, les fonds destinés aux dépenses du cabinet. M. de Calonne proposa, en 1785, de nouveaux moyens d'émulation qui furent généralement utiles, et le clergé s'y associa en 1786, en ajoutant aux fonds accor-

» dés par le roi, un supplément pris sur les dé-
» penses qu'il affectoit à l'histoire de l'Église. Les
» états des provinces imitèrent ce généreux exem-
» ple; les ordres de M. de Calonne procurèrent, en
» 1787, le concours de tous les intendants; et l'or-
» ganisation du travail, sagement centralisée dans
» les mains de l'historiographe de France, Moreau,
» sous l'autorité du ministère, rendit tous ces efforts
» propices et fructueux. Les hommes instruits de
» tous les pays recherchoient l'honneur d'y con-
» courir; le roi honoroit leur empressement, et ré-
» compensoit leurs plus notables services par des
» grâces de tout genre. La congrégation de Saint-
» Maur et celle de Saint-Vannes avaient échelonné
» leurs plus habiles ouvriers sur tous les points de
» la France où quelque recherche étoit à faire. Les
» documents arrivoient en abondance, tout sembloit
» assurer la prochaine publication du Rymer fran-
» çois, mieux conçu, plus utile que celui d'An-
» gleterre; un arrêt du conseil, du 10 octobre 1788,
» assuroit de plus en plus ce précieux résultat à
» l'histoire de France, et l'impression du premier
» volume, contenant les instruments de la première
» race, avançoit rapidement, quand la révolution
» survint. Un décret du 14 août 1790 ordonna le
» transport de tous les documents historiques à la
» Bibliothéque royale; bientôt on querella, et on
» supprima ensuite les fonds spéciaux qui leur
» étoient affectés, et il fallut oublier, durant trente-
» six ans, ces vénérables archives de la monarchie
» françoise.

» Les travaux des Baluze, Ducange, Dupuy,
» d'Achéry, Martène et Mabillon, avoient assez

» prouvé qu'il existoit, hors du Trésor des Chartes » de la couronne, une foule de documents d'un » grand intérêt, quelquefois d'une grande impor- » tance, pour l'histoire et le droit public du » royaume. On comprit dès lors l'insuffisance rela- » tive des deux grands ouvrages entrepris par ordre » du roi, le Recueil des Ordonnances et celui des » Historiens de France. Ce dernier, d'après son » plan sagement conçu, étoit purement historique, » n'admettoit pas les actes d'administration gé- » nérale émanés de l'autorité royale, et le premier » n'embrassoit que les ordonnances des rois de la » troisième race. Il y avoit donc, malgré les Capi- » tulaires de Baluze, des lacunes immenses pour » les temps écoulés depuis l'origine de la monarchie » jusqu'à l'avénement des Capétiens. Elles ne pou- » voient être comblées que par cette foule de chartes » et d'actes de toute espèce déposés, ou plus géné- » ralement oubliés, dans les nombreux chartriers » des villes, des églises, des monastères, des » compagnies judiciaires et des grandes maisons. Il » s'agissoit de reconstruire par leur témoignage les » annales véridiques et complètes de la France, et, » par leur réunion en un dépôt commun, de créer » un centre perpétuel pour toutes les recherches » ordonnées par le gouvernement ou entreprises » par des particuliers.

» Ce plan n'effraya point, par son étendue, ceux » qui l'avoient conçu, ni l'autorité qui devoit en » assurer l'accomplissement. Mais le travail sur les » chartes et diplômes de l'histoire de France com- » prenoit deux parties distinctes, quoique étroi- » tement liées entre elles : 1°. la Table générale

» des chartes imprimées ; M. de Bréquigny fut » chargé de la rédiger, et il en publia trois volumes » in-folio, commençant par une lettre du pape » Pie I, à l'évêque de Vienne, qu'on croit de » l'année 142 ou bien 166, et finissant avec le règne » de Louis VII, en 1179 : l'impression du quatrième » volume fut interrompue à la page 568, arrivant » à l'année 1213 ; quelques recueils des bonnes » feuilles ont été conservés. 2°. La réunion la plus » nombreuse possible, soit de chartes originales, » publiées ou inédites, soit de copies fidèles de » toutes les chartes et autres instruments histori- » ques non publiés ; on y joignit les inventaires » d'un grand nombre de chartriers ou d'archives, » plusieurs cartulaires et le dépouillement de ceux » de la Bibliothéque du roi, des terriers, des col- » lections de pièces formées par des particuliers ; » les portefeuilles laissés par des savants dont les » travaux étoient analogues à la nature du dépôt, » enfin quelques ouvrages manuscrits intéressant » l'histoire de France, et qu'on ne négligea jamais » de sauver de la dispersion : tel est le magnifique » manuscrit sur vélin, contenant le procès de » Jeanne d'Arc, et connu sous le nom de *Manuscrit* » *de d'Urfé*.

» Le but final de l'entreprise étoit arrêté, dès son » origine même, dans la pensée de ceux qui la » dirigeoient ; mais pour atteindre à ce but, outre » tout leur zèle et toutes leurs lumières, il leur fal- » loit le secours du temps, et ce secours leur man- » qua. On avoit fait pressentir que la Collection » générale de ces diplômes pourroit un jour être » publiée en entier ; le roi en avoit donné l'espé-

» rance au monde savant en 1782, et quelques an-
» nées après, le premier volume de la Collection
» des Chartes et les deux volumes des Lettres du
» pape Innocent III (le plus habile jurisconsulte de
» son siècle, et qui n'eut pas moins d'influence sur
» les affaires de la France que sur celles des autres
» états de la chrétienté) étoient déjà sous presse,
» le premier par les soins de M. de Bréquigny, et
» les deux autres par ceux de M. Du Theil qui en
» avoit recueilli à Rome tous les matériaux. Le
» dépôt lui-même prenoit une consistance qui ac-
» croissoit son utilité; il devenoit le centre de ces
» grands travaux historiques qui seront un éternel
» honneur pour les lettres françoises, et de précieux
» modèles pour tous les peuples jaloux de leur
» propre renommée. On y venoit puiser à la fois
» pour le Recueil des ordonnances, le Recueil des
» historiens de France, l'Art de vérifier les dates,
» et la nouvelle Collection des Conciles; époque
» à jamais mémorable de notre histoire littéraire,
» où, sous la même protection et par le seul effet
» de la munificence royale, les presses françoises
» produisoient à la fois ces quatre grandes Collec-
» tions, dont le mérite égaloit l'étendue, et en même
» temps le *Gallia christiana*, la Collection des
» Chartes, les Lettres historiques des Papes, la
» Table chronologique des Chartes imprimées,
» l'Histoire littéraire de la France et les Histoires
» particulières des provinces par les Bénédictins,
» le Glossaire françois de Sainte-Palaye et Mou-
» chet, le Froissard complet de M. Dacier, les No-
» tices et Extraits des manuscrits, et les Mémoires
» de l'Académie des Belles-Lettres, qui ont fondé

» et propagé dans le monde savant les plus solides » principes de l'érudition classique. Ces prospé- » rités littéraires étoient dans tout leur éclat en 1786, » et en 1791 il ne restoit que le douloureux souvenir » de tant de glorieuses entreprises. »

M. Champollion parle de l'interruption de ces travaux, mais il ne dit pas quelle en fut la cause immédiate; je le vais dire :

Le 19 juin 1792, Condorcet monta à la tribune de l'Assemblée nationale, et prononça ce discours :

« C'est aujourd'hui l'anniversaire de ce jour » mémorable où l'Assemblée constituante, en dé- » truisant la noblesse, a mis la dernière main à » l'édifice de l'égalité politique. Attentifs à imiter » un si bel exemple, vous l'avez poursuivie jusque » dans les dépôts qui servent de refuge à son in- » corrigible vanité. C'est aujourd'hui que, dans la » capitale, la Raison brûle aux pieds de la statue » de Louis XIV ces immenses volumes qui attes- » toient la vanité de cette caste. D'autres vestiges » en subsistent encore dans les Bibliothéques pu- » bliques, dans les Chambres des comptes, dans » les chapitres à preuve et dans les maisons des » généalogistes. Il faut envelopper ces dépôts dans » une destruction commune. Vous ne ferez point » garder aux dépens de la nation ce ridicule espoir » qui semble menacer l'égalité. Il s'agit de com- » battre la plus ridicule, mais la plus incurable » de toutes les passions. En ce moment même elle » médite encore le projet de deux Chambres, ou » d'une distinction de grands propriétaires, si fa- » vorable à ces hommes qui ne cachent plus com- » bien l'égalité pèse à leur nullité personnelle. »

» Je propose, en conséquence, de décréter que » tous les départemens sont autorisés à brûler » les titres qui se trouvent dans les divers dé- » pôts. »

L'Assemblée, après avoir décrété l'urgence; adopte à l'unanimité le projet de Condorcet qui venoit de dire, dans les derniers phrases de son discours, tout ce qu'on répète aujourd'hui : nous en sommes à la parodie.

Le 22 février 1793, il fut ordonné de *brûler sur la Place des Piques trois cent quarante-sept volumes et trente-neuf boîtes.*

Condorcet, malgré tous ses soins, ne se tint pas si fort assuré de l'égalité, qu'il ne s'en précautionnât d'une bonne dose dans le poison qu'il portoit habituellement sur lui.

En 1793, le ministre Rolland écrivit aux Conservateurs de la Bibliothéque pour leur enjoindre de livrer les manuscrits : ils répondirent qu'ils étoient prêts à obéir, mais ils prirent la liberté de faire observer humblement qu'il falloit aussi détruire l'Art de vérifier les dates, et le Dictionnaire de Moréri, comme empoisonnés d'un grand nombre d'articles pareils à ceux dont on vouloit, avec tant de raison, purger la terre. Plus tard, le Comité de salut public décréta que les armes de France seroient enlevées de dessus les livres de la Bibliothéque; on passa un marché avec un vandale, pour cette entreprise qui devoit coûter un million cinq cent trente mille francs. L'écu de France étoit taillé à l'aide d'un emporte-pièces, et remplacé par un morceau de maroquin. Quand les armes se trouvoient appliquées sur une feuille du volume,

on coupoit cette feuille. Ne pourroit-on pas aujourd'hui reprendre cette belle opération.

Le cabinet des médailles fut dénoncé : les médailles d'or et d'argent devoient être portées à la Monnoie pour y être fondues. L'abbé Barthélemy s'adressa à Aumont, ami de Danton, qui fit casser le décret : Danton ne faisoit fondre que les hommes. Un comédien ambulant, ensuite garde-magasin, sollicita la place de Conservateur des manuscrits ; interrogé s'il pourroit les lire, il répondit : « Sans » doute ; j'en ai fait. » De précieux manuscrits furent vendus à la livre aux épiciers ; d'autres, envoyés à Metz, servirent à faire des gargousses. On chargea nos canons avec notre vieille gloire : tous les coups portèrent et elle fit éclater notre gloire nouvelle.

La République aristocratique du Directoire procéda d'un autre manière que la République démocratique de la Convention ; elle ordonna de corriger dans Racine, Bossuet et Massillon, tout ce qui sentoit la religion et la royauté. Des hommes de mérite se consacrèrent à ces élucubrations philosophiques : le travail sur Racine fut achevé, je sais par qui.

Il se peut que nous n'ayons pas aujourd'hui la stupide fureur d'un Sage de la Convention, ni la naïve animosité d'un Citoyen du Directoire ; mais aimons-nous mieux ce qui fut ? Irions-nous même jusqu'à prendre la peine de corriger ce pauvre Racine qui auroit pu faire quelque chose, si Boileau ne lui eût gâté le goût, et s'il fût né de notre temps ; il avoit des dispositions.

Et pourtant, puisque nous ne sommes plus touchés que des seuls faits, nous devrions reconnoître que le passé est un fait, un fait que rien ne peut détruire, tandis que l'avenir, à nous si cher, n'existe pas. Il est pour un peuple des millions de millions d'avenirs possibles; de tous ces avenirs un seul sera, et peut-être le moins prévu. Si le passé n'est rien, qu'est-ce que l'avenir, sinon une ombre au bord du Lethé, qui n'apparoîtra peut-être jamais dans ce monde? Nous vivons entre un néant et une chimère.

De l'édition commencée des catalogues des Chartes et de l'impression de ces Chartes, Épîtres et Documents, il n'est échappé, comme on vient de le lire dans la Notice de M. Champollion, que quelques exemplaires; le reste a été mis au pilon. Les volumes imprimés, publiés par Bréquigny et de La Porte du Theil, *Diplomata, Chartæ, epistolæ et alia documenta ad res francicas spectantia*, sont précédés de prolégomènes où l'histoire de l'entreprise est racontée, et où l'on trouve ce qu'il est nécessaire de savoir sur les documents contenus dans ces volumes.

Les preuves matérielles de la fausseté d'un acte sont assez faciles à distinguer, quand on a un peu étudié la calligraphie; les Bénédictins ont donné sur cela de bonnes règles. Mais il y a des évidences internes d'après lesquelles les jeunes annalistes se doivent aussi décider. Par exemple, il ne nous reste que six diplômes royaux de Khlovigh; et, sur ces six diplômes, un seul est intégralement authentique. Comparez le style et la manière dont ces pièces sont souscrites: vous lisez au bas de

l'acte de fondation du monastère de Saint-Pierre-le-Vif à Sens : *Ego Chlodeveus, in Dei nomine, rex Francorum, manu propriâ signavi et subscripsi :* comme si Khlowigh parloit latin, écrivoit en latin, signoit en latin, en défigurant son nom par l'orthographe latine ! Après cette prétendue signature, viennent les signatures aussi incroyables de Chlotilde, des quatre fils du roi, de sa fille, de l'archevêque de Reims, etc.

Le diplôme authentique est une lettre dictée, adressée à Euspice et à Maximin : Khlovigh leur donne le lieu appelé Micy, et tout ce qui est du domaine royal entre la Loire et le Loiret. Cette lettre commence ainsi : *Chlodoveus, Francorum rex, vir inluster,* et finit par ces mots : *ita fiat ut ego Chlodoveus volui.* Au-dessous on lit seulement : *Eusebius episcopus confirmavi.* Voilà le maître ; un évêque truchement traduit ses ordres. Voilà le Frank dans toute la simplicité salique : *fiat : ego volui.*

Le glossaire de Sainte-Palaye et Bréquigny, continué par Mouchet, se compose de 56 volumes in-folio, dont deux seuls sont imprimés ; on n'a sauvé de l'édition que trois exemplaires, le reste est en manuscrit. Chaque volume contient de quatre à cinq cents colonnes et depuis quatre cents jusqu'à huit cents articles ; c'est un répertoire composé sur le plan du glossaire latin de Ducanges, et du glossaire du droit françois de De Laurières ; il traduit souvent les articles du premier, en y ajoutant. Le Moyen Age tout entier est par ordre alphabétique dans cet immense recueil.

Ces rois de France qui nous maintenoient dans

une ignorance crasse afin de nous mieux opprimer, ces rois qui auroient dû naître tous à la fois de nos jours pour apprendre à mépriser eux et leurs siècles, avoient cependant la manie de favoriser les lettres ; l'idée de ces grandes collections de diplômes leur étoit venue de bonne heure, on ne sait trop pourquoi. Montagu, secrétaire et trésorier des Chartes sous Charles V, avoit commencé ou plutôt continué le catalogue général des documents historiques; il nous apprend que ses prédécesseurs avoient été obligés d'abandonner leurs investigations, faute d'argent pour les suivre. Henri II ordonna d'ouvrir le Trésor des Chartes à Jean Du Tillet. Ce greffier du parlement, l'homme le plus versé dans nos antiquités qui ait jamais paru, avoit conçu dans presque toutes ses parties le vaste plan accompli sous les rois Louis XIV, Louis XV et Louis XVI avec l'appui du gouvernement, l'encouragement du clergé, et les veilles des grands corps lettrés de la France.

« Ayant à très-grand labeur et dépense, dit Du Tillet » au roi, compulsé l'infinité des registres de votre » parlement, recherché les librairies et titres de » plusieurs églises, j'entreprins dresser par forme » d'histoires et ordre des règnes, toutes les que- » relles de cette troisième lignée régnante avec » ses voisins, les domaines de la coronne par pro- » vinces, les lois et ordonnances depuis la Salique, » par volumes et règnes et par recueil séparé, ce » qui concerne les personnes et maisons royales, et » la forme ancienne du gouvernement des trois états, » et ordre de justice dudit royaume avec les chan- » gements y survenus. »

Du Tillet met à la suite de ses recueils, des *inventaires* des chartes, comme preuves et éclaircissements. Un exemple montrera son exactitude : » Promesse de Éléonor royne d'Angleterre, de » faire hommage au roy Philippe des duchés de » Guyenne et comté de Poitou, en juillet 1134. Au » trésor, layette *anglia* C, et sac non coté. »

Ces *inventaires* de Du Tillet, sont le modèle des catalogues modernes des chartes.

Après du Tillet, Pierre Pithou et Marquard Freher formèrent le plan d'une collection des historiens de France, plan que commença à exécuter André Duchesne, justement surnommé le père de notre histoire ; son fils François continua son ouvrage qui devoit avoir quatorze volumes, et dont cinq sont imprimés. Colbert confia à une assemblée de savants le soin de poursuivre cette entreprise. Ces savants n'étoient rien moins que Lecointe, Ducange, Wion d'Hérouval, Adrien de Valois, Jean Gallois et Baluze. Ducange proposa une autre distribution que celle de Duchesne, avec l'insertion des pièces nouvellement découvertes.

L'archevêque de Reims, Charles Maurice Letellier, reprit le projet sous le patronage de Louvois, son frère, et voulut charger don Mabillon de la direction des travaux. Le chancelier d'Aguesseau, en 1717, forma deux sociétés de gens de lettres, pour s'occuper du recueil de Duchesne. On a un Plan de Ducange, des Remarques de l'abbé Gallois, un Mémoire de l'abbé des Thuilleries, des Observations de l'abbé Grand, lesquels Plan, Remarques, Mémoire et Observations, ont puissamment contribué à la confection des *Rerum gallicarum et*

francicarum scriptores de don Bouquet. Lancelot, Le Bœuf, Secousse, Gibert, Foncemagne, Sainte-Palaye conféroient de ces recherches chez M. d'Argenson, chez le chancelier de Lamoignon ou chez M. de Malesherbes, son fils; suite de noms, à compter depuis André Duchesne, que nous pouvons opposer aux noms les plus illustres de l'Europe.

Désirons qu'un temps vienne et que ce temps soit prochain, où ces grands desseins étouffés par la barbarie révolutionnaire seront repris, où l'on achèvera de cataloguer ces manuscrits de la Bibliothéque (je ne sais plus si je dois dire royale ou nationale), qui gisent misérablement inconnus. On y pourroit rencontrer non-seulement des documents de l'antiquité franke, mais des ouvrages de l'antiquité grecque et latine. Des auteurs que nous n'avons plus, ou que nous avons mutilés, se voyoient encore au dixième, onzième et douzième siècles : un Tacite, un Tite-Live, un Ménandre, un Sophocle ont peut-être échappé aux Condorcet du Moyen Age. Désirons qu'on améliore le sort des hommes honorables qui veillent aux dépôts de la science, qui succombent sous le poids d'un travail qu'accroissent chaque jour, en se multipliant, et les livres et les lecteurs. Désirons qu'on augmente le nombre des élèves de l'école des Chartes. Quand les Dacier et les Vanpraët, quand les autres vénérables savants qui nous restent, auront passé de ces tombeaux des temps appelés bibliothéques, à leur propre tombeau, qui déchiffrira nos annales? La patrie des Mabillon subira-t-elle la honte d'aller chercher en Allemagne

des interprètes de nos diplômes? Faudra-t-il qu'un Champollion germanique vienne lire sur nos monuments la langue de nos pères, morte pour nous? Désirons enfin qu'on ne s'obstine pas à agrandir le bâtiment de la Bibliothéque sur le terrain où elle existe aujourd'hui, et qu'on adopte le beau plan d'un habile architecte pour réunir le temple de la science au palais du Louvre : ce sont là les derniers vœux d'un François.

ÉCRIVAINS DE L'HISTOIRE GÉNÉRALE ET DE L'HISTOIRE CRITIQUE DE FRANCE, AVANT LA RÉVOLUTION.

Les jugements sont trop durs aujourd'hui, à l'égard des écrivains qui ont travaillé à nos annales avant la Révolution. Supposons que notre histoire générale fût à composer ; qu'il la fallût tirer des manuscrits ou même des documents imprimés ; qu'il en fallût débrouiller la chronologie, discuter les faits, établir les règnes ; je soutiens que, malgré notre science innée et tout notre savoir acquis, nous n'en mettrions pas trois volumes debout. Combien d'entre nous pourroient déchiffrer une ligne des chartes originales, combien les pourroient lire, même à l'aide des *alphabets*, des *specimen* et des *fac simile* insérés dans la *Re diplomatica* de Mabillon et ailleurs? Nous sommes trop impatients d'étaler nos pensées ; nous dédaignons trop nos devanciers, pour nous abaisser au modeste rôle de bouquineurs de cartulaires. Si nous lisions, nous

aurions moins de temps pour écrire, et quel larcin fait à la postérité! Quel que soit notre juste orgueil, oserai-je supplier notre Supériorité de ne pas briser trop vite les béquilles sur lesquelles elle se traîne les ailes ployées? Quand avec des dates bien correctes, des faits bien exacts, imprimés en beau françois dans un caractère bien lisible, nous composons à notre aise des histoires nouvelles; sachons quelque gré à ces esprits obscurs, aux travaux desquels il nous suffit de coudre des lambeaux de notre génie, pour ébahir l'admirant univers.

Du Haillan, Belleforest, de Serres et Dupleix, ont travaillé les premiers sur l'histoire générale de France. Du Haillan sait beaucoup, et des choses curieuses; il a de la fougue; son indépendance nobiliaire est amusante. Dans sa dédicace à Henri IV, il dit: « Je n'ai point voulu faire le flatteur ni le courti-» san, mais l'historien véritable; j'ai voulu peindre » les traits les plus difformes ainsi que les plus » beaux, et parler hardiment et librement de tout.. » ..... J'ai impugné plusieurs points qui sont » de la commune opinion des hommes, comme la » venue de Pharamon ès Gaules, l'institution de » la loi Salique, etc. »

Belleforest est diffus, mais sa compilation des anciennes chroniques met sur la voie de plusieurs raretés. Du Haillan le critiqua dans une de ses préfaces: « Je ne suis pas de ces hardis et ignorants » écrivains qui enfantent tous les jours des livres et » qui en font de *grosses forêts*. » (Allusion au nom de Belleforest.)

Jean de Serres étoit protestant. Il est infidèle dans ses citations, fautif dans sa chronologie; son

style est chargé de figures outrées et de métaphores. De Serres étoit savant néanmoins : Pasquier et d'Aubigné l'ont repris avec aigreur.

Dupleix procède avec méthode ; c'est le premier historien françois, avec Viguier, qui ait coté en marge ses autorités. Avant le chef-d'œuvre d'Adrien de Valois, Dupleix n'avoit été surpassé dans l'histoire des deux premières races que par Fauchet.

Je ne parle point de d'Aubigné, bien qu'il en valût la peine, parce qu'il s'est renfermé, ainsi que De Thou, dans une période particulière : la même raison me fait omettre Jean le Laboureur : personne n'a élevé plus haut le style historique que ce dernier écrivain.

Après ces quatre premiers auteurs de notre histoire générale, nous trouvons Mézeray, Varillas, Cordemoy, Legendre, Daniel, Velly, Villaret et Garnier.

On n'écrira jamais mieux quelques parties de notre histoire, que Mézeray n'en a écrit quelques règnes. Son abrégé est supérieur à sa grande histoire, quoiqu'on n'y retrouve pas quelques-uns de ces discours débités à la manière de Corneille. Les Vies des reines sont quelquefois des modèles de simplicité. Quant au défaut de lecture reproché à Mézeray, la plupart de ses erreurs ont été redressées par l'abbé le Laboureur, Launoy, Dirois et le P. Griffet. Mézeray avoit été frondeur ; rien de plus libre que ses jugements : c'est dommage que son exécuteur testamentaire ait jeté au feu son histoire de la Maltôte. Amelot de la Houssaye dit que Mézeray a laissé dans ses écrits une *assez vive image de*

l'ancienne liberté. Ménage reproche à cet auteur de n'*avoir pas de phrases*. C'est Mézeray qui a dit : *Sous la fin de la deuxième race le royaume étoit tenu selon les lois des fiefs, se gouvernant comme un grand fief plutôt que comme une monarchie*. Tout ce qu'on a rabâché depuis sur les temps féodaux n'est que le commentaire de cet aperçu de génie.

Louis de Cordemoy publia, en l'achevant, l'histoire de France qu'avoit écrite Geraud de Cordemoy, son père. Cordemoy étoit, comme Bossuet, grand cartésien ; son travail exact est le premier où l'on sente la présence de la méthode philosophique.

L'abbé Le Gendre fit entrer dans l'histoire générale la peinture des mœurs et des coutumes ; heureuse innovation qui ouvroit une nouvelle route à l'histoire. Le Gendre, flatteur de Louis le Grand dans ses essais sur le règne de ce roi, juge franchement tout le reste.

Varillas est fort décrié pour son romanesque ; il n'est pas cependant aussi menteur qu'on l'a dit. Versé dans la lecture des originaux, il avoit même perdu la vue à cette lecture, mais il a la plus singulière manie qu'on puisse imaginer ; il transporte les actes d'un personnage à un autre, quand ce personnage a des homonymes dans des siècles différents : j'en pourrois citer des exemples curieux.

Après le père Daniel, l'histoire militaire de la France n'est plus à faire. Enfin, sans parler de l'*Abrégé chronologique* trop vanté du président Hénault, et des *Essais historiques* trop décriés de Voltaire, le long travail de Velly, de Villaret et Garnier est d'un grand prix. Ce n'étoient pas sans

doute des hommes de génie que ces trois derniers écrivains; mais le génie, qui en a? si ce n'est dans notre siècle où il court les rues en sortant du maillot, comme un poussin qui brise sa coquille. Au défaut de ce premier don du ciel qui nous étoit exclusivement réservé, on trouve dans les historiens que je viens de nommer une consciencieuse lecture, des pages nettement écrites, des jugements sains. Ces historiens se trompent, il est vrai, sur la physionomie des siècles, encore pas toujours.

Quant aux deux premières races, il le faut avouer; Velly est quelquefois ridicule; mais il peignoit à la manière de son temps. Khlovigh, dans nos annales anté-révolutionnaires, ressemble à Louis XIV et Louis XIV à Hugues Capet. On avoit dans la tête le type d'une grave monarchie, toujours la même, marchant carrément avec trois Ordres et un Parlement en robe longue; de là cette monotonie de récits, cette uniformité de mœurs qui rend la lecture de notre histoire générale insipide. Les historiens étoient alors des hommes de cabinet, qui n'avoient jamais vu et manié les affaires.

Mais si nous apercevons les faits sous un autre jour, ne nous figurons pas que cela tienne à la seule force de notre intelligence. Nous venons après la monarchie tombée; nous toisons à terre le colosse brisé, nous lui trouvons des proportions différentes de celles qu'il paroissoit avoir lorsqu'il étoit debout. Placés à un autre point de la perspective, nous prenons pour un progrès de l'esprit humain le simple résultat des événements, le dérangement ou la disparition des objets. Le voyageur qui foule aux pieds les ruines de Thèbes, est-il l'Égyptien

qui demeuroit sous une des cent portes de la cité de Pharaon?

Ce qui nous blesse aujourd'hui surtout, en lisant notre histoire passée, c'est de ne pas nous y rencontrer. La France est devenue républicaine et plébéienne, de royale et aristocratique qu'elle étoit. Avec l'esprit d'égalité qui nous maîtrise, la présence exclusive de quelques nobles dans nos fastes nous irrite; nous nous demandons si nous ne valons pas mieux que ces gens-là, si nos pères n'ont point compté dans les destinées de notre patrie. Une réflexion devroit nous calmer. Qui d'entre nous survivra à son temps? Savons-nous comment s'appeloient ces milliers de soldats qui ont gagné les grandes batailles de l'armée populaire? Ils sont tombés aux yeux de leurs camarades, morts un moment après à leur côté. Des généraux, qui peut-être n'eurent aucune part au succès, sont devenus les illégitimes héritiers de ces obscurs enfants de l'honneur et de la gloire. Une nation n'a qu'un nom; les individus, plébéiens ou patriciens, ne sont eux-mêmes connus que par quelques-uns d'entre eux, jouets ou favoris de la fortune.

Sous le rapport des libertés, une observation analogue se présente. Les historiens du dix-septième siècle ne les pouvoient pas comprendre comme nous; ils ne manquoient ni d'impartialité, ni d'indépendance, ni de courage, mais ils n'avoient pas ces notions générales des choses que le temps et la Révolution ont développées. L'histoire fait des progrès dont sont privées quelques autres parties de l'intelligence lettrée. La langue, quand elle a atteint sa maturité, demeure en cet état ou se gâte.

On peut faire des vers autrement que Racine ; jamais mieux : la poésie a ses bornes dans les limites de l'idiome où elle est écrite et chantée. Mais l'histoire, sans se corrompre, change de caractère avec les âges, parce qu'elle se compose des faits acquis et des vérités trouvées, parce qu'elle réforme ses jugements par ses expériences, parce qu'étant le reflet des mœurs et des opinions de l'homme, elle est susceptible du perfectionnement même de l'espèce humaine. Au physique, la société, avec les découvertes modernes, n'est plus la société sans ces découvertes; au moral, cette société avec les idées agrandies telles qu'elles le sont de nos jours, n'est plus la société sans ces idées : le Nil à sa source n'est pas le Nil à son embouchure. En un mot, les historiens du dix-neuvième siècle n'ont rien créé ; seulement ils ont un monde nouveau sous les yeux, et ce monde nouveau leur sert d'échelle rectifiée pour mesurer l'ancien monde.

Toute justice ainsi rendue aux hommes de mérite qui ont traité de notre histoire générale avant la Révolution, je dirai avec la même impartialité qu'il ne les faut pas prendre pour guides. On ne se peut dispenser de recourir aux originaux, car ces écrivains les lisoient autrement que nous et dans un autre esprit : ils n'y cherchoient pas les choses que nous y cherchons, ils ne les voyoient même pas; ils rejetoient précisément ce que nous recueillons. Ils ne choisissoient, par exemple, dans les ouvrages des Pères de l'Église que ce qui concerne le dogme et la doctrine du christianisme : les mœurs, les usages, les idées ne leur paroissoient d'aucune importance. Une histoire nouvelle

toute entière est cachée dans les écrits des Pères : ces *Études* indiqueront la route. Nous ne savons rien sur la civilisation grecque et romaine des cinquième, sixième et septième siècles, ni sur la barbarie des destructeurs du monde romain, que par les écrivains ecclésiastiques de cette époque.

A l'égard de nos propres monuments, des découvertes de même nature sont à faire. Avant la Révolution, on n'interrogeoit les manuscrits que relativement aux prêtres, aux nobles et aux rois. Nous, nous ne nous enquérons que de ce qui regarde les peuples et les transformations sociales : or ceci est resté enseveli dans les Chartes.

Les écrivains anté-révolutionnaires de l'histoire critique de France sont si nombreux qu'il est impossible de les indiquer tous; quelques-uns seulement doivent être signalés comme chefs d'école.

L'*Histoire de l'établissement de la monarchie françoise dans les Gaules* est un ouvrage solide, souvent attaqué, jamais renversé, pas même par Montesquieu qui d'ailleurs a su peu de choses sur les Franks. On vole l'abbé Dubos sans avouer le larcin : il seroit plus loyal d'en convenir.

Il en arrive de même à l'abbé de Gourcy : sa petite *dissertation sur l'état des personnes en France sous la première et la seconde race*, dissertation couronnée par l'Académie des Inscriptions, est d'une méthode, d'une clarté et d'un savoir rares. Ce qu'on écrit aujourd'hui sur le même sujet, est en partie dérobé à l'excellent travail de Gourcy : on a raison de ne pas refaire une besogne si bien faite, mais il faudroit en avertir, pour laisser la louange à qui de droit. Il y a des hommes qui sont ainsi en

possession de servir de moniteurs aux autres : Pagi sera l'éternel flambeau des fastes consulaires ; Tillemont est le guide le plus sûr des faits et des dates pour l'histoire des empereurs ; Gibbon se colle à lui ; il se fourvoie et tombe quand l'ouvrage de Tillemont finit ; Saint-Marc a débrouillé le chaos des affaires italiennes du cinquième au douzième siècle. On ne mentionne point son *abrégé chronologique* quand on s'occupe de cette période de l'histoire : ce seroit justice cependant ; d'autant mieux que l'on commet beaucoup de fautes quand on ne suit plus Saint-Marc qui lui-même a suivi Sigonius et Muratori.

Les *observations* de l'abbé de Mably sont écrites d'un ton d'arrogance et de fatuité qui les feroit prendre pour l'ouvrage de quelques capacités du jour, si la maigreur n'y remplaçoit l'enflure. Sous cette superbe, on ne trouve pourtant dans Mably que des idées écourtées, une grande prétention à la force de tête, le désir de dire des choses immenses en quelques mots brefs : il y a peu de mots en effet et encore moins de choses. Lisez dans cet auteur gourmé quelques passages sur la transfusion des propriétés ; ils sont bons.

Boulainvilliers a bien senti la nature aristocratique de l'ancienne constitution françoise, mais il est absurde sur la noblesse : il n'a pas d'ailleurs assez de lecture pour que son instruction dédommage du vice de son système.

De ces détails, il résulte que deux écoles historiques sont à distinguer avant l'époque de la Révolution ; l'école du dix-septième siècle et l'école du dix-huitième siècle ; l'une érudite et religieuse, l'autre critique et philosophique : dans la première,

les Bénédictins rassembloient les faits et Bossuet les proclamoit à la terre ; dans la seconde, les Encyclopédistes critiquoient les faits, et Voltaire les livroit aux disputes du monde. L'Angleterre fondoit auprès de nous son école exacte, plus dégagée que la nôtre des préjugés anti-religieux. Notre école moderne du dix-neuvième siècle peut être appelée l'école Politique ; elle est philosophique aussi, mais autrement que celle du dix-huitième siècle : parlons-en.

ÉCOLE HISTORIQUE MODERNE DE LA FRANCE.

L'école moderne se divise en deux systèmes principaux : dans le premier, l'histoire doit être écrite sans réflexions ; elle doit consister dans le simple narré des événements, et dans la peinture des mœurs ; elle doit présenter un tableau naïf, varié, rempli d'épisodes, laissant chaque lecteur, selon la nature de son esprit, libre de tirer les conséquences des principes, et de dégager les vérités générales des vérités particulières. C'est ce qu'on appelle l'histoire *descriptive*, par opposition à l'histoire *philosophique* du dernier siècle.

Dans le second système, il faut raconter les faits généraux, en supprimant une partie des détails, substituer l'histoire de l'espèce à celle de l'individu, rester impassible devant le vice et la vertu comme devant les catastrophes les plus tragiques. C'est l'histoire *fataliste* ou le *fatalisme* appliqué à l'histoire.

Je vais exposer mes doutes sur ces deux systèmes.

L'histoire Descriptive, poussée à ses dernières

limites, ne rentre-t-elle pas trop dans la nature du Mémoire? La pensée philosophique employée avec sobriété, n'est-elle pas nécessaire pour donner à l'histoire sa gravité, pour lui faire prononcer les arrêts qui sont du ressort de son dernier et suprême tribunal? Au degré de civilisation où nous sommes arrivés, l'histoire de l'*espèce* peut-elle disparoître entièrement de l'histoire de l'*individu*? Les vérités éternelles, bases de la société humaine, doivent-elles se perdre dans des tableaux qui ne représentent que des mœurs privées?

Il y a dans l'homme deux hommes; l'homme de son siècle, l'homme de tous les siècles: le grand peintre doit surtout s'attacher à la ressemblance de ce dernier. Peut-être aujourd'hui met-on trop de prix à la ressemblance et, pour ainsi dire, à la calque de la physionomie de chaque époque. Il est possible que, dans l'histoire comme dans les arts, nous représentions mieux qu'on ne le faisoit jadis les costumes, les *intérieurs*, tout le matériel de la société; mais une figure de Raphaël, avec des fonds négligés et de flagrants anachronismes, n'efface-t-elle pas ces perfections du second ordre? Lorsqu'on jouoit les personnages de Racine avec des perruques à la Louis XIV, les spectateurs n'étoient ni moins ravis ni moins touchés. Pourquoi? parce qu'on voyoit *l'homme* au lieu *des hommes*.

> Jamais Iphigénie, en Aulide immolée,
> N'a coûté tant de pleurs à la Grèce assemblée,
> Que, dans l'heureux spectacle à nos yeux étalé,
> N'en a fait sous son nom verser la Champmeslé.

M. de Barante s'est élevé au-dessus de ces difficul-

tés par la supériorité de son talent, et parce qu'il n'a pas tout-à-fait caché *l'espèce;* mais je crains qu'il n'ait égaré ses imitateurs.

Voici ce qui me semble vrai dans le système de l'histoire Descriptive : l'histoire n'est point un ouvrage de philosophie, c'est un tableau ; il faut joindre à la narration, la représentation de l'objet, c'est-à-dire qu'il faut à la fois dessiner et peindre ; il faut donner aux personnages le langage et les sentiments de leur temps, ne pas les regarder à travers nos propres opinions ; principale cause de l'altération des faits. Si, prenant pour règle ce que nous croyons de la liberté, de l'égalité, de la religion, de tous les principes politiques, nous appliquons cette règle à l'ancien ordre de choses, nous faussons la vérité, nous exigeons des hommes vivant dans cet ordre de choses ce dont ils n'avoient pas même l'idée. Rien n'étoit si mal que nous le pensons ; le prêtre, le noble, le bourgeois, le vassal avoient d'autres notions du juste et de l'injuste que les nôtres : c'étoit un autre monde, un monde sans doute moins rapproché des principes généraux naturels que le monde présent, mais qui ne manquoit ni de grandeur ni de force, témoins ses actes et sa durée. Ne nous hâtons pas de prononcer trop dédaigneusement sur le passé : qui sait si la société de ce moment, qui nous semble supérieure (et qui l'est en effet sur beaucoup de points) à l'ancienne société, ne paroîtra pas à nos neveux, dans deux ou trois siècles, ce que nous paroît la société deux ou siècles avant nous ? Nous réjouirions-nous dans notre tombeau, d'être jugés par les générations futures avec la même rigueur que nous jugeons nos aïeux ?

Ce qu'il y a de bon, de sincère dans l'histoire Descriptive c'est qu'elle dit les temps tels qu'ils sont.

L'autre système historique moderne, le système Fataliste a, selon moi, de bien plus graves inconvénients, parce qu'il sépare la morale de l'action humaine; sous ce rapport, j'aurai dans un moment l'occasion de le combattre, en parlant des écrivains de talent qui l'ont adopté. Je dirai seulement ici que le système qui bannit l'*individu* pour ne s'occuper que de l'*espèce*, tombe dans l'excès opposé au système de l'histoire Descriptive. Annuler totalement l'*individu*, ne lui donner que la position d'un chiffre, lequel vient dans la série d'un nombre, c'est lui contester la valeur *absolue* qu'il possède, indépendamment de sa valeur *relative*. De même qu'un siècle influe sur un homme, un homme influe sur un siècle, et si un homme est le représentant des idées du temps, plus souvent aussi le temps est le représentant des idées d'un homme.

Le second système de l'histoire moderne a son côté vrai comme le premier. Il est certain qu'on ne peut omettre aujourd'hui l'histoire de l'*espèce*; qu'il y a réellement des révolutions inévitables parce qu'elles sont accomplies dans les esprits avant d'être réalisées au dehors; que l'histoire de l'*humanité*, de la société *générale*, de la civilisation *universelle*, ne doit pas être masquée par l'histoire de l'*individualité sociale*, par les événements *particuliers* à un siècle et à un pays. La perfection serait de marier les trois systèmes: l'histoire Philosophique, l'histoire Particulière, l'histoire Générale; d'admettre les réflexions, les tableaux, les

grands résultats de la civilisation, en rejetant des trois systèmes ce qu'ils ont d'exclusif et de sophistique.

Au surplus, s'il est bon d'avoir quelques principes arrêtés en prenant la plume, c'est selon moi une question oiseuse de demander comment l'histoire doit être écrite : chaque historien l'écrit d'après son propre génie; l'un raconte bien, l'autre peint mieux; celui-ci est sentencieux, celui-là indifférent ou pathétique, incrédule ou religieux : toute manière est bonne, pourvu qu'elle soit vraie. Réunir la gravité de l'Histoire à l'intérêt du Mémoire, être à la fois Thucydide et Plutarque, Tacite et Suétone, Bossuet et Froissard, et asseoir les fondements de son travail sur les principes généraux de l'école moderne, quelle merveille! Mais à qui le ciel a-t-il jamais départi cet ensemble de talents dont un seul suffiroit à la gloire de plusieurs hommes? Chacun écrira donc comme il voit, comme il sent; vous ne pouvez exiger de l'historien que la connaissance des faits, l'impartialité des jugements et le style, s'il peut.

ÉCOLE HISTORIQUE DE L'ALLEMAGNE. PHILOSOPHIE DE L'HISTOIRE. L'HISTOIRE EN ANGLETERRE ET EN ITALIE.

Auprès de nous, tandis que nous fondions notre école politique, l'Allemagne établissoit ses nouvelles doctrines et nous devançoit dans les hautes régions de l'intelligence : elle faisoit entrer la phi-

losophie dans l'histoire, non cette philosophie du dix-huitième siècle, qui consistoit à rendre des arrêts moraux ou anti-religieux, mais cette philosophie qui tient à l'essence des êtres, qui, pénétrant l'enveloppe du monde sensible, cherche s'il n'y a point sous cette enveloppe quelque chose de plus réel, de plus vivant; cause des phénomènes sociaux.

Découvrir les lois qui régissent l'espèce humaine; prendre pour base d'opérations les trois ou quatre grandes traditions répandues chez tous les peuples de la terre; reconstruire la société sur ces traditions, de la même manière qu'on restaure un monument d'après ses ruines; suivre le développement des idées et des institutions chez cette société; signaler ses transformations; s'enquérir de l'histoire s'il n'existe pas dans l'humanité quelque mouvement naturel, lequel, se manifestant à des époques fixes dans des positions données, peut faire prédire le retour de telle ou telle révolution, comme on annonce la réapparition des comètes dont les courbes ont été calculées : ce sont là d'immenses intérêts. Qu'est-ce que l'homme? d'ou vient-il? où va-t-il? qu'est-il venu faire ici-bas? quelles sont ses destinées? Les archives du monde fournissent-elles des réponses à ces questions? Trouve-t-on à chaque origine nationale un âge religieux? de cet âge passe-t-on à un âge héroïque? de cet âge héroïque à un âge social? de cet âge social à un âge proprement dit humain? de cet âge humain à un âge philosophique? y a-t-il un Homère qui chante en tous pays, dans différentes langues, au berceau de tous les peuples? l'Allemagne se divise sur ces questions en

deux partis : le parti Philosophique-Historique, et le parti Historique.

Le parti Philosophique-Historique, à la tête duquel se place M. Hegel, prétend que l'âme universelle se manifeste dans l'humanité par quatre modes : l'un substantiel, identique, immobile; on le trouve dans l'Orient : l'autre individuel, varié, actif; on le voit dans la Grèce : le troisième se composant des deux premiers dans une lutte perpétuelle; il étoit à Rome : le quatrième sortant de la lutte du troisième pour harmonier ce qui étoit divers ; il existe dans les nations d'origine germanique.

Ainsi l'Orient, la Grèce, Rome, la Germanie offrent les quatre formes et les quatre principes historiques de la société. Chaque grande masse de peuples, placée dans ces catégories géographiques, tire de ces positions diverses la nature de son génie, le caractère de ses lois, le genre des événements de sa vie sociale.

Le parti Historique s'en tient aux seuls faits et rejette toute formule philosophique. M. Niebuhr, son illustre chef, dont le monde lettré déplore la perte récente, a composé l'histoire romaine qui précéda Rome; mais il n'a point reconstruit son monument cyclopéen autour d'une idée. M. de Savigny, qui suit l'histoire du droit romain depuis son âge poétique jusqu'à l'âge philosophique où nous sommes parvenus, ne recherche point le principe abstrait qui semble avoir donné à ce droit une sorte d'éternité.

L'école Philosophique-Historique de nos voisins procède, comme on le voit, par la *synthèse*, et l'école

purement Historique par l'*analyse*. Ce sont les deux méthodes naturellement applicables à l'*idée* et à la *forme*. L'école Philosophique soutient que l'esprit humain crée le fait ; l'école Historique dit que le fait met en mouvement l'esprit humain : cette dernière école reconnaît encore un enchaînement providentiel dans l'ordre des événements. Ces deux écoles prennent en Allemagne le nom de système Rationnel et de système Supernaturel.

De concert avec les deux écoles Historiques, marchent deux écoles Théologiques qui s'unissent aux deux premières selon leurs diverses affinités. Ces écoles Théologiques sont chrétiennes ; mais l'une fait sortir le christianisme de la Raison pure, l'autre de la Révélation. Dans ce pays où les hautes études sont poussées si loin, il ne vient à la pensée de personne que l'absence de l'idée chrétienne dans la société, soit une preuve des progrès de la civilisation.

Les *Idées sur la philosophie de l'histoire de l'humanité*, par Herder, sont trop célèbres pour ne les pas rappeler ici. Un passage de l'introduction de M. Quinet suffira pour les faire connoître.

« L'histoire, dans son commencement comme » dans sa fin, est le spectacle de la liberté, la pro- » testation du genre humain contre le monde qui » l'enchaîne, le triomphe de l'infini sur le fini, l'af- » franchissement de l'esprit, le règne de l'âme : le » jour où la liberté manqueroit au monde seroit » celui où l'histoire s'arrêteroit. Poussé par une » main invisible, non-seulement le genre humain » a brisé le sceau de l'univers et tenté une carrière » inconnue jusque-là, mais il triomphe de lui-même,

» se dérobe à ses propres voies, et, changeant in-
» cessamment de formes et d'idoles, chaque effort
» atteste que l'univers l'embarrasse et le gêne. En
» vain l'Orient, qui s'endort sur la foi de ses sym-
» boles, croit-il l'avoir enchaîné de tant de mysté-
» rieuses entraves; sur le rivage opposé s'élève un
» peuple enfant qui se fera un jouet de ses énigmes
» et l'étouffera à son réveil. En vain la person-
» nalité romaine a-t-elle tout absorbé pour tout
» dévorer; au milieu du silence de l'empire, est-ce
» une illusion décevante, un leurre poétique, que
» ce bruit sorti des forêts du Nord, et qui n'est ni
» le frémissement des feuilles, ni le cri de l'aigle,
» ni le mugissement des bêtes sauvages? Ainsi,
» captif dans les bornes du monde, l'infini s'agite
» pour en sortir; et l'humanité qui l'a recueilli,
» saisie comme d'un vertige, s'en va, en présence
» de l'univers muet, cheminant de ruines en ruines,
» sans trouver où s'arrêter. C'est un voyageur pressé,
» plein d'ennui, loin de ses foyers : parti de l'Inde
» avant le jour; à peine s'est-il reposé dans l'en-
» ceinte de Babylone, qu'il brise Babylone; et,
» restant sans abri, il s'enfuit chez les Perses, chez
» les Mèdes, dans la terre d'Egypte. Un siècle,
» une heure et il brise Palmyre, Ecbatane et
» Memphis, et, toujours renversant l'enceinte qui
» l'a recueilli, il quitte les Lydiens pour les Hel-
» lènes, les Hellènes pour les Etrusques, les Étrus-
» ques pour les Romains, les Romains pour les
» Gètes, les Gètes..... Mais que sais-je ce qui va
» suivre! Quelle aveugle précipitation! Qui le
» presse? Comment ne craint-il pas de défaillir
» avant l'arrivée? Ah! si dans l'antique Épopée

» nous suivons de mers en mers les destinées errantes d'Ulysse jusqu'à son île chérie, qui nous » dira quand finiront les aventures de cet étrange » voyageur, et quand il verra de loin fumer les » toits de son Ithaque.

» Ainsi, nous touchons aux premières limites » de l'histoire. Nous quittons les phénomènes » physiques pour entrer dans le dédale des révo- » lutions qui marquent la vie de l'humanité. » Adieu ces douces et paisibles retraites, ce repos » immuable, cette fraîcheur et cette innocence dans » les tableaux ; l'air que nous allons respirer est » dévorant, le terrain que nous foulons aux pieds » est souillé de sang, les objets y vacillent dans » une éternelle instabilité : où reposer mes yeux ? » Le moindre grain de sable battu des vents a en » lui plus d'éléments de durée que la fortune de » Rome ou de Sparte. Dans tel réduit solitaire je » connois tel petit ruisseau, dont le doux mur- » mure, le cours sinueux et les vivantes harmonies » surpassent en antiquité les souvenirs de Nestor et » les annales de Babylone. Aujourd'hui, comme aux » jours de Pline et de Columelle, la jacinthe se » plaît dans les Gaules, la pervenche en Illyrie, » la marguerite sur les ruines de Numance, et » pendant qu'autour d'elles les villes ont changé » de maîtres et de nom, que plusieurs sont ren- » trées dans le néant, que les civilisations se sont » choquées et brisées, leurs paisibles générations » ont traversé les âges, et se sont succédé l'une à » l'autre jusqu'à nous, fraîches et riantes comme » aux jours des batailles.

» Cette permanence du monde matériel ne doit-

» elle donc ici qu'exciter de vains regrets, et cette » masse imposante n'est-elle là que pour mieux » faire sentir ce qu'il y a d'éphémère et de tumul- » tueux dans la succession des civilisations? A Dieu » ne plaise! Tout au contraire, elle se réfléchit » dans le système entier des actions humaines, et » les marque d'un profond caractère de paix et de » sérénité. Quand il a été établi que les vicissitudes » de l'histoire ne naissent pas d'un vain caprice des » volontés, mais qu'elles ont leurs fondements dans » les entrailles mêmes de l'univers, qu'elles en sont » le résultat le plus élevé, et que c'étoit une con- » dition du monde que nous voyons de faire naître » à telle époque telle forme de civilisation, tel » mouvement de progression; que ces divers phé- » nomènes entrent en rapport avec le domaine entier » de la nature et participent de son caractère, ainsi » que toute autre espèce de production terrestre; » les actions humaines se présentent alors comme » un nouveau règne, qui a ses harmonies, ses con- » trastes et sa sphère déterminés. »

Ainsi s'exprime Herder par la voix de son éloquent interprète.

Au surplus, ces nobles systèmes appliqués à l'Histoire ne sont pas aussi nouveaux qu'ils le paroissent. Un homme, patiemment endormi pendant un siècle et demi dans sa poussière, vient de ressusciter pour réclamer sa gloire ajournée; il avoit devancé son temps; quand l'ère des idées qu'il représentoit est arrivée, elles ont été frapper à sa tombe et le réveiller : je veux parler de Vico.

Dans son ouvrage de la *Science nouvelle*, Vico,

laissant de côté l'histoire particulière des peuples, posa les fondements de l'histoire générale de l'espèce humaine.

« Tracer l'histoire universelle éternelle, » dit M. Michelet dans sa traduction abrégée et son analyse précise et bien sentie du système de Vico, « tracer l'histoire universelle éternelle qui se pro-» duit dans le temps sous la forme des histoires » particulières; décrire le cercle idéal dans lequel » tourne le monde réel, voilà l'objet de la *science* » *nouvelle;* elle est tout à la fois la philosophie et » l'histoire de l'humanité.

» Elle tire son unité de la religion; principe » producteur et conservateur de la société. Jus-» qu'ici on n'a parlé que de théologie naturelle; *la* » *science nouvelle* est une théologie sociale, une » démonstration historique de la Providence, une » histoire des décrets par lesquels, à l'insu des » hommes et souvent malgré eux, elle a gouverné » la grande cité du genre humain. Qui ne ressen-» tira un divin plaisir en ce corps mortel, lorsque » nous contemplerons ce monde des nations, si » varié de caractères, de temps et de lieux, dans » l'uniformité des idées divines? »

Selon Vico, les fondateurs de la société furent les géants ou les cyclopes. Les géants étoient sans lois et sans Dieu : le tonnerre gronda; ils s'effrayèrent; ils reconnurent une puissance supérieure à la leur; origine de l'idolâtrie née de la crédulité et non de l'imposture. L'idolâtrie fut nécessaire au monde, dit Vico, elle dompta, par les terreurs de la religion, l'orgueil de la force; elle prépara, par la religion des sens, la religion de la raison et ensuite

celle de la foi. Ce fut là le premier âge, l'âge poétique de la société; à cette époque toutes les lois étoient religieuses. Vico, pour se débarrasser des questions théologiques, met à part le peuple de Dieu comme seul dépositaire de la vraie tradition, et raisonne librement sur tout le reste.

Avec la religion commence la société; les premiers pères de famille deviennent les premiers prêtres, les premiers rois, les *patriarches* (pères et princes).

Ce gouvernement de famille est cruel, absolu; le père a le droit de vie et de mort sur ses enfants, de même que sa vie et sa mort sont soumises au Dieu qui l'a créé, et qu'il a entendu dans le bruit de la foudre. De là les sacrifices humains, les rites, les cérémonies religieuses; loi primitive de l'espèce humaine, loi qui se prolongea jusque dans le droit civil, successeur de cette première loi.

Bientôt des Sauvages, qui étoient restés dans la promiscuité des biens et des femmes et dans l'anarchie qui en étoit la suite, se réfugièrent aux autels des Forts, sur les hauteurs où les premières familles s'étoient rassemblées sous le gouvernement des pères de familles ou des *Héros*.

Ces réfugiés devinrent les esclaves de leurs défenseurs; ils ne jouirent d'aucune prérogative des Héros, et particulièrement du mariage religieux ou solennel qui fonda la société domestique; mais les réfugiés se multiplièrent, et voulurent une part des terres qu'ils cultivoient. Partout où les Héros ne furent pas assez puissants pour conserver la totalité des biens, ils cédèrent, à certaines conditions, des terres à leurs anciens esclaves. Telle fut la pre-

mière loi agraire, l'origine des clientèles et des fiefs.

Alors commença la Cité. Les pères de famille devinrent la classe des *nobles*, des *patriciens*; les réfugiés composèrent la classe des *plébéiens*, *compagnons, cliens, vassaux*: ils n'avoient aucuns droits politiques, ils ne possédoient que la jouissance des terres concédées par les Nobles.

Les cités Héroïques furent toutes gouvernées aristocratiquement, elles étoient guerrières dans leur essence. Les habitans de ces cités, brigands ou pirates au dehors, étoient éternellement divisés au dedans.

Peu à peu ces sociétés aristocratiques se transforment, par l'accroissement de la partie démocratique, en républiques populaires. Les états populaires se corrompent; le peuple, qui d'abord n'avoit réclamé que l'égalité, veut dominer à son tour. L'anarchie survient, et force le peuple à s'abriter dans la domination d'un seul. Le besoin de l'ordre fonde la monarchie, comme le besoin de liberté avoit fondé l'aristocratie et le besoin d'égalité la démocratie.

Si la monarchie n'arrête pas la corruption du peuple, « ce peuple, dit Vico, devient esclave d'une » nation meilleure qui le soumet par les armes et » le sauve en le soumettant, car ce sont deux lois » naturelles: *qui ne peut se gouverner obéira*, » *et aux meilleurs l'empire du monde.* » Maxime contestable.

La partie vraiment neuve du système de Vico, est celle où il fait entrer l'histoire du droit civil dans l'histoire du droit politique. Il avoit dirigé

ses études de ce côté; ses premiers essais de jurisprudence et d'étymologie latine sont, à tout prendre, ses meilleurs ouvrages. Il démontre que la jurisprudence varie selon la forme des gouvernements, lesquels eux-mêmes sont nés des mœurs; il observe que la première loi de la société, loi d'abord toute religieuse, pénétra et se prolongea dans l'ordre civil à travers les révolutions et les transformations politiques. Nul n'avoit vu avant lui que si la jurisprudence des Romains étoit entourée de solennités et de mystères, c'est qu'elle découloit de l'antique droit religieux, et que ces mystères n'étoient point une imposture, un moyen de pouvoir inventé par les prêtres et par les nobles. A Rome, les actes appelés par excellence *actes légitimes*, étoient accompagnés de rites sacrés: pour que les mariages et les testaments fussent dits *justes*, c'est-à-dire supposant les droits de l'ordre politique le plus élevé, il falloit qu'ils eussent été légalisés par des cérémonies saintes.

Cette belle remarque de Vico se peut appliquer à notre société même; le christianisme qui la fonda à part, au milieu de la société païenne de Rome et de la Grèce ou chez les peuples barbares, la soumit à la loi religieuse. Le mariage et la sépulture ne furent *solennels* et *légitimes* parmi les Fidèles, qu'autant qu'ils furent chrétiennement *autorisés*; le baptême fit de plus une chose *solennelle* et *légitime* de la naissance; comme l'extrême-onction consacra la mort. Les sept sacrements de l'Église furent des actes civils de la première société chrétienne.

Tel est le système de Vico, système où il faut

reconnaître un homme d'un grand entendement, mais un homme dominé par l'imagination, et qui mêle à des vérités nouvelles des jeux d'esprit que ne peuvent approuver l'histoire, la raison et la saine logique. Ses idées sur l'idolâtrie, utile selon lui aux hommes, sont insoutenables : quand il fait d'Hercule, d'Hermès, d'Homère, d'Ésope, de Romulus, non des individus, mais un type idéal des mœurs et des idées d'une époque, il raisonne visiblement contre les opérations naturelles de l'esprit humain. Le Sauvage *personnifie* les arbres, les fleurs, les rochers, mais il n'*allégorise* pas les temps. Lorsque Vico dit que les hommes reprirent la taille antédiluvienne en redevenant sauvages après le déluge, il va contre la bonne physique : l'homme dans l'état *bestial*, comme tous les animaux, est chétif; c'est la société pour les hommes, et la domesticité pour les animaux capables d'éducation, qui développe la plus grande nature.

Vico tranche encore trop légèrement la question sur la parole humaine; il suppose qu'elle se perdit après le déluge, et qu'il y eut une époque de mutisme pour le genre humain qui, ce cas arrivé, n'auroit plus été qu'une espèce de famille de singes. Le verbe a-t-il été donné à l'homme avec la pensée? Est-il né d'elle comme le fruit sort de la fleur? La parole, au contraire, est-elle révélée? Immense question que Vico a résolue d'un trait de plume, et que la rigueur de l'histoire ne permet pas d'adopter comme un fait incontestable.

De nos jours un écrivain françois a renouvelé, en l'améliorant, une partie du système de Vico. La philosophie de M. Ballanche est une théosophie chré-

tienne. Selon cette philosophie, une loi providentielle générale gouverne l'ensemble des destinées humaines, depuis le commencement jusqu'à la fin. Cette loi générale n'est autre chose que le développement de deux dogmes générateurs, la déchéance et la réhabilitation, dogmes qui se retrouvent dans toutes les traditions générales de l'humanité, et qui sont le christianisme même. Le vif sentiment de ces deux dogmes produit une psychologie qui explique les facultés humaines en rendant compte de la nature intime de l'homme, et qui se révèle dans la contexture des langues anciennes. L'homme, durant sa laborieuse carrière, cherche sans repos sa route de la déchéance à la réhabilitation, pour arriver à l'unité perdue.

M. Ballanche a voulu faire pénétrer le génie historique dans la région qui a précédé l'histoire. Son Orphée résume les quinze siècles de l'humanité, antérieurs aux temps historiques.

Il a réduit ensuite les cinq premiers siècles de l'histoire romaine à une synthèse, laquelle est en même temps une trilogie poétique et une psychologie de l'humanité.

Je ne puis mieux achever de faire connoître la *Palingénésie sociale*, qu'en empruntant ce passage d'un excellent extrait de M. Desmousseaux de Givré, homme dont l'esprit est marqué d'un de ces caractères distincts qui se font reconnoître à l'instant dans l'ordre littéraire ou politique [1].

[1] Cet extrait a paru dans le *Journal des Débats*, du 27 juin 1830. M. Desmousseaux de Givré, attaché à mon ambassade à Londres, étoit mon second secrétaire d'ambassade à Rome. De tous les

« Interrogeant tour à tour les livres saints, les » poésies primitives, l'histoire, M. Ballanche a dé- » duit de leurs réponses concordantes une analogie » parfaite entre le principe révélé et le principe » rationnel; et c'est là toute la pensée *palingéné-* » *sique*. Il croit que la loi qui préside aux progrès » de l'humanité, soit qu'on la contemple dans la » sphère religieuse, soit qu'on l'étudie dans la » sphère philosophique, est *une*. Le titre à inscrire » sur le frontispice de ses œuvres complètes pour » en annoncer l'idée fondamentale, pourroit donc » être celui-ci : *Identité du dogme de la déchéance* » *et de la réhabilitation du genre humain avec la* » *loi philosophique de la perfectibilité.*

» Les Écritures nous montrent un *homme* suc- » combant dans l'épreuve de l'obéissance, puis » initié, par sa chute même, à la connoissance du » bien et du mal, et, plus tard, rachetant sa faute » par le sang d'une victime innocente et volontaire. » Cet homme des Écritures, c'est à la fois Adam, » le peuple juif et le genre humain. Le fils de Dieu, » venant sur la terre pour y mourir, offre une triple » expiation. Par Marie, sa mère, il est le fils d'Adam,

jeunes diplomates, c'est le seul qui ait donné sa démission lorsque M. de Polignac fut chargé du portefeuille des affaires étrangères; il se retira avec moi et malgré moi. Il désiroit reprendre du service après les journées de juillet; on lui a préféré des hommes tout-à-fait nouveaux dans la carrière, ou qui n'avoient d'autre mérite que d'avoir été placés auprès des ambassadeurs les plus opposés aux libertés constitutionnelles de la France. Notre corps diplomatique n'étoit vraiment pas assez riche (et je le connois à fond) pour se passer des services d'un homme comme M. de Givré, quand il vouloit bien faire le sacrifice de s'attacher à un ministère aussi déplorable.

» le fils de David, *le fils de l'homme*, c'est-à-dire, » l'enfant du premier pécheur, l'enfant du peuple » choisi, l'enfant du genre humain. Il y a donc, en un » sens mystique, identité entre un homme, une na- » tion, et l'humanité toute entière. Pour ces trois » unités vivantes, d'une nature semblable, quoique » d'un ordre différent, il y a trois degrés nécessaires » avant d'arriver à la perfection dont le salut dé- » pend, à savoir : l'épreuve, l'initiation, l'expia- » tion.

» Eh bien! partout dans les croyances des peu- » ples, partout dans les chants des poëtes, partout » dans les souvenirs de l'histoire, le *mythe* chrétien » se reproduit.

» Aux temps fabuleux, Prométhée ravit la » flamme du Ciel : initié au secret des dieux, il » expie sa témérité dans les tourments. Aux temps » héroïques, Orphée, initiateur des peuples, perd » une seconde fois Euridice, parce qu'il a voulu » surprendre le secret des enfers. Aux temps his- » toriques, Brutus, après avoir consulté l'oracle, » affranchit le patriciat de l'autorité des rois, et le » sang généreux de Lucrèce coule pour l'expiation. » Plus tard, c'est Virginie sacrifiée par son père, » pure victime, dont la mort consacre l'émancipa- » tion de la plèbe, c'est-à-dire, l'initiation d'un » peuple à la liberté. Dans ces faits, choisis au ha- » sard entre mille autres faits analogues, l'épreuve » à subir, l'énigme à deviner, et le sacrifice d'une » vie innocente, ces trois grands traits du *mythe* » chrétien, sont partout reconnoissables.

» Rechercher, restaurer, rapprocher ces lam- » beaux défigurés d'une idée à la fois une et triple,

» n'a été que la partie matérielle d'un grand tra-
» vail, la tâche de l'érudition et de la science; mais
» avoir appliqué aux phénomènes de la vie des
» nations le dogme chrétien, avoir retrouvé dans
» chaque peuple *l'homme* dont parle l'Écriture,
» voilà l'inspiration religieuse, et en même temps
» la pensée philosophique. »

L'histoire vue de si haut ne convient peut-être pas à toutes les intelligences; mais celles même qui se plaisent aux lectures faciles, trouveront un charme particulier dans la Palingénésie Sociale de M. Ballanche. Un style élégant et harmonieux revêt des pensées consolantes et pures : il semble que l'on voie tous les secrets de la conscience calme et sereine de l'auteur, comme à la tranquille et mystérieuse lumière de son imagination. Ce génie théosophique ne nous laisse rien à envier à l'Allemagne et à l'Italie. Je ne sais si Vico, Herder et M. Ballanche, en appliquant leurs formules à l'histoire, ne confondent pas un peu des sujets et des genres divers; mais certainement ils agrandissent l'homme : il est bon que l'historien ait une haute idée de l'espèce humaine, afin d'écrire avec plus de noblesse de ses droits et de ses libertés.

Tandis que le mouvement des esprits dans la France et l'Allemagne s'accroissoit, la Grande-Bretagne demeuroit stationnaire. L'école d'Édimbourg a fait avancer les études philosophiques : Les *Esquisses de philosophie morale* de Dugald Stwart, ont été traduites par M. Jouffroy, jeune professeur qui commence à battre en ruine avec une logique claire et puissante des systèmes dont l'esprit du jour est infatué. Mais, sous les rapports historiques,

comme l'Angleterre jouit depuis long-temps de franchises considérables ; comme elle s'est bien trouvée de ces franchises pour sa prospérité, sa paix et sa gloire, ses écrivains n'ont point été conduits à considérer les faits dans le but d'un meilleur avenir. La liberté aristocratique qui jusqu'ici a dominé les libertés royales et populaires à Westminster, a jeté les idées dans un moule uniforme dont elles n'ont point cherché à se dégager ; cela se remarque jusque dans les écrivains économistes de la Grande-Bretagne ; ils envisagent l'impôt, le crédit, la propriété de tous genres, dans le sens des institutions actuelles de leur pays.

Mais par l'influence croissante de l'industrie, par l'importation des principes du continent, il se forme actuellement dans les Trois royaumes-unis une classe d'hommes dont les idées ne sont plus *angloises* ; on les distingue très-bien ces idées à leur *couleur*, dans les livres, dans les discours à la Chambre des Lords et à la Chambre des Communes ; tôt ou tard elles renverseront la constitution de 1688. Le premier pas dans cette route a été l'émancipation de l'Irlande catholique, le second sera la réforme parlementaire : alors la vieille Angleterre aura ses révolutions et son histoire se renouvellera.

En ces derniers temps, l'*histoire d'Angleterre* par le docteur Lingard s'est fait remarquer ; elle ne dispense point de lire les historiens des deux anciennes écoles wigh et tory. Il y a eu grand scandale, lorsqu'on a vu un prêtre catholique anglois trouver Charles Ier. coupable, et ne blâmer que la forme dans l'exécution de ce prince.

L'Angleterre n'étoit pas riche en mémoires, ils commencent à s'y multiplier. M. Hallam me semble avoir mieux réussi dans son *Histoire constitutionnelle d'Angleterre* que dans son *Europe au moyen âge.*

Le Génie de l'Italie étoit sorti de son vieux temple au bruit de la commotion européenne. Maintenant ce Génie est retourné à ses ruines; lieux de franchise pour les grandeurs tombées, la gloire persécutée et les talents malheureux L'histoire des États-Unis par Botta ne peut être répudiée par la patrie des Villani, des Bentivoglio, des Gianone, des Davila, des Guicciardini et des Machiavel. Pour l'histoire ancienne, les Italiens seront toujours nos maîtres, parce qu'ils en sont eux-mêmes la suite et qu'ils sont familiarisés avec sa langue et ses monuments.

J'écrivois que le Génie de l'Italie étoit retourné à ses ruines, il me saisit la main et me force à me rétracter.

AUTEURS FRANÇOIS QUI ONT ÉCRIT L'HISTOIRE DEPUIS LA RÉVOLUTION. MÉMOIRES, TRADUCTIONS ET PUBLICATIONS. THÉATRE. ROMAN HISTORIQUE. POÉSIE. ÉCRIVAINS FONDATEURS DE NOTRE NOUVELLE ÉCOLE HISTORIQUE.

De l'examen des principes de l'école moderne Historique considérée dans ses systèmes, en France, en Allemagne, en Angleterre, en Italie, je passe

à l'examen des historiens de cette école parmi nous.

Les écrivains françois qui se sont occupés de l'histoire depuis la Révolution, ont pris des routes opposées; les uns sont restés fidèles aux traditions de l'ancienne école, les autres se sont attachés à l'école nouvelle Descriptive et Fataliste.

M. Villemain qui tient par le bon goût du style à l'ancienne école et par les idées à la nouvelle, nous a donné une histoire complète de Cromwell. Se cachant derrière les événements et les laissant parler, il a su avec beaucoup d'art les mettre à l'aise et dans la place convenable à leur plus grand effet. Un sujet d'un immense intérêt occupe maintenant l'auteur. A en juger par les fragments de la vie de Grégoire VII dont j'ai eu le bonheur d'entendre la lecture, le public peut espérer un des meilleurs ouvrages historiques qui aient paru depuis long-temps. Au surplus je cite souvent les travaux de M. Villemain dans ces *Études*, et, pour ne point me répéter, j'abrège ici des éloges que l'on retrouvera ailleurs.

M. Daunou appartenoit à cette congrégation religieuse d'où sont sortis les Lecointe et les le Long; il n'a point démenti sa docte origine : c'est un des plus savants continuateurs de l'histoire littéraire de la France. Dans ses divers Mémoires on trouve à s'instruire. Il faut être en garde contre ce qu'il dit des souverains pontifes, lorsqu'il juge un pape du dixième siècle, d'après les idées du dix-huitième. M. Daunou paroît peu favorable à la moderne école.

M. de Saint-Martin, qui suit aussi les vieilles traces, a jeté, par sa connoissance de la langue

arménienne, une vive lumière sur l'histoire des Perses.

Dans la *Théorie du pouvoir civil et religieux* de M. de Bonald, il y a du génie; mais c'est une chose qui fait peine de reconnoître combien les idées de cette théorie sont déjà loin de nous. Avec quelle rapidité le temps nous entraîne! L'ouvrage de M. de Bonald est comme ces pyramides, palais de la mort, qui ne servent au navigateur sur le Nil qu'à mesurer le chemin qu'il a fait avec les flots.

Je ne sais comment classer M. Dulaure; il fut connu avant, pendant et après la révolution. Ses *Descriptions des curiosités et des environs de Paris*, ses *Singularités historiques*, son *Histoire critique de la Noblesse*, sont remplis de faits curieusement choisis. Toutefois c'est de la satire historique et non de l'histoire : on peut toujours montrer l'envers d'une société. Il faut lire de M. Dulaure son *Supplément aux Crimes de l'ancien comité du gouvernement*, imprimé en 1795.

Malte-Brun, dans sa Géographie, a touché avec une grande sagacité et beaucoup d'instruction quelques origines barbares.

Le travail de M. de Montlosier sur la féodalité est rempli d'idées neuves, exprimées dans un style indépendant qui sent son Moyen Age. Si les anciens seigneurs des donjons avoient su faire avec une plume autre chose qu'une croix, ils auroient écrit comme cela, mais ils n'auroient pas vu si loin.

M. Lacretelle a tracé l'histoire de nos jours avec raison, clarté, énergie. Il a pris le noble parti de la vertu contre le crime; il déteste de la

révolution tout ce qui n'est pas la liberté. Lui-même, acteur dans les scènes révolutionnaires, il a bravé dans les rues de Paris les mitraillades d'un pouvoir plus heureux que celui qui vient d'expirer. On trouve aujourd'hui beaucoup d'hommes qui savent écrire une cinquantaine de pages, et quelquefois un tome (pas trop gros), d'une manière fort distinguée; mais des hommes capables de composer et de coördonner un ouvrage étendu, d'embrasser un système, de le soutenir avec art et intérêt pendant le cours de plusieurs volumes, il y en a très-peu: cela demande une force de judiciaire, une longueur d'haleine, une abondance de diction, une faculté d'application qui diminuent tous les jours. La brochure et l'article de journal semblent être devenus la mesure et la borne de notre esprit.

L'ouvrage de M. Lemontey sur Louis XIV, présente le règne de ce prince sous un jour tout nouveau. Je crois cependant avoir fait à propos de cet ouvrage une observation nécessaire en parlant du règne du Grand Roi.

M. Mazure a laissé une histoire écrite avec négligence, mais elle a changé, sous plusieurs rapports, ce que nous savions de Jacques II, et du rôle que joua Louis XIV dans la catastrophe du prince anglois. On n'a pas rendu assez de justice à M. Mazure. On puise dans son travail des renseignements qu'on ne trouve que là, et dont on cache ou l'on tait la source.

Une femme qui n'a point de rivale nous a donné, dans les *Considérations sur les principaux événements de la révolution françoise*, une idée de ce

qu'elle auroit pu faire, si elle eût appliqué son esprit à l'histoire. Les *Considérations* sont empreintes d'un vif sentiment de gloire et de liberté. Quand l'auteur, parlant de l'abaissement du Tiers-état sous l'ancienne monarchie, le montre au moment de l'ouverture des États-Généraux, et s'écrie avec Corneille : « Nous nous levons alors ! » jamais citation ne fut plus éloquente. Mais M^me^. de Staël abhorre les tyrans, et tout oppresseur de la liberté, si grand qu'il soit, ne trouve en elle aucune sympathie.

Il faut lire dans les *Considérations* ce qu'elle raconte de Mirabeau : « Tribun par calcul, aristo-» crate par goût, qui, en parlant de Coligny, ajou-» toit : *Qui, par parenthèse, étoit mon cousin*, » tant il cherchoit l'occasion de rappeler qu'il étoit » bon gentilhomme. » « Après ma mort, disoit-il » encore, les factieux se partageront les lambeaux » de la monarchie. » Madame de Staël termine de la sorte ces intéressants récits de Mirabeau : « Je » me reproche d'exprimer ainsi des regrets pour un » caractère peu digne d'estime ; mais tant d'esprit » est si rare, et il est malheureusement si probable » qu'on ne verra rien de pareil dans le cours de sa » vie, qu'on ne peut s'empêcher de soupirer lorsque » la mort ferme ses portes d'airain sur un homme » naguères si éloquent, si animé, enfin si fortement » en possession de la vie. »

Ces réflexions s'appliquent à madame de Staël elle-même en en changeant les premiers mots, ce qui les rend encore plus douloureuses. On ne se reprochera jamais *d'exprimer des regrets pour le caractère de* cette femme illustre ; il n'y eut rien de plus

digne que ce caractère. La noble indépendance de madame de Staël lui valut l'exil et les persécutions qui ont avancé sa mort. Buonaparte apprit, et Buonaparte auroit dû le savoir, que le génie est le seul roi qu'on n'enchaîne pas à un char de triomphe.

Je ne puis me refuser, comme dernière preuve du talent éminent de madame de Staël, à transcrire ce paragraphe sur la catastrophe de Robespierre : « On vit cet homme, qui avoit signé pendant » plus d'une année un nombre inouï d'arrêts de » mort, couché tout sanglant sur la table même où » il apposoit son nom à ses sentences funestes. Sa » mâchoire étoit brisée d'un coup de pistolet; il » ne pouvoit pas même parler pour se défendre, lui » qui avoit tant parlé pour proscrire. »

On ne sauroit trop déplorer la fin prématurée de madame de Staël : son talent croissoit; son style s'épuroit; à mesure que sa jeunesse pesoit moins sur sa vie, sa pensée se dégageoit de son enveloppe et prenoit plus d'immortalité.

Sous le titre modeste : *Du Sacre des Rois de France et des rapports de cette cérémonie avec la constitution de l'État aux différens âges de la Monarchie*, M. Clausel de Coussergues a écrit un volume qui restera : les amateurs de la clarté et des faits bien classés sans prétention et sans verbiage, y trouveront à se satisfaire.

M. Fiévée a renfermé dans le cadre étroit de sa brochure intitulée : *des Opinions et des Intérêts*, beaucoup d'idées neuves et d'aperçus ingénieux sur notre histoire.

J'ai parlé ailleurs de l'*Histoire des Croisades*;

je me contenterai de dire ici que les traductions et les extraits des annalistes des croisades, tant orientaux qu'occidentaux, ajoutés comme preuves aux nouvelles éditions, sont un recueil extrêmement recommandable. M. Michaud s'est placé dans son histoire; il est allé, dernier croisé, à ce tombeau où je croyois avoir déposé pour toujours mon bâton de pèlerin.

L'*Histoire de Pologne, avant et sous le roi Jean Sobieski*, de M. Salvandy, est un ouvrage grave bien composé. « Ce fut Sobieski, dit » l'historien, dont le bras redoutable posa la borne » que la domination des Osmanlis ne devoit plus » franchir. Ce fut devant ses victoires que cette » dernière invasion des barbares, jusque-là tou- » jours indomptable et menaçante, vint briser sa » furie : elle n'a fait depuis lors que retirer ses » flots. . . . . Soldat et » prince, tous ses jours s'écoulèrent dans le per- » pétuel sacrifice de ses penchants, de ses affec- » tions, de sa fortune, de sa vie, aux intérêts de » la Pologne. Lui seul sembloit, champion infati- » gable, occupé à la défendre; ses efforts pour lui » conserver des lois et des frontières tiennent du » prodige. Cette passion domina le cours entier de » son existence. Il réussit à dompter les ennemis » qui tenoient la république des Jagellons pressée » et envahie de toutes parts, plus facilement » qu'à vaincre ceux qu'elle portoit dans son sein. » Ensuite il expira; et, ce puissant soutien » abattu, la Pologne mit en quelque sorte aussi le » pied dans la tombe. Elle ne devoit plus, sous les » successeurs de Jean III, qu'achever de mourir. »

Ce noble style se soutient pendant tout l'ouvrage ; l'auteur a soin de remarquer l'influence que la France du dix-septième siècle exerçoit sur les destinées de l'Europe : comme si tous les grands hommes devoient alors venir de la cour du Grand Roi, Sobieski avoit été mousquetaire de la maison militaire de Louis XIV. L'*Histoire de l'anarchie de Pologne*, par Rulhières, fait pour ainsi dire suite à l'histoire de M. Salvandy : il ne faut ajouter à ces deux monuments, ni l'appendice de M. Ferrand, ni celui que M. Daunou a substitué au travail de M. Ferrand, mais il faut y joindre de curieuses et piquantes brochures de M. de Pradt.

L'*Histoire des François des divers états*, par M. Monteil, suppose de grandes recherches. M. Monteil est, avec M. Capefigue, du petit nombre de ces jeunes savants qui n'écrivent aujourd'hui qu'après avoir lu ; ils eussent été de dignes disciples de l'école bénédictine. Mais M. Monteil a été égaré par le goût du siècle, et par le funeste exemple qu'a donné l'abbé Barthélemy : la forme romanesque dans laquelle l'auteur de l'*Histoire des François*, a enveloppé ses études, leur porte dommage : on doit l'engager, au nom de son propre savoir et de son véritable mérite, à la faire disparoître dans les futures éditions de son ouvrage.

Le succès qu'a obtenu l'*Histoire de la campagne de Russie* est une preuve que l'on n'a pas besoin, pour intéresser le lecteur, de se placer dans un système. Des récits animés, un coloris brillant, des scènes mises sous les yeux dans tout leur mouvement et dans toute leur vie, voilà ce

Digitized by Google

qui est de toutes les écoles, et ce qui fera vivre l'ouvrage de M. de Ségur.

Les *Vies des Capitaines françois au Moyen Age*, par M. Mazas, ne peuvent être passées sous silence. L'auteur n'a voulu raconter que l'exacte vérité ; il a visité le théâtre où brillèrent les guerriers dont il peint les exploits : il a cherché sur les bruyères de ma pauvre patrie les traces de Du Guesclin. Je me souviens avoir commencé mes premières études dans le collége obscur de l'obscure petite ville où reposoit le cœur du Bon Connétable; j'étudiois un peu de latin, de grec et d'hébreu auprès de ce cœur qui n'avoit jamais parlé que françois : c'est une langue que le mien n'a pas oublié. M. Mazas croit avoir retrouvé le point du passage d'Édouard III à Blanque-Taque sur la Somme. J'aurois désiré qu'il eût dit si le gué est encore praticable, ou s'il se trouve perdu dans la mer, vis-à-vis le Crotoy, comme on le pense généralement.

J'oublie sans doute, et à mon grand déplaisir, beaucoup d'écrivains qui mériteroient que je rappelasse leurs ouvrages; mais les bornes d'une préface ne me permettent pas de m'étendre. Le public reproduira les noms qui échappent à ma mémoire et à la justice que je désirerois leur rendre.

Le temps où nous vivons a dû nécessairement fournir de nombreux matériaux aux *Mémoires*. Il n'y a personne qui ne soit devenu, au moins pendant vingt-quatre heures, un personnage, et qui ne se croie obligé de rendre compte au monde de l'influence qu'il a exercée sur l'univers. Tous ceux qui ont sauté de la loge du portier dans

l'antichambre, qui se sont glissés de l'antichambre dans le salon, qui ont rampé du salon dans le cabinet du ministre; tous ceux qui ont écouté aux portes, ont à dire comment ils ont reçu dans l'estomac l'outrage qui avoit un autre but. Les admirations à la suite, les mendicités dorées, les vertueuses trahisons, les égalités portant Plaque, Ordres ou Couleurs de laquais, les libertés attachées au cordon de la sonnette, ont à faire resplendir leur loyauté, leur honneur, leur indépendance. Celui-ci se croit obligé de raconter comment tout pénétré des dernières marques de la confiance de son maître, tout chaud de ses embrassements, il a juré obéissance à un autre maître; il vous fera entendre qu'il n'a trahi que pour trahir mieux; celui-là vous expliquera comment il approuvoit tout haut ce qu'il détestoit tout bas, ou comment il poussoit aux ruines sous lesquelles il n'a pas eu le courage de se faire écraser. A ces Mémoires tristement véritables, viennent se joindre les Mémoires plus tristement faux; fabrique où la vie d'un homme est vendue à l'aune, où l'ouvrier, pour le prix d'un dîner frugal, jette de la boue au visage de la renommée qu'on a livrée à sa faim.

On se console pourtant en trouvant dans ce chaos de bassesse et d'ignominie quelques écrits consciencieux, dont les auteurs s'attachent à reproduire sincèrement ce qu'ils ont vu et ce qu'ils ont éprouvé. Le travail de ces auteurs doit être considéré comme de précieux renseignements historiques; MM. de Lascases et Gourgaud doivent être crus, quand ils parlent du prisonnier de Sainte-Hélène.

Non-seulement M. Carrel a publié *l'Histoire de la contre-révolution en Angleterre sous Charles II et Jacques II*, histoire écrite avec cette mâle simplicité qui plaît avant tout; mais, en rendant compte de divers ouvrages sur l'Espagne, il a donné lui-même une notice hors de pair. On y trouve une manière ferme, une allure décidée, quelque chose de franc et de courageux dans le style, des observations écrites à la lueur du feu du bivouac et des étoiles d'un ciel ennemi, entre le combat du soir et celui qui recommencera à la Diane. « *La narration d'un brave expérimenté*, dit » Gaspard de Tavannes, *est différente des contes de* » *celui qui n'a jamais eu les mains ensanglantées* » *de ses fiers ennemis sur les plaines armées.* » On sent dans M. Carrel une opinion fixe qui ne l'empêche pas de comprendre l'opinion qu'il n'a pas, et d'être juste envers tous. Si le simple soldat sans instruction, sans moyen de fixer ses pensées, est intéressant dans le récit des assauts qu'il a livrés, des pays qu'il a battus; l'homme d'éducation et de mérite, devenu soldat volontaire pour une cause dont il s'est passionné, a bien d'autres moyens de faire passer ses sentiments dans les âmes auxquelles il s'adresse. Qu'on se figure un François errant sur les montagnes de l'Espagne, allant demander aux pasteurs dont il croit défendre la liberté, une hospitalité guerrière; dans cette intimité d'une vie d'aventures et de périls, il surprendra le secret des mœurs, et mettra sous vos yeux une société qu'aucun autre historien ne vous auroit pu montrer. J'ai traversé l'Espagne, j'ai rencontré ces Arabes chrétiens auxquels la liberté politique est si indifférente,

parce qu'ils jouissent de l'indépendance individuelle, et je n'ai retrouvé le peuple que j'ai vu que dans le récit de M. Carrel.

L'auteur trace rapidement le tableau de la guerre de Catalogne en 1823; il représente le courage de Mina, et la marche de cet habile chef dans les montagnes. Nous tous qui, dispersés par les orages de notre patrie, avons porté le havresac et le mousquet en défense de notre propre opinion pour des causes étrangères, nous éprouvons un attendrissement de soldat et de malheur à la lecture de cette histoire si bien contée, et qui semble être la nôtre.

« Les passions qui ont fait la guerre d'Espagne, » dit M. Carrel, sont maintenant assez effacées » pour qu'on puisse se promettre d'inspirer quel- » qu'intérêt en montrant, au milieu des montagnes » de la Catalogne, sous l'ancien uniforme françois, » des soldats de toutes les nations ralliés à l'ascen- » dant d'un grand caractère, marchant où il les » menoit, souffrant et se battant sans espoir d'être » loués ni de rien changer, quoi qu'ils fissent, à » l'état désespéré de leur cause, n'ayant d'autre » perspective qu'une fin misérable au milieu d'un » pays soulevé contre eux, ou la mort des espla- » nades s'ils échappoient à celle du champ de ba- » taille. Telle fut pendant de longs jours la si- » tuation de ceux qui, partis de Barcelone peu de » temps avant la capitulation de cette place, al- » lèrent succomber avec Pachiarotti devant Fi- » guières, après quarante-huit heures d'un combat » dont l'acharnement prouva que c'étoient des » François qui combattoient de part et d'autre. Ce » combat devoit finir par l'extermination du dernier

» de ceux qui, au milieu de l'Europe de 1823, » avoient osé mettre la flamme tricolore au bout de » leurs lances et rattacher à leur schako la cocarde » de Fleurus et de Zurich. . . . . Ce n'est » rien que la destinée de quelques hommes dans » de tels événements; mais combien d'autres évé- » nements il avoit fallu pour que ces hommes » de toutes les parties de l'Europe se rencontras- » sent, anciens soldats du même capitaine, venus » dans un pays qu'ils ne connoissoient pas, dé- » fendre une cause qui se trouvoit être la leur. . . . » Les choses, dans *leurs continuelles et fatales* » *transformations, n'entraînent point avec elles* » *toutes les intelligences; elles ne domptent point* » *tous les caractères avec une égale facilité, elles* » *ne prennent pas même soin de tous les intérêts ;* » *c'est ce qu'il faut comprendre, et pardonner* » *quelque chose aux protestations qui s'élèvent en* » *faveur du passé. Quand une époque est finie,* » *le moule est brisé, et il suffit à la Providence* » *qu'il ne se puisse refaire; mais des débris restés* » *à terre, il en est quelquefois de beaux à contem-* » *pler.* »

J'ai souligné ces dernières lignes : l'homme qui a pu les écrire a de quoi sympathiser avec ceux qui ont foi à la Providence, qui respectent la religion du passé, et qui ont aussi les yeux attachés sur des débris.

Au surplus, les temps où nous vivons sont si fort des temps historiques, qu'ils impriment leur sceau sur tous les genres de travail. On traduit les anciennes chroniques, on publie les vieux manuscrits. On doit à M. Guizot la *Collection des*

mémoires relatifs à l'Histoire de France, depuis la fondation de la monarchie françoise jusqu'au treizième siècle. Je ne sais si des traductions de nos annales latines, tout en favorisant l'histoire, ne nuiront pas à l'historien ; il est à craindre qu'en ouvrant le sanctuaire des faits aux ignorants et aux incapables, nous ne nous trouvions inondés de Tite-Live et de Thucydide aux gages de quelque libraire. Il n'en est pas ainsi de la mise en lumière des originaux : on ne sauroit trop louer M. le marquis de Fortia de nous avoir donné le texte des *Annales du Hainaut*, par Jacques de Guise. Il faut remercier M. Buchon de l'édition de son *Froissard* et de celles de ses autres chroniques. M. Crapelet, M. Pluquet, M. Méon, M. Barrière, ont montré leur dévouement à la science : le premier a publié l'Histoire du châtelain de Coucy, le second le roman de Rou, le troisième le roman de Renart, le quatrième les mémoires de Loménie. Ces mémoires contiennent des anecdotes sur les derniers moments de Mazarin ; ils achèvent de faire connoître les personnages que M. le marquis de Sainte-Aulaire a remis en scène avec tant de bonheur, dans son *Histoire de la Fronde.*

Tout prend aujourd'hui la forme de l'histoire, polémique, théâtre, roman, poésie. Si nous avons le *Richelieu* de M. Victor Hugo, nous saurons ce qu'un génie à part peut trouver dans une route inconnue aux Corneille et aux Racine. L'Écosse voit renaître le Moyen Age dans les célèbres inventions de Walter Scott. Le Nouveau monde qui n'a d'autres antiquités que ses forêts, ses Sauvages, et sa liberté vieille comme

la terre, a trouvé dans M. Cooper le peintre de ces antiquités. Nous n'avons point failli en ce nouveau genre de littérature : une foule d'hommes de talent nous ont donné des tableaux empreints des couleurs de l'histoire. Je ne puis rappeler tous ces tableaux, mais deux s'offrent en ce moment même à ma mémoire : l'un, de M. Mérimée, représente les mœurs à l'époque de la Saint-Barthélemy; l'autre, de M. Latouche, met sous nos yeux une des réactions sanglantes de la contre-révolution napolitaine. Ces vives peintures rendront de plus en plus difficile la tâche de l'historien. Au treizième siècle la chevalerie historique produisit la chevalerie romanesque qui marcha de pair avec elle; de notre temps la véritable histoire aura son histoire fictive qui la fera disparoître dans son éclat, ou la suivra comme son ombre.

Sous le simple titre de *chansonnier*, un homme est devenu un des plus grands poëtes que la France ait produits : avec un génie qui tient de La Fontaine et d'Horace, il a chanté, lorsqu'il l'a voulu, comme Tacite écrivoit :

Vous avez vu tomber la gloire
D'un Ilion trop insulté,
Qui prit l'autel de la victoire
Pour l'autel de liberté.
Vingt nations ont poussé de Thersyte
Jusqu'en nos murs le char injurieux.
Ah! sans regrets, mon âme, partez vite;
En souriant remontez dans les cieux.

Cherchez au-dessus des orages
Tant de François morts à propos,
Qui, se dérobant aux outrages,

Ont au ciel porté leurs drapeaux.
Pour conjurer la foudre qu'on irrite,
Unissez-vous à tous ces demi-dieux :
Ah! sans regret, mon âme, partez vite, etc.

Un conquérant, dans sa fortune altière,
Se fit un jeu des sceptres et des lois,
Et de ses pieds on peut voir la poussière
Empreinte encor sur le bandeau des rois.

Le poëte n'est peut-être pas tout-à-fait aussi heureux quand il chante les rois sur leur trône, à moins que ce ne soit le roi d'Yvetot. En général M. de Béranger a pour démon familier une de ces muses qui pleurent en riant, et dont le malheur fait grandir les ailes.

Les fondateurs de notre école moderne Historique réclament à présent toute notre attention.

J'ai déjà dit que M. de Barante avoit créé l'école Descriptive. J'ai rendu compte au public de l'*Histoire des ducs des Bourgogne;* on trouvera mon opinion consignée dans le 21e. volume de ces *Œuvres complètes*. Aujourd'hui, en parcourant sa carrière nouvelle, peu importe sans doute à M. de Barante des éloges littéraires : qu'il me soit permis de regretter cette *Histoire du parlement*, qu'il nous promettoit. Peut-être la continuera-t-il, si jamais il est enlevé aux affaires : les lettres sont l'espérance pour entrer dans la vie, le repos pour en sortir.

MM. Thiers et Mignet sont les chefs de l'école Fataliste, MM. Thierry, Guizot et Sismondi, les grands réformateurs de notre histoire générale : je m'arrête d'abord à ces derniers.

En joignant, pour les faits, l'histoire d'Adrien

de Valois aux observations de MM. Thierry, Guizot et Sismondi, il n'y a presque plus rien à dire touchant la première et la seconde race de nos rois.

Les *lettres* de M. Thierry *sur l'histoire de France*, ouvrage excellent, rendent à un temps défiguré par notre ancienne école son véritable caractère. M. Thierry, comme tous les hommes doués de conscience, d'un talent vrai et progressif, a corrigé ce qui lui a paru douteux dans les premières éditions de sa belle et savante *Histoire de la conquête d'Angleterre*, et dans ses *Lettres sur l'histoire de France*. Quelques-unes de ses opinions se sont modifiées; l'expérience est venue réviser des jugements un peu absolus. On ne sauroit trop déplorer l'excès de travail qui a privé M. Thierry de la vue. Espérons qu'il dictera longtemps à ses amis, pour ses admirateurs (au nombre desquels je demande la première place), les pages de nos annales: l'histoire aura son Homère comme la poésie. Je retrouverai encore l'occasion de parler de M. Thierry dans cette Préface, de même que j'ai été heureux de le citer, et de m'appuyer de son autorité dans ces *Études historiques*.

Le cours d'histoire de M. Guizot, en ce qui concerne la seconde race, est d'un haut mérite. On peut ne pas convenir, avec le docte professeur, de quelques détails; mais il a aperçu avec une raison éclairée, les causes générales de la décomposition et de la recomposition de l'ordre social aux huitième et neuvième siècles. Il a aussi de curieuses leçons sur la littérature civile et religieuse et une foule de choses justes, bien observées,

et écrites avec impartialité. M. Guizot est remplacé dans sa chaire par un des jeunes écrivains de notre époque, qui s'annonce avec le plus d'éclat à la France, M. Saint-Marc Girardin; tant cette France est inépuisable en talents.

M. Sismondi, connu par son *Histoire des républiques italiennes*, est un étranger de mérite qui s'est consacré avec un dévouement honorable pour nous à notre histoire. Trop préoccupé, peut-être, des idées modernes, il a trop jugé le passé d'après le présent; un peu d'humeur philosophique, bien naturelle sans doute, lui a fait traiter sévèrement quelques hommes et quelques règnes; mais il a vu, un des premiers, le parti que les peuples pouvoient tirer même de leurs crimes. Les élucubrations de ce savant annaliste doivent être lues avec précaution, mais étudiées avec fruit.

D'accord avec les écrivains que je viens de nommer, sur presque tous les faits qu'ils ont redressés dans nos historiens de l'ancienne école, tels que la ressemblance que ces historiens établissoient entre les Francs et les François, le prétendu affranchissement des Communes par Louis le Gros, etc., il y a pourtant quelques points où je suis forcé de différer de ces maîtres.

L'inexorable histoire repousse les systèmes les plus ingénieux, lorsqu'ils ne sont pas appuyés sur des documents authentiques.

On parle comme de la plus grande découverte de l'école moderne d'une *seconde invasion des Francs*, c'est-à-dire, d'une invasion des Francs d'Austrasie dans le royaume des Francs de Neustrie; inva-

sion qui seroit devenue la cause de l'élévation de la seconde race.

Pour avancer une pareille nouveauté, il faut, ce me semble, autre chose que des conjectures. Produit-on des passages inédits, des chartes, des diplômes inconnus jusqu'ici? Non; rien de positif n'est cité au soutien d'une assertion dont les preuves changeroient les trois premiers siècles de notre histoire. On est réduit à chercher sur quelle apparence de vérité est appuyé un fait dont toutes les chroniques devroient retentir. Quoi! une seconde invasion des Francs auroit été tout à coup découverte au dix-neuvième siècle, sans que personne en eût entendu parler auparavant? Ni les Bénédictins, ni les savants de l'Académie des Inscriptions, ni des hommes comme du Tillet, Duchesne, Baluze, Bignon, Adrien de Valois, ni tous les historiens de France, quelle qu'ait été la diversité de leurs opinions et de leurs doctrines, ni des critiques tels que Scaliger, Du Plessis, Bullet, Bayle, Secousse, Gibert, Fréret, Le Bœuf, ni des publicistes tels que Bodin, Mably, Montesquieu, n'auroient rien vu? cela seul me feroit douter, moi qui ne puis avoir aucune assurance en mes lumières. Il y a cependant trente ans que je lis, la plume à la main, les documents de notre histoire, et je n'ai aperçu aucune trace de l'événement qui auroit produit une si grande révolution.

Toujours prêt à reconnoître la supériorité des autres et ma propre foiblesse, cédant peut-être trop vite aux conseils et aux critiques, je me suis débattu contre moi-même, afin de me convaincre d'une chose que les faits me dénioient. Peppin

de Héristal, duc d'Austrasie, conduisant l'armée austrasienne, défait Tierry III, roi de Neustrie, et s'empare de toute l'autorité sous le nom de maire du palais, vers l'an 690. Est-ce cela qu'on auroit qualifié de seconde invasion des Francs?

Mais depuis l'établissement des Francs dans les Gaules, depuis Khlovigh jusqu'à Peppin, chef de la seconde race, les royaumes des Franks avoient été sans cesse en hostilité les uns contre les autres; effet inévitable du partage de la succession royale, qui se reproduisit sous les descendants de Charlemagne. Ainsi s'étoient formés et avoient disparu tour à tour les royaumes de Metz, de Soissons, d'Orléans, de Paris, de Bourgogne, d'Aquitaine. J'ai bien peur qu'on n'ait pris pour une nouvelle invasion des Franks une guerre civile de plus entre les tribus frankes.

Il ne me paroît pas démontré davantage que les Franks d'Austrasie fussent plus nombreux, et eussent mieux conservé le caractère salique que les Franks neustriens. Les Franks de la Neustrie ne s'étendoient guères outre Loire; le pays au delà de ce fleuve reconnoissoit à peine leur autorité, et ils étoient obligés d'y porter leurs armes: M. Thierry lui-même cite un exemple des ravages passagers qu'ils y commettoient. Qu'avoient, pour le courage et les mœurs des Franks, les cités gallo-romaines situées entre la Somme, la Seine et la Loire, de plus amollissant que celles qui couvroient les rives de la Meuse, de la Moselle et du Rhin? Paris étoit un misérable village, tandis que Cologne, Trèves, Mayence, Spire, Strasbourg, Worms, étoient des

cités fameuses par les monuments dont leurs anciens maîtres les avoient ornées. D'après M. Guizot, les Franks devinrent propriétaires plus promptement dans l'Austrasie que dans la Neustrie ; c'est là que l'on trouve, selon lui, les plus considérables de ces habitations qui devinrent des châteaux. La remarque est juste ; mais ces châteaux n'étoient point l'ouvrage des Francks. Les derniers empereurs avoient permis aux sujets et aux citoyens romains de fortifier leurs demeures particulières ; les habitations fortifiées de l'Austrasie, n'étoient que des propriétés anciennement données aux vétérans légionnaires chargés de la défense des rives du Rhin, de la Meuse et de la Moselle, d'où leur étoit venu le nom de *Ripuaires*. Les Franks neustriens n'étoient ni plus énervés, ni moins braves que leurs compatriotes ; on n'aperçoit dans l'histoire aucune différence entre un Frank de Soissons, de Paris et d'Orléans, et un Frank de Metz, de Mayence et Cologne. Ce furent des Franks neustriens comme des Franks austrasiens qui vainquirent les Arabes à Tours et les Saxons en Germanie, sous les Pepin et sous Charles le Martel. Les rois ou chefs de la Neustrie parloient le langage germanique comme les rois ou chefs de l'Austrasie ; leurs peuples seuls différoient de langage.

Remarquez enfin que Charles, duc de la Basse-Lorraine, oncle de Louis V, ayant fait hommage à l'empereur Othon de son duché, fut déclaré indigne de régner sur les Franks ; et Charles étoit de la race de Charlemagne. Ce seroit donc les Franks austrasiens qui auroient renié la race qu'ils avoient élevée sur le pavois ; ils auroient choisi un roi

parmi les Franks neustriens vaincus, pour le mettre à la place d'un chef sorti des Franks austrasiens vainqueurs.

Tels sont mes doutes ; ils expliqueront pourquoi, en admettant relativement aux deux premières races la plupart des opinions de l'école moderne, j'ai rejeté la seconde invasion des Franks. Je suis persuadé que les hommes habiles dont je ne partage pas sur ce point le sentiment, examineront eux-mêmes de plus près un fait d'une nature si grave. Peut-être à leur tour me reprocheront-ils mes hardiesses, quand ils me verront hésiter sur la signification que l'on donne au mot *frank*, ne me tenir pas bien assuré qu'il y ait eu jamais une *ligue* de peuples germaniques connue sous le nom *de Franks*, à cause même de leur *confédération*.

Passons aux écrivains de l'école moderne du système Fataliste.

Deux de ces écrivains attirent particulièrement l'attention : unis entre eux du triple lien de l'amitié, de l'opinion et du talent, ils se sont partagé le récit des fastes révolutionnaires; M. Mignet a resserré dans un ouvrage court et substantiel le récit que M. Thiers a étendu dans de plus larges limites. On trouve dans le premier une foule de traits tels que ceux-ci : « Les révolutions qui emploient beaucoup de chefs » ne se donnent qu'à un seul. » — « En révolution » tout dépend d'un premier refus et d'une première » lutte. Pour qu'une innovation soit pacifique, il » faut qu'elle ne soit pas contestée, car alors, au » lieu de réformateurs sages et modérés, on n'a » plus que des réformateurs extrêmes et inflexi- » bles..... D'une main ils combattent pour dé-

» fendre leur domination ; de l'autre ils fondent leur » système pour la consolider. »

Le portrait de Danton est supérieurement tracé : « Danton, dit l'auteur, étoit un révolutionnaire gi- » gantesque. ..... Danton, qu'on a nommé le » Mirabeau de la populace, avoit de la ressemblance » avec ce tribun des hautes classes..... Ce puis- » sant démagogue offroit un mélange de vices et de » qualités contraires. Quoiqu'il se fût vendu à la » cour, il n'étoit pourtant pas vil, car il est des ca- » ractères qui relèvent jusqu'à la bassesse..... Une » révolution à ses yeux étoit un jeu où le vainqueur, » s'il en avoit besoin, gagnoit la vie du vaincu. » La lutte de Robespierre contre Camille Desmoulins et Danton, est représentée avec un grand intérêt, et l'historien entremêle son récit des discours et des paroles de ces hommes de sang. Danton, au mo- ment de périr, pesoit ainsi ses destins : « J'aime » mieux être guillotiné que guillotineur ; ma vie » n'en vaut pas la peine, et l'humanité m'ennuie. » On lui conseilloit de partir : « Partir ! est-ce qu'on » emporte sa patrie à la semelle de son soulier. » Enfermé dans le cachot qu'avoit occupé Hébert, il disoit : « C'est à pareille époque que j'ai fait insti- » tuer le tribunal révolutionnaire ; j'en demande » pardon à Dieu et aux hommes ; mais ce n'étoit pas » pour qu'il fût le fléau de l'humanité. » Interrogé par le président Dumas, il répondit : « Je suis » Danton ; j'ai trente-cinq ans ; ma demeure sera » bientôt le néant. » Condamné, il s'écria : « J'en- » traîne Robespierre, Robespierre me suit. » Ici la terreur a passé dans le récit de l'historien.

L'auteur, parlant de la mort de Robespierre, dit

« Il faut, homme de faction, qu'on périsse par les » échafauds, comme les conquérants par la guerre.» C'est l'éloquence appliquée à la raison.

M. Mignet a tracé une esquisse vigoureuse; M. Thiers a peint le tableau. Je mettrai particulièrement sous les yeux de mes lecteurs la mort de Mirabeau et celle de Louis XVI, d'autant plus que l'auteur n'ayant pas à représenter des personnages plébéiens, objets de ses prédilections, admire pourtant : la vérité de sa conscience et de son talent l'emporte en lui sur la séduction de son système. Je sens moi-même que, si j'avois à parler comme historien de Mirabeau et de Louis XVI, je serois plus sévère que M. Thiers : je demanderois si tous les vices du premier étoient ceux d'un grand politique, si toutes les vertus du second étoient celles d'un grand roi. « Mirabeau, dit l'auteur, et l'on ne sauroit » mieux dire, Mirabeau, dans cette occasion, frappa » surtout par son audace; jamais peut-être il n'avoit » plus impérieusement subjugué l'assemblée. Mais » sa fin approchoit, et c'étoient là ses derniers » triomphes. . . . . .

» La philosophie et la gaieté se partagèrent ses derniers instants. Pâle, et les yeux profondément » creusés, il paroissoit tout différent à la tribune, » et souvent il étoit saisi de défaillances subites. » Les excès de plaisir et de travail, les émotions de la tribune, avoient usé en peu de temps » cette existence si forte. . . . . .

» Une dernière fois il prit la parole à cinq reprises » différentes, sortit épuisé, et ne reparut plus. Le » lit de mort le reçut et ne le rendit qu'au Panthéon. » Il avoit exigé de Cabanis qu'on n'appelât pas de

» médecins; néanmoins on lui désobéit; ils trou-
» vèrent la mort qui s'approchoit, et qui déjà s'étoit
» emparée des pieds : la tête fut la dernière atteinte,
» comme si la nature avoit voulu laisser briller son
» génie jusqu'au dernier instant. Un peuple im-
» mense se pressoit autour de sa demeure, et en-
» combroit toutes les issues dans le plus profond
» silence. . . . . .
» Mirabeau fit ouvrir ses fenêtres : Mon ami, dit-il
» à Cabanis, je mourrai aujourd'hui : il ne reste plus
» qu'à s'envelopper de parfums, qu'à se couronner de
» fleurs, qu'à s'environner de musique, afin d'entrer
» paisiblement dans le sommeil éternel. Des dou-
» leurs poignantes interrompoient de temps en
» temps ces discours si nobles et si calmes. Vous
» aviez promis, dit-il à ses amis, de m'épargner
» des souffrances inutiles. En disant cela, il de-
» mande de l'opium avec instance. Comme on le lui
» refusoit, il l'exige avec sa violence accoutumée.
» Pour le satisfaire, on le trompe, et on lui
» présente une coupe, en lui persuadant qu'elle
» contenoit de l'opium. Il la saisit, avale le breuvage
» qu'il croyoit mortel, et paroît satisfait. Un ins-
» tant après il expire. C'étoit le 20 avril 1791.
» . . . . . L'assemblée interrompt
» ses travaux, un deuil général est ordonné, des
» funérailles magnifiques sont préparées. On de-
» mande quelques députés. Nous irons tous, s'é-
» crièrent-ils. L'église de Sainte-Geneviève est éri-
» gée en Panthéon, avec cette inscription qui n'est
» plus à l'instant où je raconte ces faits :

» AUX GRANDS HOMMES LA PATRIE RECONNOISSANTE. »

L'inscription est replacée : y restera-t-elle? Qui sait ce que renferme l'avenir? Qui connoît les grands hommes et qui les juge? Je ne veux rien poursuivre sous le couvercle d'un cercueil; quand la mort a appliqué sa main sur le visage d'un homme, il ne reste plus d'espace à l'insulte; mais les passions politiques sont moins scrupuleuses, et pourvu qu'une révolution dure quelques années, il est peu de gloire qui soit en sûreté dans la tombe. En comparant le récit de M. Thiers à celui de madame de Staël, on pourra saisir quelques-uns des secrets du talent.

Passons à la mort de Louis XVI. L'innocence de la victime s'emparant du génie de l'auteur, le subjugue et se reproduit toute entière dans ces éloquentes paroles :

« Dans Paris régnoit une stupeur profonde; l'audace du nouveau gouvernement avoit produit l'effet ordinaire que la force produit sur les masses; elle les avoit paralysées et réduites au silence. Le conseil exécutif étoit chargé de la douloureuse mission de faire exécuter la sentence. Tous les ministres étoient réunis dans la salle de leur séance et comme frappés de consternation. Le tambour battoit dans la capitale; tous ceux qu'aucune obligation n'appeloit à figurer dans cette terrible journée se cachoient chez eux. Les portes et les fenêtres étoient fermées, et chacun attendoit chez soi le triste événement. A huit heures, le roi partit du Temple. Des officiers de gendarmerie étoient placés sur le devant de la voiture. Ils étoient confondus de la piété et de la résignation de la victime. Une multitude armée formoit la haie. La voiture s'avançoit

» lentement au milieu du silence universel. On avoit » laissé un espace vide autour de l'échafaud. Des » canons environnoient cet espace, et la vile popu- » lace, toujours prête à outrager le génie, la vertu » et le malheur, se pressoit derrière les rangs des » fédérés, et donnoit seule quelques signes exté- » rieurs de satisfaction. »

Les campagnes d'Italie forment dans l'ouvrage de M. Thiers un épisode à part, qui suffiroit seul pour assigner à l'auteur un rang élevé parmi les historiens.

Après cet hommage sans réserve rendu aux chefs de l'école politique Fataliste, il me sera peut-être loisible de hasarder des réflexions sur leur système, parce qu'on en a étrangement abusé.

Les écoliers, comme il arrive toujours, n'ayant point le talent des maîtres, croient les surpasser en exagérant leurs principes. Il s'est formé une petite secte de théoristes de Terreur, qui n'a d'autre but que la justification des excès révolutionnaires; espèce d'architectes en ossements et en têtes de morts, comme ceux qu'on trouve à Rome dans les catacombes. Tantôt les égorgements sont des conceptions pleines de génie, tantôt des drames terribles dont la grandeur couvre la sanglante turpitude. On transforme les événements en personnages; on ne vous dit pas « admirez Marat, » mais « admirez ses œuvres; » le meurtrier n'est pas beau, c'est le meurtre qui est divin. Les membres des comités révolutionnaires pouvoient être des assassins publics, mais leurs assassinats sont sublimes, car voyez les grandes choses qu'ils ont produites. Les hommes ne sont rien; les choses sont tout et les

choses ne sont point coupables. On disoit autrefois « détestez le crime et pardonnez au criminel »; si l'on en croyoit les parodistes de MM. Thiers et Mignet, la maxime seroit renversée et il faudroit dire : « détestez le criminel et pardonnez..... que dis-je, pardonnez! aimez, révérez le crime! »

Il faut que l'historien dans ce système raconte les plus grandes atrocités sans indignation et parle des plus hautes vertus sans amour; que d'un œil glacé il regarde la société comme soumise à certaines lois irrésistibles, de manière que chaque chose arrive comme elle devoit inévitablement arriver. L'innocent ou l'homme de génie doit mourir, non pas parce qu'il est innocent ou homme de génie, mais parce que sa mort est nécessaire et que sa vie mettroit obstacle à un fait général placé dans la série des événements. La mort ici n'est rien; c'est l'accident plus ou moins pathétique : besoin étoit que tel individu disparût pour l'avancement de telle chose, pour l'accomplissement de telle vérité.

Il y a mille erreurs détestables dans ce système.

La fatalité, introduite dans les affaires humaines, n'auroit pas même l'avantage de transporter à l'histoire l'intérêt de la fatalité tragique. Qu'un personnage sur la scène soit victime de l'inexorable destin; que malgré ses vertus il périsse : quelque chose de terrible résulte de ce ressort mis en mouvement par le poëte. Mais que la société soit représentée comme une espèce de machine qui se meut aveuglément par des lois physiques latentes; qu'une révolution arrive par cela seul qu'elle doive arriver; que sous les roues de son

char, comme sous celles du char de l'idole indienne, soient écrasés au hasard innocents et coupables; que l'indifférence ou la pitié soit la même à l'égard du vice et de la vertu : cette fatalité de la chose, cette impartialité de l'homme sont hébétées et non tragiques. Ce niveau historique, loin de décéler la vigueur, ne trahit que l'impuissance de celui qui le promène sur les faits. J'ose dire que les deux historiens qui ont produit de si déplorables imitateurs, étoient très-supérieurs à l'opinion dont on a cru trouver le germe dans leurs ouvrages.

Non, si l'on sépare la vérité morale des actions humaines, il n'est plus de règle pour juger ces actions; si l'on retranche la vérité morale de la vérité politique, celle-ci reste sans base; alors il n'y a plus aucune raison de préférer la liberté à l'esclavage, l'ordre à l'anarchie. Mon *intérêt*! direz-vous. Qui vous a dit que mon *intérêt* est l'ordre et la liberté? Si j'aime le pouvoir, moi, comme tant de révolutionnaires? Si je veux bien abaisser ce que j'envie, mais si je ne me contente pas d'être un citoyen pauvre et obscur, au nom de quelle loi m'obligerez-vous à me courber sous le joug de vos idées? — Par la force. — Mais si je suis le plus fort? — En détruisant la vérité morale, vous me rendez à l'état de nature; tout m'est permis, et vous êtes en contradiction avec vous-même quand vous venez, afin de me retenir, me parler de certaines nécessités que je ne reconnois pas. Ma règle est mon bras : vous l'avez déchaîné, je l'étendrai pour prendre ou frapper au gré de ma cupidité ou de ma haine.

Grâces au ciel il n'est pas vrai qu'un crime soit jamais utile, qu'une injustice soit jamais nécessaire. Ne disons pas que si dans les révolutions tel homme innocent ou illustre, opposé d'esprit à ces révolutions, n'avoit péri, il en eût arrêté le cours; que le tout ne doit pas être sacrifié à la partie. Sans doute cet homme de vertu ou de génie eût pu ralentir le mouvement, mais l'injustice ou le crime accomplis sur sa personne retardent mille fois plus ce même mouvement. Les souvenirs des excès révolutionnaires, ont été et sont encore parmi nous les plus grands obstacles à l'établissement de la liberté.

Si taisant ce que la Révolution a fait de bien, ce qu'elle a détruit de préjugés, établi de libertés dans la France, on retraçoit l'histoire de cette Révolution par ses crimes sans ajouter un seul mot, une seule réflexion au texte, mettant seulement bout à bout toutes les horreurs qui se sont dites et perpétrées dans Paris et les provinces pendant quatre ans, cette tête de Méduse feroit reculer pour des siècles le genre humain jusqu'aux dernières bornes de la servitude; l'imagination épouvantée se refuseroit à croire qu'il y ait eu quelque chose de bon caché sous ces attentats. C'est donc une étrange méprise que de glorifier ces attentats pour faire aimer la Révolution. Ce n'est point l'année 1793 et ses énormités qui ont produit la liberté; ce temps d'anarchie n'a enfanté que le despotisme militaire; ce despotisme dureroit encore si celui qui avoit rendu la gloire sa complice, avoit su mettre quelque modération dans les jouissances de la victoire. Le régime constitutionnel est sorti des entrailles de

l'année 1789 ; nous sommes revenus, après de longs égarements, au point du départ : mais combien de voyageurs sont restés sur la route!

Tout ce qu'on peut faire par la violence, on peut l'exécuter par la loi ; le peuple qui a la force de proscrire, a la force de contraindre à l'obéissance sans proscription. S'il est jamais permis de transgresser la justice sous le prétexte du bien public, voyez où cela vous conduit : vous êtes aujourd'hui le plus fort, vous tuez pour la liberté, l'égalité, la tolérance ; demain vous serez le plus foible et l'on vous tuera pour la servitude, l'inégalité, le fanatisme. Qu'aurez-vous à dire? Vous étiez un obstacle à la chose qu'on vouloit ; il a fallu vous faire disparoître ; fâcheuse nécessité sans doute, mais enfin nécessité : ce sont là vos principes ; subissez-en la conséquence. Marius répandoit le sang au nom de la démocratie, Sylla au nom de l'aristocratie ; Antoine, Lépide et Auguste trouvèrent utile d'écimer les têtes qui rêvoient encore la liberté romaine. Ne blâmons plus les égorgeurs de la Saint-Barthélemy ; ils étoient obligés (bien malgré eux sans doute) d'ainsi faire pour arriver à leur but.

Il n'a péri, dit-on, que six mille victimes par les tribunaux révolutionnaires. C'est peu! Reprenons les choses à leur origine.

Le premier n°. du *Bulletin des lois* contient le décret qui institue le *tribunal révolutionnaire* : on maintient ce décret à la tête de ce recueil, non pas, je suppose, pour en faire usage en temps et lieu, mais comme une inscription redoutable gravée au fronton du Temple des lois, pour

épouvanter le législateur et lui inspirer l'horreur de l'injustice. Ce décret prononce que la seule peine portée par le *tribunal révolutionnaire* est la peine de mort. L'article 9 autorise tout citoyen à saisir et à conduire devant les *magistrats*, les *conspirateurs* et les *contre-révolutionnaires*; l'art. 13 dispense de la preuve testimoniale; et l'art. 16 prive de défenseur les *conspirateurs*. Ce tribunal étoit sans appel.

Voilà d'abord la grande base sur laquelle il nous faut asseoir notre admiration : honneur à l'équité révolutionnaire! honneur à la justice de la caverne! Maintenant, compulsons les actes émanés de cette justice. Le Républicain Prudhomme, qui ne haïssoit pas la Révolution et qui a écrit lorsque le sang étoit tout chaud, nous a laissé six volumes de détails. Deux de ces six volumes sont consacrés à un dictionnaire où chaque *criminel* se trouve inscrit à sa lettre alphabétique, avec son *nom*, *prénoms*, *âge*, *lieu de naissance*, *qualité*, *domicile*, *profession*, *date et motif de la condamnation*, *jour et lieu de l'exécution*. On y trouve parmi les guillotinés, 18,613 victimes ainsi réparties :

Ci-devant nobles.	1,278
Femmes, *idem*.	750
Femmes de laboureurs et d'artisans.	1,467
Religieuses.	350
Prêtres.	1,135
Hommes non nobles de divers états.	13,633
Total.	18,613

Femmes mortes par suites de couches prématurées.	3,400
Femmes enceintes et en couches, ...	348
Femmes tuées dans la Vendée.	15,000
Enfants *idem. idem.*	22,000
Morts dans la Vendée.	900,000

Victimes sous le proconsulat de Carrier, à Nantes.		32,000
Dont	Enfants fusillés.	500
	Id. noyés.	1,500
	Femmes fusillées.	264
	Id. noyées.	500
	Prêtres fusillés.	300
	Id. noyés.	460
	Nobles noyés.	1,400
	Artisans *idem.*	5,300
Victimes à Lyon.		31,000

Dans ces nombres, ne sont pas compris les massacrés à Versailles, aux Carmes, à l'Abbaye, à la glacière d'Avignon, les fusillés de Toulon et de Marseille après les siéges de ces deux villes, et les égorgés de la petite ville provençale de Bédoin, dont la population périt toute entière.

Pour l'exécution de la loi des suspects, du 21 septembre 1793, plus de cinquante mille comités révolutionnaires furent installés sur la surface de la France. D'après les calculs du conventionnel Cambon, ils coûtoient annuellement cinq cent quatre-vingt-onze millions (assignats). Chaque membre

de ces comités recevoit trois francs par jour, et ils étoient cinq cent quarante mille : c'étoit cinq cent quarante mille accusateurs ayant droit de désigner à la mort. A Paris, seulement, on comptoit soixante comités révolutionnaires ; chacun d'eux avoit sa prison pour la détention des suspects.

Vous remarquerez que ce ne sont pas simplement des *nobles*, des *prêtres*, des *religieux* qui figurent ici dans le registre mortuaire; s'il ne s'agissoit que de ces gens-là, la Terreur seroit véritablement la Vertu : *canaille ! sotte espèce !* Mais voilà 18,923 hommes non nobles, de divers états, et 2,231 femmes de laboureurs ou d'artisans, 2,000 enfants guillotinés, noyés et fusillés : à Bordeaux on exécutoit pour crime de *négociantisme*. Des femmes ! mais savez-vous que dans aucun pays, dans aucun temps, chez aucune nation de la terre, dans aucune proscription politique les femmes n'ont été livrées au bourreau, si ce n'est quelques têtes isolées à Rome sous les empereurs, en Angleterre sous Henri VIII, la reine Marie et Jacques II ? La Terreur a seule donné au monde le lâche et impitoyable spectacle de l'assassinat juridique des femmes et des enfans en masse.

Le Girondin Riouffe, prisonnier avec Vergniaux, madame Rolland et leurs amis à la Conciergerie, rapporte ce qui suit dans ses *Mémoires d'un détenu* :

« Les femmes les plus belles, les plus jeunes, les » plus intéressantes, tomboient pêle-mêle dans ce » gouffre (l'Abbaye), dont elles sortoient pour aller » par douzaine inonder l'échafaud de leur sang.

» On eût dit que le gouvernement étoit dans les » mains de ces hommes dépravés, qui, non contents

» d'insulter au sexe par des goûts monstrueux, lui » vouent encore une haine implacable. De jeunes » femmes enceintes, d'autres qui venoient d'accou- » cher et qui étoient encore dans cet état de foi- » blesse et de pâleur qui suit ce grand travail de la » nature qui seroit respecté par les peuples les » plus sauvages ; d'autres dont le lait s'étoit arrêté » tout à coup, ou par frayeur, ou parce qu'on » avoit arraché leurs enfants de leur sein, étoient » jour et nuit précipitées dans cet abîme. Elles » arrivoient traînées de cachots en cachots, leurs » faibles mains comprimées dans d'indignes fers ; » on en a vu qui avoient un collier au cou. Elles » entroient les unes évanouies et portées dans les » bras des guichetiers qui en rioient, d'autres en » état de stupéfaction qui les rendoit comme im- » béciles : vers les derniers mois surtout (avant le » 9 thermidor), c'étoit l'activité des enfers ; jour » et nuit les verroux s'agitoient ; soixante per- » sonnes arrivoient le soir pour aller à l'échafaud ; » le lendemain elles étoient remplacées par cent » autres, que le même sort attendoit le jour sui- » vant. »

« Quatorze jeunes filles de Verdun, d'une cau- » deur sans exemple, et qui avoient l'air de jeunes » vierges parées pour une fête publique, furent » menées ensemble à l'échafaud. Elles disparurent » tout à coup et furent moissonnées dans leur » printemps : La Cour des Femmes avoit l'air, le » lendemain de leur mort, d'un parterre dégarni » de ses fleurs par un orage. Je n'ai jamais vu » parmi nous de désespoir pareil à celui qu'excita » cette barbarie.

» Vingt femmes du Poitou, pauvres paysannes » pour la plupart, furent également assassinées » ensemble : Je les vois encore ces malheureuses » victimes, je les vois étendues dans la cour de la » Conciergerie, accablées de la fatigue d'une longue » route et dormant sur le pavé. . . . Au moment » d'aller au supplice, on arracha du sein d'une de » ces infortunées un enfant qu'elle nourrissoit, et » qui, au moment même, s'abreuvoit d'un lait dont » le bourreau alloit tarir la source : ô cris de la » douleur maternelle, que vous fûtes aigus ! mais » sans effet. . . . Quelques femmes sont mortes dans » la charrette, et on a guillotiné leurs cadavres. » N'ai-je pas vu, peu de jours avant le 9 thermidor, » d'autres femmes traînées à la mort ? elles s'étoient » déclarées enceintes. . . . Et ce sont des hommes, » des François, à qui leurs philosophes les plus » éloquents prêchent depuis soixante années l'hu- » manité et la tolérance ! . . . . . .

» . . . Déjà un aquéduc immense qui devoit voi- » turer du sang avoit été creusé à la place Saint- » Antoine. Disons-le, quelque horrible qu'il soit de » le dire, tous les jours le sang humain se puisoit » par seaux, et quatre hommes étoient occupés, » au moment de l'exécution, à les vider dans cet » aquéduc.

» C'étoit vers trois heures après midi que ces » longues processions de victimes descendoient au » tribunal, et traversoient lentement sous de lon- » gues voûtes, au milieu des prisonniers qui se » rangeoient en haie pour les voir passer avec une » avidité sans pareille. J'ai vu quarante-cinq ma- » gistrats du parlement de Paris, trente-trois du

» parlement de Toulouse, allant à la mort du même » air qu'ils marchoient autrefois aux cérémonies » publiques; j'ai vu trente fermiers généraux passer » d'un pas calme et ferme; les vingt-cinq premiers » négociants de *Sedan* plaignant en allant à la mort » dix mille ouvriers qu'ils laissoient sans pain. J'ai » vu ce *Baysser, l'effroi des rebelles de la Vendée*, » et le plus bel homme de guerre qu'eut la France; » j'ai vu tous ces généraux que la victoire venoit » de couvrir de lauriers qu'on changeoit soudain » en cyprès; enfin tous ces jeunes militaires si » forts, si vigoureux :.... ils marchoient silencieu- » sement.... ils ne savoient que mourir. »

Prudhomme va compléter ce tableau :

« La mission de Le Bon, dans les départements » frontières du Nord, peut être comparée à l'appa- » rition de ces noires furies si redoutées dans les » temps du paganisme. . . . . »

Dans les jours de fêtes l'orchestre étoit placé à côté de l'échafaud; Le Bon disoit aux jeunes filles qui s'y trouvoient : « Suivez la voix de la nature, » livrez-vous, abandonnez-vous dans les bras de vos » amants. » . . . . . .

« Des enfants qu'il avoit corrompus lui formoient » une garde et étoient les espions de leurs parents. » Quelques-uns avoient de petites guillotines avec » lesquelles ils s'amusoient à donner la mort à des » oiseaux et à des souris. » On sait que Le Bon, après avoir abusé d'une femme qui s'étoit livrée à lui pour sauver son mari, fit mourir cet homme sous les yeux de cette femme à laquelle il ne resta que l'horreur de son sacrifice; genre d'atrocités si

répétées d'ailleurs, que Prudhomme dit qu'on ne les sauroit compter.

Carrier se distingua à Nantes : « Environ quatre-» vingt femmes, extraites de l'entrepôt, traduites à » ce champ de carnage, y furent fusillées ; ensuite » on les dépouilla et leurs corps restèrent ainsi » épars pendant trois jours.

» Cinq cents enfants des deux sexes, dont les » plus âgés avoient quatorze ans, sont conduits au » même endroit pour y être fusillés. Jamais spec-» tacle ne fut plus attendrissant et plus effroyable ; » la petitesse de leur taille en met plusieurs à l'abri » des coups de feu ; ils délient leurs liens, s'épar-» pillent jusque dans les bataillons de leurs bour-» reaux, cherchent un refuge entre leurs jambes, » qu'ils embrassent fortement, en levant vers eux » leur visage où se peignent à la fois l'innocence et » l'effroi. Rien ne fait impression sur ces exterми-» nateurs, ils les égorgent à leurs pieds. »

Noyades à Nantes :

« Une quantité de femmes, la plupart enceintes, » et d'autres pressant leur nourrisson sur leur sein, » sont menées à bord des gabares. . . . . » Les innocentes caresses, le sourire de ces ten-» dres victimes versent dans l'âme de ces mères » éplorées un sentiment qui achève de déchirer » leurs entrailles ; elles répondent avec vivacité à » leurs tendres caresses, en songeant que c'est pour » la dernière fois !!! Une d'elles venoit d'accou-» cher sur la grève, les bourreaux lui donnent à » peine le temps de terminer ce grand travail ; ils » avancent, toutes sont amoncelées dans la gabare, » et, après les avoir dépouillées à nu, on leur atta-

» che les mains derrière le dos. Les cris les plus » aigus, les reproches les plus amers de ces malheu- » reuses mères se font entendre de toutes parts contre » les bourreaux; Fouquet, Robin et Lamberty y » répondoient à coups de sabre, et la timide beauté, » déjà assez occupée à cacher sa nudité aux mons- » tres qui l'outragent, détourne en frémissant ses » regards de sa compagne défigurée par le sang, » et qui déjà chancelante vient rendre le dernier » soupir à ses pieds. Mais le signal est donné; les » charpentiers d'un coup de hache lèvent les sa- » bords, et l'onde les ensevelit pour jamais. »

Et voilà l'objet de vos hymnes! Des milliers d'exécutions en moins de trois années, en vertu d'une loi qui privoit les accusés de témoins, de défenseurs et d'appel! Songez-vous que le souvenir d'une seule condamnation inique, celle de Socrate, a traversé vingt siècles pour flétrir les juges et les bourreaux? Pour entonner le chant de triomphe, il faudroit du moins attendre que les pères et les mères, les femmes et les enfants, les frères et les sœurs des victimes fussent morts, et ils couvrent encore la France. Femmes, bourgeois, négocians, magistrats, paysans, soldats, généraux, immense majorité plébéienne sur laquelle est tombée la Terreur, vous plaît-il de fournir de nouveaux aliments à ce merveilleux spectacle?

On dit : Une révolution est une bataille; comparaison défectueuse. Sur un champ de bataille si l'on reçoit la mort on la donne; les deux partis ont les armes à la main. L'exécuteur des hautes œuvres combat sans péril; lui seul tient la corde ou le glaive; on lui amène l'ennemi garrotté. Je ne

sache pas qu'on ait jamais appelé duel ce qui se passoit entre Louis XVI, la jeune fille de Verdun, Bailly, André Chénier, le vieillard Malesherbes et le bourreau. Le voleur qui m'attend au coin d'un bois joue du moins sa vie contre la mienne; mais le révolutionnaire qui, du sein de la débauche, après s'être vendu tantôt à la cour, tantôt au parti républicain, envoyoit à la place du supplice des tombereaux remplis de femmes, quels risques couroit-il avec ces foibles adversaires?

Les prodiges de nos soldats ne furent point l'œuvre de la Terreur; ils tinrent à l'esprit militaire des François, qui se réveillera toujours au son de la trompette. Ce ne furent point les commissaires de la Convention et les guillotines à la suite des victoires, qui rétablirent la discipline dans les armées; ce furent les armées qui rapportèrent l'ordre dans la France.

La preuve que ce temps mauvais n'avoit rien de supérieur propre à être reproduit, c'est qu'il seroit impossible de le faire renaître. Les émeutes, les massacres populaires sont de tous les siècles, de tous les pays: mais une organisation complète de meurtres appelés légaux, des tribunaux jugeant à mort dans toutes les villes, des assassins affiliés dépouillant leurs victimes et les conduisant presque sans gardes au supplice, c'est ce qu'on n'a vu qu'une fois, c'est ce qu'on ne reverra jamais. Aujourd'hui les individus résisteroient un à un; chacun se défendroit dans sa maison, sur son champ, dans la prison, au supplice même. La Terreur ne fut point une invention de quelques géants; ce fut tout simplement une

maladie morale, une peste. Un médecin, dans son amour de l'art, s'écrioit, plein de joie : « On a retrouvé la lèpre. » On ne retrouvera pas la Terreur. N'apprenons point au peuple à choyer les crimes ; ne nous donnons point pour une nation d'ogres, qui lèche comme le lion avec délices ses mâchoires ensanglantées. Le système de la Terreur, poussé à l'extrême, n'estautre que la conquête accomplie par l'extermination ; or, on ne peut jamais consumer assez vite tous les holocaustes, pour que l'horreur qu'ils inspirent ne soulève pas jusqu'aux allumeurs des bûchers.

La même admiration que l'on accorde à la Terreur, on la prodigue aux Terroristes avec aussi peu de raison : ceux qui les ont vus de près, savent que la plupart d'entre eux n'étoient que des misérables dont la capacité ne s'élevoit pas au-dessus de l'esprit le plus vulgaire ; Héros de la peur, ils tuoient dans la crainte d'être tués. Loin d'avoir ces desseins profonds qu'on leur suppose aujourd'hui, ils marchoient sans savoir où ils alloient, jouets de leur ivresse et des événements. On a prêté de l'intelligence à des instincts matériels ; on a forgé la théorie d'après la pratique ; on a tiré la poëtique du poëme. Si même quelques-uns de ces stupides démons ont par hasard mêlé quelques qualités à leurs vices, ces dons stériles ressembloient aux fruits qui se détachent de la branche, et pourissent au pied de l'arbre qui les a portés. Un vrai terroriste n'est qu'un homme mutilé, privé comme l'eunuque de la faculté d'aimer et de renaître : c'est son impuissance dont on a voulu faire du génie.

Que, dans la fièvre révolutionnaire, il se soit

trouvé d'atroces sycophantes engraissés de sang comme ces vermines immondes qui pullulent dans les voiries; que des sorcières plus sales que celles de Macbeth, aient dansé en rond autour du chaudron où l'on faisoit bouillir les membres déchirés de la France, soit : mais que l'on rencontre aujourd'hui des hommes qui, dans une société paisible et bien ordonnée, se constituent les mielleux apologistes de ces brutales orgies; des hommes qui parfument et couronnent de fleurs le baquet où tomboient les têtes à couronne ou à bonnet rouge; des hommes qui enseignent la logique du meurtre, qui se font maîtres-ès-arts de massacre, comme il y a des professeurs d'escrime, voilà ce qui ne se comprend pas.

Défions-nous de ce mouvement d'amour-propre qui nous fait croire à la supériorité de notre esprit, à la fortitude de notre âme, parce que nous envisageons de sang-froid les plus épouvantables catastrophes : le bourreau manie des troncs palpitants sans en être ému; cela prouve-t-il la fermeté de son caractère et la grandeur de son intelligence? Quand le plus vil des peuples, quand les Romains du temps de l'empire couroient au spectacle des gladiateurs; quand vingt mille prisonniers s'égorgeoient pour amuser un Néron entouré de prostituées toutes nues, n'étoit-ce pas là de la Terreur sur une grande échelle? Le mot changera-t-il le fait? Faudra-t-il trouver horrible au nom de la tyrannie, ce qu'on trouveroit admirable au nom de la liberté?

Placer la fatalité dans l'histoire, c'est se débarrasser de la peine de penser, s'épargner l'embarras de rechercher la cause des événements. Il y a bien

autrement de puissance à montrer comment la déviation des principes de la morale et de la justice, a produit des malheurs, comment ces malheurs ont enfanté des libertés par le retour à la morale et à la justice; il y a certes en celá bien plus de puissance, qu'à mettre la société sous de gros pilons qui réduisent en pâte ou en poudre les choses et les hommes : il ne faut que lâcher l'écluse des passions, et les pilons vont se levant et retombant. Quant à moi, je ne me sens aucun enthousiasme pour une hache. J'ai vu porter des têtes au bout d'une pique et j'affirme que c'étoit fort laid. J'ai rencontré quelques-unes de ces vastes capacités qui faisoient promener ces têtes; je déclare qu'il n'y avoit rien de moins vaste : le monde les menoit, et elles croyoient mener le monde. Un des plus fameux révolutionnaires, à moi connu, étoit un homme léger, bavard, d'un esprit court, et qui, privé de cœur de toute façon, en manquoit dans le péril. Les équarrisseurs de chair humaine ne m'imposent point; en vain ils me diront que, dans leurs fabriques de pouriture et de sang, ils tirent d'excellents ingrédients des carcasses industriellement pilées : manufacturiers de cadavres, vous aurez beau broyer la mort, vous n'en ferez jamais sortir un germe de liberté, un grain de vertu, une étincelle de génie.

Que les théoriciens de Terreur gardent donc s'ils le veulent leur fanatisme à la glace, lequel leur fournit deux ou trois phrases inexplicables de *nécessité*, de *mouvement*, de *force progressive*, sous lesquelles ils cachent le vide de leurs pensées, je ne les lirai plus; mais je relirai les deux historiens qu'ils ont pris si mal à propos pour guides, et dont

le talent me fera oublier leurs infimes et sauvages imitateurs.

Au surplus, un auteur à qui la liberté doit beaucoup, le dernier orateur de ces générations constitutionnelles qui finissent, un homme dont la tombe récente doit augmenter l'autorité, M. Benjamin-Constant a combattu avant moi ces Dogmatiques de Terreur. Il faut lire tout entier, dans ses *Mélanges de littérature et de politique*, l'article dont je ne citerai que ce passage : « La Ter» reur n'a produit aucun bien. A côté d'elle a existé » ce qui étoit indispensable à tout gouvernement, » mais ce qui auroit existé sans elle, et ce qu'elle » a corrompu et empoisonné en s'y mêlant. . . . .

» . . . . . .

» Ce régime abominable n'a point, comme on l'a » dit, préparé le peuple à la liberté, il l'a préparé » à subir un joug quelconque : il a courbé les têtes, » mais en dégradant les esprits, en flétrissant les » cœurs : il a servi pendant sa durée les amis de » l'anarchie, et son souvenir sert maintenant les » amis de l'esclavage et de l'avilissement de l'es» pèce humaine. . . . . .

» Je n'aurois pas rappelé de tristes souvenirs, » si je n'avois pensé qu'il importoit à la France, » quelles que soient désormais ses destinées, de ne » pas voir confondre ce qui est digne d'admiration » et ce qui n'est digne que d'horreur. Justifier le » régime de 1793, peindre des forfaits et du délire » comme une nécessité qui pèse sur les peuples, » toutes les fois qu'ils essaient d'être libres ; c'est » nuire à une cause sacrée, plus que ne lui nuiroient » les attaques de ses ennemis les plus déclarés.

» . . . . . .
» Séparez donc soigneusement les époques et les » actes; flétrissez ce qui est éternellement coupable; » ne recourez pas à une métaphysique abstraite et » subtile pour prêter à des attentats l'excuse d'une » fatalité irrésistible qui n'existe pas, n'ôtez pas » à vos jugements toute autorité, à vos hommages » toute valeur.»

Une pensée doit nous consoler, c'est que le régime de la Terreur ne peut renaître, non-seulement comme je l'ai dit, parce que personne ne s'y soumettroit, mais encore parce que les causes et les circonstances qui l'ont produite ont disparu. En 1793, il y avoit à jeter à terre l'immense édifice du passé, à faire la conquête des idées, des institutions, des propriétés. On conçoit comment un système de meurtre, appliqué ainsi qu'un levier à la démolition d'un monument colossal, pouvoit sembler une force nécessaire à des esprits pervers; mais tout est renversé aujourd'hui, tout est conquis, idées, institutions, propriétés. De quoi s'agit-il maintenant? D'une forme politique un peu plus ou un peu moins républicaine, de quelques lois à abolir ou à publier, de quelques hommes à remplacer par quelques autres. Or, pour d'aussi minces résultats qui ne rencontrent aucune résistance collective, qui ne blessent aucune classe particulière de la société, il n'est pas besoin de mettre une nation en coupe réglée. On ne fait point de la Terreur *à Priori*: la Terreur ne fut point un plan combiné et annoncé d'avance; elle vint peu à peu avec les événements; elle commença par les assassinats pri-

vés et désordonnés de 1789, 1790, 1791, 1792, pour arriver aux assassinats publics et réguliers de 1793. Les Terroristes ne savoient pas d'avance qu'ils étoient des Terroristes. Nos Terroristes de théorie nous crient : « Oyez, nous sommes des Ter» roristes barbus ou imberbes, nous ! Nous allons » établir une superbe Terreur. Venez que nous » vous coupions le cou. Nous sommes des hommes » énergiques, nous ! Le génie est notre fort. » Ces parodistes de Terreur : ces Terroristes de mélodrame bien capables sans doute de vous tuer, si vous les en défiez, pour la preuve et l'honneur de la chose, seroient incapables de maintenir trois jours en permanence l'instrument de mort qui retomberoit sur eux.

DE CES ÉTUDES HISTORIQUES.

Il est temps de rendre compte de mes propres *Études*. J'ai déduit dans mon *Avant-propos* les raisons pour lesquelles on ne me lira point, les causes pour lesquelles je perds le dernier grand travail de ma vie; mais enfin si dans quelque moment dérobé à l'importance des catastrophes du jour, si dans ces courts intervalles de repos qui séparent les événements dans les révolutions, quelques hommes singuliers s'enquéroient de mes recherches, je leur vais épargner la peine d'aller plus avant. Quand on aura jeté un coup-d'œil sur cette fin de préface, on sera à même de dire, si l'on veut, qu'on a lu mon ouvrage, de l'approuver et de le combattre sans l'avoir lu, si par hasard on

avoit le loisir ou la fantaisie de s'occuper d'une controverse littéraire.

J'ai donné à la première partie de mon travail le titre d'*Études historiques*, en lui laissant toutefois celui de *Discours* que j'avois d'abord choisi. J'ai pensé que ce titre d'*Études* convenoit mieux à la modestie de mon travail, qu'il me donnoit plus de liberté pour parler des diverses choses convergentes à mon sujet, et ne m'obligeoit pas de tenir incessamment mon style à la hauteur du *discours*.

Dans l'Introduction, j'expose mon système; je définis les trois vérités qui sont le fondement de l'ordre social; la vérité religieuse, la vérité philosophique ou l'indépendance de l'esprit de l'homme, la vérité politique ou la liberté. Je dis que tous les faits historiques naissent du choc, de la division ou de l'alliance de ces trois vérités. J'adopte pour vérité religieuse la vérité chrétienne, non pas comme Bossuet en faisant du Christianisme un cercle inflexible, mais un cercle qui s'étend à mesure que les lumières et la libertés se développent. Le Christianisme a eu plusieurs ères: son ère morale ou évangélique, son ère des martyrs, son ère métaphysique ou théologique, son ère politique: il est arrivé à son ère ou à son âge philosophique.

Le monde moderne prend naissance au pied de la Croix. Les nations modernes sont composées des trois peuples Païen, Chrétien et Barbare: de là la nécessité, pour les bien connoître, de remonter à leurs origines; de là l'obligation pour l'historien de reprendre les faits au temps d'Auguste, où commencent à la fois l'Empire romain, le Christianisme et les premiers mouvements des Barbares.

Ainsi : Histoire de l'empire romain mêlée à l'histoire du Christianisme lequel attaque au dedans la société païenne, tandis que les Barbares l'assaillent au dehors : Histoire des invasions successives des Barbares ; il en faut distinguer deux principales ; l'une quand les Barbares n'avoient point encore reçu la foi, l'autre lorsqu'ils étoient devenus Chrétiens.

Principaux vices de l'ancienne société ; elle étoit fondée sur deux abominations : le polythéisme et l'esclavage. Le Polythéisme, en faussant la vérité religieuse, l'unité d'un Dieu, faussoit toutes les vérités morales ; l'esclavage corrompoit toutes les vérités politiques.

Philosophie des païens : ce qu'elle donna au Christianisme et ce que le Christianisme reçut d'elle. Les philosophes grecs firent sortir la philosophie des temples et la renfermèrent dans les écoles ; les prêtres chrétiens firent sortir la philosophie des écoles et la livrèrent à tous les hommes.

Le polythéisme se trouva sous Julien dans la position où le Christianisme se trouve de nos jours, avec cette différence qu'il n'y auroit rien aujourd'hui à substituer au Christianisme, et que sous Julien le Christianisme étoit là, tout prêt à remplacer l'ancienne religion. Inutiles efforts de Julien pour faire rétrograder son siècle : le temps ne recule point, et le plus fier champion ne pourroit le faire rompre d'une semelle. Conversion de Constantin, destruction des temples. La vérité politique commence à rentrer dans la société par la morale chrétienne et par les institutions des Barbares. Entre les grands changements opérés dans l'ordre

social par le Christianisme, il faut remarquer principalement l'*émancipation des femmes* (qui néanmoins n'est pas encore complète par la loi) et le *principe de l'égalité humaine*, inconnu de l'antiquité polythéiste.

Toutes les origines de notre société ont été placées deux siècles trop bas : Constantin, qui remplaça le grand patriciat par une Noblesse titrée, et qui changea avec d'autres institutions la nature de la société latine, est le véritable fondateur de la royauté moderne, dans ce qu'elle conserva de romain.

Entre les monarchies barbares et l'empire purement latin-romain, il y a eu un empire romain-barbare qui a duré près d'un siècle avant la déposition d'Augustule. C'est ce qu'on n'a pas remarqué, et ce qui explique pourquoi, au moment de la fondation des royaumes barbares, rien ne parut changé dans le monde : aux malheurs près, c'étoit toujours les mêmes hommes et les mêmes mœurs.

Arrivé à travers les faits jusqu'à l'érection du royaume d'Italie par Odoacre, et à celle du royaume des Francs par Klovigh, je m'arrête, et je présente séparément les trois grands tableaux des mœurs, des lois de la religion des Païens, des Chrétiens et des Barbares.

Concentration de toutes les philosophies et de toutes les religions dans l'Asie hébraïque, persane et grecque. Grande école des prophètes. Systèmes philosophiques. Hérésies juives et grecques : affinités des systèmes philosophiques et des hérésies. L'hérésie maintint l'indépendance de l'esprit humain, et fut favorable à la vérité philosophique.

Là se terminent les *Études historiques*, et j'y substitue un nouveau titre pour continuer ma marche.

On sait que mon premier plan avoit été de faire des *Discours historiques* depuis l'établissement du christianisme (en passant par l'empire romain, les races mérovingienne et carlovingienne, et la race capétienne) jusqu'au règne de Philippe VI dit de Valois. A ce règne, je me proposois d'écrire l'histoire de France proprement dite, et de la conduire jusqu'à la Révolution. Je ne m'étois engagé à publier, dans la collection de mes *Œuvres*, que les *Discours historiques*. La vie qui m'échappe, ne me permettant pas d'accomplir mes projets, je me suis déterminé à satisfaire ceux de mes lecteurs qui témoignoient le désir de connaître mon système entier sur l'histoire de notre patrie. En conséquence je trace une *Analyse raisonnée* de cette histoire sous les deux premières races et sous une partie de la troisième. Quand j'arrive à l'époque où devoit commencer mon histoire proprement dite, je donne des fragments des règnes de Philippe le Valois et du roi Jean, notamment les batailles de Créci et de Poitiers, ayant soin de remplir les lacunes par des sommaires. Après ces deux règnes, je reprends l'*analyse raisonnée*, et je la continue jusqu'à la mort de Louis XVI.

Les *Études* ou *Discours historiques* très-étendus, qui vont d'Auguste à Augustule, montrent par la profondeur des fondements l'intention où j'étois d'élever un grand édifice : le temps m'a manqué; je n'ai pu bâtir sur les masses que j'avois enfoncées dans la terre qu'une espèce de baraque en planches, où en toile,

peinte à la grosse brosse, représentant tant bien que mal le monument projeté, et entre-mêlée de quelques membres d'architecture sculptés à part sur mes premiers dessins. Quoi qu'il en soit, voici ce que l'on trouve dans le tracé de mon plan, autrement dans mon *Analyse raisonnée.*

Pour les deux premières races, j'adopte généralement les idées de l'*école moderne;* je ne transforme point les Franks en François; je vois la société romaine subsister presque toute entière dominée par quelques Barbares, jusque vers la fin de la seconde race. Je suis le système de M. Thierry quant aux noms propres de la première et même de la seconde race. Rien en effet ne fixe mieux le moment de la métamorphose des Franks en François que les altérations survenues dans les noms. Mais je n'ai pas tout-à-fait orthographié les noms franks comme l'auteur *des Lettres sur l'histoire de France,* je n'écris pas Hhlodowig ou Chlodowig pour Clovis; j'écris Khlodovigh; je blesse moins ainsi, ce me semble, les habitudes de notre œil et de notre oreille. La première syllabe de Clovis reste Khlo; en l'écrivant Chlo, la prononciation françoise obligeroit à dire Chelo; j'ajoute un h au g, comme dans l'allemand, ce qui, adoucissant ou mouillant le g, fait comprendre comment le gh a pu se changer en s. Je n'insiste pas sur l'orthographe des autres noms, on la verra.

Au surplus, elle est justifiée par les chroniqueurs latins, germaniques et vieux françois; Dutillet et surtout Chantereau Lefebvre l'ont essayée dans quelques noms: il me semble utile que cette réforme passe enfin dans notre histoire. J'avoue cependant que j'ai été foible à l'égard de Charlemagne;

il m'a été impossible de le changer en Karle le Grand, excepté en citant le moine de Saint-Gall. Que voulez-vous? on ne peut rien contre la gloire; quand elle a fait un nom, force est de l'adopter, l'eût-elle mal prononcé. Les Grecs étoient grands corrupteurs de la vérité syllabique; leur oreille poétique et dédaigneuse, sans s'embarrasser de la vérité historique, ramenoit de force les noms barbares à l'euphonie. J'écris aussi Karle le Martel au lieu de Karle Marteau : c'est absolument la même chose dans la vieille langue, et j'espère que l'habitude du *Martel* fera pardonner au *Karle*.

J'avois commencé des recherches assez considérables sur les Gaulois; l'ouvrage de M. Amédée Thierry a paru, et j'ai abandonné mon travail : il étoit dans la destinée des deux frères de m'instruire et de me décourager.

Mais si je me suis soumis aux heureuses innovations de l'École Moderne, je combats aussi quelques-uns de ses sentimens : Je ne puis admettre, par exemple, que les Franks fussent des espèces de sauvages tels que ceux chez lesquels j'ai vécu en Amérique; les faits repoussent cette supposition. Je rejette également la seconde invasion des Franks, laquelle auroit mis les Carlovingiens sur le trône : j'ai dit plus haut les motifs de mon incrédulité. Quant à l'Ancienne École, je lui nie sa doctrine de l'hérédité des rois de la première et de la seconde race; je soutiens que l'élection étoit partout; qu'il ne pouvoit y avoir usurpation, là où il y avoit élection. Il y a plus : j'avance que l'*hérédité* est une chose nouvelle dans les successions souveraines; que l'antiquité *européenne* toute entière l'a

ignorée; que cette hérédité n'a commencé qu'à Hugues Capet, au dixième siècle, par une raison que j'indiquerai dans un moment.

L'antiquité romaine barbare finit vers la fin de la seconde race, et alors s'opère une des grandes transformations de l'espèce humaine par l'établissement de la Féodalité. Le Moyen Age fut l'ouvrage du Christianisme mêlé au tempérament des Barbares et aux institutions germaniques.

Avant d'entrer dans l'*analyse raisonnée* des règnes de la Troisième race, je montre quelle étoit la Communauté chrétienne et quelle étoit la constitution de l'Église chrétienne, deux choses différentes l'une de l'autre. Je prouve que l'Église chrétienne étoit une monarchie élective, représentative, républicaine, fondée sur le principe de la plus complète égalité; que l'immense majorité des biens de l'Église appartenoit à la partie plébéienne des nations; qu'une abbaye n'étoit qu'une maison romaine; que le pape, souvent tiré des dernières classes sociales, étoit le tribun et le mandataire des libertés des hommes; que c'étoit en cette qualité d'unique représentant d'une vérité politique opprimée, qu'il avoit mission et qualité de juger et de déposer les rois. Je dis qu'à cette époque où le Peuple disparut, le Peuple se fit Prêtre et conserva sous ce déguisement l'usage et la souveraineté de ses droits : c'est l'ère Politique du Christianisme. Le Christianisme dut entrer dans l'état et s'emparer du pouvoir temporel, lorsque toutes les lumières furent concentrées dans le Clergé. La liberté est chrétienne.

On voit par cet exposé comment mes idées sur

le Christianisme différent de celles de M. le comte de Mestre, et de celles de M. l'abbé de Lamennais : Le premier veut réduire les peuples à une commune servitude, elle-même dominée par une théocratie ; le second me semble appeler les peuples (sauf erreur de ma part) à une indépendance générale sous la même domination théocratique. Ainsi que mon illustre compatriote, je demande l'affranchissement des hommes ; je demande encore, ainsi qu'il le fait, l'émancipation du Clergé, on le verra dans ces *Études ;* mais je ne crois pas que la Papauté doive être une espèce de pouvoir dictatorial planant sur de futures républiques. Selon moi le Christianisme devint politique au Moyen Age par une nécessité rigoureuse : quand les nations eurent perdu leurs droits, la religion, qui seule alors étoit éclairée et puissante, en devint la dépositaire. Aujourd'hui que les peuples les reprennent ces droits, la Papauté abdiquera naturellement les fonctions temporelles, résignera la tutelle de son grand pupille arrivé à l'âge de majorité. Déposant l'autorité politique dont il fut justement investi dans les jours d'oppression et de barbarie, le Clergé rentrera dans les voies de la primitive Église, alors qu'il avoit à combattre la fausse religion, la fausse morale et les fausses doctrines philosophiques. Je pense que l'âge Politique du Christianisme finit ; que son âge Philosophique commence ; que la Papauté ne sera plus que la source pure où se conservera le principe de la Foi prise dans le sens le plus rationnel et le plus étendu. L'Unité catholique sera personnifiée dans un chef vénérable représentant lui-même le Christ, c'est-à-dire les vérités de la nature de Dieu et de la

nature de l'Homme. Que le souverain pontife soit à jamais le conservateur de ces vérités auprès des reliques de saint Pierre et de saint Paul ! Laissons, dans la Rome chrétienne, tout un peuple tomber à genoux sous la main d'un vieillard. Y a t-il rien qui aille mieux à l'air de tant de ruines ? En quoi cela pourroit-il déplaire à notre philosophie ? Le pape est le seul prince qui bénisse ses sujets.

La vérité religieuse ne s'anéantira point, parce qu'aucune vérité ne se perd ; mais elle peut être défigurée, abandonnée, niée dans certains moments de sophisme et d'orgueil par ceux qui, ne croyant plus au Fils de l'homme, sont les enfants ingrats de la nouvelle synagogue. Or, je ne sache rien de plus beau qu'une institution consacrée à la garde de cette vérité d'espérance où les âmes se peuvent venir désaltérer comme à la fontaine d'eau vive dont parle Isaïe. Les antipathies entre les diverses Communions n'existent plus ; les enfants du Christ, de quelque lignée qu'ils proviennent, se sont serrés au pied du Calvaire, souche maternelle de la famille. Les désordres et l'ambition de la cour romaine ont cessé ; il n'est plus resté au Vatican que la vertu des premiers évêques, la protection des arts et la majesté des souvenirs. Tout tend à recomposer l'Unité catholique ; avec quelques concessions de part et d'autre, l'accord seroit bientôt fait. Je répéterai ce que j'ai déjà dit dans cet ouvrage : pour jeter un nouvel éclat, le Christianisme n'attend qu'un génie supérieur venu à son heure et dans sa place [1]. La religion chrétienne entre dans

[1] Depuis que ces lignes ont été écrites, le cardinal Capellari

une ère nouvelle; comme les institutions et les mœurs, elle subit la troisième transformation. Elle cesse d'être politique; elle devient philosophique sans cesser d'être divine : son cercle flexible s'étend avec les lumières et les libertés, tandis que la Croix marque à jamais son centre immobile.

Avec la troisième race se constitue la Féodalité, et sous le règne de Philippe I^er^. paroît le Moyen Age dans l'énergie de sa jeunesse; l'âme toute religieuse, le corps tout barbare, l'esprit aussi vigourcux que le bras. L'hérédité et le droit de primogéniture s'établirent dans la personne de Hugues Capet par la cérémonie du Sacre. Le Sacre, ou l'élection Religieuse, a usurpé l'élection Politique : j'apporte les preuves de ce fait qu'aucun historien, du moins que je sache, n'avoit jusqu'ici remarqué.

Les Franks deviennent des François sous les premiers rois de la troisième race.

Il y a eu quatre monarchies, à compter de Hugues Capet à Louis XVI : La monarchie purement Féodale et de la grande pairie, la monarchie des États (appelés dans la suite états généraux), la monarchie Parlementaire dans les intermissions des États, la monarchie Absolue qui se perd dans la monarchie Constitutionnelle.

Incidence de ces diverses monarchies ou grands événements qui s'y rattachent : affranchissement des Communes, Croisades, etc., etc.

La monarchie Féodale étoit une véritable répu-

a été nommé pape. C'est un homme d'une vaste science, d'une éminente vertu et qui comprend son siècle : mais n'est il pas arrivé trop tard ? j'avois appelé ce choix de tous mes vœux dans le précédent conclave.

blique aristocratique fédérative ; ou plutôt une démocratie noble, car il n'y avoit point de peuple dans cette aristocratie ; il n'y avoit point de sujets ; il n'y avoit que des serfs. Le nom de *peuple* ne se trouve point à cette époque dans les chroniques, parce qu'en effet le peuple n'existoit point. Le peuple commence à renaître sous Louis le Gros, dans les villes par les *bourgeois*, dans les campagnes par les *serfs affranchis*, et par la recomposition successive de la petite et de la moyenne propriété.

Exposé de la Féodalité. Quel étoit le Fief? Le Fief étoit le mélange de la propriété et de la souveraineté. La propriété prit le caractère du propriétaire ; elle devint conquérante. Le Pouvoir, la Justice et la Noblesse furent attachés à la terre ; cause principale de la longue durée du règne féodal. Preuves et explications à ce sujet.

Le Fief et l'Aleu étoient le combat et la coexistence de la propriété selon l'ancienne société, et de la propriété selon la société nouvelle. Le monde Féodal ne fut qu'un monde militaire où tout reposa, comme dans un camp entre des chefs et des soldats, sur la subordination et des engagements d'honneur.

Sous la Féodalité, la servitude Germanique remplaça la servitude Romaine. Le Servage prit la place de l'Esclavage ; c'est le premier pas de l'affranchissement de la race humaine, et, chose étrange ! on le doit à la Féodalité. Le Serf devenu Vassal ne fut plus qu'un soldat armé, et les armes délivrent ceux qui les portent. Du Servage on a passé au Salaire, et le Salaire se modifiera encore, parce qu'il n'est pas une entière liberté.

Louis le Gros n'a point affranchi les Communes, comme l'a si long-temps assuré l'Ancienne école historique ; mais le mouvement insurrectionnel général des Communes dans le onzième siècle, qu'a remarqué l'école Moderne, ne doit être admis qu'avec restriction : cette école s'est laissée entraîner sur ce point à l'esprit de système.

Les Croisades ont recomposé les grandes armées modernes, décomposées par les cantonnements de la Féodalité.

La Chevalerie n'a point son origine dans les Croisades ; les romanciers, qui la reportent au temps de Charlemagne, n'ont point menti à l'histoire comme on l'a cru. La chevalerie a commencé à la fois chez les Maures et chez les Chrétiens, sur la fin du huitième siècle. L'auteur du poëme d'Antar et le moine de Saint-Gall (qui l'un et l'autre écrivoient les exploits des paladins maures et chrétiens), Charlemagne et Aron al Racheld, étoient contemporains. Preuves de cette antiquité de la chevalerie par les mœurs, les combats, les armes, les arts, les monuments et l'architecture.

Il n'y a point eu de chevalerie Collective, mais une chevalerie Individuelle. La chevalerie historique a fait naître une chevalerie romanesque. Cette chevalerie romanesque, qui marche avec la chevalerie historique, donne aux temps Moyens un caractère d'imagination et de fiction qu'il est essentiel de distinguer.

La monarchie des États dont l'origine remonte au règne de saint Louis, quoiqu'on n'en fixe la date qu'à celui de Philippe le Bel, n'est jamais bien entrée dans les mœurs de la France ; elle a

toujours été foible parce que les deux premiers Ordres, le Clergé et la Noblesse, avoient des constitutions particulières, et faisoient peu de cas d'une constitution commune. Le Tiers-État, appelé uniquement pour voter des impôts, n'étoit attentif qu'à se coller à la Couronne, afin de se défendre contre les deux autres Ordres. La monarchie Parlementaire affoiblissoit encore les États, en usurpant leurs fonctions et leurs pouvoirs. Enfin le royaume ne formoit pas alors un corps homogène; il avoit des États de provinces, et l'autorité des États de la langue d'Oyl étoit méconnue à trente lieues de Paris.

Tableau général du Moyen Age au moment où la branche des Valois monte sur le trône. Vie prodigieuse de cet Age : éducation, mœurs privées, arts, etc.; Manière indépendante et vigoureuse d'imiter et de s'approprier les classiques. Population et aspect de la France dans le Moyen Age. Le sol étoit couvert de plus de dix-huit cent mille monuments.

Admirable architecture Gothique; son histoire. Elle a peut-être sa source première dans la Perse. Elle est née du néo-grec asiatique apporté à la fois par deux religions et par trois chemins en Europe : en Espagne, par les Maures; en Italie, par les Grecs; en France, en Angleterre et en Allemagne, par les Croisés.

Ici je quitte l'*Analyse raisonnée* pour l'*Histoire* même. — Règnes des Valois. Changements sociaux arrivés sous ces règnes. Les peuples se nationali-

sent. L'Angleterre se sépare de la France dont elle devient la rivale et l'ennemie; elle forme sa constitution et établit ses libertés.

Fragments des règnes de Philippe VI et de Jean son fils. Guerre de Bretagne. La France est envahie et désolée. Bataille de Créci et de Poitiers. La haute et première Noblesse perd les trois grandes batailles de Crécy, de Poitiers et d'Azincourt, et périt presque toute entière. Une seconde Noblesse paroît. Cette seconde aristocratie délivre la France des Anglois, et se montre pour la dernière fois à Ivry. L'armée plébéienne ou nationale, commencée sous Charles VII, s'augmente. La poudre, en changeant la nature des armes, sert à détruire l'importance militaire de la Noblesse qui finit par donner des officiers à l'armée dont jadis elle composoit les soldats. Si le système des gardes nationales se généralise, il détruira l'armée permanente; on retournera aux levées en masse du Moyen Age; le ban et l'arrière-ban Plébéiens remplaceront le ban et l'arrière-ban Nobles.

A l'époque des guerres d'Édouard III, la couleur nationale françoise étoit le rouge, et la couleur nationale angloise le blanc. Édouard prit le rouge comme roi de France, et nous quittâmes cette couleur devenue ennemie. Le traité de Brétigny ne mutila pas la France, comme on l'a cru. Philippe ne céda presque rien des provinces de la Couronne; il n'y eut que des seigneurs particuliers qui changèrent de Suzerain. Cela ne se pourroit comparer en aucune sorte au démembrement de la France homogène d'aujourd'hui.

Pourquoi ne trouve-t-on dans notre histoire

qu'une centaine de noms historiques? Parce que les chroniqueurs sous la monarchie Féodale, n'ont fait que l'histoire du duché de Paris, et que les écrivains, sous la monarchie Absolue, n'ont donné que l'histoire de la cour.

Après le règne de Philippe de Valois, je quitte l'*Histoire* et je rentre dans l'*Analyse raisonnée*.

Tableau des malheurs de la France pendant la captivité du roi Jean. Charles V et Du Guesclin viennent ensemble et l'un pour l'autre; intimité de leurs destinées. Paris se transforme, en 1357, en une espèce de démocratie Ancienne, au milieu de la Féodalité. Fameux États de cette époque. Charles le Mauvais, roi de Navarre; ses desseins contre le roi Jean. Mettre un souverain en jugement, n'est point une idée qui appartienne au temps où nous vivons : preuves historiques que l'Aristocratie et la Théocratie ont jugé et condamné des rois long-temps avant que la démocratie ait suivi cet exemple. Article remarquable, et généralement ignoré, du testament de Charlemagne, lequel article suppose que les fils et petits-fils de ce grand prince et de ce grand homme, tout rois qu'ils étoient, peuvent être judiciairement tondus, mutilés et condamnés à mort.

Le soulèvement des paysans, les fureurs de la Jacquerie, l'existence des Grandes-Compagnies furent des malheurs qui pourtant engendrèrent l'armée nationale. Les mouvements des hommes

rustiques dans le Moyen Age n'indiquoient que l'indépendance de l'Individu, cherchant à se faire jour, au défaut de la liberté de l'Espèce.

Charles Le Sage, médecin patient, la main appuyée sur le cœur de la France et sentant la vie revenir, parloit en maître : il sommoit le prince Noir de comparoître en son tribunal, envoyoit un huissier appréhender au corps le vainqueur de Poitiers et signifier un exploit à la gloire.

Calamités du règne de Charles VI, règne qui s'écoula entre l'apparition d'un fantôme et celle d'une bergère. Quelle fut la Pucelle. Trois grands poëtes l'ont chantée et comment : Shakespeare, Voltaire et Schiller.

Charles VII. La monarchie Féodale se décompose sous le règne de ce roi ; il n'en reste plus que les habitudes. Changements capitaux : armée permanente et impôt non voté, les deux pivots de la monarchie Absolue. Formation du Conseil d'État ; séparation de ce Conseil du Parlement et des États généraux. Du point où la société étoit parvenue sous Charles VII, il étoit loisible d'arriver à la monarchie libre ou à la monarchie absolue : on voit clairement le point d'intersection et d'embranchement des deux routes ; mais la liberté s'arrêta et laissa marcher le pouvoir. La cause en est qu'après la confusion des guerres civiles et étrangères, qu'après les désordres de la Féodalité, le penchant des choses étoit vers l'unité du principe gouvernemental. La monarchie en ascension devoit monter au plus haut point de sa puissance ; il falloit qu'en écrasant la tyrannie de l'aristocratie, elle eût commencé à faire sentir la

sienne, avant que la liberté pût régner à son tour. Ainsi se sont succédés en France, dans un ordre régulier, l'Aristocratie, la Monarchie et la République : la Noblesse, la Royauté et le Peuple ayant abusé de la puissance, ont enfin consenti à vivre en paix dans un gouvernement composé de leurs trois éléments.

Louis XI vint faire l'essai de la monarchie Absolue sur le cadavre palpitant de la Féodalité. Ce personnage placé sur les confins du Moyen Age et des temps Modernes, né à une époque sociale où rien n'étoit achevé et où tout étoit commencé, eut une forme monstrueuse, indéterminée, particulière à lui et qui tenoit des deux tyrannies entre lesquelles il se montroit. Ses mœurs, ses idées, sa politique : justification de la dernière.

Quant Louis XI disparoît, les ruines de l'Europe féodale achèvent de s'écrouler : Constantinople est pris ; les lettres renaissent ; l'imprimerie est inventée, l'Amérique au moment d'être découverte ; la grandeur de la maison d'Autriche se fait pressentir par le mariage de l'héritière de Bourgogne dans la famille impériale ; Henri VIII, Léon X, Charles-Quint, Luther avec la Réformation ne sont pas loin : vous êtes au bord d'un nouvel univers.

Le point le plus élevé de la monarchie des Trois-États se trouve sous le règne de Charles VIII et de Louis XII. Charles VIII épouse Anne, héritière du duché de Bretagne. Guerres d'Italie. Dès que les rois de France eurent brisé le dernier anneau de la chaine aristocratique, ils purent marcher hors de leur pays à la tête de la nation.

Louis XII épouse la veuve de Charles VIII. La

Bretagne fut le dernier grand fief qui revint à la couronne. La monarchie Féodale, commencée par le démembrement successif des provinces du royaume, finit par la réunion successive de ces provinces au royaume, comme les fleuves sortis de la mer retournent à la mer.

Événements du règne de François Ier. On ne retrouve plus l'original du billet *tout est perdu fors l'honneur;* mais la France, qui l'auroit écrit, le tient pour authentique. Transformation sociale de l'Europe.

La découverte de l'Amérique, arrivée sous Charles VIII, en 1492, produisit une révolution dans le commerce, la propriété et les finances de l'ancien monde. L'introduction de l'or du Mexique et du Pérou baissa le prix des métaux, éleva celui des denrées et de la main-d'œuvre, fit changer de main la propriété foncière, et créa une propriété inconnue jusqu'alors, celle des Capitalistes, dont les Lombards et les Juifs avoient donné la première idée. Avec les Capitalistes naquit la population industrielle et la constitution artificielle des fonds publics. Une fois entrée dans cette route, la société se renouvela sous le rapport des finances, comme elle s'étoit renouvelée sous les rapports moraux et politiques.

Aux aventures des Croisades succédèrent des aventures d'outre-mer d'une toute autre importance, le globe s'agrandit, le système des colonies modernes commença, la marine militaire et marchande s'accrut de toute l'étendue d'un océan sans rivages. La petite mer intérieure de l'ancien monde ne resta plus qu'un bassin de peu d'importance,

lorsque les richesses des Indes arrivèrent en Europe par le cap des Tempêtes. A quatre années de distance, Charles-Quint triomphoit de Montezume à Mexico, et de François Ier. à Pavie.

Il y a des époques où la société se renouvelle, où des catastrophes imprévues, des hasards heureux ou malheureux, des découvertes inattendues déterminent un changement préparé de longue main dans le gouvernement, les lois et les mœurs.

Les guerres de François Ier., de Charles-Quint et de Henri VIII mêlèrent les peuples, et les idées se multiplièrent.

Quand Bayard acquéroit le haut renom de prouesse, c'étoit au milieu de l'Italie moderne, de l'Italie dans toute la fraîcheur de la civilisation renouvelée; c'étoit au milieu des palais bâtis par Bramante et Michel-Ange, de ces palais dont les murs étoient couverts des tableaux récemment sortis des mains des plus grands maîtres; c'étoit à l'époque où l'on déterroit les statues et les monuments de l'antiquité. Des armées régulières, connues en Europe depuis la fin du règne de Charles VII, firent disparoître le reste des milices féodales. Les braves de tous les pays se rencontrèrent dans ces troupes disciplinées. Ces Infidèles, que les Chevaliers alloient avec saint Louis chercher au fond de la Palestine, maîtres de Constantinople et devenus nos alliés, intervenoient dans notre politique.

Tout changea dans la France; les vêtements mêmes s'altérèrent; il se fit des anciennes et des nouvelles mœurs un mélange unique. La langue

naissante fut écrite avec esprit, finesse et naïveté par la sœur de François Ier., par François Ier. lui-même, qui faisoit des vers aussi bien que Marot, par Rabelais, Amyot, les deux Marot et les auteurs de Mémoires. L'étude des classiques, celle des lois romaines, l'érudition générale, furent poussées avec ardeur. Les arts acquirent un degré de perfection qu'ils n'ont jamais surpassé depuis. La peinture, éclatante en Italie, fut transplantée dans nos forêts et dans nos châteaux gothiques; ceux-ci virent leurs tourelles et leurs créneaux se couronner des ordres de la Grèce. Anne de Montmorency qui disoit ses patenôtres, ornoit Écouen de chefs-d'œuvre; le Primatice embellissoit Fontainebleau; François Ier., qui se faisoit armer chevalier comme au temps de Richard Cœur de Lion, assistoit à la mort de Léonard de Vinci, et recevoit le dernier soupir de ce grand peintre. Auprès de cela, le connétable de Bourbon dont les soldats, comme ceux d'Alaric, se préparoient à saccager Rome, ce connétable qui devoit mourir d'un coup de canon tiré peut-être par le graveur Benvenuto Cellini, représentoit dans ses terres de France, la puissance et la vie d'un ancien grand vassal de la couronne.

La Réformation est l'événement majeur de cette époque; elle réveilla les idées de l'antique égalité, porta l'homme à s'enquérir, à chercher, à apprendre. Ce fut, à proprement parler, la vérité philosophique qui, revêtue d'une forme chrétienne, attaqua la vérité religieuse. La Réformation servit puissamment à transformer une société toute militaire en une société civile et industrielle; ce bien

est immense, mais ce bien a été mêlé de beaucoup de mal, et l'impartialité historique ne permet pas de le taire.

Le Christianisme commença chez les hommes par les classes plébéiennes, pauvres et ignorantes. Jésus-Christ appela les petits, et ils allèrent à leur maître. La Foi monta peu à peu dans les hauts rangs, et s'assit enfin sur le trône impérial. Le Christianisme étoit alors catholique ou universel; la religion dite catholique partit d'en-bas pour arriver aux sommités sociales : nous avons vu que la Papauté n'étoit que le Tribunat des peuples, dans l'âge Politique du Christianisme.

Le protestantisme suivit une route opposée : il s'introduisit par la tête de l'État, par les princes et les nobles, par les prêtres et les magistrats, par les savants et les gens de lettres, et il descendit lentement dans les conditions inférieures; les deux empreintes de ces deux origines sont restées distinctes dans les deux Communions.

La communion Réformée n'a jamais été aussi populaire que la communion Catholique; de race princière et patricienne, elle ne sympathise pas avec la foule. Équitable et moral, le Protestantisme est exact dans ses devoirs, mais sa bonté tient plus de la raison que de la tendresse; il vêtit celui qui est nu, mais il ne le réchauffe pas dans son sein; il ouvre des asiles à la misère, mais il ne vit pas et ne pleure pas avec elle dans ses réduits les plus abjects; il soulage l'infortune, mais il n'y compatit pas.

Comparaison du prêtre catholique et du ministre protestant. La Réformation ressuscita le fanatisme qui s'éteignoit. En retranchant l'imagination des

facultés de l'homme, elle coupa les ailes au génie et le mit à pied. Goëthe et Schiller n'ont paru que quand le Protestantisme, abjurant son esprit sec et chagrin, s'est rapproché des arts et des sujets de la religion catholique. Celle-ci a couvert le monde de ses monuments ; on lui doit cette architecture gothique qui rivalise par les détails et qui efface par la grandeur les monuments de la Grèce. Il y a trois siècle que le Protestantisme est né ; il est puissant en Angleterre, en Allemagne, en Amérique ; il est pratiqué par des millions d'hommes : qu'a-t-il élevé? Il vous montrera les ruines qu'il a faites, parmi lesquelles il a planté quelques jardins, ou établi quelques manufactures.

Rebelle à l'autorité des traditions, à l'expérience des âges, à l'antique sagesse des vieillards, le Protestantisme se détacha du passé pour planter une société sans racines. Avouant pour père un moine allemand du seizième siècle, le Réformé renonça à la magnifique généalogie qui fait remonter le Catholique par une suite de saints et de grands hommes jusqu'à Jésus-Christ, de là jusqu'aux patriarches et au berceau de l'univers. Le siècle Protestant dénia à sa première heure toute parenté avec le siècle de ce Léon protecteur du monde civilisé contre Attila, et avec le siècle de cet autre Léon qui, mettant fin au monde barbare, embellit la société lorsqu'il n'étoit plus nécessaire de la défendre.

Si la Réformation rétrécissoit le génie dans l'éloquence, la poésie et les arts, elle comprimoit les grands cœurs à la guerre : l'héroïsme est l'imagination dans l'ordre militaire. Le Catholicisme

avoit produit les Chevaliers ; le Protestantisme fit des capitaines braves et vertueux, mais sans élan : il n'auroit pas fait Du Guesclin, La Hire et Bayard.

On a dit que le Protestantisme avoit été favorable à la liberté politique et avoit émancipé les nations : Les faits parlent-ils comme les personnes ?

Jetez les yeux sur le nord de l'Europe, dans les pays où la Réformation est née, où elle s'est maintenue, vous verrez partout l'unique volonté d'un maître : la Suède, la Prusse, la Saxe sont restées sous la monarchie absolue ; le Danemarck est devenu un despotisme légal. Le protestantisme échoua dans les pays républicains ; il ne put envahir Gènes, et à peine obtint-il à Venise et à Ferrare une petite église secrète qui tomba : les arts et le beau soleil du midi lui étoient mortels. En Suisse, il ne réussit que dans les cantons aristocratiques analogues à sa nature, et encore avec une grande effusion de sang. Les cantons populaires ou démocratiques, Schwitz, Ury et Underwald, berceau de la liberté helvétique, le repoussèrent. En Angleterre, il n'a point été le véhicule de la constitution formée avant le seizième siècle, dans le giron de la foi catholique. Quand la Grande-Bretagne se sépara de la cour de Rome, le parlement avoit déjà jugé et déposé des rois, les trois pouvoirs étoient distincts ; l'impôt et l'armée ne se levoient que du consentement des Lords et des Communes ; la monarchie représentative étoit trouvée et marchoit : le temps, la civilisation, les lumières croissantes y auroient ajouté les ressorts qui lui manquoient encore, tout aussi bien sous l'influence du culte catholique que

sous l'empire du culte protestant. Le peuple Anglois fut si loin d'obtenir une extension de ses libertés par le renversement de la religion de ses pères, que jamais le sénat de Tibère ne fut plus vil que le parlement de Henri VIII : ce parlement alla jusqu'à décréter que la seule volonté du tyran fondateur de l'église anglicane avoit force de loi. L'Angleterre fut-elle plus libre sous le sceptre d'Élisabeth que sous celui de Marie ? La vérité est que le Protestantisme n'a rien changé aux institutions : là où il a rencontré une monarchie représentative ou des républiques aristocratiques comme en Angleterre et en Suisse, il les a adoptées ; là où il a rencontré des gouvernemens militaires, comme dans le nord de l'Europe, il s'en est accommodé et les a même rendus plus absolus.

Si les colonies angloises ont formé la république plébéienne des États-Unis, elles n'ont point dû leur émancipation au Protestantisme ; ce ne sont point des guerres religieuses qui les ont délivrées ; elles se sont révoltées contre l'oppression de la mère-patrie protestante comme elles. Le Maryland, État catholique, fit cause commune avec les autres États, et aujourd'hui la plupart des États de l'Ouest sont catholiques : les progrès de la Communion romaine dans ce pays de liberté passent toute croyance, tandis que les autres Communions y meurent dans une indifférence profonde. Enfin, auprès de cette grande république des colonies angloises protestantes, viennent de s'élever les grandes républiques des colonies espagnoles catholiques : certes celles-ci, pour arriver à l'indépendance, ont eu bien d'autres obstacles à surmonter que les co-

lonies anglo-américaines nourries au gouvernement représentatif, avant d'avoir rompu le foible lien qui les attachoit au sein maternel.

Une seule république et quelques villes libres se sont formées en Europe à l'aide du Protestantisme; la république de la Hollande et les villes anséatiques; mais il faut remarquer que la Hollande appartenoit à ces Communes industrielles des Pays-Bas qui, pendant plus de quatre siècles, luttèrent pour secouer le joug de leurs princes, et s'administrèrent en forme de républiques municipales, toutes zélées catholiques qu'elle étoient. Philippe II et les princes de la maison d'Autriche ne purent étouffer dans la Belgique cet esprit d'indépendance; et ce sont des prêtres catholiques qui viennent aujourd'hui même de la rendre à l'état républicain.

Preuves et développements de tous ces faits jusqu'ici méconnus ou défigurés. Après ces preuves, je fais observer que dans mes investigations je ne parle des protestants qu'au passé : changés à leur avantage, ils ne sont plus ce qu'ils étoient au temps de Luther, d'Henri VIII et de Calvin; ils ont gagné ce que les catholiques ont perdu.

Le règne des seconds Valois depuis François Ier. jusqu'à Henri III, la Saint-Barthélemy, la Ligue, les Guerres Civiles, sont le temps de Terreur Aristocratique et Religieuse, de laquelle est née la monarchie Absolue des Bourbons, comme le despotisme militaire de Buonaparte est sorti du règne de la Terreur Populaire et Politique. La liberté succomba après la Ligue, parce que le passé qui mit les Guises à sa tête arrêta l'avenir.

Faits et personnages de cette époque. La Saint-Barthélemy. Charles IX. Mort de ce prince. Son repentir. Charles IX avoit dit à Ronsard, dans des vers dont Ronsard auroit dû imiter le naturel et l'élégance.

> Tous deux également nous portons des couronnes ;
> Mais, roi, je la reçois ; poëte, tu la donnes.

Heureux si ce prince n'avoit jamais reçu une couronne doublement souillée de son propre sang et de celui des François ! ornement de tête incommode pour s'endormir sur l'oreiller de la mort.

Le corps de Charles IX fut porté sans pompe à Saint-Denis, accompagné par quelques archers de la garde, par quatre gentilshommes de la chambre, et par Brantôme, raconteur cynique qui mouloit les vices des grands, comme on prend l'empreinte du visage des morts.

Henri III. La Ligue. Sous la Ligue le peuple ne marchoit point devant ses affaires ; il étoit à la queue des Grands. Il n'avoit point formé un gouvernement à part, il avoit pris ce qui étoit ; seulement il se faisoit servir par le Parlement, et avoit transformé ses curés en Tribuns. Quand Mayenne le jugeoit à propos, il ordonnoit de pendre qui de droit parmi le peuple et les Seize.

Les Pays-Bas se veulent donner à Henri III qui les refuse : la France, par une destinée constante, manque encore l'occasion de porter ses frontières aux rives du Rhin.

Journée des Barricades. L'histoire vivante a rape-

tissé ces faits de l'histoire morte, si fameux autrefois. Qu'est-ce en effet que la journée des Barricades, que la Saint-Barthélemy même, auprès de ces grandes insurrections du 7 octobre 1789, du 10 août 1792, des massacres du 2, du 3 et du 4 septembre de la même année, de l'assassinat de Louis XVI, de sa sœur et de sa femme, et enfin de tout le règne de la Terreur? Et, comme je m'occupois de ces Barricades qui chassèrent un roi de Paris, d'autres Barricades faisoient disparoître en quelques heures trois générations de rois. L'histoire n'attend plus l'historien : il trace une ligne; elle emporte un monde.

La journée des Barricades ne produisit rien, parce qu'elle ne fut point le mouvement d'un peuple cherchant à conquérir sa liberté; l'indépendance politique n'étoit point encore un besoin commun. Le duc de Guise n'essayoit point une subversion pour le bien de tous; il convoitoit une couronne; il méprisoit les Parisiens tout en les caressant, et n'osoit trop s'y fier. Il agissoit si peu dans un cercle d'idées nouvelles, que sa famille avoit répandu des pamphlets qui la faisoient descendre de Lother, duc de Lorraine : il en résultoit que les Capets étoient des usurpateurs et les Lorrains les légitimes héritiers du trône, comme derniers rejetons de la lignée carlovingienne. Cette fable venoit un peu tard. Les Guises représentoient le passé; ils luttoient dans un intérêt personnel contre les huguenots, révolutionnaires de l'époque, qui représentoient l'avenir; or, on ne fait point de révolutions avec le passé, on ne fait que des contre-révolutions.

Ainsi tout s'opéroit sans une de ces grandes con-

victions de doctrine politique, sans cette foi à l'indépendance, qui renverse tout. Il y avoit matière à trouble; il n'y avoit pas matière à transformation, parce que rien n'étoit assez édifié, rien assez détruit. L'instinct de liberté ne s'étoit pas encore changé en raison; les éléments d'un ordre social fermentoient encore dans les ténèbres du Chaos; la Création commençoit, mais la Lumière n'étoit pas faite.

Même insuffisance dans les hommes; ils n'étoient assez complets ni en défauts, ni en qualités, ni en vices, ni en vertus, pour produire un changement radical dans l'état. A la journée des Barricades, Henri III et le duc de Guise restèrent au-dessous de leur position; l'un faillit de cœur, l'autre de crime.

Plus d'orgueil que d'audace, plus de présomption que de génie, plus de mépris pour le roi que d'ardeur pour la royauté, voilà ce qui apparoît dans la conduite du duc de Guise. Il intriguoit à cheval comme Catherine dans son lit : libertin sans amour, ainsi que la plupart des hommes de son temps, il ne rapportoit du commerce des femmes qu'un corps affoibli et des passions rapetissées. Il avoit toute une religion et toute une nation derrière lui, et des coups de poignards firent le dénoûment d'une tragédie qui sembloit devoir finir par des batailles, la chute d'un trône et le changement d'une race.

La journée des Barricades, si infructueuse, lui resta cependant à grand honneur dans son parti. « Mais quels miracles avons-nous veu depuis dix-» huit mois qu'il a faits à l'aide de Dieu. Qui est-ce

» qui peut parler de la journée des Barricades sans » grande admiration, voyant un si grand peuple, » qui jamais n'a sorty des portes de sa ville pour » porter armes, ayant veu à l'ouverture de sa bou- » tique les escadrons royaux, tous armez, dressez » par toutes les grandes et fortes places de la ville, » se barricader en si grande diligence, qu'il rem- » barra tous ces escadrons jusque dans le Louvre » sans effusion de sang? » (*Oraison funèbre des duc et cardinal de Guise.*)

La ressemblance des éloges et des mots avec ce que nous lisons tous les jours, donne seule quelque prix à ce passage oublié dans un pamphlet de la Ligue.

On a tant de fois peint le caractère de Catherine de Médicis, qu'il ne présente plus qu'un lieu commun usé. Une seule remarque reste à faire : Catherine étoit Italienne, fille d'une famille marchande élevée à la principauté dans une république; elle étoit accoutumée aux orages populaires, aux factions, aux intrigues, aux empoisonnements, aux coups de poignards; elle n'avoit et ne pouvoit avoir aucun des préjugés de l'aristocratie et de la monarchie françoise, cette morgue des grands, ce mépris pour les petits, ces prétentions de droit divin, cette soif du pouvoir absolu en tant qu'il étoit le monopole d'une race. Elle ne connoissoit pas nos lois et s'en soucioit peu; on la voit s'occuper de faire passer la couronne à sa fille. Incrédule et superstitieuse ainsi que les Italiens de son temps, en sa qualité d'incrédule elle n'avoit aucune aversion contre les protestants, et elle ne les fit massacrer que par politique. Enfin, si on la suit dans toutes ses

démarches, on s'aperçoit qu'elle ne vit jamais dans le vaste royaume dont elle étoit souveraine, qu'une Florence agrandie, que les émeutes de sa petite république, que les soulèvements d'un quartier de sa ville natale contre un autre quartier, que la querelle des Pazzi et des Médicis dans la lutte des Guises et des Châtillons.

Détails circonstanciés de l'assassinat du Balafré à Blois. La réunion des protestants aux catholiques, après cet assassinat, fit avorter les libertés. Jacques Clément. Mort de Henri III. Tableau général des hommes et des mœurs sous les derniers Valois, et histoire de ces mœurs par les pamphlets de cette époque. Débauche, cruauté, assassins à gage, femmes, mignons, protestants, magistrats. La Presse (ou les idées) joue pour la première fois un rôle important dans les affaires humaines. Ce qu'il y a à dire en faveur des Valois. Leur siècle est le véritable siècle des arts, et non celui de Louis XIV. Henri IV lui-même eut quelque chose de moins royal et de moins noble que les princes dont il reçut la couronne. Tous ensemble sont écrasés par les Guises, véritables rois de ces temps.

Avec les Bourbons commence la monarchie Absolue. Henri IV étoit ingrat et gascon, promettant beaucoup et tenant peu, mais sa bravoure, son esprit, ses mots heureux et quelquefois magnanimes, son talent oratoire, ses lettres pleines d'originalité, de vivacité et de feu, ses aventures, ses amours mêmes, le feront éternellement vivre. Sa fin tragique n'a pas peu contribué à sa renommée : disparoître à propos de la vie, est une des conditions de la gloire.

On s'est fait une fausse idée de la manière dont les Bourbons parvinrent au trône ; le vainqueur d'Ivri ne monta point sur le trône botté et éperonné en sortant de la bataille ; il capitula avec ses ennemis, et ses amis n'eurent souvent pour toute récompense que l'honneur d'avoir partagé sa mauvaise fortune. Détails à ce sujet.

Quels étoient les Seize, Comité du salut public de la Ligue. Processions pendant le siége de Paris. Description de la famine. Henri IV abjure ; il ne pouvoit faire autrement pour régner. Croyoit-il ? Henri IV alloit porter la guerre dans les Pays-Bas, lorsqu'il fut arrêté par un de ces envoyés secrets de la Mort, qui mettent la main sur les rois. Ces hommes surgissent soudainement et s'abîment aussitôt dans les supplices : rien ne les précède, rien ne les suit ; isolés de tout, ils ne sont suspendus dans ce monde que par leur poignard ; ils ont l'existence même et la propriété d'un glaive ; on ne les entrevoit un moment qu'à la lueur du coup qu'ils frappent. Ravaillac étoit bien près de Jacques Clément : c'est un fait unique dans l'histoire, que le dernier roi d'une famille et le premier roi d'une autre, aient été tués de la même façon, chacun d'eux par un seul homme au milieu de leurs gardes et de leur cour, dans l'espace de moins de vingt-un ans. Le même fanatisme anima les deux assassins ; mais l'un immola un prince catholique, l'autre un prince qu'il croyoit protestant. Clément fut l'instrument d'une ambition personnelle ; Ravaillac, comme Louvel, l'aveugle mandataire d'une opinion.

Les Guerres Civiles religieuses du seizième siècle ont duré trente-neuf ans : elles ont engendré les

massacres de la Saint-Barthélemy, versé le sang de plus de deux millions de François, et dévoré près de trois milliards de notre monnoie actuelle; elles ont produit la saisie et la vente des biens de l'Église et des particuliers, frappé deux rois de mort violente, Henri III et Henri IV, et commencé le procès criminel du premier de ces rois. Qu'a fait de mieux la Révolution? La vérité Religieuse quand elle est faussée, ne se livre pas à moins d'excès que la vérité Politique, lorsqu'elle a dépassé le but.

La monarchie des États expire sous Louis XIII; la monarchie Parlementaire meurt avec la Fronde. Le premier vote des Communes de France, lorsqu'elles furent appelées aux États par Philippe le Bel pour s'opposer aux empiètements de Boniface VII, fut ainsi conçu : « Qu'il plaise au seigneur » roi de garder la souveraine franchise de son royau» me, qui est telle que dans le temporel le roi ne » reconnoît souverain en terre, fors que Dieu. » Le dernier vote des Communes aux États de 1614 fut celui-ci :

« Le roi est supplié d'ordonner que les seigneurs » soient tenus d'affranchir dans leurs fiefs tous les » serfs. »

Ainsi le premier vote du Tiers-État, en sortant de la longue servitude de la monarchie Féodale, est une réclamation pour la liberté du roi; son dernier vote, au moment où il rentre dans l'esclavage de la monarchie Absolue, est une réclamation en faveur de la liberté du peuple : c'est bien naître et bien mourir. J'ai dit pourquoi la monarchie des États ne se put établir en France. Richelieu devient

ministre; sa souplesse fit sa fortune, son orgueil sa gloire.

Toutes les libertés meurent à la fois, la liberté politique dans les États, la liberté religieuse par la prise de La Rochelle, car la force huguenote demeura anéantie, et l'édit de Nantes ne fut que la conséquence de la disparition du pouvoir matériel des protestants. La liberté littéraire périt à son tour par la création de l'Académie françoise; haute cour du Classique qui fit comparoître devant elle, comme premier accusé, le génie de Corneille. Racine vint ensuite imposer aux lettres le despotisme de ses chefs-d'œuvre, comme Louis XIV le joug de sa grandeur à la politique. Sous l'oppression de l'admiration, Chapelain, Coras, Leclerc, Saint-Amand, maintinrent en vain dans leurs ouvrages persécutés l'indépendance de la langue et de la pensée : ils expirèrent pour la liberté de mal dire sous le vers de Boileau, en appelant de la servitude de leur siècle à la postérité délivrée. Ils eurent raison de réclamer contre la règle étroite et la proscription des sujets nationaux ; ils eurent tort d'être de méchants poëtes.

Il n'y a qu'une seule chose et qu'un seul homme dans le règne de Louis XIII, Richelieu. Il apparoît comme la monarchie Absolue personnifiée, venant mettre à mort la vieille monarchie Aristocratique. Ce Génie du Despotisme s'évanouit, et laisse en sa place Louis XIV chargé de ses pleins-pouvoirs.

La monarchie Parlementaire, survivant à la monarchie des États, atteignit sous la minorité de Louis XIV le faîte de sa puissance ; elle eut ses guerres ; on se

battit en son honneur ; ses arrêts servoient de bourre à ses canons : dans son règne d'un moment elle eut pour magistrat Mathieu Molé, pour prélat le cardinal de Retz, pour héroïne la duchesse de Longueville, pour héros populaire le fils d'un bâtard de Henri IV, pour généraux Condé et Turenne. Mais cette monarchie neutre qui n'étoit ni la monarchie Absolue, ni la monarchie tempérée des États, qui paroissoit entre l'une et l'autre, qui ne vouloit ni la servitude, ni la liberté, qui n'aspiroit qu'au renversement d'un ministre fin et habile, cette monarchie à la suite de quelques princes brouillons et factieux, passa vite. Louis XIV, devenu majeur, entra au parlement avec un fouet, sceptre et symbole de la monarchie Absolue, et les François furent mis à l'attache pour cent cinquante ans.

Auprès de la comédie de Mazarin se jouoit la tragédie de Charles I^er^. Les guerres parlementaires de la Grande-Bretagne furent les dernières convulsions de l'arbitraire anglois expirant, les querelles de la Fronde, les derniers efforts de l'indépendance françoise mourante. L'Angleterre passa à la liberté avec un front sévère, la France au despotisme en riant.

Le siècle de Louis XIV fut le superbe catafalque de nos libertés éclairé par mille flambeaux de la gloire qu'élevoit à l'entour un cortége de grands hommes.

Louis XIV, comme Napoléon, chacun avec la différence de leur temps et de leur génie, substituèrent l'ordre à la liberté.

La monarchie absolue de Louis XIV étoit une nécessité, un fait amené par les faits précédents ;

elle étoit inévitable. Le peuple disparut de nouveau comme au temps de la féodalité; mais il étoit créé, il existoit, il dormoit et se réveilla à son heure : pendant son sommeil il eut de beaux songes sous Louis le Grand. Il ne fut exclu ni de la haute administration, ni du commandement des armées.

Quand la lutte de l'aristocratie avec la couronne finit, la lutte de la démocratie avec cette même couronne commença. La royauté, qui avoit favorisé le peuple afin de se débarrasser des grands, s'aperçut qu'elle avoit élevé un autre rival moins tracassier, mais plus formidable. Le combat s'établit alors sur le terrain de l'égalité, principe vital de la démocratie. Il y eut monarchie Absolue sous Louis XIV, parce que l'ancienne liberté aristocratique étoit morte, et que l'égalité démocratique vivoit à peine : dans l'absence de la liberté et de l'égalité, l'une moissonnée, l'autre encore en germe, il y eut despotisme et il ne pouvoit y avoir que cela.

La Féodalité ou la monarchie militaire Noble perdit ses principales batailles, mais les étrangers ne purent garder les provinces qu'ils avoient occupées dans notre patrie; ils en furent successivement chassés : l'Empire, ou la monarchie militaire Plébéienne, fit des conquêtes immenses, mais elle fut forcée de les abandonner; et nos soldats, en se retirant, entraînèrent deux fois avec eux les étrangers à Paris : la monarchie royale Absolue n'alla pas loin chercher ses combats, mais le fruit de ses victoires nous est resté; notre indé-

pendance vit encore à l'abri dans le cercle de remparts qu'elle a tracé autour de nous. A quoi cela tint-il? à l'esprit positif du Grand Roi, et à la longueur du règne de ce prince. Louis chercha à donner à notre territoire ses bornes naturelles. On a trouvé dans les papiers de son administration des projets pour reculer la frontière de la France jusqu'au Rhin et pour s'emparer de l'Égypte; on a même un mémoire de Léibnitz à ce sujet. Si Louis eût complétement réussi, il ne nous resteroit aujourd'hui aucune cause de guerre étrangère.

Mauvais côté de Louis XIV. Quand il eut cessé de vivre, on lui en voulut d'avoir usurpé à son profit la dignité de la nation.»

Ce prince fit encore un mal irréparable à sa famille : l'éducation orientale qu'il établit pour ses enfants, cette séparation complète des enfants du trône des enfants de la patrie, rendit étranger à l'esprit du siècle, et aux peuples sur lesquels il devoit régner, l'héritier de la couronne. Henri IV couroit avec les petits paysans pieds nuds et tête nue, sur les montagnes du Béarn; le gouverneur qui montroit au jeune Louis XV la foule assemblée sous les fenêtres de son palais, lui disoit : « Sire, » tout ce peuple est à vous. » Cela explique les temps, les hommes et les destinées.

La vieille monarchie féodale avoit traversé six siècles et demi avec ses libertés aristocratiques pour venir tomber aux pieds du trentième fils de Hugues Capet. Combien l'état formé par Louis XIV a-t-il duré? cent quarante ans. Après le tombeau

de ce monarque, on n'aperçoit plus que deux monuments de la monarchie Absolue : l'oreiller des débauches de Louis XV, et le billot de Louis XVI.

Louis XV respira dans son berceau l'air infecté de la régence ; il se trouva chargé, avec un caractère indécis et la plus insurmontable des passions, de l'énorme poids d'une monarchie Absolue ; son esprit ne lui servit qu'à voir ses vices et ses fautes, comme un flambeau dans un abîme.

Faits et mœurs de ce temps. Le duc de Choiseul, madame de Pompadour, madame du Barry. Les grandes dames de la cour se scandalisèrent de la faveur de cette dernière : Louis XV leur sembla manquer à ce qu'il devoit à leur naissance, en leur faisant l'injure de ne pas choisir dans leurs rangs ses courtisanes. Cette infortunée du Barry vécut assez pour porter à l'échafaud la foiblesse de sa vie, pour lutter avec le bourreau en face des *Tricoteuses ;* Parques ivres et basses que pouvoit allécher le sang de Marie-Antoinette, mais qui auroient dû respecter celui de mademoiselle Lange.

Pour la première fois on lit le nom de Washington dans le récit d'un obscur combat donné dans les forêts, vers le fort Duquesne, entre quelques sauvages, quelques François et quelques Anglois (1754). Quel est le commis à Versailles, et le pourvoyeur du *Parc-aux-Cerfs ;* quel est surtout l'homme de Cour ou d'Académie, qui auroit voulu changer à cette époque son nom contre celui de ce planteur américain ? A cette même époque,

l'enfant qui devoit un jour tendre sa main secourable à Washington, venoit de naître. Que d'espérances attachées à ce berceau ! C'étoit celui de Louis XVI.

Le règne de Louis XV est l'époque le plus déplorable de notre histoire : quand on en cherche les personnages, on est réduit à fouiller les antichambres du duc de Choiseul, les garde-robes des Pompadour et des du Barry, noms qu'on ne sait comment élever à la dignité de l'histoire. La société entière se décomposa : les hommes d'état devinrent des hommes de lettres, les gens de lettres des hommes d'état, les grands seigneurs des banquiers, les fermiers généraux des grands seigneurs. Les modes étoient aussi ridicules que les arts étoient de mauvais goût ; on peignoit des bergères en paniers, dans les salons où les colonels brodoient. Tout étoit dérangé dans les esprits et dans les mœurs, signe certain d'une révolution prochaine. La société avoit quelque chose de puéril, comme la société romaine au moment de l'invasion des Barbares : au lieu de faire des vers dans les cloîtres, on en faisoit dans les *boudoirs* ; avec un quatrain on devenoit illustre.

Mais ce seroit assigner de trop petites causes à la Révolution, que de les chercher dans cette vie d'hommes à bonnes fortunes, dans cette vie de théâtres, d'intrigues galantes et littéraires, unie aux coups d'état sur le parlement et aux colères d'un despotisme en décrépitude. Cet abâtardissement de la nation contribua sans doute à diminuer les obstacles que devoit rencontrer la Révolution, mais il

n'étoit point la cause efficiente de cette révolution; il n'en étoit que la cause auxiliaire.

La civilisation avoit marché depuis six siècles; une foule de préjugés étoient détruits, mille institutions oppressives battues en ruine. La France avoit successivement recueilli quelque chose des libertés aristocratiques féodales, du mouvement communal, de l'impulsion des croisades, de l'établissement des États, de la lutte des juridictions ecclésiastiques et seigneuriales, du long Schisme, des Découvertes du seizième siècle, de la Réformation, de l'indépendance de la pensée pendant les troubles de la Ligue et les brouilleries de la Fronde, des écrits de quelques génies hardis, de l'émancipation des Pays-Bas et de la révolution d'Angleterre. La presse, bien qu'enchaînée, conserva le dépôt de ces souvenirs sous la monarchie absolue de Louis XIV : la liberté dormit, mais elle ne dérogea pas, et cette antique liberté, comme l'antique noblesse, a repris ses droits en reprenant son épée. Les générations du corps, et celles de l'esprit conservent le caractère de leurs origines diverses : tout ce que produit le corps, meurt comme lui; tout ce que produit l'esprit, est impérissable comme l'esprit même. Toutes les idées ne sont pas encore engendrées; mais quand elles naissent, c'est pour vivre sans fin, et elles deviennent le trésor commun de la race humaine.

On touchoit à l'époque, où on alloit voir paroître cette liberté moderne, fille de la raison, qui devoit remplacer l'ancienne liberté, fille des mœurs. Il arriva que la corruption même de la

Régence et du siècle de Louis XV ne détruisit pas les principes de la liberté que nous avons recueillie, parce que cette liberté n'a point sa source dans l'innocence du cœur, mais dans les lumières de l'esprit.

Au dix-huitième siècle, les affaires firent silence pour laisser libre le champ de bataille aux idées. Soixante ans d'un ignoble repos donnèrent à la pensée le loisir de se développer, de monter et de descendre dans les diverses classes de la société, depuis l'homme du palais jusqu'à l'habitant de la chaumière. Les mœurs affoiblies se trouvèrent ainsi calculées (comme je viens de le remarquer) pour ne plus offrir de résistance à l'esprit, ce qu'elles font souvent quand elles sont jeunes et vigoureuses.

Louis XVI commença l'application des théories inventées sous le règne de son aïeul, par les Économistes et les Encyclopédistes. Ce prince, honnête homme, rétablit les parlements, supprima les corvées, améliora le sort des protestants. Enfin le secours qu'il prêta à la révolution d'Amérique (secours injuste selon le droit privé des nations, mais utile à l'espèce humaine en général), acheva de développer en France les germes de la liberté. La monarchie Parlementaire, réveillée à la fin de la monarchie Absolue, rappelle la monarchie des États qui sort à son tour de la tombe pour transmettre ses droits héréditaires à la monarchie Constitutionnelle : le roi martyr quitte le monde. C'est entre les fonts baptismaux de Clovis et l'échafaud de Louis XVI, qu'il faut placer le grand empire chrétien des Fran-

çois. La même religion étoit debout aux deux barrières qui marquent les deux extrémités de cette longue arène. « Doux Sicambre incline le col, adore » ce que tu as brûlé, brûles ce que tu as adoré, » dit le prêtre qui administroit à Clovis le baptême d'eau. « Fils de saint Louis, montez au ciel, » dit le prêtre qui assistoit Louis XVI au baptême de sang.

Alors le vieux monde fut submergé. Quand les flots de l'anarchie se retirèrent, Napoléon parut à l'entrée d'un nouvel univers, comme ces Géants que l'histoire Profane et Sacrée nous peint au berceau de la société, et qui se montrèrent à la terre après le déluge.

Ainsi j'amène du pied de la croix au pied de l'échafaud de Louis XVI les trois vérités qui sont au fond de l'ordre social : la vérité Religieuse, la vérité Philosophique ou l'indépendance de l'esprit de l'homme, et la vérité Politique ou la liberté. Je cherche à démontrer que l'espèce humaine suit une ligne progressive dans la civilisation, alors même qu'elle semble rétrograder. L'homme tend à une perfection indéfinie; il est encore loin d'être remonté aux sublimes hauteurs dont les traditions religieuses et primitives de tous les peuples, nous apprennent qu'il est descendu; mais il ne cesse de gravir la pente escarpée de ce Sinaï inconnu, au sommet duquel il reverra Dieu. La société en avançant accomplit certaines transformations générales

et nous sommes arrivés à l'un de ces grands changements de l'espèce humaine.

Les fils d'Adam ne sont qu'une même famille qui marche vers le même but. Les faits advenus chez les nations placées si loin de nous sur le globe et dans les siècles; ces faits qui jadis ne réveilloient en nous qu'un instinct de curiosité, nous intéressent aujourd'hui comme des choses qui nous sont propres, qui se sont passées chez nos vieux parents. C'étoit pour nous conserver telle liberté, telle vérité, telle idée, telle découverte qu'un peuple s'est fait exterminer; c'étoit pour ajouter un Talent d'or ou une Obole à la masse commune du trésor humain, qu'un individu a souffert tous les maux. Nous laisserons à notre tour les connoissances que nous pouvons avoir recueillies, à ceux qui nous suivront ici-bas. Sur des sociétés qui meurent sans cesse, une société vit sans cesse; les hommes tombent, l'homme reste debout, enrichi de tout ce que ses devanciers lui ont transmis, couronné de toutes les lumières, orné de tous les présents des âges; Géant qui croît toujours, toujours, toujours, et dont le front, montant dans les cieux, ne s'arrêtera qu'à la hauteur du trône de l'Éternel.

Et voilà comme sans abandonner la vérité chrétienne, je me trouve d'accord avec la philosophie de mon siècle et l'École Moderne Historique. On pourra différer avec moi d'opinion, mais il faudra reconnoître que, loin d'emboîter mon esprit dans les ornières du passé, je trace des sentiers libres: heureux, si l'histoire comme la politique me doit le redressement de quelques erreurs.

Au surplus, même dans mon système religieux, je ne me sépare point de mon temps, ainsi que des esprits inattentifs le pourroient croire. Le Christianisme est passé, dit-on : passé ? oui, dans la rue où nous abattons une croix, chez nos deux ou trois voisins, dans la coterie où nous déclarons du haut de notre supériorité qu'on ne nous comprend pas, qu'on ne peut pas nous comprendre, que pour peu qu'une génération ne soit pas au maillot, elle est incapable de suivre le vol de notre génie et d'entrer dans le mouvement de l'univers. Grâce à ce génie, nous devinons ce que nous ne savons pas ; nous plongeons un regard d'aigle au fond des siècles ; sans avoir besoin de flambeau, nous pénétrons dans la nuit du passé ; l'avenir est tout illuminé pour nous des feux qui font clignoter les foibles yeux de nos pères. Soit : mais nonobstant ce, et sauf le respect dû à notre Supériorité, le Christianisme n'est pas passé : il vient d'affranchir la Grèce et de mettre en liberté les Pays-Bas ; il se bat dans la Pologne. Le clergé catholique a brisé sous nos yeux les chaînes de l'Irlande ; c'est ce même clergé qui a émancipé les colonies espagnoles et qui les a changées en républiques. Le Catholicisme, je l'ai dit, fait des progrès immenses aux États-Unis. Toute l'Europe ou barbare ou civilisée s'enveloppe, dans différentes Communions, de la forme évangélique. S'il étoit possible que l'univers policé fût encore envahi, par qui le seroit-il ? Par des soldats, jeûnant, priant, mourant au nom du Christ. La philosophie de l'Allemagne si savante,

si éclairée, et à laquelle je me rallie, est chrétienne; la philosophie de l'Angleterre est chrétienne. Ne tenir aucun compte, au moins comme un fait, de cette pensée chrétienne qui vit encore parmi tant de millions d'hommes dans les quatre parties du monde, de cette pensée, que l'on retrouve au Kamtschatka et dans les sables de la Thébaïde, sur le sommet des Alpes, du Caucase et des Cordilières; nous persuader que cette pensée n'existe plus parce qu'elle a déserté notre petit cerveau, c'est une grande pauvreté.

Il y a deux hommes que le siècle ne reniera pas, sortis de ses entrailles, leurs talents et leurs principes sont loués, encensés, admirés de ce siècle. Ces deux hommes marchent à la tête de toutes les opinions politiques et de toutes les doctrines littéraires nouvelles. Écoutons lord Byron et M. Benjamin Constant sur les idées religieuses.

« Je ne suis pas ennemi de la religion, au con-» traire; et, pour preuve, j'élève ma fille naturelle » à un catholicisme strict dans un couvent de la Ro-» magne; car je pense que l'on ne peut jamais avoir » assez de religion, quand on en a; je penche de jour » en jour davantage vers les doctrines catholiques. » (*Mémoires de lord Byron*, tome V, page 172.)

Pendant son exil en Allemagne, sous le gouvernement impérial, M. Benjamin Constant s'occupa de son ouvrage sur la religion. Il rend compte à l'un de ses amis [1] de son travail dans une lettre

[1] M. Hochet, aujourd'hui secrétaire général du conseil d'état.

autographe que j'ai sous les yeux. Voici un passage, assurément bien remarquable, de cette lettre.

« Hardenberg, ce 11 octobre 1811.

« J'ai continué à travailler du mieux que j'ai pu » au milieu de tant d'idées tristes. Pour la pre- » mière fois je verrai, j'espère, dans peu de jours » la totalité de mon *Histoire du polythéisme* ré- » digée. J'en ai refait tout le plan et plus des trois » quarts des chapitres. Il l'a fallu, pour arriver à » l'ordre que j'avois dans la tête et que je crois » avoir atteint ; il l'a fallu encore parce que, comme » vous savez, je ne suis plus ce philosophe intré- » pide, sûr qu'il n'y a rien après ce monde, et » tellement content de ce monde qu'il se réjouit » qu'il n'y en ait pas d'autre. Mon ouvrage est une » singulière preuve de ce que dit *Bacon*, qu'un peu » de science mène à l'athéisme et plus de science à » la religion. C'est positivement en approfondis- » sant les faits, en en recueillant de toutes parts, » et en me heurtant contre les difficultés sans nom- » bre qu'ils opposent à l'incrédulité, que je me suis » vu forcé de reculer dans les idées religieuses. Je » l'ai fait certainement de bien bonne foi ; car cha- » que pas rétrograde m'a coûté. Encore à présent » toutes mes habitudes et tous mes souvenirs sont » philosophiques, et je défends poste après poste » tout ce que la religion reconquiert sur moi. Il y » a même un sacrifice d'amour-propre, car il est

» difficile, je le pense, de trouver une logique plus » serrée que celle dont je m'étois servi pour atta- » quer toutes les opinions de ce genre. Mon livre » n'avoit absolument que le défaut d'aller dans le » sens opposé à ce qui à présent me paroît vrai et » bon, et j'aurois eu un succès de parti indubita- » ble. J'aurois pu même avoir encore un autre » succès, car avec de très-légères inclinaisons, j'en » aurois fait ce qu'on aimeroit le mieux à présent : » un système d'athéisme pour les gens comme il » faut, un manifeste contre les prêtres, et le tout » combiné avec l'aveu qu'il faut pour le peuple » de certaines fables, aveu qui satisfait à la fois » le pouvoir et la vanité. »

Je consens à passer pour un esprit rétrograde avec Herder, avec l'école philosophique transcendante de l'Allemagne, enfin avec M. Benjamin Constant et lord Byron.

La société est aujourd'hui tourmentée d'un besoin de croyance qui se manifeste de toutes parts. Vainement on veut contenter l'avidité des esprits, en s'efforçant de les rendre fanatiques d'une vérité matérielle qui les trompe encore, puisqu'elle se change en abstraction dans le raisonnement. Ce faux enthousiasme ne mène pas loin la jeunesse ; elle ne peut ni se débarrasser de la tristesse qui la surmonte, ni combler le vide qu'a laissé en elle l'absence de toute foi. On n'admire pas longtemps un peu de boue sensitive, dût ce peu de boue être composé d'esprit et de matière, et former cette prétendue Unité Humaine dont le système, renouvelé des Grecs, est encore une

rêverie d'une secte Buddhiste. Quelle misère, si cette vie d'un jour, n'étoit que la conscience du néant !

Telle est la suite des idées et des faits, que l'on trouvera dans ces *Études historiques*. J'ôte à mon travail, je le sais, par cette analyse, le premier attrait de la curiosité. Si j'avois l'espérance d'être lu, je me serois gardé de me priver de mon meilleur moyen de succès ; mais je n'ai point cette espérance. Un extrait, quoiqu'il soit déjà bien long, me laisse du moins la chance de faire entrevoir des vérités que j'ai cru utiles, et qui resteroient ensevelies dans les deux mille pages de mes quatre volumes. Comme auteur j'ai tort ; j'ai raison comme homme. Lorsqu'on a beaucoup vécu, beaucoup souffert, on a beaucoup appris : à force de veiller la nuit, de travailler le jour, de retourner péniblement leur sillon ou leur voile, les vieux laboureurs, comme les vieux matelots, sont devenus habiles à connoître le ciel et à prédire les orages.

Il ne me reste plus qu'à remercier les personnes qui m'ont éclairé de leurs travaux ou de leurs conseils.

Je dois à la politesse et à l'obligeance de M. le baron de Bunsen, ministre de S. M. le roi de Prusse, à Rome, un excellent extrait des *Nibelungs*, que l'on trouvera à la fin du second volume de ces *Études*. Le savant M. de Bunsen étoit l'ami du grand historien Niebuhr ; plus heureux que

moi, il foule encore ces ruines où j'espérois rendre à la terre image pour image, mon argile en échange de quelque statue exhumée.

M. le comte de Tourguéneff, ancien ministre de l'instruction publique en Russie, homme de toutes sortes de savoir, a bien voulu me communiquer des renseignements sur les historiens de la Pologne, de la Russie et de l'Allemagne.

Pour dissiper des doutes relatifs à quelques points de la philosophie des Pères de l'Église, je me suis adressé à M. Cousin, et j'ai trouvé que la vraie science est toujours accessible.

Des conversations instructives avec M. Dubois, mon compatriote, m'ont éclairé sur les systèmes religieux de l'Orient. En parlant des hommes qui ont honoré ma terre natale, j'ai fait remarquer que la Bretagne comptoit aujourd'hui M. l'abbé de Lamennais : si M. Dubois publie l'ouvrage dont il s'occupe sur les origines du Christianisme, j'aurai de nouvelles félicitations à offrir à ma patrie.

M. Pouqueville m'a mis sur la voie d'une foule de recherches nécessaires à mon travail : j'ai suivi sans crainte de me tromper celui qui fut mon premier guide aux champs de Sparte. Tous deux nous avons visité les ruines de la Grèce lorsqu'elles n'étoient encore éclairées que de leur gloire passée ; tous deux nous avons plaidé la cause de nos anciens hôtes, non peut-être sans quelque succès : du moins, quand je retrouve, dans le *Childe-Harold* de lord Byron, des passages de mon *Itinéraire*, j'ai l'espoir qu'à l'aide de cet immortel interprète mes paroles

en faveur d'un peuple infortuné n'auront pas été tout-à-fait perdues.

On lira avec fruit une dissertation dont M. Lenormant a bien voulu me permettre d'enrichir mon ouvrage. M. Lenormant a parcouru l'Égypte avec M. Champollion ; il a lu les inscriptions sur ces monuments, muets séculaires qui viennent de reprendre la parole dans leur désert. On ne dira plus des pyramides :

> Vingt siècles descendus dans l'éternelle nuit
> Y sont sans mouvement, sans lumière et sans bruit.

Les anciens ont constamment attribué à l'Orient l'origine des religions grecques : c'est sur cette base, contestée pourtant de nos jours, que M. Creuzet a appuyé son grand ouvrage des *Religions de l'antiquité*. Depuis la publication de ce livre, l'étude religieuse de l'antiquité a fait des progrès ; les secrets de la Perse et de l'Inde se dévoilent chaque jour. L'essai sur la religion arcadienne, dont M. Lenormant s'occupe, comprendra le passage des traditions orientales en Grèce, dans leur forme la plus pure et la moins altérée. Le savant archéologue Panofka unit son travail à celui de M. Lenormant.

M. Ampère, fils de l'illustre académicien à qui la science doit des découvertes que le monde savant admire, m'a fait part avec une complaisance infinie de quelques-unes de ses traductions et de ses études scandinaves. Ces études sont extraites d'un

grand ouvrage auquel M. Ampère a consacré ses loisirs ; ouvrage qui sera l'histoire de la poésie chez les divers peuples, de la poésie prise dans l'essence même du mot, et comme étant la portion la plus réelle, et certainement la plus vivante, de l'intelligence humaine. M. Lenormant et M. Ampère appartiennent l'un et l'autre à cette jeunesse sérieuse qui surveille aujourd'hui la fille de nos malheurs et l'esclave de notre gloire, la liberté : qu'elle la garde bien !

J'ai eu communication, sur les écoles de l'Allemagne, de notes instructives de M. Barchoux, et je me suis hâté d'en profiter.

J'ai rencontré, dans MM. les directeurs de nos bibliothéques et de nos archives nationales, cette urbanité, cette complaisance qui ne se lasse jamais et qui les rend si recommandables à leurs compatriotes et aux étrangers.

Enfin, M. Daniello a recherché les manuscrits, les livres, les passages que je lui indiquois dans le cours de mon travail : je lui dois ce témoignage public, et, en me séparant de lui comme du reste du monde, j'ose le signaler à quiconque auroit besoin de l'aide d'un littérateur instruit et laborieux.

Qu'ai-je encore à dire? Rien, sinon cet adieu que la bonhomie de nos auteurs gaulois disoit autrefois au lecteur dans leurs préfaces. J'imiterai leur exemple ; mes longues liaisons avec le public justifieront cette intimité. Ainsi, m'adressant à la France nouvelle : « Adieu, ami Lecteur. Il vous « reste à vous votre jeunesse, un long avenir et

» tout ce qui entoure une existence qui com-
» mence ; il me reste à moi des heures flétries et
» ridées, un passé au lieu d'un avenir, et la so-
» litude qui se forme autour d'une existence qui
» finit. *Tu Lector vale, et juvantem aut certè vo-*
» *lentem. ama.* »

ÉTUDES

OU

DISCOURS HISTORIQUES.

ÉTUDES

OU

DISCOURS HISTORIQUES.

ÉTUDE PREMIÈRE

OU

PREMIER DISCOURS

SUR LA CHUTE

DE L'EMPIRE ROMAIN,

LA NAISSANCE

ET LES PROGRÈS DU CHRISTIANISME,

ET L'INVASION DES BARBARES

EXPOSITION.

Trois vérités forment la base de l'édifice social: la vérité religieuse, la vérité philosophique, la vérité politique.

La vérité religieuse est la connoissance d'un Dieu unique, manifestée par un culte.

La vérité philosophique est la triple science des choses intellectuelles, morales et naturelles.

La vérité politique est l'ordre et la liberté : l'ordre est la souveraineté exercée par le pouvoir ; la liberté est le droit des peuples.

Moins la Cité est développée, plus ces vérités sont confuses; elles se combattent dans la Cité imparfaite, mais elles ne se détruisent jamais : c'est de leur combinaison avec les esprits, les passions, les erreurs, les événements que naissent les faits de l'histoire. A travers le bruit ou le silence des nations, dans la profondeur des âges, dans les égarements de la civilisation ou dans les ténèbres de la barbarie, on entend toujours quelque voix solitaire qui proclame les trois vérités fondamentales dont l'usage constant et la connoissance complète produiront le perfectionnement de la société.

Cette société, tout en ayant l'air de rétrograder quelquefois, ne cesse de marcher en avant. La civilisation ne décrit point un cercle parfait et ne se meut pas en ligne droite; elle est sur la terre comme un vaisseau sur la mer : ce vaisseau, battu de la tempête, louvoie, revient sur sa trace, tombe au-dessous du point d'où il est parti; mais enfin, à force de temps, il rencontre des vents favorables, gagne chaque jour quelque chose dans son véritable

chemin, et surgit au port vers lequel il avoit déployé ses voiles.

En examinant les trois vérités sociales dans l'ordre inverse et commençant par la vérité politique, écartons les vieilles notions du passé.

La liberté n'existe point exclusivement dans la République où les publicistes des deux derniers siècles l'avoient reléguée d'après les publicistes anciens. Les trois divisions du gouvernement, Monarchie, Aristocratie, Démocratie, sont des puérilités de l'école, en ce qui implique la jouissance de la liberté : la liberté se peut trouver dans une de ces formes, comme elle en peut être exclue. Il n'y a qu'une constitution réelle pour tout état : liberté, n'importe le mode.

La liberté est de droit naturel et non de droit politique, ainsi qu'on l'a dit fort mal à propos : chaque homme l'a reçue en naissant sous le nom d'indépendance individuelle. Conséquemment, et par dérivation de ces principes, cette liberté existe en portions égales dans les trois formes de gouvernement. Aucun prince, aucune assemblée ne sauroit vous donner ce qui ne lui appartient pas, ni vous ravir ce qui est à vous.

D'ou il suit encore que la Souveraineté n'est ni de droit divin, ni de droit populaire : la Souveraineté est l'ordre exercé par la force, c'est-

à-dire par le pouvoir admis dans l'état. Le roi est souverain dans la monarchie, le corps aristocratique dans l'aristocratie, le peuple dans la démocratie. Ces pouvoirs sont inhabiles à communiquer la souveraineté à quelque chose qui n'est pas eux : il n'y a ni roi, ni aristocrate, ni peuple à détrôner.

Ces bases posées, l'historien n'a plus à se passionner pour la forme monarchique ou pour la forme républicaine : dégagé de tout système politique, il n'a ni haine, ni amour ou pour les peuples ou pour les rois; il les juge selon les siècles où ils ont vécu, n'appliquant de force à leurs mœurs aucune théorie, ne leur prêtant pas des idées qu'ils n'avoient et ne pouvoient avoir, lorsqu'ils étoient tous et ensemble dans un égal état d'enfance, de simplicité et d'ignorance.

La liberté est un principe qui ne se perd jamais; s'il se perdoit, la société politique seroit dissoute: mais la liberté, bien commun, est souvent usurpée. A Rome elle fut d'abord possédée par les rois; les patriciens en héritèrent; des patriciens elle descendit aux plébéiens; quand elle quitta ceux-ci, elle s'enrôla dans la l'armée; lorsque les légions corrompues et battues l'abandonnèrent, elle se réfugia dans les tribunaux et jusque dans le palais du prince,

parmi les eunuques; de là elle passa au clergé chrétien.

Les révolutions n'ont qu'un motif et qu'un but : la jouissance de la liberté ou pour un individu, ou pour quelques individus, ou pour tous.

Quand la liberté est conquise au profit d'un homme, elle devient le despotisme lequel est la servitude de tous et la liberté d'un seul; quand elle est conquise pour plusieurs, elle devient l'aristocratie; quand elle est conquise pour tous, elle devient la démocratie qui est l'oppression de tous par tous, car alors il y a confusion du pouvoir et de la liberté, du gouvernant et du gouverné.

Chez les anciens la liberté étoit une religion; elle avoit ses autels et ses sacrifices. Brutus lui immola ses fils; Codrus lui sacrifia sa vie et son sceptre : elle étoit austère, rude, intolérante, capable des plus grandes vertus comme toutes les fortes croyances, comme la foi.

Chez les modernes, la liberté est la raison; elle est sans enthousiasme : on la veut parce qu'elle convient à tous, aux rois, dont elle assure la couronne en réglant le pouvoir, aux peuples qui n'ont plus besoin de se précipiter dans les révolutions pour trouver ce qu'ils possèdent.

Venons à la vérité philosophique.

La vérité philosophique, que la liberté politique protège, lui apporte une nouvelle force; elle fait monter les idées théoriques à la sommité des rangs sociaux et descendre les idées pratiques dans la classe laborieuse.

La vérité philosophique n'est autre chose que l'indépendance de l'esprit de l'homme : elle tend à découvrir, à perfectionner dans les trois sciences de sa compétence, la science intellectuelle, la science morale, la science naturelle; celle-ci consiste dans la recherche de la constitution de la nature, depuis l'étude des lois qui régissent les mondes jusqu'à celles qui font végéter le brin d'herbe ou mouvoir l'insecte.

Mais la vérité philosophique, se portant vers l'avenir, s'est trouvée en contradiction avec la vérité religieuse qui s'attache au passé, parce qu'elle participe de l'immobilité de son principe éternel. Je parle ici de la vérité religieuse mal comprise, car je montrerai tout à l'heure que la vérité religieuse du christianisme rendu à sa sincérité n'est point ennemie de la vérité philosophique.

De l'ancienne lutte de la vérité philosophique avec la vérité politique et la vérité religieuse, naît une immense série de faits. Chez les Grecs et les Romains, la vérité philosophique mina le

culte national, et échoua contre l'ordre moral et l'ordre politique : dans les républiques elle combattit en vain cette liberté servie par des esclaves, liberté privilégiée, égoïste, exclusive, qui ne voyoit que des ennemis hors de la patrie; dans les empires, la vérité philosophique se laissa corrompre au pouvoir, et elle ignora les premières notions de la morale universelle.

Cette vérité a produit dans le monde moderne des événements et des catastrophes de toutes les espèces : l'indépendance de l'esprit de l'homme, tantôt manifestée par le soulèvement des peuples, tantôt par des herésies, irrita la vérité religieuse qu'obscurcissoit l'ignorance. De là les guerres civiles, les proscriptions, l'accroissement du pouvoir temporel des prêtres et du despotisme des rois. La vérité religieuse s'endormoit-elle, la vérité philosophique profitoit de ce sommeil : elle racontoit l'histoire, se glissoit dans les lois civiles, intervenoit dans les lois politiques; elle attaquoit indirectement la vérité religieuse, en reprochant au clergé son avidité, son ambition et ses mœurs; elle combattoit directement l'ordre établi, en faisant, même à l'ombre des cloîtres, ces découvertes qui devoient produire une révolution générale. L'imprimerie devint l'agent principal des idées, jusqu'alors dépourvues d'or-

ganes intelligibles à la foule. Alors la vérité philosophique, se trouvant pour la première fois puissance populaire, se jeta sur la vérité religieuse qu'elle fut au moment d'étouffer.

Aujourd'hui la vérité philosophique n'est plus en guerre avec la vérité religieuse et la vérité politique : la liberté moderne sans esclaves, sans intolérance, est une liberté qui coïncide à la vérité philosophique; de sorte que l'indépendance de l'esprit de l'homme, hostile dans les vieux temps à la société religieuse et politique, l'aide et la soutient aujourd'hui. Les lumières propagées composent maintenant des annales particulières des peuples les annales générales des hommes; l'écrivain doit désormais faire marcher de front l'histoire de l'espèce et l'histoire de l'individu.

Passons à la vérité religieuse, à savoir la connoissance d'un Dieu unique, manifestée par un culte.

Cette vérité a fait jusqu'ici le principal mouvement de l'espèce humaine; elle se trouve au commencement de toutes les sociétés; elle en fut la première loi; elle renferma dans son sein la vérité philosophique et la vérité politique : les hommes l'altérèrent promptement.

La vérité philosophique maintint, par la voie des initiations, des lumières religieuses

qu'elle brouilloit par ses doctrines spéculatives. Les platoniciens et les stoïciens créèrent quelques hommes de contemplation, d'intelligence, de morale et de vertu, mais les Écoles furent livrées à la dérision; on se moqua des péripatéticiens qui s'adonnoient aux sciences naturelles; on ne se proposa point d'aller habiter la ville demandée à Gallien, pour être gouvernée d'après les lois de Platon. Les philosophes, ou supportant le culte de leur siècle, ou voulant conduire les peuples par des idées abstraites, tomboient dans les erreurs communes, ou n'avoient aucune prise sur la foule. Ils ignoroient ce qui rend compte de tout, le christianisme. Ceci nous amène à parler de la vérité religieuse selon les peuples modernes civilisés, de cette vérité qui a engendré la plupart des événements, depuis la naissance du Christ, jusqu'au jour où nous sommes parvenus.

Le christianisme, dont l'ère ne commence qu'au milieu des temps, est né dans le berceau du monde. L'homme nouvellement créé pèche par orgueil, et il est puni; il a abusé des lumières de la science, et il est condamné aux ténèbres du tombeau. Dieu avoit fait la vie; l'homme a fait la mort, et la mort devient la seule nécessité de l'homme.

Mais toute faute peut être expiée : un holocauste divin s'offrira en sacrifice; l'homme racheté retournera à ses fins immortelles.

Tel est le fondement du christianisme. A la clarté de ce système, les mystères de l'homme se dévoilent; le mal moral et le mal physique s'expliquent; on n'est plus obligé de nier l'existence de Dieu et celle de l'ame, afin d'éclaircir des difficultés par les lois de la matière, qui n'éclaircissent rien et qui sont plus incompréhensibles que celles de l'intelligence.

La solidarité de l'espèce pour la faute de l'individu tient à de hautes raisons qui en détruisent l'apparente injustice. C'est une des grandeurs de l'homme d'être enchaîné au bien en punition d'une première rébellion : les fils d'Adam, travaillant ensemble à devenir meilleurs pour échapper à la faute du commun père, ne produiroient-ils pas la réhabilitation de la race? Sans la solidarité de la famille, d'où naîtroient notre sympathie et notre antipathie pour les résolutions généreuses ou contre les mauvaises actions? Que nous importeroient le vice ou la vertu placés à trois mille ans ou à trois mille lieues de nous? Et toutefois, y sommes-nous indifférents? ne sentons-nous pas qu'ils nous intéressent, nous touchent, nous affectent en quelque chose de personnel et d'intime?

La postérité d'Adam se divisa en deux branches; la branche cadette, celle d'Abel, conserva l'histoire de la chute et de la rédemption promise; le reste, avec le premier meurtrier, en perdit le souvenir, et garda néanmoins des usages qui consacroient une vérité oubliée. Le sacrifice humain se rencontre chez tous les peuples, comme s'ils avoient tous senti qu'ils se devoient rédimer; mais ils étoient eux-mêmes insuffisants à leur rançon. Il s'établit une libation de sang perpétuelle; la guerre le répandit ainsi que la loi; l'homme s'arrogea sur la vie de l'homme un droit qu'il n'avoit pas, droit qui prit sa source dans l'idée confuse de l'expiation et du rachat religieux. La rédemption s'étant accomplie dans l'immolation du Christ, la peine de mort auroit dû être abolie; elle ne s'est perpétuée que par une sorte de crime légal. Le Christ avoit dit dans un sens absolu : *Vous ne tuerez pas.*

Bossuet a fait de la vérité religieuse le fondement de tout; il a groupé les faits autour de cette vérité unique avec une incomparable majesté. Rien ne s'est passé dans l'univers que pour l'accomplissement de la parole de Dieu; l'histoire des hommes n'est à l'évêque de Meaux que l'histoire d'un homme, le premier né des générations, pétri de la main,

animé par le souffle du Créateur, homme tombé, homme racheté avec sa race, et capable désormais de remonter à la hauteur du rang dont il est descendu. Bossuet dédaigne les documents de la terre; c'est dans le ciel qu'il va chercher ses chartes. Que lui fait cet empire du monde, *présent de nul prix*, comme il le dit lui-même? S'il est partial, c'est pour le monde éternel : en écrivant au pied de la croix, il écrase les peuples sous le signe du salut, comme il asservit les événements à la domination de son génie.

Entre Adam et le Christ, entre le berceau du monde placé sur la montagne du paradis terrestre et la croix élevée sur le Golgotha, fourmillent des nations abymées dans l'idolâtrie, frappées de la déchéance du père de la famille. Elles sont peintes en quelques traits avec leurs vices et leurs vertus, leurs arts et leur barbarie, de manière à ce que ces nations mortes deviennent vivantes : le nouvel Ezéchiel souffle sur des ossements arides et ils ressuscitent. Mais au milieu de ces nations est un petit peuple qui perpétue la tradition sacrée, et fait entendre de temps en temps des paroles prophétiques. Le Messie vient; la race vendue finit, la race rachetée commence; Pierre porte à Rome les pouvoirs du Christ; il y a rénovation de l'univers.

On peut adopter le système historique de ce grand homme, mais avec une notable rectification : Bossuet a renfermé les événements dans un cercle rigoureux comme son génie; tout se trouve emprisonné dans un christianisme inflexible. L'existence de ce cerceau redoutable, où le genre humain tourneroit dans une sorte d'éternité sans progrès et sans perfectionnement, n'est heureusement qu'une imposante erreur.

La société est un dessein de Dieu; c'est par le Christ, selon Bossuet, que Dieu accomplit ce dessein; mais le christianisme n'est point un cercle inextensible, c'est au contraire un cercle qui s'élargit à mesure que la civilisation s'étend; il ne comprime, il n'étouffe aucune science, aucune liberté.

Le dogme qui nous apprend que l'homme dégradé retrouvera ses fins glorieuses, présente un sens spirituel et un sens temporel : par le premier l'âme paroîtra devant Dieu lavée de la tache originelle; par le second, l'homme est réintégré dans les lumières qu'il avoit perdues en se livrant à ses passions, cause de sa chute. Rien ainsi ne se plie de force à mon système, ou plutôt au système de Bossuet rectifié; c'est ce système qui se plie aux événements et qui enveloppe la société en lui laissant la liberté d'action.

Le christianisme sépare l'histoire du genre humain en deux portions distinctes : depuis la naissance du monde jusqu'à J.-C., c'est la société avec des esclaves, avec l'inégalité des hommes entre eux, l'inégalité sociale de l'homme et de la femme; depuis J.-C. jusqu'à nous, c'est la société avec l'égalité des hommes entre eux, l'égalité sociale de l'homme et de la femme, c'est la société sans esclaves ou du moins sans le principe de l'esclavage.

L'histoire de la société moderne commence donc véritablement de ce côté-ci de la croix. Pour la bien connoître, il faut voir en quoi cette société différa dès l'origine de la société païenne, comment elle la décomposa, quels peuples nouveaux se mêlèrent aux chrétiens pour précipiter la puissance romaine, pour renverser l'ordre religieux et politique de l'Ancien-Monde.

Si l'on envisage le christianisme dans toute la rigueur de l'orthodoxie, en faisant de la religion catholique l'achèvement de toute société, quel plus grand spectacle que le commencement et l'établissement de cette religion?

Voici tout d'abord ce que l'on aperçoit.

A mesure que le polythéisme tombe, et que la révélation se propage, les devoirs de la famille et les droits de l'homme sont mieux connus; mais décidément l'empire des Césars est

condamné, et il ne reçoit les semences de la vraie religion qu'afin que tout ne périsse pas dans son naufrage. Les disciples du Christ, qui préparent à la société un moyen de salut intérieur, lui en ménagent un autre à l'extérieur : ils vont chercher au loin, pour les désarmer, les héritiers du monde romain.

Ce monde étoit trop corrompu, trop rempli de vices, de cruautés, d'injustices, trop enchanté de ses faux dieux et de ses spectacles, pour qu'il pût être entièrement régénéré par le christianisme. Une religion nouvelle avoit besoin de peuples nouveaux; il falloit à l'innocence de l'Évangile l'innocence des hommes sauvages, à une foi simple des cœurs simples comme cette foi.

Dieu ayant arrêté ses conseils, les exécute. Rome, qui n'aperçoit à ses frontières que des solitudes, croit n'avoir rien à craindre; et nonobstant, c'est dans ces camps vides que le Tout-Puissant rassemble l'armée des nations. Plus de quatre cents ans sont nécessaires pour réunir cette innombrable armée, bien que les Barbares, pressés comme les flots de la mer, se précipitent au pas de course. Un instinct miraculeux les conduit; s'ils manquent de guides, les bêtes des forêts leur en servent : Ils ont entendu quelque chose d'en haut qui les appelle du septentrion et du midi, du couchant et de l'aurore. Qui

sont-ils? Dieu seul sait leurs véritables noms. Aussi inconnus que les déserts dont ils sortent, ils ignorent d'où ils viennent, mais ils savent où ils vont : ils marchent au Capitole, convoqués qu'ils se disent à la destruction de l'empire romain, comme à un banquet.

La Scandinavie, surnommée la fabrique des nations, fut d'abord appelée à fournir ses peuples; les Cimbres traversèrent les premiers la Baltique; ils parurent dans les Gaules et dans l'Italie, comme l'avant-garde de l'armée d'extermination.

Un peuple qui a donné son nom à la Barbarie elle-même, et qui pourtant fut prompt à se civiliser, les Goths sortirent de la Scandinavie après les Cimbres qu'ils en avoient peut-être chassés. Ces intrépides barbares s'accrurent en marchant; ils réunirent par alliance ou par conquête les Bastarnes, les Venèdes, les Sariges, les Roxalans, les Slaves et les Alains : les Slaves s'étendoient derrière les Goths dans les plaines de la Pologne et de la Moscovie, et les Alains occupoient les terres vagues entre le Volga et le Tanaïs.

En se rapprochant des frontières romaines, les Allamans (Allemands), qui sont peut-être une partie des Suèves de Tacite, ou une confédération de *toutes sortes d'hommes*, se plaçoient devant

les Goths, et touchoient aux Germains proprement dits, qui bordoient les rives du Rhin. Parmi ceux-ci se trouvoient sur le Haut-Rhin des nations d'origine gauloise, et sur le Rhin inférieur des tribus germaines, lesquelles associées pour maintenir leur indépendance, se donnoient le nom de Franks. Or donc cette grande division des soldats du Dieu vivant, formée des quatre lignes des Slaves, des Goths, des Allamans, des Germains avec tous leurs mélanges de noms et de races, appuyoit son aile gauche à la mer Noire, son aile droite à la mer Baltique, et avoit sur son front le Rhin et le Danube, foible barrière de l'empire romain.

Le même bras qui soulevoit les nations du pôle, chassoit des frontières de la Chine les hordes de Tartares appelées au rendez-vous [1]. Tandis que Néron versoit le premier sang chrétien à Rome, les ancêtres d'Attila cheminoient silencieusement dans les bois; ils venoient prendre poste à l'orient de l'empire, n'étant, d'un côté, séparés des Goths que par les Palus-Méotides, et joignant, de l'autre, les Perses qu'ils avoient à

[1] Selon le système de Deguignes, d'après les recherches modernes les Huns seroient d'origine finnoise. Voyez Klaproth, *Tableaux historiques de l'Asie*, et M. Saint-Martin dans ses savantes notes à l'*Histoire du Bas-Empire*, par Lebeau.

demi subjugués. Les Perses continuoient la chaîne avec les Arabes ou les Sarrazins en Asie: ceux-ci donnoient en Afrique la main aux tributs errantes du Bargah et du Sahara, et celles-là aux Maures de l'Atlas, achevant d'enfermer dans un cercle de peuples vengeurs, et ces dieux qui avoient envahi le ciel, et ces Romains qui avoient opprimé la terre.

Ainsi se présente le christianisme dans les quatre premiers siècles de notre ère, en le contemplant avec la persuasion de sa divine origine; mais si, secouant le joug de la foi, vous vous placez à un autre point de vue, vous changez la perspective sans lui rien ôter de sa grandeur.

Que ce soit un certain produit de la civilisation et de la maturité des temps, un certain travail des siècles, une certaine élaboration de la morale et de l'intelligence, un certain composé de diverses doctrines, de divers systèmes métaphysiques et astronomiques, le tout enveloppé dans un symbole afin de le rendre sensible au vulgaire; que ce soit l'idée religieuse innée, laquelle, après avoir erré d'autels en autels, de prêtres en prêtres, s'est enfin incarnée; mythe le plus pur, éclectisme des grandes civilisations philosophiques de l'Inde, de la Perse, de la Judée, de l'Égypte, de l'Éthiopie, de la Grèce, et des Gaules, sorte de christianisme uni-

versel existant avant le christianisme judaïque, et au delà duquel il n'y a rien que l'essence même de la philosophie; que ce soit ce que l'on voudra pour s'élever au-dessus de la simple foi, (apparemment par supériorité de science, de raison et de génie) il n'en est pas moins vrai que le christianisme ainsi dénaturé, interprété, allégorisé, est encore la plus grande révolution advenue chez les hommes.

Le livre de l'histoire moderne vous restera fermé, si vous ne considérez le christianisme ou comme une révélation laquelle a opéré une transformation sociale, ou comme un progrès naturel de l'esprit humain vers la grande civilisation : système théocratique, système philosophique, ou l'un et l'autre à la fois, lui seul vous peut initier au secret de la société nouvelle.

Admettre, selon l'opinion du dernier siècle, que la religion évangélique est une superstition juive qui se vint mêler aux calamités de l'invasion des Barbares; que cette superstition détruisit le culte poétique, les arts, les vertus de l'antiquité; qu'elle précipita les hommes dans les ténèbres de l'ignorance, qu'elle s'opposa au retour des lumières, et causa tous les maux des nations : c'est appliquer la plus courte échelle à des dimensions colossales, c'est fermer les yeux au fait dominateur de

toute cette époque. Le siècle sérieux où nous sommes parvenus, a peine à concevoir cette légèreté de jugement, ces vues superficielles de l'âge qui nous a précédé. Une religion qui a couvert le monde de ses institutions et de ses monuments; une religion qui fut le sein et le moule dans lequel s'est formée et façonnée notre société toute entière, n'auroit-elle eu d'autres fins, d'autres moyens d'action, que la prospérité d'un couvent, les richesses d'un clergé, les cartulaires d'une abbaye, les canons d'un concile, ou l'ambition d'un pape?

Les résultats du christianisme sont tout aussi extraordinaires philosophiquement, que théologiquement parlant. Décidez-vous entre le choix des merveilles.

Et d'abord le christianisme philosophique est la religion intellectuelle substituée à la religion matérielle, le culte de l'idée remplaçant celui de la forme : de là un différent ordre dans le monde des pensées, une différente manière de déduire et d'exercer la vérité religieuse. Aussi remarquez-le : partout où le christianisme a rencontré une religion matérielle, il en a triomphé promptement, tandis qu'il n'a pénétré qu'avec lenteur dans les pays où régnoient des religions d'une nature spirituelle comme lui : aux Indes il livre de longs combats méta-

physiques, pareils à ceux qu'il rendit contre les hérésies ou contre les Écoles de la Grèce.

Tout change avec le christianisme (à ne le considérer toujours que comme un fait humain); l'esclavage cesse d'être le droit commun; la femme reprend son rang dans la vie civile et sociale; l'égalité, principe inconnu des anciens, est proclamée. La prostitution légale, l'exposition des enfants, le meurtre autorisé dans les jeux publics et dans la famille, l'arbitraire dans le supplice des condamnés, sont successivement extirpés des codes et des mœurs. On sort de la civilisation puérile, corruptrice, fausse et privée de la société antique, pour entrer dans la route de la civilisation raisonnable, morale, vraie et générale de la société moderne : on est allé des dieux à Dieu.

Il n'y a qu'un seul exemple dans l'histoire, d'une transformation complète de la religion d'un peuple dominateur et civilisé: cet exemple unique se trouve dans l'établissement du christianisme, sur les débris des idolâtries dont l'empire romain étoit infecté. Sous ce seul rapport, quel esprit un peu grave ne s'enquierroit de ce phénomène? Le christianisme ne vint point pour la société, ainsi que J.-C. vient pour les âmes, comme un voleur; il

vint en plein jour, au milieu de toutes les lumières, au plus haut période de la grandeur latine. Ce n'est point une horde des bois qu'il va d'abord attaquer (là, il ira aussi quand il le faudra); c'est aux vainqueurs du monde, c'est à la vieille civilisation de la Judée, de l'Égypte, de la Grèce et de l'Italie qu'il porte ses coups. En moins de trois siècles la conquête s'achève, et le christianisme dépasse les limites de l'empire romain. La cause efficiente de son succès rapide et général est celle-ci : le christianisme se compose de la plus haute et de la plus abstraite philosophie par rapport à la nature divine, et de la plus parfaite morale relativement à la nature humaine; or ces deux choses ne s'étoient jamais trouvées réunies dans une même religion; de sorte que cette religion convint aux Écoles spéculatives et contemplatives dont elle remplaçoit les Initiations, à la foule Policée dont elle corrigeoit les mœurs, à la population Barbare dont elle charmoit la simplicité et tempéroit la fougue.

Si le dogme de l'unité d'un Dieu a pu remplacer les absurdités du polythéisme, c'est-à-dire si une vérité a pris la place d'un mensonge, qui ne voit que, la pierre angulaire de l'édifice social étant changée, les lois, matériaux élevés sur cette pierre, ont dû s'assimiler à la substance élémentaire de leur nouveau fondement?

Comment cela s'est-il opéré? quelle a été la lutte des deux religions? que se sont elles prêté, que se sont elles enlevé? Comment le christianisme passé de son âge héroïque à son âge d'intelligence, du temps de ses intrépides martyrs au temps de ses grands génies, comment a-t-il vaincu les bourreaux et les philosophes? comment a-t-il pénétré à la fois tous les entendements, tous les usages, toutes les mœurs, tous les arts, toutes les sciences, toutes les lois criminelles, civiles et politiques?

Comment les deux sexes se partagèrent-ils les postes dans l'action générale? Quelle fut l'influence des femmes dans l'établissement du christianisme? n'est-ce pas aux controverses religieuses, à la nécessité où les fidèles se trouvèrent de se défendre, qu'est due la liberté de la parole écrite, l'empire du monde étant le prix offert à la pensée victorieuse?

Quel fut l'effet sous Constantin de l'avénement de la Monarchie de l'Église, bien à distinguer de la République Chrétienne? que produisit le mouvement réactionnaire du paganisme sous Julien? qu'arriva-t-il lors de la transposition complète des deux cultes sous Théodose? quelle analogie les hérésies du christianisme eurent-elles avec les diverses sectes de la philosophie? à part le mal qu'elles purent faire, les hérésies n'ont-elles

pas servi à prévenir la complète barbarie, en tenant éveillée la faculté la plus subtile de l'esprit, au milieu des âges les plus grossiers?

Le principe des institutions modernes ne se rattache-t-il pas au règne de Constantin, cinq siècles plus haut qu'on ne le suppose ordinairement? L'empire d'Occident a-t-il été détruit par une invasion subite des Barbares, ou n'a-t-il succombé que sous des Barbares, déjà chrétiens et romains? Quel étoit l'état de la propriété au moment de la chute de l'empire d'Occident? La grande propriété se compose par la conquête et la barbarie, et se décompose par la loi et la civilisation : quel a été le mouvement de cette propriété, et comment a-t-elle changé successivement l'état des personnes? Toutes ces choses, et beaucoup d'autres qui se développeront dans le cours de ces études, n'ont point encore été examinées d'assez près.

Il y a dans l'histoire, prise au pied de la croix et conduite jusqu'à nos jours, de grandes erreurs à dissiper, de grandes vérités à établir, de grandes justices à faire. Sous l'empire du christianisme la lutte des intelligences et des légitimités contre les ignorances et les usurpations, cesse par degrés; les vérités politiques se découvrent et se fixent; le gouvernement représentatif, que Tacite regarde comme une belle chimère, devient pos-

sible ; les sciences, demeurées presque stationnaires, reçoivent une impulsion rapide de cet esprit d'innovation que favorise l'écroulement du vieux monde. Le christianisme lui-même, s'épurant, après avoir passé à travers les siècles de superstition et de force, devient chez les nations nouvelles le perfectionnement même de la société.

Il fut pourtant calomnié ; on le peignit à Marc-Aurèle comme une faction, à ses successeurs comme une école de perversité : dans la suite l'hypocrisie défigura quelquefois l'œuvre de vérité ; on voulut rendre fanatique, persécuteur, ennemi des lettres et des arts, ennemi de toute liberté, ce qui est la tolérance, la charité, la liberté, le flambeau du génie. Loin de faire rétrograder la science, le christianisme débrouillant le chaos de notre être, a montré que la race humaine, qu'on supposoit arrivée à sa virilité chez les anciens, n'étoit encore qu'au berceau. Le Christianisme croît et marche avec le temps; lumière quand il se mêle aux facultés de l'esprit, sentiment quand il s'associe aux mouvements de l'âme ; modérateur des peuples et des rois, il ne combat que les excès du pouvoir, de quelque part qu'ils viennent; c'est sur la morale évangélique, raison supérieure, que s'appuie la raison naturelle dans son ascension vers le sommet élevé qu'elle n'a

point encore atteint. Grâces à cette morale, nous avons appris que la civilisation ne dépouille pas l'homme de l'indépendance, et qu'il y a une liberté née des lumières, comme il y a une liberté fille des mœurs.

Les Barbares avoient à peine paru aux frontières de l'empire que le christianisme se montra dans son sein. La coïncidence de ces deux événements, la combinaison de la force intellectuelle et de la force matérielle, pour la destruction du monde païen, est un fait où se rattache l'origine d'abord inaperçue de l'histoire moderne. Quelques invasions promptement repoussées, une religion inconnue se répandant parmi des esclaves, pouvoient-elles attirer les regards des maîtres de la terre? Les philosophes pouvoient-ils deviner qu'une révolution générale commençoit? Et cependant ils ébranloient aussi les anciennes idées; ils altéroient les croyances, ils les détruisoient dans les classes supérieures de la société, à l'époque où le christianisme sapoit les fondements de ces coyances, de ces idées, dans les classes inférieures. La philosophie et le christianisme, attaquant le vieil ordre de l'univers par les deux bouts, marchant l'un vers l'autre en dispersant leurs adversaires, se rencontrèrent face à face après leur victoire. Ces deux contendants avaient pris quelque chose l'un

de l'autre dans leur assaut contre l'ennemi commun; ils s'étoient cédé des hommes et des doctrines; mais quand, vers le milieu du quatrième siècle, il fallut, non partager, mais assumer l'empire de l'opinion, le christianisme, bien qu'arrivé au trône, se trouva en même temps revêtu de la force populaire; la philosophie n'étoit armée que du pouvoir des tyrans: Julien livra le dernier combat et fut vaincu. Brisant de toutes parts les barrières, les hordes des bois accoururent se faire baptiser aux amphithéâtres, naguères arrosés du sang des martyrs. Le christianisme étoit alors démocratique chez la foule romaine, chez les grands esprits émancipés, et parmi les tribus sauvages : le genre humain revenoit à la liberté par la morale et la barbarie.

Voilà ce qu'il faut retracer, avant d'entrer dans l'histoire particulière de nos pères; je vais essayer de vous peindre ces trois mondes coexistants confusément : le monde païen ou le monde antique, le monde chrétien, le monde barbare; espèce de trinité sociale dont s'est formée la société unique qui couvre aujourd'hui la terre civilisée.

Résumons l'exposition du système qui m'a paru le plus approprié aux lumières du présent, et qui me semble le mieux concilier nos deux écoles historiques. Je pars du principe de l'an-

cienne école, pour arriver à la conséquence de l'école moderne : comme on ne peut pas plus détruire le passé que l'avenir, je me place entre eux, n'accordant la prééminence ni au fait sur l'idée, ni à l'idée sur le fait.

J'ai cherché les principes générateurs des faits; ces principes sont la vérité religieuse, la vérité philosophique avec ses trois branches, la vérité politique.

La vérité politique n'est que l'ordre et la liberté, quelles que soient les formes.

La vérité philosophique est l'indépendance de l'esprit de l'homme; elle a combattu autrefois la vérité politique et surtout la vérité religieuse; principe de destruction dans l'ancienne société, elle est principe de durée dans la société nouvelle, parce qu'elle se trouve d'accord avec la vérité politique et la vérité religieuse perfectionnées.

La vérité religieuse est la connoissance d'un Dieu unique manifestée par un culte. Le vrai culte est celui qui explique le mieux la nature de la Divinité et de l'homme; par cette seule raison le christianisme est la religion véritable.

Soit qu'on le regarde avec les yeux de la foi ou avec ceux de la philosophie, le christianisme a renouvelé la face du monde.

Le christianisme n'est point le cercle inflexible

de Bossuet; c'est un cercle qui s'étend à mesure que la société se développe; il ne comprime rien; il n'étouffe rien; il ne s'oppose à aucune lumière, à aucune liberté.

Tel est le squelette qu'il s'agit de couvrir de chair. Pour vous introduire dans le labyrinthe de l'histoire moderne, je vous ai armé des fils qui doivent vous conduire : la prédication de l'Évangile, ou l'Initiation générale des hommes à la vérité intellectuelle et à la vérité morale; la venue des Barbares.

Deux grandes invasions de ces peuples sont à distinguer : la première commence sous Dèce et s'arrête sous Aurélien; à cette époque les Barbares, presque tous païens, se jetèrent en ennemis sur l'empire : la seconde invasion eut lieu pendant le règne de Valentinien et de Valens; alors convertis en partie au christianisme, les Barbares entrèrent dans le monde civilisé comme suppliants, hôtes ou alliés des Césars. Appelés pendant trois siècles par la foiblesse de l'état et par les factions, soutenant les divers prétendants à l'empire, ils se battirent les uns contre les autres au gré des maîtres qui les payoient et qu'ils écrasèrent : tantôt enrôlés dans les légions dont ils devenoient les chefs, ou les soldats, tantôt esclaves, tantôt dispersés en colonies militaires, ils prenoient possession de la terre avec l'épée et

la charrue. Ce n'était toutefois que rarement et à contre cœur qu'ils labouroient : pour engraisser les sillons, ils trouvoient plus court d'y verser le sang d'un Romain que d'y répandre leurs sueurs.

Or, il convient de savoir où en était l'empire, lorsqu'arrivèrent les deux invasions générales de ces peuples, nos ancêtres; peuples qui n'étoient pas même indiqués dans les géographies : ils habitaient au delà des limites du monde connu de Strabon, de Pline, de Ptolémée, un pays ignoré; force fut de les placer sur la carte, quand Alaric et Genseric eurent écrit leurs noms au Capitole.

PREMIER DISCOURS

SUR LA CHUTE

DE L'EMPIRE ROMAIN,

LA NAISSANCE

ET LES PROGRÈS DU CHRISTIANISME,

ET L'INVASION DES BARBARES.

PREMIÈRE PARTIE.

DE JULES CÉSAR A DÈCE OU DÉCIUS.

Après avoir prêché l'Évangile, Jésus-Christ laisse sa croix sur la terre : c'est le monument de la civilisation moderne. Du pied de cette croix, plantée à Jérusalem, partent douze législateurs pauvres, nus, un bâton à la

main, pour enseigner les nations et renouveler la face des royaumes.

Les lois de Lycurgue n'avoient pu soutenir Sparte; la religion de Numa n'avoit pu faire durer la vertu de Rome au delà de quelques centaines d'années: un pêcheur, envoyé par un faiseur de jougs et de charrues, vient établir au Capitole cet empire qui compte déjà dix-huit siècles, et qui, selon ses prophéties, ne doit point finir.

Depuis long-temps Rome républicaine avoit répudié la liberté, pour devenir la concubine des tyrans: la grandeur de son premier divorce lui a du moins servi d'excuse. César est l'homme le plus complet de l'histoire, parce qu'il réunit le triple génie du politique, de l'écrivain et du guerrier. Malheureusement César fut corrompu comme son siècle: s'il fût né au temps des mœurs, il eût été le rival des Cincinnatus et des Fabricius, car il avoit tous les genres de force. Mais quand il parut à Rome, la vertu étoit passée; il ne trouva plus que la gloire: il la prit, faute de mieux.

Auguste. An. de R. 725. Av. J.-C. 29.

Auguste, héritier de César, n'étoit pas de cette première race d'hommes qui font les révolutions; il étoit de cette race secondaire qui en profite, et qui pose avec adresse le couronnement de l'édifice dont une main plus forte a creusé

les fondements : il avoit à la fois l'habileté et la médiocrité nécessaires au maniement des affaires qui se détruisent également par l'entière sottise ou par la complète supériorité.

La terreur qu'Auguste avoit d'abord inspirée lui servit; les partis tremblants se turent : quand ils virent l'usurpateur faire légitimer son autorité par le sénat [1], maintenir la paix, ne persécuter personne, se donner pour successeur au consulat un ancien ami de Brutus, ils se réconcilièrent avec leurs chaînes. L'astucieux empereur affectoit les formes républicaines; il consul-

[1] Hæc cum Cæsar ità recitasset, mirè senatorum animi affecti sunt. Fuerunt pauci qui ejus animum intelligerent ideòque adstipularentur; reliqui aut suspicabantur quo hæc concilia dicta essent, aut fidem iis habebant. Horum alteri artificium in occultandâ callidè suâ sententiâ Cæsaris admirabantur; alteri hoc ejus propositum : alteri ægrè ejus versutiam : alteri pœnitentiam captæ reipublicæ procurationis ferebant : jamenim exstiterant qui popularem reipublicæ formam ut turbulentam odissent ac mutationem ejus approbarent, Cæsarisque imperio delectarentur..... pro indè cum frequenter etiam dicenti adhuc occlamassent, ubi peroravit, multis omnes eum verbis precati sunt, ut solus imperii summam gereret : multisque quibus id ei persuaderent adductis argumentis tandem eò compulerunt ut principatum solus obtineret. (Dionis., hist. rom., lib. LIII, edit. Joannis Luenclavii, pag. 502, 503.)

tait Agrippa, Mécènes et peut-être Virgile [1], sur le rétablissement de la liberté, en même temps qu'il envahissoit tous les pouvoirs [2], se faisoit investir de la puissance législative [3], et instituoit

[1] Ad quam deliberationem quum Agrippam Mœcenatemque adhibuisset (nam cùm his de omnibus arcanis suis communicare solebat) prior in hanc sententiam Agrippa locutus est. (Dionis., hist. rom., lib. LII, pag. 463, édit. Joannis Luenclavii.)

In quâ re diversæ sententiæ consultos habuit, Mæcenatem et Agrippam... quare Augusti animus hinc ferebatur et illinc.... Rogavit igitur Maronem an conferat privato homini se in suâ republicâ tyrannum facere. (Pag. ultima vitæ Virgilii tributæ Donato, edit. 1699, à P. Ruæo. Parisiis.)

[2] In hunc modum pugna navalis facta est 4 nonas septembris. Id à me non frustra commemoratum est : dies annotare alioquin non solito : sed quod ab eâ die primùm Cæsar solus rerum potitus est, imperiique ejus recensio precisè ab eâ sumitur. (Dionis. Cassii, hist. rom., lib. LI, pag. 442, edit. Joannis Luenclavii.)

Hoc autem anno (Ab urbe conditâ 735) verè iterum penes unum hominem summa totius reipublicæ esse cœpit. Quamquam armorum deponendorum, resque omnes senatus populique potestati tradendi consilium Cæsar agitaverit. (Ibid., lib. LII, pag. 463; lib. LIII, pag. 474, 511, n°. 2, p. 40.)

[3] Quod principi placuit, legis habet vigorem : utpote cum lege regiâ, quæ de imperio ejus lata est, populus ei et in eum omne suum imperium et potestatem conferat. (Ulpian., lib. I, princ. etc., de constit. princip.)

les gardes prétoriennes [1]. Il chargea les muses de désarmer l'histoire, et le monde a pardonné l'ami d'Horace.

Les limites de l'empire romain furent ainsi fixées par Auguste [2] :

Au nord le Rhin et le Danube;

A l'orient l'Euphrate;

Au midi la Haute-Égypte, les déserts de l'Afrique et le mont Atlas;

[1] Certum numerum partìm in urbis, partìm in suî custodiam allegit, dimissâ Calaguritanorum manu quam usque ad devictum Antonium, item Germanorum quam usque ad cladem varianam, inter armigeros circà se habuerat. (Suet. in vita Aug.)

[2] Termini igitur finesque imperii romani sub Augusto erant : ab oriente Euphrates; à meridie Nili catarractæ, et deserta Africæ et mons Atlas; ab occidente Oceanus; à septentrione Danubius et Rhenus. (Juste Lips., de magn. rom. liv. I, chap. III. Antuerpiæ, 1637, 6. tom. in-fol.; — tom. 3, pag. 379.).

Retenti fines, seu dati imperio romano (sous Claude) : Mesopotamia per orientem, Rhenus Danubiusque ad septentrionem, et à meridie Mauri accepêre provinciis. (Aur. Vict. Hist. abbrev., Part. II, chap. IV; Suet., Hist. rom., vol. 2, pag. 127.)

Hadrianus gloriæ Trajani certum est invidisse, qui ei susceperit in imperio; spontè propria reductis exercitibus, Armeniam, Mesopotamiam et Assyriam concessit, et inter Romanos et Parthos medium Euphratem esse vo-

A l'occident, les mers d'Espagne et des Gaules. Trajan subjugua la Dacie au nord du Danube, [1] la Mésopotamie et l'Arménie à l'est de l'Euphrate; mais ces dernières conquêtes furent aban-

luit. (Sext. Ruf. Brev.; Suet., Hist. rom., vol. 2, pag. 166.)

[1] Romani imperii, quod post Augustum defensum magis fuerat, quàm nobiliter ampliatum, fines longè latèque diffudit: urbes trans Rhenum in Germaniâ reparavit: Daciam, Decibalo victo subegit, provinciâ trans Danubium factâ in his agris quos nunc Teciphali, et Netophali et Thenbirgi habent. Ea provincia decies centena millia passuum in circuitu tenuit. Armeniam, quam occupaverant Parthi, recepit, Parthamasire occiso, qui eam tenebat. Albanis regem dedit. Iberonem regem, et Sauromatarum, et Bosporanorum, et Arabum, et Osdroenorum et Colchorum, in fidem accepit. Corduenos, Marcomedos occupavit: et Anthemusium, magnam Persidis regionem; Seleuciam et Ctesiphontem, Babylonem et Messenios vicit ac tenuit: usque ad fines et mare Rubrum accepit: atque ibi tres provincias fecit, Armeniam, Assyriam, Mesopotamiam, cum his gentibus, quæ Madenam attingunt. Arabiam postèà in provinciæ formam redegit: in mari Rubro classem instituit; ut per eam Imbriæ fines vastaret. (Eutrop., lib. VIII, chap. II et III. Lugduni Batavorum, 1762, in-8., pag. 360 et seqq.)

Trajanus, qui post Augustum romanæ reipublicæ movit lacertos, Armeniam recepit à Parthis. Sublato diademate, regi Armeniæ majoris regnum ademit. Alba-

données par Adrien. Agricola acheva sous le règne de Domitien de soumettre la Grande-Bretagne [1] jusqu'aux deux golfes entre Dunbritton et Édimbourg.

Sous Auguste et sous Tibère, l'empire entretenoit vingt-cinq légions [2], elles furent portées à

nis regem dedit. Iberos, Bosphoranos, Colchos, in fidem romanæ ditionis accepit. Saracenorum loca et Arabum occupavit. Corduenos et Marcomedos obtinuit, Anthemusiam, optimam Persidis regionem, Seleuciamque et Ctesiphontem ac Babyloniam accepit et tenuit. Usque ad Indæ fines post Alexandrum accepit. In mari Rubro classem instituit. (Sext. Ruf., Brev.; Suet., Hist. rom., vol. 2, pag. 165.)

[1] Quarta æstas obtinendis, quæ percurrerat, insumpta. Ac, si virtus exercituum et romani nominis gloria pateretur, inventus in ipsâ Britanniâ terminus. (Tac., Agric., chap. 23; Suet., Hist. rom., vol. 3, pag. 369.)

Britanniæ situm populosque multis scriptoribus numeratos, non in comparationem curæ ingeniive referam; sed quia tunc primùm perdomita est. (Tac., Agric., chap. 10; Suet, Hist. rom., vol. 3, pag. 366.)

[2] Sed præcipuum robur Rhenum juxtâ, commune in Germanos Gallosque subsidium, octo legiones erant. Hispaniæ recens perdomitæ, tribus habebantur. Mauros Juba rex acceperat donum populi romani. Cætera Africæ per duas legiones: parique numero Ægyptus. Dehinc initio ab Syriâ usque ad flumen Euphraten, quantum ingenti terrarum fines ambitur, quatuor legionibus coercita: accolis Ibero Albanoque et aliis regibus, qui

trente sous le règne d'Adrien [1]. Le nombre des soldats qui composoient la légion ne fut pas toujours le même : en le fixant à douze mille cinq cents hommes, on trouvera qu'un si vaste état n'étoit gardé du temps des premiers empereurs que par trois cent vingt-deux mille cinq cents, et ensuite par trois cent soixante-quinze mille hommes. Six mille huit cent trente-un Romains

magnitudine nostrâ proteguntur adversùm externa imperia. Et Thraciam Rhœmetalces ac liberi Cotyis; ripamque Danubii legionum in Pannoniâ, ducere in Mœsâ attinebant : totidem apud Dalmatiam locatis, quæ positu regionis à tergo illis, ac, si repentinum auxilium Italia posceret, haud procul accirentur. (Tac. Ann. liv. IV, chap. 5. Suet., Hist. rom., vol. 3, pag. 185.)

Alebantur eo tempore legiones civium Romanorum XXIII, aut, quem alii numerum ponunt, XXV. (Dion. liv. 55., chap. 23; Stamburgi, 1752, fol., pag. 794.)

[1] Arguentibus amicis quod (Favoninus) malè cederet Hadriano, de verbo quod idonei auctores usurpassent, risum jucundissimum movit. Ait enim : « Non recte suadetis, familiares, qui non patimini me illum doctiorem omnibus credere, qui habet triginta legiones. » (Spart. in Hadrian. chap. XV.; Suet., Hist. rom., vol. 2, pag. 281.)

Sub Augusto et Tiberio vigintiquinque legiones fuerunt, ex Dione et Tacito : quin posteà tamen auxerint, vix dubito, et sub Trajano atque Hadriano certum fuisse triginta, aut et suprà. (Lips. de Magnit. rom., liv. I, ch. 4. Antuerpiæ, 1637, fol., tom. 3, pag. 379.)

proprement dits, et cinq mille six cent soixante-neuf alliés ou étrangers formoient le complet de la légion : sous la tyrannie, ce n'étoit plus Rome, c'étoient les provinces qui fournissoient les Romains. Les Celtibériens furent les premières troupes salariées introduites dans les légions [1]. Rome avoit combattu elle-même pour sa liberté; elle confia à des mercenaires le soin de défendre son esclavage.

Seize légions bordoient le Rhin et le Danube [2];

[1] Id modo ejus anni in Hispaniâ ad memoriam insigne est, quod mercenarium militem in castris neminem ante, quam tùm Celtiberos, Romani habuerunt. Tit. Liv. liv. xxiv, chap. 49. (Lugduni Batavorum et Amstelodami, 1740, 4°., tom. 3, pag. 934.)

[2] Il y avait 28 légions sous Auguste, dont on peut voir la distribution dans le passage de Tacite. Ensuite on en changea le nombre et la destination.

Sed hæc ità sub Augusto : ut tamen tetigi creverunt, et primum Claudius imperator, Britanniâ domitâ, legiones in eâ tres locavit, manseruntque. Tum Vespasianus duas etiam in Cappadociâ : et Trajanus deindè in Daciâ duas. (Juste Lips. de magn. rom., liv. 1, chap. 4. Antuerpiæ, 1637, fol., tom. 3, pag. 379.)

Sous le règne d'Alexandre Sévère, il n'en restait que 19 des 28 d'Auguste, les autres ayant été ou dissoutes ou réunies, ainsi que Dion le dit. Mais d'autres y furent ajoutées par les successeurs d'Auguste.

Alebantur eo tempore (Augusti ævo) legiones civium

deux étoient cantonnées dans la Dacie, trois dans la Mœsie, quatre dans la Pannonie, une dans la Norique, une dans la Rhétie, trois dans la Haute et deux dans la Basse-Germanie, la Bretagne étoit occupée par trois légions; huit légions, dont six séjournoient en Syrie et deux

romanorum XXIII, aut, quem alii numerum ponunt, quinque et viginti; nostro tempore solæ novemdecim ex iis restant: nempè secunda legio Augusta, cujus in Superiori Britannia sunt hyberna: tres Tertiæ, una in Phæniciâ, Gallica nomine; altera in Arabiâ, Cyrenaica dicta legio; tertia Augusta in Numidiâ: Quarta, Scythica, in Syriâ: quinta, Macedonica, in Daciâ: sextæ duæ, una in Inferiori Britanniâ, Victrix: altera in Judæâ, Ferrata: septima in Mysiâ superiore, Claudiana præcipuè nuncupata: octava, Augusta, in Germaniâ superiore: decima utraque gemina, cum quæ in Pannoniâ superiore, tum quæ in Judæâ posita est: undecima in Mysiâ inferiore, Claudiana cognomento: (hæ duæ legiones à Claudio sunt nominatæ, quod adversus eum in seditione Camilli non rebellassent): Duodecima in Cappadociâ, Fulminifera: Decimatertia gemina in Daciâ: Decimaquarta gemina in Pannoniâ superiore: Decimaquinta Apollinaris, in Cappadociâ: Vicesima Valeria et Victrix, in Britanniâ superiore versantes: quam Vicesimam, ut mihi videtur, eamdem cum eâ legione, cui pariter nomen est Vicesimæ, et cui hyberna in superiore sunt Germaniâ (quamvis non ab omnibus Valeria dicatur, neque hodie id nomen retineat), Augustus acceptam servavit. Hæ itaque legiones Augusti supersunt, reliquis aut omninò dispersatis,

en Cappadoce, suffisoient à la tranquillité de l'Orient. L'Égypte, l'Afrique et l'Espagne se maintenoient en paix chacune sous la police d'une légion. Seize mille hommes de cohortes de la ville et des gardes prétoriennes [1] protégeoient en Italie le double monument de la liberté et

aut ab ipso Augusto, et aliis imperatoribus, inter cæteras legiones admixtis, undè Geminarum appellatio tracta putatur. — Ac quoniam quidem semel de legionibus dicere cœpi, lubet reliquas etiam superstites, ab aliis imperatoribus deinceps lectas, hoc loco referre, ut qui de his cognoscere cupit, uno omnia loco faciliùs percipiat. Nero legionem Primam, Italicam nuncupatam, instituit in inferiori Mysiâ hyemantem : Galba Primam adjutricem, in inferiori Pannoniâ, Septimam in Hispaniâ : Vespasianus Secundam Adjutricem, in Pannoniâ inferiori, quartam in Syriâ Harsam : Domitianus Primam Minensiam, in Germaniâ inferiori : Trajanus Secundam Ægyptiam, et Trigesimam Germanicam, quibus à suo nomine nomen imposuit. Marcus Antoninus Secundam in Norico, Tertiam in Rhætia : quæ etiam Italicæ vocantur Severus Parthicas Primam et Tertiam in Mesopotamiâ, secundamque Mediam in Italiâ. Nostro itaque tempore tot sunt legiones civium præter urbanos et prætorianos : sub Augusto autem seu XXIII, seu XXV ictæ alebantur, ac multæ etiam aliæ auxiliariæ, equitum peditumque et classariorum, quanon certus numerus mihi non constat. (Dion., lib. LV, chap. 23 et 54. — Hamburgi, 1752, fol., pag. 794 et suiv.)

[1] Οἵ τε σωματοφύλακες, μύριοι ὄντες, καὶ δεκαχῇ τεταγμένοι,

de la servitude, le Capitole et le palais des Césars.

Trois flottes, la première à Ravennes, la seconde à Misène, la troisième à Fréjus, veilloient à la sûreté de la Méditerranée orientale et occidentale [1]; une quatrième commandoit l'Océan entre la Bretagne et les Gaules; une cinquième couvroit le Pont-Euxin, et des barques, montées par des soldats, stationnaient sur le Rhin

καὶ οἱ τῆς πόλεως τρουροὶ ἑξάκισχίλιοί τε ὄντες, καὶ τετραχῆ νενέμημένοι.

Decies item mille prætoriani milites in decem divisi cohortes : ultrò præsidiani, ad sex millia, in quatuor cohortes distributi. (Dion., liv. LV, chap. 24; Hamburgi, 1752, fol., pag. 797.)

Totidem (legionibus), apud Dalmatiam locatis, quæ positu regionis à tergo illis, ac si repentinum auxilium Italia posceret, haud procùl accirentur : quamquam incideret urbem proprius miles, tres urbanæ, novem prætoriæ cohortes, Etruriâ ferme Umbriâque delectæ, aut vetere Latio, et coloniis antiquitùs romanis. (Tac. Ann. lib. IV, chap. 5; Suet., Hist., rom., vol. 3, pag. 185.)

Elles furent augmentées sous Vitellius.

Insuper confusus, pravitate vel ambitu, ordo militiæ. Sedecim prætoriæ, quatuor urbanæ cohortes scribebantur, queis singula millia inessent. (Tac. Hist., liv. II, chap. 93.; Suet., Hist. rom., vol. 3, pag. 311.)

[1] Ex militaribus copiis legiones et auxilia provinciatim distribuit : classem Miseni, et alteram Ravennæ, ad tute-

et le Danube [1] : telle étoit la force régulière de l'empire. Cette force, accrue graduellement, ne s'élevoit pas toutefois au delà de quatre cent cinquante mille hommes, au moment où des myriades de Barbares se préparaient à l'attaquer. Il est vrai que tout Romain étoit réputé soldat, et que, dans certaines occasions, on avoit

lam superi et inferi maris, collocavit. (Suet. Aug., chap. 49; Suet., Hist. rom., vol. 3, pag. 30.)

Italiam utroque mari duæ classes, Misenum apud et Ravennam, proximumque Galliæ littus rostratæ naves præsidebant, quas actiacâ victoriâ captas Augustus in opidum Forojuliense miserat, valido cum regimine. (Tac. Ann. lib. IV, chap. 5; Suet., Hist. rom., vol. 3, pag. 185.)

Apud Misenum ergo et Ravennam singulæ legiones cum classibus stabant, ne longiùs à tutelâ urbis abscederent : et cum ratio postulasset, sine morâ, sine circuitu ad omnes mundi partes navigio pervenirent. (Veget., lib. IV, chap. 31. Vesaliæ Clivorum, 1670, 8, pag. 133.)

[1] Igitur digressus castellis Vannius, funditur prælio; quamquam rebus adversis, laudatus quod et pugnam manu capescit, et corpore adverso vulnera excepit. Ceterum ad classem in Danubio opperientem perfugit. (Tac. Ann. liv. XII, chap. 30; Snet., Hist. rom., vol. 3, pag. 224.)

Nam per Rheni quidem ripam quinquaginta ampliùs castella direxit, Bonnam et Geconiam cum pontibus junxit, classibusque firmavit. (Hor. liv. IV, chap. 12; Suet., Hist. rom., vol. 2, pag. 51.)

recours aux levées extraordinaires, connues sous le nom de *conjuration* ou d'*évocation*, et exécutées par les *conquisitores* [1]. On arboroit dans ce cas du *tumulte* deux pavillons au Capitole : un rouge pour rassembler les fantassins, l'autre bleu pour réunir les cavaliers.

Une ligne de postes fortifiés, surtout au bord du Rhin et du Danube; dans certains endroits des murailles; des manufactures d'armes placées à distance convenable, complétoient le système défensif des Romains. Ce système changea peu depuis le règne d'Auguste jusqu'à celui de Dèce. On ajouta seulement à la défense ce que l'expérience avait fait juger utile.

Sous Auguste s'alluma cette guerre de la Germanie, où Varus perdit ses légions.

Lorsque Auguste entroit dans son douzième consulat, et que Caïus César étoit déclaré prince de la jeunesse, que se passoit-il dans un petit coin de la Judée?

« Vers ce même temps, on publia un édit de » César Auguste pour faire le dénombrement » des habitans de toute la terre.

[1] *Qui rempublicam salvam esse vult, me sequatur*, disait le consul. *Tumultus quasi timor multus, vel à tumeo.* (Cic. Phil.)

» Joseph partit aussi de la ville de Nazareth,
» qui est en Galilée, et vint en Judée à la ville de
» David, appelée Bethléem, parce qu'il était de la
» maison et de la famille de David;

» Pour se faire enregistrer avec Marie, son
» épouse, qui étoit grosse.

» Pendant qu'ils étoient en ce lieu, il arriva
» que le temps auquel elle devoit accoucher
» s'accomplit.

» Et elle enfanta son fils premier né; et,
» l'ayant emmailloté, elle le coucha dans une
» crèche, parce qu'il n'y avoit point de place pour
» eux dans l'hôtellerie.

» Or, il y avoit, aux environs, des bergers qui
» passoient la nuit dans les champs, veillant
» tour à tour à la garde de leur troupeau.

» Et tout d'un coup un ange du Seigneur se
» présenta à eux, et une lumière divine les en-
» vironna, ce qui les remplit d'une extrême
» crainte.

» Alors l'ange leur dit: Ne craignez point,
» car je vous viens apporter une nouvelle qui
» sera pour tout le peuple le sujet d'une grande
» joie.

» C'est qu'aujourd'hui, dans la ville de David,
» il vous est né un sauveur, qui est le CHRIST. »

Ces merveilles furent inconnues à la cour

d'Auguste, où Virgile chantoit un autre enfant : les fictions de sa muse n'égaloient pas la pompe des réalités dont quelques bergers étoient témoins. Un enfant de condition servile, de race méprisée, né dans une étable à Bethléem, voilà un singulier maître du monde, et dont Rome eût été bien étonnée d'apprendre le nom! Et c'est néanmoins à partir de la naissance de cet enfant qu'il faut changer la chronologie et dater la première année de l'ère moderne [1].

Auguste. An. R. 754. An. de J.-C. 1er.

Tibère. De J.-C. 14.

Tibère, successeur d'Auguste, ne se donna pas comme lui la peine de séduire les Romains; il les opprima franchement, et les contraignit à le rassasier de servitude. En lui commença cette suite de monstres nés de la corruption romaine.

Le premier dans l'ordre des temps, il fut aussi le plus habile; tout dégénère, même la tyrannie: des tyrans actifs on arrive aux tyrans fainéants.

Tibère étendit le crime de lèse-majesté qu'avoit inventé Auguste. Ce crime devint une loi

[1] La vraie chronologie doit placer la naissance de J.-C. au 25 décembre de l'an de Rome 751, la vingt-septième année du règne d'Auguste; mais l'ère commune la compte, comme je l'ai remarqué, de l'an 754 de la fondation de Rome.

de finances, d'où naquit la race des délateurs; nouvelle espèce de magistrature que Domitien déclara sacrée sous la justice des bourreaux [1].

Tibère sacrifia les droits du peuple aux sénateurs et les personnes des sénateurs au peuple, parce que le peuple, pauvre et ignorant, n'avoit de force que dans ses droits, et que les sénateurs, riches et instruits, ne tiroient leur puissance que de leur valeur personnelle.

Tibère mêloit à ses autres défauts celui des petites âmes, la haine pour les services qu'on lui avoit rendus et la jalousie du mérite : le talent inquiète la tyrannie; foible, elle le redoute comme une puissance; forte, elle le hait comme une liberté.

Les mœurs de Tibère étoient dignes du reste

[1] Legem majestatis reduxerat : cui nomen apud veteris idem, sed alia in judicium veniebant. Si quis proditione exercitum aut plebem seditionibus denique, male gestâ republicâ, majestatem populi romani minuisset. Facta arguebantur, dicta impunè erant. Primus Augustus cognitionem de famosis libellis specie legis ejus tractavit, commotus Cassii Severi libidine, quâ viros feminasque illustres, procacibus scriptis diffamaverat. Mox Tiberius, consultante Pompeio Macro prætore : *an judicia majestatis redderentur? Exercendas leges esse*, respondit. (Tac. Ann. lib. 1, chap. 72, pag. 128 et 129. Edit. 1715 à Christ. Hauffio. Leipsick. — Cod. lib. IX, tit. VIII. Ad legem Juliam majestatis. — Digest. eodem.)

de sa vie; mais on se taisoit sur ses mœurs, car il appeloit ses crimes au secours de ses vices : la terreur lui faisoit raison du mépris.

La guerre des Germains continua sous ce prince; elle servit aux victoires de Germanicus, et celles-ci préparèrent le poison qui les devoit expier. Les triomphes de Germanicus lui ôtèrent la vie : il mourut de sa gloire, si j'ose parler ainsi.

L'année où sa veuve, la première Agrippine, après de longues souffrances, alla le rejoindre dans la tombe, le Fils de l'Homme achevoit sa mission : il rapportoit aux peuples la religion, la morale et la liberté au moment où elles expiroient sur la terre.

« Cependant la mère de Jésus, et la sœur de » sa mère, Marie, femme de Cléophas, et Marie » Madeleine se tenoient auprès de sa croix.

» Jésus ayant donc vu sa mère, et près d'elle » le disciple qu'il aimoit, dit à sa mère : Femme, » voilà votre fils.

» Puis il dit au disciple : Voilà votre mère. Et » depuis cette heure là, ce disciple la prit chez » lui.

» Après Jésus sachant que toutes choses étoient » accomplies; afin qu'une *parole de* l'Ecriture » s'accomplît encore, il dit : j'ai soif.

» Et comme il avoit là un vase plein de vi-

» naigre, les soldats en emplirent une éponge, » et l'environnant d'hyssope, la lui présentè- » rent à la bouche.

» Jésus ayant donc pris le vinaigre, dit : Tout » est accompli. Et laissant la tête, il rendit l'es- » prit. »

TIBÈRE. De J. C. 33.

A cette narration, on ne sent plus le langage et les idées des historiens des grecs et romains; on entre dans des régions inconnues. Deux mondes étrangement divers, se présentent ici à la fois : Jésus-Christ sur la croix, Tibère à Caprée.

La publication de l'Évangile commença le jour de la Pentecôte de cette même année. L'église de Jérusalem prit naissance : les sept diacres Etienne, Philippe, Prochore, Nicanor, Timon, Parmenas, et Nicolas furent élus [1]. Le premier martyre eut lieu dans la personne de saint Etienne [2]; la première hérésie se déclara par Simon le magicien [3], et fut suivie de celle d'A-

[1] Et elegerunt Stephanum, virum plenum fide et spiritu sancto, et Philippum et Prochorum, et Nicanorem et Timonem et Parmenam et Nicolaum advenam Antiochenum. (Act. Apost. V. S. P. 289. Lyon, 1684.)

[2] Et lapidabant Stephanum invocantem et dicentem : « Domine Jesu, suscipe spiritum meum. »

[3] Simon nimirùm quidam Samaritanus, in vico cui Gitthon nomen est, natus sub Claudio Cæsare... propter

pollonius de Thyane. Saül, de persécuteur qu'il étoit, devint l'apôtre des gentils sous le grand nom de Paul. Pilate envoya à Rome les actes du procès du fils de Marie; Tibère proposa au sénat de mettre J.-C. au nombre des dieux [1]. Et l'histoire romaine a ignoré ces faits.

CALIGULA. De J.-C. 37. CLAUDE. De J.-C. 41.

Après Tibère, un fou et un imbécile, Caligula et Claude, furent suscités pour gouverner l'empire lequel alloit alors tout seul et de lui-même, comme leur prédécesseur l'avoit monté, avec la servitude et la tyrannie.

Il faut rendre justice à Claude; il ne vouloit pas la puissance : caché derrière une porte pendant le tumulte qui suivit l'assassinat de

magicas quas exhibuit virtutes deus habitus, et statuâ apud vos veluti deus honoratur : quæ statua in amne Tiberi, inter duos pontes est erecta, latinam hanc habens inscriptionem : *Simoni deo sancto :* ac Samaritani propè omnes, ex aliis nationibus etiam perpauci, illum quasi primum deum esse confitentes, adorent quoque. (Juff. Mart. Apol., t 2, p. 69.)

[1] Pilato de christianorum dogmate ad Tiberium referente, Tiberius retulit ad senatum, ut inter cætera sacra reciperetur. Verùm, cum ex consultu patrum christianos eliminari urbe placuisset, Tiberius post edictum, accusatoribus christianorum comminatus est mortem, scribit Tertullianus in Apologetico. (Euseb., Cæs., Chron. An dom. 38.—Bale.)

Caïus, un soldat le découvrit, et le salua empereur [1]. Claude, consterné, ne demandoit que la vie; on y ajoutoit l'empire, et il pleuroit du présent.

Sous Claude commença la conquête de la Grande-Bretagne : né à Lyon, l'empereur introduisit les Gaulois dans le sénat.

Les juifs persécutés à Alexandrie députèrent Philon à Caligula. Hérode Antipas [2] et Pilate furent relégués dans les Gaules. Corneille est le premier soldat romain qui reçut la foi.

[1] Neque multò post, rumore cædis exterritus, processit ad solarium proximum, interque prætenta foribus vela se abdidit : latentem discurrens fortè gregarius miles, animadversis pedibus, è studio sciscitandi quisnam esset, agnovit, extractumque, et præ metu ad genua sibi accidentem, imperatorem salutavit. (Vita Claudii, cap. 11, p. 202; édit. de 1761, par Ophelot de la Pause. Paris.)

[2] Anno Domini 38 — regnante Caligulâ, — Herodes Lugdunum Galliæ mittitur in exilium. (Joseph. 18-14.)

Intereà Tiberius duobus et viginti circiter annis sui principatûs exactis, vivendi finem fecit : postquàm Caius imperium suscepit : et continuò Judæorum principatum tradidit. Agrippæ simul et Philippi ac Lysianæ tetrachias, cum quibus et paulò post Herodis eidem pariter contulit. Ipsum verò Herodem qui vel in Johannis nece autor extiterat, vel in passione Domini interfuerat : multis excruciatum modis, æterno damnat exilio . sicut Josephus in his

Le nombre des disciples de l'Évangile s'accroît, les sept églises de l'Asie-Mineure se fondent. C'est dans Antioche que les disciples de l'Évangile reçoivent pour la première fois le nom de *chrétiens* [1]. Pierre, emprisonné à Jérusalem par Hérode Agrippa, est délivré miraculeusement. Ce prince d'une espèce nouvelle, dont les successeurs étoient appelés à monter sur le trône des Césars, entra dans Rome, [2] le bâton pastoral à la main, la seconde année du règne de Claude. Avant de se disperser pour annoncer le Messie, les apôtres com-

CLAUDE, emp. PIERRE, pape. De J.-C. 42.

quæ suprà inseruimus scribit. (Eusebii Cæs. Historiæ, lib. II, pag. 482; édit. 1559, Basileæ, per Henricum Petri in-4°.)

Voici le passage qu'Eusèbe, d'après Nicéphore et Joseph (antiq. jud.) rapporte dans l'endroit indiqué :

In tantas et tam graves calamitates ut fertur, incurrit, ut necessitate adductus, sibi propriâ manu mortem consciceret, suorumque ipse scelerum vindex existeret. (Euseb. Hist. Ecclesiast., lib. II, cap. 7.)

[1] Et annum totum conversati sunt ibi in ecclesiâ : et docuerunt turbam multam, ita ut cognominarentur primum Antiochiæ discipuli christiani. (Act. Apostolor., cap. 11, vers. 26, pag. 295. Lugduni, 1684.)

[2] Continuò namque in ipsis Claudii temporibus, clementia divinæ Providentiæ probatissimum omnium apostolorum et maximum fidei, magnificentiæ et virtutis merito primorum principem Petrum, ad urbem Romam,

posèrent à Jérusalem le symbole de la foi. Cette charte des chrétiens qui devoit devenir la loi du monde, ne fut point écrite : J.-C. n'écrivit rien ; sept de ses apôtres n'ont laissé que leurs œuvres; il y en a d'autres, dont on ne sait pas même le nom. Et la doctrine de ces inconnus a parcouru la terre. Jean enseigna dans l'Asie-Mineure, et retira chez lui Marie que le Sauveur lui avoit léguée du haut de la croix; Philippe alla dans la haute Asie, André chez les Scythes, Thomas chez les Parthes, et jusqu'aux Indes où Barthélemi porta l'Évangile de

velut adversum humani generis communem perniciem repugnaturum deducit, ducem quemdam et magistrum militiæ suæ, scientem divina prælia gerere, et virtutum castraductare, iste advenions ex orientis partibus, ut cælestis quidam negotiator, mercimonia divini luminis, si quis sit comparare paratus, advexit, et salutaris prædicationis verbo primus in urbe Româ evangelii sui clavibus januam regni cœlestis aperuit. (Euseb. Cæs. Eccles. Hist., lib. II, pag. 487 ; edit. Basileæ per Henric. Petri, 1559, in-4°.)

Petrus Apostolus, natione Galilæus, christianorum pontifex, cum primum antiochenam ecclesiam fondasset Romam proficiscitur, ubi evangelium prædicans viginti quinque annis ejus urbis episcopus perseverat. (Eusebii Cæsaris Chronicon., D. Hieronymo interprete. Anno Dom. 44, pag. 77 ; edit. Basileæ, per Henricum Petri, 1559.)

saint Matthieu, écrit le premier de tous les Évangiles. Simon prêcha en Perse, Matthias en Éthiopie, Paul dans la Grèce; Marc, disciple de Pierre, rédigea son Évangile à Rome, et Pierre envoya des missionnaires en Sicile, en Italie, dans les Gaules, et sur les côtes de l'Afrique. Saint Paul arrivoit à Éphèse lorsque Claude mourut, et il catéchisa lui-même dans la Provence et dans les Espagnes.

Nous apprenons par les épîtres de cet apôtre que les premiers chrétiens et les premières chrétiennes à Rome furent Epenitas, Marie, Andronic, Junia, Ampliat, Urbain, Stachys, Appellès. Paul salua encore les fidèles de la maison d'Aristobule et ceux de la maison de Narcisse[1], le fameux favori de Claude. Ces noms sont bien obscurs et ne se trouvèrent point dans les documens fournis à Tacite; mais il est assez merveilleux, sans doute, de voir du point où nous sommes parvenus, le monde chrétien commencer inconnu dans la maison d'un affranchi que l'histoire a cru devoir inscrire dans ses fastes.

Néron, emp. Saint Pierre. De J.-C. 54.

De même que tous les conquérants sont devenus des Alexandre, tous les tyrans ont hérité du

[1] Salutate eos qui sunt ex Narcissi domo, qui sunt in Domino. (Ep. 16, B. Pauli ad Romanos, vers. 11.)

nom de Néron. On ne sait trop pourquoi ce prince a joui de cet insigne honneur, car il ne fut ni plus cruel que Tibère, ni plus insensé que Caligula, ni plus débauché qu'Élagabale : c'est peut-être parce qu'il tua sa mère et qu'il fut le premier persécuteur des chrétiens. Peut-être encore son enthousiasme pour les arts, donna-t-il à sa tyrannie un caractère ridicule qui a servi à la faire remarquer. Le beau ciel de Baïa et des fêtes étaient les tableaux où Néron aimait à placer ses crimes.

Les sénateurs qui le condamnèrent à mort lui prouvèrent qu'un artiste ne vit pas partout, comme il avait coutume de le dire, en chantant sur le luth [1]. Ces esclaves qui jugèrent leur maître tombé, n'avoient pas osé l'attaquer debout : ils laissèrent vivre le tyran ; ils ne tuèrent que l'histrion.

L'incendie de Rome dont on accusa les chrétiens que l'on confondoit avec les juifs, produisit la première persécution : les martyrs étoient attachés en croix comme leur *Maître*, ou revêtus de peaux de bêtes et dévorés par des chiens, ou enveloppés dans des tuniques imprégnées de poix, De J. C. 64.

[1] Prædictum à mathematicis Neroni olim erat, fore ut quandoque destitueretur. Unde vox ejus celeberrima : το τεχνων πασα γαια τρεφα. (Suet. In vit. Neronis.)

auxquelles on mettait le feu [1] : la matière fondue couloit à terre avec le sang. Ces premiers flambeaux de la foi éclairoient une fête nocturne que Néron donnait dans ses jardins : à la lueur de ces flambeaux il conduisait des chars.

Paul accusé devant Félix et devant Festus vient à Rome où il prêche l'Evangile avec Pierre [2].

Hérésie des nicolaïtes, laquelle avait pris son

[1] Pone Tigellinum, tædâ lucebis in illâ
Quâ stantes ardent : qui fixo gutture fumant
Et latum mediâ sulcum deducit arenâ :
(Juv. Sat. 1. Vers 139.)

Afflicti periculis christiani. (Suet. In vitâ Neronis, pag. 251, cap. 16.)

Nero, quæsitissimis pœnis adfecit, quos per flagitia invisos, vulgus *christianos* appellabat.

Et pereuntibus addita ludibria, ut ferarum tergis contecti, laniatu canum interirent, aut crucibus affixi, aut flammandi, atque ubi defecisset dies, in usum noc turni luminis urerentur. (Tacit. Annal., lib. xv, édit. de Barbou.)

[2] Cum autem venissemus Romam, permissum est Paulo manere sibimet cum custodiente se milite. (Act. Apost., cap. 28, vers 16.)

Mansit autem biennio in suo conducto : et suscipiebat omnes qui ingrediebantur ad eum.

Prædicans regnum Dei, et docens quæ sunt de domino Jesu-Christo, cum omni fiduciâ, sine prohibitione.

nom de Nicolas, un des premiers sept diacres. Saint Jacques, évêque de l'église juive, avoit souffert le martyre. La guerre de Judée, commençoit sous Sextus Gallus, et les chrétiens s'étoient retirés de Jérusalem.

Appollonius de Tyane, débarqué dans la capitale du monde pour voir, disoit-il, quel animal c'étoit qu'un tyran [1], s'en fit chasser avec les autres philosophes. Pierre et Paul enfermés dans la prison Mamertine au pied du Capitole sont mis à mort : Paul a la tête tranchée, comme citoyen romain, auprès des eaux Salviennes, dans un lieu aujourd'hui désert où l'on voit trois fontaines, à quelque distance de la basilique appelée Saint-Paul-hors-des-murs, qu'un incendie a détruite au moment même de la mort de Pie VII. Pierre, réputé juif et de condition vile, fut crucifié la tête en bas, sur le mont Janicule, et enterré le long de la voie

De J.-C. 67. 29 juin.

[1] Prætereà tantum qui peragraverim terrarum, quantum anteà mortalium nemo, belluasque viderim Arabicas, Indicasque varii generis; hæc tamen bellua quam tyrannum vulgò vocant, neque quot capita habeat novi, neque utrum curvis unguibus serratisque sit dentibus.

Καὶ ἄλλως ἐπελθων γην, ὅην οὔπω τις ανθρωπων, θηρία μὲν Αραβια τε καὶ Ινδικα παμπόλλα εἶδον, το δε θηρίον τουτο ὅ καλουσιν οι πολλοι τύραννον, ουτε οποσαι κεφαλαι αυτῳ οἶδα, ουτε ει γαμψώνυχοστε καὶ καρχαρόδους εστι. (Philost. in vit. Ap. Tyan.)

Aurélia, près du temple d'Apollon [1] : là s'élève aujourd'hui le palais du Vatican et cette église de Saint-Pierre qui lutte de grandeur avec les plus imposantes ruines de Rome. Néron ne savait pas sans doute le nom des deux malfaiteurs de bas lieu, condamnés par les magistrats : et c'étoient, après J.-C., les fondateurs d'une religion nouvelle, d'une société nouvelle, d'une puissance qui devoit continuer l'éternité de la ville de Romulus.

[1] Paulum proindè Romæ eo regnante securi percussum, et Petrum etiam suffixum cruci, historiarum monumentis proditum est : quin etiam insignis ac testata Petri ac Pauli inscriptio, quæ in cœmiteriis Romæ ad hoc usque tempus manet, hujus rei gestæ fidem facit : atque hæc ità se habere confirmat itidem vir ecclesiasticus, Caius nomine, qui Zephyrini pontificis romani temporibus vixit, inque disputatione scriptis prodita !..

Ego, inquit, apostolorum trophea perspicuè possum ostendere : nam, si lubet in Vaticanum proficisci, aut in viam quæ Ostiensis dicitur, te conferre, trophæa eorum qui istam ecclesiam suo sermone et virtute stabiliverunt, invenies. Porrò Dionysius, Corinthiorum episcopus, illos ambos martyrium eodem tempore pertulisse, sic ad Romanos scribens commemorat : Petrum et Paulum qui Romanos et Corinthios primum in ecclesiam Christi inseruerunt, prudenti quâdam admonitione impulsi, in unum locum conclusistis... Nam ambo... Eodem tempore pariter martyrium subierunt. (Eusebii Hist. ecclesiast. lib. II, pag. 49.)

Petrus ad extremum cum Romæ versaretur, capite

Lin, dont il est question dans les épîtres de saint Paul, succéda à saint Pierre; saint Clément ou saint Clet, à saint Lin.

Néron, emp. Lin, pape. De J.-C. 67 68.

Clet ou Anaclet, Clément, papes. De J.-C. 68-77.

Le peuple romain aima Néron, il espéra le retrouver après sa mort dans des imposteurs; quelques chrétiens pensèrent que Néron étoit l'ante-christ, et qu'il reparaîtroit à la fin des temps [1] : le monde païen l'attendoit pour ses délices, le monde chrétien pour ses épreuves.

deorsum statuto, sic enim perpeti cupiebat cruci suffixus est... Quid attinet de Paulo dicere... Nerone summam rerum administrante, martyrio occubuit. Ista ab Origine ad verbum tertio tomo commentariorum quos scripsit in Genesim reverà commemorata sunt. (Ib. lib. III, cap. 1, pag 51.).

Petrus ad terram capite verso cruci affixus est in Vaticano juxta Viam Triumphalem sepultus...Paulus verò gladio animadversus et Viâ Ostiensi sepultus. (Baron. Martyr. pag. 289.)

[1] Nero... Dignus exstitit qui persecutionem in christianos primus inciperet, nescio an postremus explerit : siquidem opinione multorum receptum sit, ipsum Ante-Christum venturum. (Sulpitii Severi sacræ hist. lib. II, pag. 95. Édit. Elzeviriana. Lugd. Batavor., an. 1643.)

Cæterum cùm ab eo de fine sæculi quæreremus, ait nobis (Sanct-Martinus), Neronem et Ante-Christum priùs esse venturos : Neronem in occidentali plagâ regibus subactis decem, imperaturum, persecutionem autem ab eo hactenùs exercendam, ut idola gentium coli cogat. (Sulpitii Severi, dialog. 2, pag. 306. Édit. ead.)

Ce fut encore sous le règne de Néron que saint Marc fonda l'église d'Alexandrie qui commença surtout parmi les Thérapeutes, secte juive, livrée à la vie contemplative [1], et qui servit de premier modèle aux ordres monastiques chrétiens. Les Thérapeutes différoient des Esseniens, qui ne se voyoient qu'en Palestine, et qui vivoient en commun du travail de leurs mains. L'école philosophique d'Alexandrie mêla aussi ses doctrines à celles du christianisme, subtilisa la simplicité évangélique, et produisit des hérésies fameuses.

La mort de Néron causa une révolution dans l'état. L'élection passa aux légions, et la constitution devint militaire. Jusque-là, la dignité impériale s'étoit maintenue dans la famille d'Auguste par une espèce de droit de succes-

[1] Aiunt Marcum primùm in Ægyptum trajecisse... Atque tantâ hominum et mulierum fidem christianam amplexantium ex primâ aggressione et conatu, pergrave in primis, sanctum et severum ejus vivendi exemplum ibi cogebatur multitudo, ut Philo ipse eorum studia, excercitationes, mores, frequentes congressus, communem inter ipsos victûs rationem, suis scriptis persequi, operæ pretium existimaret... Apud nos ασκηται, id est monachi... appellati sunt ... Ab Hebrais, ut videtur, ducebant originem. Propterea permulta vetera instituta, propius ad Judæorum consuetudinem accedentia observabant. (Euseb., Hist. eccl., lib. II, pag. 29.)

sion : le sénat, il est vrai, et les prétoriens avoient plus ou moins ajouté de la force à ce droit, mais enfin l'élection étoit restée attachée à la ville éternelle et au sang du premier des Césars. Usurpée par les légions, elle amena des choses considérables : elle multiplia les guerres civiles, et partant les causes de destruction ; l'armée nommant son maître, et ne le recevant plus de la volonté des sénateurs et des dieux, méprisa bientôt son ouvrage. Les Barbares introduits dans l'armée s'accoutumèrent à faire des empereurs : quand ils furent las de donner le monde, ils le gardèrent.

Dans le despotisme héréditaire il y a des chances de repos pour les hommes; il perd de son âpreté en vieillissant. Dans le despotisme électif, chaque chef surgit à la souveraineté avec la force du premier né de sa race, et se porte à l'oppression de toute l'ardeur d'un parvenu à la puissance : on a toujours le tyran dans sa vigueur élective, tandis que la nation qui ne se renouvelle pas reste dans sa servitude héréditaire. Et comme l'empire romain occupoit le monde connu; comme l'empereur pouvoit être choisi partout, de là cette diversité de tyrannies, selon que le maître venoit de l'Afrique, de l'Europe ou de l'Asie. Toutes les variétés d'oppression répandues aujourd'hui dans les divers climats s'as-

seyoient par l'élection sur la pourpre où chaque candidat arrivoit avec son caractère propre et les mœurs de son pays.

Séjan qui, profitant de la jalouse vieillesse de Tibère, avoit empoisonné Drusus, amené la disgrâce, et par suite la mort d'Agrippine et de ses deux fils aînés, n'atteignit point le troisième fils de Germanicus. Celui-ci fut Caïus Caligula : Claude, son oncle, frère de Germanicus, proclamé empereur par les prétoriens et surtout par les Germains de la garde, eut de Messaline l'infortuné Britannicus. Agrippine, sœur de Caligula et fille de la première Agrippine femme de Germanicus, épousa en secondes noces son oncle Claude et lui fit adopter Néron, qu'elle avoit eu de son premier mariage avec Domitius Ahénobarbus. Néron parvenu à l'empire, après s'être défait de Britannicus, fut contraint de se tuer. En lui s'éteignit la famille d'Auguste. Malgré les vices et les crimes qui l'ont rendue exécrable, cette famille eut dans ses manières quelque chose d'élevé et de délicat que donne l'exercice du pouvoir, l'habitude des richesses, les souvenirs d'une lignée historique. La maison de Jules prétendoit remonter d'un côté à Énée par les rois d'Albe, de l'autre à Clausus, le Sabin, et à tous les Claudius, ses fiers descendants.

Galba qui prit un moment la place de

Néron étoit encore de race aristocratique; mais après lui commence une nouvelle sorte de princes. Toutes les fois qu'un grand changement dans la constitution d'un état s'opère, les anciennes familles disparoissent ; soit qu'elles s'épuisent et s'éteignent réellement; soit qu'obéissant ou résistant au nouveau pouvoir, elles disparoissent dans le mépris qui s'attache à leur soumission, ou dans l'oubli qui suit leur fierté. Le despotisme étoit aristocratique par l'élection du sénat; il devint démocratique par l'élection de l'armée.

Remarquons sous la première année du règne de Néron, la naissance de Tacite : il parut derrière les tyrans pour les punir, comme le remords à la suite du crime. Tite-Live étoit mort sous Tibère. Tite-Live et Tacite se partagèrent le tableau des vertus et des vices des Romains; les exemples rappelés par le premier furent aussi inutiles, que les leçons données par le second.

Pendant le règne de Néron la Grande-Bretagne se souleva et fut écrasée; les Parthes remuèrent et furent contenus par Corbulon; les Germains restèrent tranquilles, hors les Frisons et les Ansibares, qui voulurent occuper le long du Rhin le pays que les Romains laissoient inculte. Le vieux chef des Ansibares, repoussé par le

général romain : s'écria « Terre ne peut nous » manquer pour y vivre ou pour y mourir [1]. » Nous devons compter les Ansibares au nombre de nos ancêtres; ils firent dans la suite partie de la ligue des Franks. Galba, Othon et Vitellius passèrent vite; ils eurent à peine le temps de se cacher sous le manteau impérial. Galba avoit dit à Pison, dans le beau discours que lui prête Tacite, que l'élection remplaceroit pour le peuple romain la liberté : cette liberté ne fut que la décision de la force.

Galba, Othon, Vitellius, emp. Clet, Clément, papes. De J.-C. 68-69.

Quelques mots de Galba sont dignes de l'ancienne Rome dont il conservoit le sang. Des légionnaires sollicitaient une gratification nouvelle : « Je choisis des soldats, répondit-il, et ne les achète pas [2] ».

Othon venait de soulever les prétoriens; un soldat se présente à Galba l'épée nue, affirmant avoir tué Othon : « Qui te l'a ordonné, » dit le vieil empereur [3]?

Galba fut massacré sur la place publique. Entouré par les séditieux qu'avoit soulevés Othon,

[1] Deesse nobis terra in quâ vivamus, in quâ moriamur non potest. (Tacit. Annal. lib. XIII, pag. 236. Apud Barbou, Parisiis, 1779.)

[2] Legere se militem, non emere consuesse. (Suet., in vit. Galb.)

[3] Quo auctore? (Id., ibid.)

il tendit la gorge aux meurtriers, en leur disant « Frappez si cela est utile au peuple Romain. » Sa tête tomba; elle étoit chauve; un soldat, pour la porter, fut obligé de l'envelopper dans une étoffe [1]. Cette tête auroit dû mieux conseiller un vieillard de soixante-treize ans : étoit-ce la peine de mettre une couronne sur un front dépouillé?

Othon avoit voulu l'empire; il l'avoit voulu tout de suite, non comme un pouvoir, mais comme un plaisir. Trop voluptueux pour régner, trop faible pour vivre, il se trouva assez fort pour mourir. Ses soldats ayant été battus par les légions de Vitellius, il se couche, dort bien, se perce à son réveil de son poignard [2] et s'en va à petit bruit, sans avoir lu

[1] Suétone ajoute quelques circonstances à ce récit. Jugulatus est ad lacum Curtii, ac relictus ita uti erat, donec gregarius miles, à frumentatione rediens abjecto onere caput ei amputavit : et quoniam capillo præ calvitie arripere non poterat, in gremium abdidit mox inserto per os pollice ad Othonem detulit. (Suet. In vit. Galbæ, pag. 298 et 299.)

[2] Posthæc, sedatâ siti gelidæ aquæ potione, arripuit duos pugiones, et exploratâ utriusque acie, cum alterum pulvino subdidisset, foribus adopertis, arctissimo somno quievit : et circa lucem demum expergefactus, uno se trajicit ictu infra lævam papillam. (Suet. In vitâ Othonis, pag. 308.)

le dialogue de Platon sur l'immortalité de l'âme, sans se déchirer les entrailles. Mais Caton expira avec la liberté; Othon ne quittoit que la puissance.

Vitellius qui n'est guère connu que par ses excès de table et dont le premier monument était un plat[1], Vitellius successeur d'Othon cassa les prétoriens qui s'étoient déclarés contre lui. Bientôt il est attaqué par Primus, vainqueur au nom de Vespasien : on se bat dans Rome; des Illyriens, des Gaulois, des Germains légionnaires, s'égorgent au milieu des festins, des danses et des prostitutions.

Vitellius fuit avec son cuisinier et son boulanger; rentré dans son palais, il le trouve désert; saisi de terreur il court se cacher dans la loge d'un portier, près de laquelle étoient des chiens qui le mordirent[2]. Il bouche la porte de cette

[1] Hanc (cænam fratris) quoque superavit dedicatione patriæ, quam ob immensam magnitudinem, *Clypeum Minervæ* αἰγίδα πολιοῦχου dictitabat. (Suet. In vita. Aul., Vitell., pag. 317.)

Hanc patinam, cum fictilis esse non posset propter magnitudinem, argenteam fecit : eaque diù permansit, veluti res diis consecrata, quousque Adrianus eamdem conspicatus, conflari jussit. (Diou. Hist. rom. de Vitel., lib. LXV, pag. 735.)

[2] Confugitque in cellulam janitoris, religato pro

loge avec le lit et le matelas du portier; les soldats arrivent, découvrent l'empereur, l'arrachent de son asile. Les mains liées derrière le dos, la corde au cou, les vêtemens déchirés, les cheveux rebroussés, Vitellius demi-nu est traîné le long de la Voie Sacrée. Son visage rouge de vin, son gros ventre, sa démarche chancelante comme celle d'un Silène [1], sont des sujets d'insultes et de risées. On l'appelle incendiaire, gourmand, ivrogne; on lui jette des ordures; on lui attache une épée sur la poitrine, la pointe sous le men-

foribus cane. (Suet., In vit. Aul. Vitel., pag. 321.)

Vitellius, sordido attritoque sagulo amictus, se abdit in obscurum locum ubi canes alebantur : sed investigatus inventusque, pannis obsitus et sanguine perfusus, quod eum canes læserant, deprehenditur. (Dion. Hist. rom., lib. LXVI.)

[1] Religatis post terga manibus, injecto cervicibus laqueo, veste discissâ, seminudus in Forum tractus est, inter magna rerum verborumque ludibria, per totum viæ Sacræ spatium, reducto comâ capite, ceu noxii solent, atque etiam mento mucrone gladii subjecto ut visendam præberet faciem, neve submitteret; quibusdam stercore et cœno incessentibus, aliis *incendiarium et patinarium*, vociferantibus, parte vulgi etiam corporis vitia exprobrante : erat enim in eo enormis proceritas, facies rubida plerumque ex vinolentiâ, venter obesus, alterum femur subdebile. (Suet. In vit. Aul. Vitell., pag. 322.)

ton pour le contraindre à lever la tête qu'il baissoit de honte; on l'oblige de regarder ses statues renversées, et dont les inscriptions portoient qu'il étoit né pour le bonheur et la concorde des Romains[1]. Enfin, après l'avoir accablé d'outrages et de blessures, on l'achève; son corps est jeté dans le Tibre, sa tête plantée au bout d'une pique. Vitellius s'assit à l'empire qu'il avoit pris pour un banquet: ses convives le forcèrent d'achever le festin aux Gémonies.

Les Sarmates Rhoxolans furent battus pendant le court règne d'Othon. Tandis que Vespasien attaquoit Vitellius, les Daces attaquèrent la Mœsie, et furent repoussés par Mucien.

[1] Vitellium infestis mucronibus coactum, modo erigere os et offerre contumeliis, nunc cadentes statuas suas, plerumque rostra, aut Galbæ occisi locum contueri. (Tacit. Histor., lib. IV, pag. 476. Édit. de Barbou.)

Statuæ equestres cum plurifariam ei ponerentur... laureâ religiosissimè circumdederat. (Suet. In vit. Vitell.)

Solutum à latere pugionem, consuli primum, deinde, illo recusante, magistratibus ac mox singulis senatoribus porrigens, nullo recipiente quasi in æde Concordiæ positurus abcessit : sed quibusdam acclamantibus *ipsum esse concordiam*, rediit : nec solum se retinere ferrum affirmavit, verum etiam *Concordiæ* recipere cognomen. (Suet. Ib.)

Civilis fit révolter les Bataves, et les Germains, alliés de Civilis, insultèrent les frontières romaines.

La mort de Vitellius suspendit le cours de ces ignominieuses adversités. Quatre-vingts années de bonheur, interrompues seulement par le règne de Domitien, commencèrent à l'élévation de Vespasien. On a regardé cette période comme celle où le genre humain a été le plus heureux; vrai est-il, si la dignité et l'indépendance des nations n'entrent pour rien dans leurs félicités.

Les premiers tyrans de Rome se distinguèrent chacun par un vice particulier, afin qu'on jugeât ce que la société peut supporter sans se dissoudre; les bons princes qui succédèrent à ces tyrans brillèrent chacun par une vertu différente, afin qu'on sentît l'insuffisance des qualités personnelles pour l'existence des peuples, quand ces qualités sont séparées des institutions.

Tout ce qu'on peut imaginer de mérites divers, parut à la tête de l'empire: ceux qui possédèrent ces mérites pouvoient tout entreprendre: ils n'étoient gênés par aucune entrave; héritiers de la puissance absolue, ils étoient maîtres d'employer pour le bien l'arbitraire

dont on avoit usé pour le mal. Que produisit ce despotisme de la vertu? rétablit-il la liberté? préserva-t-il l'empire de sa chute? non. Le genre humain ne fut ni amélioré, ni changé. La fermeté régna avec Vespasien, la douceur avec Titus, la générosité avec Nerva, la grandeur avec Trajan, les arts avec Adrien, la piété avec Antonin, enfin la philosophie monta sur le trône avec Marc-Aurèle, et l'accomplissement de ce rêve des sages n'amena aucun bien solide. C'est qu'il n'y a rien de durable, ni même de possible, quand tout vient des volontés et non des lois; c'est que le paganisme survivant à l'âge poétique, n'ayant plus pour lui la jeunesse et l'austérité républicaines, transformoit les hommes en un troupeau de vieux enfans, sans raison et sans innocence.

Il y avoit dans l'empire des chrétiens obscurs, persécutés même par Marc-Aurèle, et ils faisoient avec une religion méprisée ce que ne pouvoit accomplir la philosophie ornée du sceptre : ils corrigeoient les mœurs, et fondoient une société qui dure encore.

VESPASIEN, TITUS, emp. CLÉMENT, pape. De J.-C. 69-81.

Vespasien mit fin à la guerre de Civilis, et à la révolte d'où sortit la touchante aventure d'Eponine. Cette gauloise doit être nommée dans une histoire des Français.

Du petit nombre de ces hommes que la prospérité rend meilleurs, Titus ne fut point obligé de soutenir au dehors l'honneur de l'empire; il n'eut à combattre que ses passions : il les vainquit pour devenir les délices du genre humain. On a voulu douter de sa constance dans la vertu, au cas que sa vie se fût prolongée [1] : pourquoi calomnier le néant d'un avenir si vain qu'il n'a pas même été ?

On appliqua à Titus et Vespasien les prophéties qui annonçoient des conquérants venus de la Judée [2]. Le Messie devoit être un prince de paix : en conséquence Vespasien fit bâtir à Rome, et consacrer à la Paix Éternelle un temple qui vit toujours la guerre, et dont les fondements mis à nu aujourd'hui, ont à peine résisté aux assauts du temps. Le véritable Prince de paix étoit le roi de ce nouveau peuple qui croissoit et multiplioit dans les catacombes, sous les pieds du vieux monde passant au-dessus de lui.

[1] Dion., pag. 754.

[2] Pluribus persuasio inerat, antiquis sacerdotum litteris contineri, eo ipso tempore fore ut valesceret Oriens, profectique Judæâ rerum potirentur : quæ ambages Vespasianum ac Titum prædixerant. (Tacit. Hist., lib. v, cap. 13.)

St. Clément écrivit aux Corinthiens, pour les inviter à la concorde. Il raconte que saint Pierre avoit souffert plusieurs fois, que saint Paul battu de verges et lapidé avoit été jeté dans les fers [1] *à sept reprises différentes.* Il indique l'ordre dans le ministère ecclésiastique, les oblations, les offices, les solennités : Dieu a envoyé J.-C., J.-C. les apôtres, les apôtres ont établi les évêques et les diacres.

La religion accrut sa force sous les règnes de Vespasien et de Titus, par la consommation d'un des oracles écrits aux livres saints : Jérusalem périt.

La guerre de Judée avoit commencé sous Néron. La multitude des juifs qui se trouva à Jérusalem l'an 66 de J.-C. pour la fête des azymes, fut comptée par le nombre des victimes pascales : il se trouva qu'on en avoit immolé deux cent cinquante six mille, cinq cents [2]. Dix et quelquefois

[1] Petrus non unum aut alterum, sed plures labores sustulit... Paulus propter æmulationem in vincula septies conjectus, verberibus cæsus, lapidatus, patientiæ præmium reportavit. (Clementis ad Corinth. Epist., pag. 8.)

[2] Hostiarum quidem ducenta et quinquaginta sex millia et quingentas numeravêre. (Joseph. Bell. Jud., lib. VII, cap. 17, pag. 960.)

vingt convives s'assembloient pour manger un agneau, ce qui donnoit, pour dix seulement, deux millions cinq cent cinquante-six mille assistants purifiés.

Des prodiges annoncèrent la destruction du temple : une voix avoit été entendue qui disoit : *Sortons d'ici.* Jésus, fils d'Ananus, courant autour des murailles de la ville assiégée, s'était écrié : « *Malheur! malheur sur la ville! malheur sur* » *le temple! malheur sur le peuple! malheur* » *sur moi!* [1] » Famine, peste et guerre civile au dedans de la cité; au dehors les soldats romains crucifioient tout ce qui vouloit s'échapper : les croix manquèrent et la place pour dresser les croix. On éventroit les fugitifs pour fouiller dans leurs entrailles l'or qu'ils avoient avalé. Six cent mille cadavres de pauvres furent jetés dans les fossés, par-dessus les murailles. On changeoit les maisons en sépulcres, et quand elles étoient pleines on en fer-

[1] Vocem audiêre, quæ diceret : *Migremus hinc.* Suprà murum enim circumiens iterum : « Væ! væ! civitati, ac fano, ac populo, » voce maximâ clamitabat : cum autem ad extremum addidit : *væ etiam mihi!* lapis tormento missus eum statim peremit, animamque adhuc omnia illa gementem dimisit. (Joseph, de Bello Jud., lib. VII, pag. 96.)

moit les portes. Titus, après avoir pris la forteresse Antonia, attaqua le temple le 17 juillet 70 de Jésus-Christ, jour où le sacrifice perpétuel avait cessé, faute de mains consacrées pour l'offrir. Marie, fille d'Eléazar, rôtit son enfant, et le mangea [1] dans la ville où une autre Marie avait enseveli son fils. Jésus-Christ avait dit aux femmes de Jérusalem après le prophète : « Un jour » viendra où l'on dira : heureuses les entrailles » stériles et les mamelles qui n'ont point al» laité ! »

Le temple fut brûlé le 8 d'août de cette année 70, ensuite la ville basse incendiée, et la ville haute emportée d'assaut. Titus fit abattre ce qui restait du temple et de la ville, excepté trois tours ; on promena la charrue sur les ruines. Telle fut la grandeur du butin, que le prix de l'or baissa de moitié en Syrie. Onze cent mille Juifs moururent pendant le siége, quatre-vingt-dix-sept mille furent vendus [2] ; à peine

[1] Mulier quædam... Maria nomine de vico Vetezobra... vi animi de necessitate compulsa... raptoque filio quem lactentem habebat... occidit coctumque medium comedit, adopertumque reliquum servavit. (Joseph., lib. vii, cap. 8, pag. 954 et 955.)

[2] Et captivorum quidem omnium qui toto bello com-

trouvait-on des acheteurs pour ce vil troupeau. A la fête de la naissance de Domitien, à celle de l'anniversaire de l'avénement de Vespasien à l'empire (24 octobre 70 et 1^er^. juillet 71) plusieurs milliers de Juifs périrent par le feu et les bêtes, ou par la main les uns des autres, comme gladiateurs. A Rome, Titus et son père triomphèrent de la Judée: Jean et Simon, chefs des Juifs de Jérusalem, marchoient enchaînés derrière le char. Des médailles frappées en mémoire de cet événement représentent une femme enveloppée d'un manteau, assise au pied d'un palmier, la tête appuyée sur sa main, avec cettte inscription : *la Judée captive.*

Les Chrétiens trouvoient dans cette catastrophe d'autres sujets d'étonnement que la multitude païenne : il n'y avoit pas trois années que Saint-Pierre étoit enseveli au Vatican; Saint-Jean, qui avoit vu pleurer Jésus-Christ sur Jérusalem, vivoit encore ; peut-être même, selon quelques traditions, la mère du Fils de l'Homme étoit encore sur la terre; elle n'avoit point en-

prehensi sunt, nonaginta et septem millia comprehensus est numerus, mortuorum verò per omne tempus obsidionis undecies centum millia (Jos., de B. Jud., lib. VII, cap. 17.)

core accompli son assomption en laissant dans sa tombe, au lieu de ses cendres, sa robe virginale ou une manne céleste [1].

Les Juifs furent dispersés : témoins vivants de la parole vivante, ils subsistèrent, miracle perpétuel au milieu des nations. Etrangers partout, esclaves dans leur propre pays, ils virent tomber ce temple dont il ne reste pas pierre sur pierre, comme mes yeux ont pu s'en convaincre. Une partie de leur population enchaînée vint élever à Rome cet autre monument où devoient mourir les Chrétiens. Le ciseau sculpta sur un arc de triomphe qu'on admire encore les ornements qui brilloient aux pompes de Salomon, et dont, sans ce hasard, nous ignorerions la forme : l'orgueil d'un prince romain et le talent d'un artiste grec ne se doutoient guère qu'ils fournissoient une preuve de plus de la grandeur de la nation vaincue et de ses mystérieuses destinées. Tout devait servir, gloire et ruine, à rendre éternelle la mémoire du peuple que Moïse forma, et qui vit naître Jésus-Christ.

[1] Plurimi asseverant quià in sepulchro ejus, non nisi manna invenitur quod scaturire cernitur. (De Assomp. B. Mariæ sermo, tributus divo Hieronymo, t. 9, p. 67.)

Le Capitole, incendié dans les désordres qui signalèrent la fin de Vitellius, étoit la proie des flammes presque au moment où le temple de Jérusalem brûloit. Domitien fit dans la suite la dédicace du nouveau Capitole : l'autel de la servitude y remplaça celui de la liberté; on eut encore le malheur de n'y pouvoir rétablir l'image fameuse du chien, dont les gardiens répondoient sur leur vie. Soixante millions furent employés à la seule dorure de cet édifice. Jupiter, en vendant tout l'Olympe, disoit Martial[1], n'auroit pu payer le vingtième de cette somme. Le dieu des Juifs avoit prononcé la destruction

[1] Quantum jam superis, Cæsar, cœlo que dedisti,
Si repetas et creditor esse velis.
Grandis in æthereo, licet auctio fiat Olympo
Coganturque dei vendere quidquid habent;
Conturbabit Atlas, et non erit uncia tota,
Decidat tecum quâ pater ipse deum.
Pro capitolinis, quid enim cedere templis,
Quid pro Tarpeio frondis honore potero?
Quid pro culminibus geminis matrona tonantis?
Pallida prætereo; res agit illa tuas.
Quid loquar Alcidem, Phœbumque, piosque Laconas.
Addita quid Latio flavia templa polo?
Expectes, sustineas, Auguste, necesse est :
Nam tibi quod solvat non habet arca Jovis.
(Mart., lib. IX, épigr. 4.)

de son temple, et Julien essaya vainement de le relever.

La grande peste et l'éruption du Vésuve qui fit périr Pline, le naturaliste, sont de cette époque [1].

Ébion, Cérinthe, Ménandre, disciple de Simon, alloient prêchant leurs hérésies. Les philosophes furent de nouveau exclus de Rome. C'étoient Euphrate, Tyrien, d'abord ami et ensuite adversaire d'Apollonius de Tyane, Démétrius le Cynique, Artémidore, Damis le pythagoricien, Épictète le stoïcien, Lucien l'épicurien, Diogène le jeune cynique, Héras et Dion de Pruse; Musonius seul trouva grâce auprès de Vespasien.

Le pape Clément acheva de gouverner l'Église la soixante-dix-septième année de Jésus-Christ; il céda sa chaire à saint Anaclet ou Clet, pour éviter un schisme [2]. On attribue à saint Clément les ouvrages les plus anciens après les livres canoniques.

Anaclet, pape. De J.-C. 77.

Jamais frère ne ressembla moins à son frère

[1] Plin., lib. xxxiv, cap. 7.

[2] Accepit impositionem manuum episcopatûs, et eo recusato remoratus est; (dicit enim in unâ epistolâ suâ, secedo, abeo, erigatur populus Dei...) Cletus constituitur. (Epiphanius contra hæreses, cap. 6.)

que Domitien à Titus. Sous Domitien, les peuplades du nord, pressées peut-être par le grand corps des Goths qui s'approchoit, remuèrent aux frontières de l'empire. Domitien fut battu par les Quades et les Marcomans en Germanie; il acheta la paix de Décébale, chef des Daces, en lui payant une espèce de redevance annuelle. Ce premier exemple de foiblesse profita aux barbares : selon les temps et les circonstances, ils continuèrent à vendre aux empereurs une paix dont le prix leur servoit ensuite à recommencer la guerre.

Domitien, emp. Anaclet, Evariste, Sixte, papes. De J.-C. 82-97.

Domitien vaincu ne s'en décerna pas moins les honneurs du triomphe : il prit avec raison le surnom de *Dacique*. Il donna des jeux, se consacra des statues, et se traîna dans la gloire où d'autres empereurs s'étoient précipités.

Ses armes furent plus heureuses dans la Grande-Bretagne : Agricola battit les Calédoniens, et sa flotte tourna l'île au septentrion.

Un coup funeste fut porté à l'empire, par l'augmentation de la paie des soldats : leur influence, déjà trop considérable, s'accrut; le gouvernement dégénéra en république militaire : il faut toujours que la liberté, d'elle-même impérissable, se retrouve quelque part.

Domitien persécuta les philosophes [1] que l'on confondoit avec les chrétiens : ils se retirèrent à l'extrémité des Gaules, dans les déserts de Libye et chez les Scythes. Apollonius, interrogé par Domitien, montra du courage et une rude franchise.

On commença à voir de tous côtés la succession des évêques : à Alexandrie Abilius succéda à saint Marc; à Rome, saint Évariste à saint Clet, Alexandre Ier. ou Sixte Ier. à saint Évariste. Vers la fin de son règne, Domitien se jeta sur les fidèles. L'apôtre saint Jean, relégué dans l'île de Patmos, eut sa vision. Flavius Clément, consul et cousin germain de l'empereur qui destinoit les deux enfans de Clément à l'empire, avoit embrassé la foi, et fut décapité. L'Évangile faisoit des progrès dans les hauts rangs de la société.

NERVA, TRAJAN, emp. ÉVARISTE, ALEXANDRE Ier., papes. De J.-C. 97-118.

Domitien assassiné, Nerva ne parut après lui que pour abolir le crime de lèse-majesté [2], punir les délateurs, et appeler Trajan à la pourpre : trois bienfaits qui lui ont mérité la reconnaissance des hommes.

[1] Philosophia autem adèo perterrita est, ut, habitu mutato, alii in extremam Galliam aufugerent, alii in Libyæ Scythiæque deserta. (Euseb., chron. an 92 ; Philost., vit Apol., lib. VII, cap. 4).

[2] Claude avoit tenté cette abolition.

Sous le règne de Trajan l'empire s'éleva à son plus haut point de prospérité et de puissance. Cet admirable prince n'eut que la foiblesse des grands cœurs : il aima trop la gloire. Vainqueur de Décibale, il réduisit la Dacie en province. Cette conquête, qui fut un sujet de triomphe, devoit être un sujet de deuil, car elle détruisit le dernier peuple qui séparoit les Goths des Romains. Trajan porta la guerre en Orient, donna un roi aux Parthes, prit Suze et Ctésiphon, soumit l'Arménie, la Mésopotamie et l'Assyrie, descendit au golfe Persique, vit la mer des Indes, se saisit d'un port sur les côtes de l'Arabie; après tout cela, il mourut, et son successeur, soit sagesse, soit jalousie, abandonna ses conquêtes.

Il faut placer à la dernière année du premier siècle de l'ère chrétienne, la mort de saint Jean à Éphèse; il ne se nommoit plus lui-même dans ses dernières lettres que le *vieillard* ou le *prêtre*, du mot grec *presbyteros*. « Mes » enfans, aimez-vous les uns les autres. » Telles étoient ses seules instructions. Il avoit assisté à la passion soixante-six ans auparavant. Saint Jude, saint Barnabé, saint Ignace, saint Polycarpe se faisoient connoître par leurs doctrines. Les successions des évêques étoient toujours plus abondantes et plus connues : Ignace et Héron à

Antioche, Cerdon et Primin à Alexandrie. Après le pape Évariste vinrent Alexandre, Sixte et Télesphore, martyr.

Les chrétiens souffrirent sous Trajan, non précisément comme chrétiens, mais comme faisant partie de sociétés secrètes. Une lettre de Pline le Jeune, gouverneur de Bithynie, fixe l'époque où les chrétiens commencent à paraître dans l'histoire générale. « . . . . . On a » proposé un libelle [1] sans nom d'auteur conte- » nant les noms de plusieurs qui nient d'être » chrétiens, ou de l'avoir été. Quand j'ai vu » qu'ils invoquoient les dieux avec moi, et of- » froient de l'encens et du vin à votre image, » que j'avois exprès fait apporter avec les statues » des dieux, et de plus qu'ils maudissoient le » Christ, j'ai cru devoir les renvoyer; car on dit » qu'il est impossible de contraindre à rien de » tout cela ceux qui sont véritablement chrétiens. » . . . . . Voici à quoi ils disoient que se » réduisoit leur faute ou leur erreur : qu'ils avoient » accoutumé de s'assembler un jour avant le so- » leil levé, et de dire ensemble, à deux chœurs,

[1] Pour ne pas refaire moi-même ce qui est très-bien fait, j'emprunte la traduction de Fleury, d'un style plus naturel et plus franc que l'élégante traduction de Sacy.

» un cantique en l'honneur du Christ comme d'un
» dieu; qu'ils s'obligeoient par serment, non à un
» crime, mais à ne commettre ni larcin, ni vol,
» ni adultère, ne point manquer à leur parole et
» ne point dénier un dépôt; qu'ensuite ils se re-
» tiroient; puis se rassembloient pour prendre
» un repas, mais ordinaire et innocent, encore
» avoient-ils cessé de le faire depuis mon ordon-
» nance, par laquelle, suivant vos ordres, j'avois
» défendu les assemblées. . . . . .
» La chose m'a paru digne de consultation, prin-
» cipalement à cause du nombre des accusés; car
» on met en péril plusieurs personnes de tout
» âge, de tout sexe et de toute condition. Cette
» superstition a infecté non-seulement les villes,
» mais les bourgades et la campagne, et il semble
» que l'on peut l'arrêter et la guérir. Du moins il
» est constant que l'on a recommencé à fréquen-
» ter les temples presque abandonnés, à célébrer
» les sacrifices solennels après une grande inter-
» ruption, et que l'on vend partout des victimes,
» au lieu que peu de gens en achetoient. D'où on
» peut aisément juger la grande quantité de
» ceux qui se corrigeront, si on donne lieu au
» repentir. »

L'univers chrétien a depuis long-temps démenti les espérances de Pline. Mais quels rapides et étonnants progrès! Les temples abandonnés!

on ne trouve déjà plus à vendre les victimes! et l'évangéliste saint Jean venoit à peine de mourir!

Trajan, dans sa réponse au gouverneur, dit qu'on ne doit pas chercher les chrétiens; mais que, s'ils sont dénoncés et convaincus, il les faut punir : quant aux libelles sans nom d'auteur, ils ne peuvent fournir matière à accusation; les poursuivre seroit d'un très-mauvais exemple, et indigne du siècle de Trajan [1].

L'histoire offre peu de documents plus mémorables que cette correspondance d'un des derniers écrivains classiques de Rome et d'un des plus grands princes qui aient honoré l'empire, touchant l'état des premiers chrétiens.

ADRIEN, emp. ALEXANDRE Ier., SIXTE Ier., TÉLESPHORE, papes. De J.-C. 118-138.

Adrien, maintint la paix en l'achetant des Barbares, peut-être parce que son prédécesseur avoit trouvé plus honorable et plus sûr d'employer le même argent à leur faire la guerre. Naturellement envieux des succès, il ne pardonna pas plus à Apollodore, l'architecte, qu'à Trajan l'empereur. Voyageur couronné, grand administrateur, ami des arts dont il renouvela

[1] Eus. III, c. 33. Pline, lib. X ep. 97, 98. Tertullien a très-bien fait remarquer ce qu'il y avoit de contradictoire et d'injuste dans le raisonnement et la décision de Trajan.

le génie, il visita les lieux célèbres de son empire : l'histoire a remarqué qu'il évita de passer à Italica, son obscure patrie. Il persécuta ses amis, quitta le monde en plaisantant sur son ame[1], et laissant aux Romains, dignes du présent, un dieu de plus, Antinoüs.

Ce prince avoit fait une divinité et pensa lui-même être rejeté de l'Olympe : ce fut avec peine qu'Antonin obtint pour lui cette apothéose, par qui les maîtres du monde prolongeoient l'illusion de leur puissance.

Les hérésies se multiplioient : Saturnin, Basilide, Carpocras, les Gnostiques avoient paru. La calomnie croissoit contre les chrétiens; ils occupoient fortement le gouvernement et l'opinion publique. Le peuple les accusoit de sacrifier un enfant, d'en boire le sang, d'en manger la chair, de faire, dans leurs assemblées secrètes, éteindre les flambeaux par des chiens, et de s'unir dans l'ombre au hasard comme des bêtes.

Les philosophes, de leur côté, attaquoient le judaïsme et le christianisme, regardant le premier comme la source du second. Alors les fidèles commencèrent à écrire et à se défendre : Quadrat, évêque d'Athènes, présenta

[1] Animula vagula, blandula, etc.

son apologie à Adrien, et Aristide, autre Athénien, publia une autre apologie. Adrien fit suspendre la persécution. Eusèbe nous a conservé la lettre qu'il écrivit à Minutius Fondatus, proconsul d'Asie [1] : « Si quelqu'un accuse les » chrétiens, disoit-il, et prouve qu'ils font quel- » que chose contre les lois, jugez-les selon la » faute; s'ils sont calomniés, punissez le calom- » niateur. »

Adrien établit des colons à Jérusalem, et bâtit parmi ses débris une ville nommée Elea Capitolina. Des Juifs, assemblés dans cette cité nouvelle, se révoltèrent encore et furent exterminés. La Judée se changea en solitude; on défendit aux Israëlites dispersés d'entrer à Jérusalem, ni même de la regarder de loin, tant étoit insurmontable leur amour pour Sion ! Une idole de Jupiter fut placée au saint-sépulchre, une Vénus de marbre élevée sur le Calvaire, un bois planté à Bethléem ; la consécration à Adonis de la crèche où Jésus était né, profana ces lieux d'innocence [2].

[1] Eus., IV, Hist., cap. 8 et 9.

[2] Ab Adriani temporibus usque ad imperium Constantini, per annos circiter centum octoginta, in loco resurrectionis simulacrum Jovis in crucis rupe, statua ex

L'hérésie de Valentin, le martyre de Saint-Symphorose et de ses sept fils à Tibur pour la dédicace des jardins et des palais d'Adrien, terminèrent à l'égard des chrétiens le règne de cet empereur.

Antonin fut de tous les empereurs le plus aimé et le plus respecté des peuples voisins de l'empire. Grand justicier, il eut avec Numa quelques traits de ressemblance; son caractère de piété le rendit plus propre au gouvernement que ne l'avoient été les Titus et les Trajan : la science des lois est liée à celle de la religion.

ANTONIN, emp. HYGIN, PIE Ier., ANICET, papes. De J. C. 139 162

Sous Antonin, les deux hérésiarques Marcion et Apelles parurent; Justin, philosophe chrétien, publia sa première apologie adressée à l'empereur, au sénat et au peuple romain. Il parla des mystères sans déguisement. Sainte Félicité confessa le Christ avec ses fils.

marmore Veneris à gentibus posita colebatur, existimantibus persecutionis auctoribus quia tollerent nobis fidem resurrectionis et crucis, si loca sancta per idola polluissent...

Bethleem nunc nostram lucus inumbrabat Thamus, id est Adonidis, et in specu ubi quondam Christus parvulus vagiit, Veneris amasius plangebatur. (Hier. ad Paulinum, p. 102. Bâle 1537.)

Marc-Aurèle, emp. Anicet, Soter, Eleuthère, papes. De J.-C. 162-181.

Marc-Aurèle, aimoit la paix par caractère et philosophie, et il eut à soutenir de nombreuses guerres avec les Barbares. Les Quades, qui se perdirent dans la ligue des Franks, menacèrent l'Italie d'une irruption; les Marcomans, ou plutôt une confédération des peuples germains refoulés par les Goths, et d'autres peuples qui pesoient sur eux, cherchèrent des établissements dans l'empire. Ils avoient profité du moment où les légions romaines étoient occupées à défendre l'Orient contre les Parthes : la grande invasion approchoit, et le monde commençoit à s'agiter. Marc-Aurèle ayant associé à l'empire son frère adoptif, Marcus Verrus, repoussa avec lui les agresseurs : les Marcomans et les Quades furent vaincus. A la suite de ces guerres, cent mille prisonniers furent rendus aux Romains, et des colonies de Barbares formées dans la Dacie, la Pannonie, les deux Germanies, et jusqu'à Ravenne en Italie. Celles-ci se soulevèrent, et apprirent aux Romains ce qu'ils auroient à craindre de pareils laboureurs. Cent mille prisonniers rendus supposent déjà chez les nations septentrionales une puissance et une régularité de gouvernement auxquelles on n'a pas fait assez d'attention.

Les arts et les lettres brillèrent d'un dernier éclat sous les règnes de Trajan, d'Adrien,

d'Antonin et de Marc-Aurèle : c'est le second siècle de la littérature latine dans laquelle il faut comprendre ce que fournit le génie expirant de la Grèce soumise aux Romains; alors parurent Tacite, les deux Pline, Suetone, Florus, Gallien, Sextus Empiricus, Plutarque, Ptolémée, Arien, Pausanias, Appien, Marc-Aurèle et Épictète, l'un empereur, l'autre esclave, et enfin Lucien, qui se rit des philosophes et des dieux.

Marc-Aurèle mourut sans avoir pu terminer complétement la guerre des Barbares et après avoir été obligé d'étouffer la révolte des colonies militaires. Il laissa l'empire à Commode, son fils : faute de la nature, que la philosophie auroit dû prévenir.

Si les Romains furent long-temps redevables du succès de leurs armes à la discipline, à l'organisation des légions, à la supériorité de l'art militaire, ils le durent encore à cette nécessité où se trouvoit le légionnaire de combattre dans tous les climats, de se nourrir de tous les aliments, de s'endurcir par de longues et pénibles marches. Les peuples de l'Europe moderne (la nation françoise exceptée, pendant les dernières conquêtes de sa dernière révolution) les peuples de l'Europe moderne divisés en petits états, ont presque toujours combattu contre

leurs voisins, ou sur le sol paternel à peu de distance de leurs foyers. Mais l'empire romain renfermoit dans son sein le monde connu; ses soldats passoient des rivages du Danube et du Rhin à ceux de l'Euphrate et du Nil, des montagnes de la Calédonie, de l'Helvétie et de la Cantabrie à la chaîne du Caucase, du Taurus et de l'Atlas, des mers de la Grèce aux sables de l'Arabie et aux campagnes des Numides. On entreprend aujourd'hui de longs et périlleux voyages dans les pays que les légions parcouroient pour changer de garnison: ces entreprises d'outre-mer qui rendirent les croisades si célèbres n'étoient pour les Romains que le mouvement d'un corps de troupes qui, parti de la Batavie, alloit relever un poste à Jérusalem. Le général qui se transportoit sur des terrains si divers, qui, forcé d'employer les ressources du lieu, se servoit du chameau et de l'éléphant sous le palmier, du mulet et du cheval sous le chêne, accroissoit son expérience et son génie avec le vol de ses aigles.

Le monde romain n'offroit point un aspect uniforme; les peuples subjugués avoient conservé leurs mœurs, leurs coutumes, leurs langues, leurs dieux indigènes, leurs lois locales: au dehors on ne s'apercevoit de la domination étrangère que par les voies militaires, les camps

fortifiés, les aquéducs, les ponts, les amphithéâtres, les arcs de triomphe, les inscriptions latines gravées aux monuments des républiques et des royaumes incorporés à l'empire; au dedans l'administration civile, fiscale et militaire, les préfets et les proconsuls, les municipalités et les sénats, la loi générale qui dominoit les justices particulières, annonçoient un commun maître. Les Romains n'avoient imposé à la terre domptée que leurs armes, leur code, et leurs jeux.

Marc-Aurèle, stoïcien, n'aimoit pas les disciples de la croix, par une sorte de rivalité de secte : « Il faut être toujours prêt à » mourir, dit-il dans une de ses maximes, en » vertu d'un jugement qui nous soit propre, non » au gré d'une pure obstination comme les chré» tiens. » Il y eut plusieurs martyrs sous son règne : Polycarpe à Smyrne, Justin à Rome après avoir publié sa seconde apologie, les confesseurs de Vienne et de Lyon, à la tête desquels brilla Pothin, vieillard plus que nonogénaire, remplacé dans la chaire de Lyon par Irénée.

A cette époque les apologistes, tels qu'Athénagore, changèrent de langage, et d'accusés devinrent accusateurs : en défendant le culte du vrai Dieu, ils attaquèrent celui des idoles.

D'une autre part, les magistrats ne furent par les seuls promoteurs des persécutions; les peuples les demandèrent : le soulèvement des masses à Vienne, à Lyon, à Autun, multiplia les victimes dans les Gaules [1]; ce qui prouve que les chrétiens n'étoient plus une petite secte bornée à quelques initiés, mais des hommes nombreux qui menaçoient l'ancien ordre social, qui armoient contre eux les vieux intérêts et les antiques préjugés. La Légion Fulminante étoit en partie composée de disciples de la nouvelle religion; elle fut la cause d'une victoire remportée en 174 sur les Sarmates, les Quades et les Marcomans; victoire retracée dans les bas-reliefs de la colonne antonine : selon Eusèbe, Marc-Aurèle

[1] (Epistolarum verba eorum citabo :) Servi J.-Christi, qui Viennam et Lugdunum Galliæ incolunt, fratribus in Asiâ et Phrygiâ... pax, gloria à Deo patre... Magnitudinem afflictionis qui hoc loco ingravescit, ingens Gentilium odium, contra sanctos incitatum... neque exprimi, neque comprehendi possunt... Ac primum cruciamenta quæ confertim erant, et tanquam cumulo à multitudine in illos coacervata.... Vociferationes, plagas, violentos tractus, dilacerationes, lapidum projectiones, carceres, et quidquid denique ab ngresti et furiosâ multitudine contra nos, velut contra hostes et inimicos, fieri solet. (Euseb., Hist. eccl., lib. IV, cap. I, p. 102.)

reconnut devoir son succès aux prières des soldats du Christ [1].

L'Évangile avoit fait de tels progrès que Méliton, évêque de Sardis en Asie, disoit à Marc-Aurèle, dans une requête : « On persécute à » présent les serviteurs de Dieu..... Notre philo» sophie étoit répandue auparavant chez les Bar» bares; vos peuples, sous le règne d'Auguste, en » reçurent la lumière, et elle porta bonheur à » votre empire [2]. »

Un roi des Bretons, tributaire des Romains, écrivit, l'an 170, au pape Éleuthère, successeur de Soter, pour lui demander des missionnaires : ceux-ci portèrent la foi aux peuplades britanniques, comme le moine Augustin, envoyé par

[1] Eadem historia apud Gentiles scriptores, qui longè à nostrâ religione dissentiunt... Nostrorum etiam Apollinarius qui affirmat legionem, cujus precibus miraculum edebatur, latino sermone *fulmineam*, usque ab illo tempore appellatam : illudque nomen rei eventum scitè exprimens, ab Aurelio Cæsare ei tributum. (Euseb., Hist. eccl., lib. v, pag. 93.)

[2] Multò magis te obsecramus, ne tam aperto latrocinio nos spoliari permittas... Divina quam excolimus religio anteà inter Barbaros insigniter viguit : quæ cum apud gentes tuas, præclaro et eximio Augusti regno... floreret, ipsi imperio quo potiris, cumprimis fausto ac felici præsidio fuit. (Euseb., Hist. eccl., lib. v, cap. 25, p. 108 et 109.)

Grégoire le Grand, prêcha depuis l'Évangile aux Saxons vainqueurs des Bretons.

Marc-Aurèle avoit toutefois trop de modération, pour s'abandonner entièrement à l'esprit de haine dont étoient animées les écoles philosophiques: il écrivit la dixième année de son règne, à la communauté du peuple de l'Asie-Mineure assemblée à Éphèse, une lettre de tolérance. Il alla même plus loin que ses devanciers, car il disoit: « Si un chrétien est attaqué comme chrétien, que » l'accusé soit renvoyé absous, quand même il » seroit convaincu d'être chrétien, et que l'accu- » sateur soit poursuivi [1]. » Mais il étoit difficile à la loi de lutter contre la superstition et la philosophie entrées dans une alliance contre nature pour détruire un ennemi commun.

Les Marcionistes, les Montanistes, les Marcosiens jetèrent une nouvelle confusion dans la foi.

Avec Marc-Aurèle finit l'ère du bonheur des Romains sous l'autorité impériale, et recommencent des temps effroyables d'où l'on ne sort plus que par la transformation de la société. Un seul fait de cette histoire la peindra. Commode et ses successeurs jusqu'à Constantin périrent presque tous de mort violente. Quand Marc-

[1] Chron. Alex., Euseb.; hist., IV, c. 13.

Aurèle eut disparu, les Romains se replongèrent d'une telle ardeur dans l'abjection, qu'on les eût pris pour des hommes rendus nouvellement à la liberté : ils n'étoient affranchis que des vertus de leurs derniers maîtres.

Deux effets de la puissance absolue sur le cœur humain sont à remarquer.

Il ne vint pas même à la pensée des bons princes qui gouvernèrent le monde romain, de douter de la légalité de leur pouvoir et de restituer au peuple des droits usurpés sur lui.

La même puissance absolue altéra la raison des mauvais princes; les Néron, les Caligula, les Domitien, les Commode furent de véritables insensés : afin de ne pas trop épouvanter le terre, le ciel donna la folie à leurs crimes comme une sorte d'innocence.

Commode, rencontrant un homme d'une corpulence extraordinaire, le coupa en deux pour prouver sa force et jouir du plaisir de voir se répandre les entrailles de la victime [1]. Il se disoit Hercule; il voulut que Rome changeât de nom et prit le sien; de honteuses médailles ont perpétué le souvenir de ce caprice. Commode périt

COMMODE, emp. ÉLEUTHÈRE, pape. De J.-C. 181-192.

[1] Obtunsi oneris pinguem hominem medio ventre dissecuit ut ejus intestina subitò funderentur. (Hist., Aug., pag. 128.)

par l'indiscrétion d'un enfant, par le poison que lui donna une de ses concubines, et par la main d'un athlète qui acheva en l'étranglant ce que le poison avoit commencé [1].

Sous le règne de Commode paroît une nouvelle race de destructeurs, les Sarrazins, si funestes à l'empire d'Orient.

PERTINAX, JULIANUS, emp. VICTOR, pape. De J.-C. 193.

Pertinax succède à Commode; il se montra digne du pouvoir : son ambition étoit de celles qu'inspire la conscience des talents qu'on a, et non l'envie des talents qu'on ne peut atteindre. Le nouvel empereur fit redemander à des Barbares le tribut qu'on leur accordoit, et ils le rendirent: démarche vigoureuse; mais les devanciers de Pertinax, en immolant à leur foiblesse ou à leurs vices la dignité et l'indépendance romaines, avoient fait un mal irréparable. Pouvoit-on racheter l'honneur d'un état qui alloit être vendu à la criée?

[1] Erat autem Commodo pusio quidam... sumpto in manus, qui supra lectulum jacebat, libello, foras processit... incidi in Marciam... quæ libellum pueri manu aufert... Agnitâ Commodi manu... ubi se primam peti intellexit ... electum accersit ... placitum rem veneno agi... cum evomisset ... veriti illi... Narcisso cuidam, audaci strenuoque adolescenti, persuaserunt ut Commodum in cubiculo strangularet. (Herodian., Vit. Commod., lib. 1, pag. 91-92.)

Pertinax étoit un soldat rigide; les prétoriens le massacrèrent. L'empire est proposé au plus offrant: il se trouva deux fripiers de tyrannie pour se disputer les haillons de Tibère. Didius Julianus l'emporte sur son compétiteur, par une surenchère de douze cents drachmes[1]. Les prétoriens livrent la marchandise de cent vingt millions d'hommes à Didius. Celui-ci ne put fournir le prix de l'adjudication[2], et il fut menacé d'être exécuté pour dettes. Jadis le sénat avoit proclamé la vente d'un morceau du territoire de la république : c'étoit celle du champ où campoit Annibal.

Le sénat de Didius fut pourtant honteux; il eut peur surtout quand il apprit le soulèvement des légions; elles avoient élu trois empereurs. On se hâta de réparer une bassesse par une cruauté : au

[1] Sed simul ad superiora vicena sestertia, altera quina adjecisset, eamque summam magno edito clamore in manibus ostendisset. (Dion., Hist. rom., lib. LXXIII, pag. 835.)

Sanè cum vicena quina millia militibus promisisset, tricena dedit. (Hist. Aug., pag. 61)

Prætereà militibus singulis, plus multò argenti daturum quàm petere auderent, aut accepturos speraverant, neque in dando moram futuram. (Herodian., lib. II, p. 130 et 131.)

[2] Sed spes militum fefellerat, nec implere fidem promissorum poterat. (Herod., lib. II, pag. 134.)

bout de soixante-six jours Didius déposé fut condamné à mort : « Quel crime ai-je commis [1] ? » disoit-il en pleurant. Le malheureux n'avoit pas eu le temps d'apprendre la tyrannie; il ignoroit qu'avoir acheté l'empire, et n'avoir ôté la vie à personne, étoit une contradiction qui rendoit son règne impossible : homme commun, il étoit au-dessous de son crime.

On ne sait pourquoi Rome rougit de l'élévation de Didius Julianus, si ce n'est par un de ces mouvements de dignité naturelle qui revient quelquefois au milieu de l'abjection. Denys, à Corinthe, disoit à ceux qui l'insultoient : « J'ai pourtant été roi. » Un peuple dégénéré qui ne songeoit jamais à se passer de maîtres quand il avoit le pouvoir de s'en donner un, appela à l'empire Percennius Niger, commandant en Orient; mais Septime Sévère avoit été choisi par les légions d'Illyrie, et Clodius Albinus, par les légions britanniques. Alors recommencèrent

[1] Is imbellem miserumque senem.... inter fœdissimas complorationes trucidavit. (Herod., lib. II, p. 170.)

Nihilque dixit percussoribus, nisi : Quid ergo peccavi ? Quem interfeci ? (Dion., lib. LXXIV, pag. 839.)

Missi tamen à senatu quorum curâ per militem gregarium in palatio idem Julianus occisus est, fidem Cæsaris implorans, hoc est Severi. (Hist. Aug., pag 63.)

les guerres civiles : Sévère, demeuré vainqueur de Niger, en trois combats en Asie, fut également heureux contre Albinus à la bataille de Lyon [1]. Sous prétexte de punir les partisans de ce dernier, il fit mourir un grand nombre de sénateurs. Les fortunes des familles sénatoriales étoient énormes ; on ne les pouvoit atteindre avec l'impôt mal entendu : le crime de lèse-majesté fut inventé comme une loi de finances; il entraînoit la confiscation des biens. On voit des princes, en parvenant à l'Empire, annoncer qu'ils ne feront mourir aucun sénateur : c'étoit déclarer qu'ils ne lèveroient aucune nouvelle taxe.

Sévère étoit né à Leptis sur la côte d'Afrique : il se trouva que le chef des Romains parloit la langue d'Annibal. Il avoit la cruauté et la foi punique, et ne manquoit pas toutefois d'une certaine grandeur. A l'imitation de Vitellius, il cassa d'abord les gardes prétoriennes; ensuite il les rétablit et les augmenta, en les composant des plus braves soldats des légions d'Illyrie : jusqu'alors on n'avoit admis dans ce corps que des hommes tirés de l'Italie, de l'Espagne et de la Norique, provinces depuis long-temps réunies

SEPTIME SÉVÈRE, emp. VICTOR Ier., ZÉPHIRIN, papes. De J.-C. 193-212.

[1] Dion., lib. LXXIV ; Herod., lib. VII ; Spart., Hist., pag. 33.

à l'empire. Les Barbares approchoient de plus en plus du trône; nous les verrons s'élever au rang de favoris et de ministres, pour devenir empereurs.

Sévère força les sénateurs à mettre Commode au rang des dieux : « il leur convient bien, disoit-il, d'être difficiles! valent-ils mieux que ce tyran? » Il importoit à Sévère de ne pas laisser dégrader Commode, puisqu'il vouloit livrer le monde à Caracalla. Les empereurs cherchoient par le biais de l'association, et par les titres d'auguste et de césar, à rendre la pourpre héréditaire; mais deux corps, l'armée et le sénat, leur opposoient des obstacles : dans l'un de ces corps étoit le fait, dans l'autre le droit; et le fait et le droit, qui souvent se combattent, s'entendoient pour jouir de ce qu'ils s'étoient approprié en dépouillant le peuple romain.

Après avoir triomphé des Parthes, Sévère, sur la fin de sa vie, passa dans la Grande-Bretagne, battit les Calédodiens et éleva, pour les contenir, la muraille qui porte son nom; c'est l'époque de la fiction de Fingal.

L'empereur avoit épousé Julie Domna, née à Emèse en Syrie, femme de beauté, de grâce, d'instruction et de courage : il en eut deux fils, Caracalla et Géta, qui furent ennemis dès l'enfance. Caracalla, pressé de régner, se voulut dé-

barrasser de son père, lorsque celui-ci étoit engagé dans la guerre de la Calédonie. Sévère, rentré dans sa tente, se couche, met une épée à côté de lui et fait appeler son fils. « Si tu » veux me tuer, lui dit-il, prends cette épée, ou » ordonne à Papinien ici présent de m'égorger; » il t'obéira car je te fais empereur [1]. »

Peu de temps après, Sévère malade à Yorck, et sentant sa fin venir, dit: « J'ai été tout, et rien » ne vaut [2]. » L'officier de garde s'étant approché de sa couche, il lui donna pour mot d'ordre : « Travaillons [3], » et il tomba dans le repos éternel.

Les règnes de Commode, de Pertinax, de Julianus et de Sévère virent éclater l'éloquence des premiers pères de l'Église : parmi les pères grecs, on trouve saint Clément d'Alexandrie (le *Maître* et les *Stromates* sont des ouvrages remplis de faits curieux); parmi

[1] Si me cupis, inquit Severus, interficere : hìc me interfice. Quòd si id recusas aut times tuâ manu facere, adest tibi Papinianus præfectus, cui jubere potes ut me interficiat : nam is tibi quidquid præceperis, propter eà quod sis imperator, efficiet. (Dion., Hist. rom., lib. LXXVI, pag. 868.)

[2] Omnia fui, et nihil expedit. (Aurel. Vict.)

[3] Laboremus. (Hist. Aug., pag. 364.)

les pères latins, Tertullien est le Bossuet africain. Saint Irénée, bien qu'il écrivît en grec, déclare dans son traité contre les hérésies qu'habitant parmi les Celtes, obligé de parler et d'entendre une langue barbare, on ne doit point lui demander l'agrément et l'artifice du style. Il nous apprend que l'Évangile étoit déjà répandu par tout le monde ; il cite les églises de Germanie, de Gaule, d'Espagne, d'Orient, d'Égypte, de Libye, éclairées, dit-il, de la même foi comme du même soleil [1]. Il nomme les douze évêques qui se succédèrent à Rome depuis Pierre jusqu'à Éleuthère. Il affirme qu'il avoit connu lui-même Polycarpe établi évêque de Smyrne par les apôtres, lequel Polycarpe avoit conversé avec plusieurs disciples qui avoient vu J.-C. [2]. C'est un des témoignages les plus formels de la tradition.

[1] Etenim ecclesia... per universum orbem usque ad extremos terræ fines dispersa... Ac neque hæ que in Germaniis sitæ sunt ecclesiæ, aliter credunt aut aliter tradunt, nec quæ in Hispaniis aut Galliis aut in Oriente, aut in Ægypto, aut in Africâ, aut in Mediterraneis orbis regioniobus sedem habent. Verùm ut sol hic à Deo conditus, in universo mundo unus atque idem est. (St. Iræn., lib. 1, cap. 10, contrà hæreses, pag. 49.)

[2] Et Polycarpus autem, non solùm ab apostolis edoctus et conversatus cum multis, ex iis qui Dominum nos-

En ce temps-là Pantenus, chef de l'école chrétienne d'Alexandrie, prêcha la foi aux nations orientales : il pénétra dans les Indes; il y trouva des chrétiens en possession de l'Évangile de saint Mathieu, écrit en langue hébraïque, et que cette église tenoit de l'apôtre Barthélemy [1].

On voit par les deux livres de Tertullien à sa femme, que les alliances entre les chrétiens et les païens commençoient à devenir fréquentes; mais, selon l'orateur, c'étoit les plus méchants des païens qui épousoient des chrétiennes, et les plus foibles des chrétiennes qui se marioient à des païens [2]. Ce traité répand de grandes

trum viderunt; sed etiam ab apostolis in Asiâ, etc. (St. Irænei, contrà hæreses, lib. III, cap. 3, n°. 4.)

[1] Pantenus ille, quem ad Indos devexisse diximus, ubi (ut fertur) evangelium Matthæi quod antè ejus adventum ibi fuerat receptum, in manibus quorumdam qui in illis locis Christum profitebantur, reperit : quibus Bartholomæum unum ex apostolis prædicasse, illisque Matbæi evangelium, litteris bebraicis scriptum, reliquisse. (Euseb. Hist. Eccles., lib. v, pag. 95.)

[2] Igitur cum quædam istis diebus nuptias de ecclesiâ tolleret... (Tert., lib. II, cap. 2, pag. 167.)

Solis pejoribus placet nomen cbristianum... Pleræque genere nobiles... cum mediocribus... ad licentiam conjunguntur. (Ibid., cap. 8, pag. 171.)

lumières sur la vie domestique des familles des deux religions.

Le nombre des disciples de l'Evangile s'augmenta beaucoup à Rome sous le règne de Commode, surtout parmi les familles nobles et riches. Apollonius, sénateur instruit dans les lettres et dans la philosophie, avait embrassé le culte nouveau : dénoncé par un de ses esclaves, l'esclave subit le supplice de la croix, d'après l'édit de Marc-Aurèle qui défendoit d'accuser les chrétiens, comme chrétiens [1]. Mais Apollonius fut condamné à son tour à perdre la tête, parce que tout chrétien qui avoit comparu devant les tribunaux, et qui ne rétractoit pas sa croyance, étoit puni de mort. Appollonius prononça en plein sénat une apologie complète de la religion.

Le pape Eleuthère mourut, et eut pour successeur Victor qui gouverna l'église de Rome pendant douze ans.

L'empereur Sévère aima d'abord les chrétiens, et confia l'éducation de son fils aîné à l'un d'eux nommé Proculus ; il protégea les membres du sénat convertis à la foi, mais il changea de conseil dans la suite et provoqua une persécu-

[1] Euseb., in Chron. an. 191.

tion générale : elle emporta Perpétue, Félicité, et saint Irénée avec une multitude de son peuple. Tertullien écrivit l'éloquente et célèbre apologie où il disoit : « Nous ne sommes » que d'hier, et nous remplissons vos cités, » vos colonies, l'armée, le palais, le sénat, le » forum : nous ne vous laissons que vos tem- » ples [1]. » Il publia son *Exhortation aux martyrs*, ses traités des *Spectacles*, de *l'Idolâtrie*, des *Ornements des femmes*, et son livre *des Prescriptions* : admirable ouvrage qui servit de modèle à Bossuet pour son chef-d'œuvre des *Variations*. Tertullien tomba dans l'hérésie des Montanistes qui convenoit à la sévérité de son génie. Origène commençoit à paroître.

Sous la persécution de Sévère, les chrétiens cherchèrent à se mettre à l'abri à prix d'argent ; cet usage fut continué.

Sévère mort, Caracalla régna avec son frère Géta ; bientôt il le fit massacrer dans les bras de sa mère. Un mot de Papinien est resté : invité par l'empereur à faire l'apologie du meurtre de Géta, le jurisconsulte, moins complaisant que le philosophe Sénèque, répondit : CARACALLA, emp. ZÉPHIRIN, pape. De J.-C. 212-217.

[1] *Sola relinquimus templa.* (Tert., Apolog.)

« Il est plus facile de commettre un parricide » que de le justifier [1]. »

Avec Caracalla reparurent sur le trône la dépravation et la cruauté : des massacres eurent lieu à Rome, dans les Gaules, à Alexandrie. Cet empereur s'appela d'abord Bassianus, du nom de son aïeul, prêtre du soleil en Phénicie. Il quitta ce nom par ordre de Sévère, pour celui de Marc-Aurèle-Antonin. Les vices de Caracalla, en contraste avec les vertus sous le patronage desquelles on le vouloit mettre, ne servirent qu'à le rendre plus odieux. Le mépris du peuple fit évanouir des surnoms glorieux dans ce nom de *Caracalla*, emprunté d'un vêtement gaulois que le fils de Sévère affectoit.

Sévère avoit ébranlé l'état par l'introduction des Barbares dans les gardes prétoriennes ; Caracalla acheva le mal en étendant le droit de citoyen à tous ses sujets : le sang romain fut dégradé de noblesse, et, par une sorte d'égalité démocratique, tout sujet, barbare ou romain, fut admis à concourir à la tyrannie. Peu à peu les distinctions de villes libres, de colonies, de droit latin ou droit italique, s'effacèrent. En

[1] Non tam facilè parricidium excusari quàm posse fieri. (Hist. Aug., p. 88.)

théorie c'étoit un bien, en pratique un mal : il n'étoit pas question de liberté mais d'argent; il s'agissoit, non d'affranchir les masses, mais de faire payer aux individus comme *citoyens* le vingtième sur les legs et héritages dont ils étoient exempts comme *sujets*. Les vieilles habitudes et l'homogénéité de la race se perdirent; on troqua la force des mœurs contre l'uniformité de l'administration [1].

Caracalla eut, comme tant d'autres, la passion d'imiter Alexandre : ces copistes d'un héros oublioient que la pique du Macédonien fit éclore plus de cités qu'elle n'en renversa. Sur les bords du Rhin et du Danube, Caracalla rencontra par hasard deux peuples nouveaux, les *Goths* et les *Allamans*. Il aimoit les Barbares; on prétend même que, dans des conférences particulières, il leur dévoiloit le secret de la foiblesse de l'empire; secret que leur épée leur avoit déjà révélé.

Passé en Asie, Caracalla visita les ruines de Troie. Pour honorer et rappeler la mémoire d'Achille, dont il se prétendoit la vraie ressem-

[1] L'édit de Caracalla, ou un édit semblable est attribué par quelques glossateurs à Marc-Aurèle. J'ai suivi l'opinion pour laquelle il y a un plus grand nombre d'autorités.

blance, il voulut pleurer la mort d'un ami; en conséquence, un poison fut donné à Festus, affranchi qu'il aimoit tendrement; après quoi il lui éleva un bûcher funèbre. Et, comme Achille, le plus beau des Grecs, coupa sa chevelure blonde sur le bûcher de Patrocle, Caracalla, laid, petit et difforme, arracha deux ou trois cheveux que la débauche lui avoit laissés, excitant la risée des soldats qui le voyoient chercher et trouver à peine sur son front la matière du sacrifice à l'ami qu'il avoit fait empoisonner [1].

Caracalla étoit malade de ses excès; son âme souffroit autant que son corps; ses crimes lui apparaissoient; il se croyoit poursuivi par les ombres de son père et de son frère [2]. Il consulta Esculape, Apollon, Sérapis, Jupiter Olympien :

[1] Quumque esset raro capillo, et crinem quæreret ut imponeret ignibus, deridiculo erat omnibus : cœterùm quos habuit capillos tamen totondit. (Herodian., lib. IV, p. 310-311.)

[2] Fuit ægrâ corporis valetudine... Sed mente imprimis insanâ quibusdam visis sæpenumerò agitari à patre fratreque gladios gestantibus, videbatur. (Dion., Hist. rom. lib. LXXVII, p. 877.)

Pater ei cum gladio astitit in somnis et : *ut* tu, inquit, fratrem tuum interfecisti, ita ego te interficiam. (Dion., Hist. lib. LXXVIII, p. 883.)

il ne fut point soulagé : on ne guérit point des remords.

Macrin, préfet du prétoire, menacé par Caracalla, le fit assassiner [1]. On croit que l'impératrice, accusée d'inceste avec Caracalla son fils, mourut d'une mort douloureuse, volontaire ou involontaire [2]. Il ne resta rien de la famille de Sévère, dont les malheurs, malgré le dire des historiens, frappèrent peu les hommes. Dans les vieilles races, c'est la chute qui étonne; dans les races nouvelles, c'est l'élévation : les premières en tombant sortent de leur position naturelle, les secondes y rentrent. MACRIN, emp. ZÉPHIRIN, pape. De J.-C. 217-218.

Caracalla eut des temples et des prêtres : Macrin demanda des autels pour son assassiné. Les Romains débarrassés de leurs tyrans, ils en faisoient des dieux. Ces tyrans jouissoient ainsi de deux immortalités : celle de la haine publique, et celle de la loi religieuse qui consacroit cette haine.

Macrin revêtoit d'un extérieur grave et

[1] Macrinus Antoninum occidit. (Hist. Aug. p. 88.)

[2] Julia cognitâ filii cæde ità affecta est ut se percuteret, ac mortem sibi conciscere conaretur... Inediâ consumpta moritur. Accelcravit ei mortem cancer, quem cum jam multo tempore in mammâ habuisset quiescentem percusso pectore irritavit. (Dion., lib. LXXVIII, p. 886.)

d'une apparence de courage, un caractère frivole et timide : il désira l'empire, l'obtint, et s'en trouva embarrassé. Il avoit l'instinct du mal, il n'en avoit pas le génie; impuissant à féconder ce mal, quand il avoit commis un crime il ne savoit plus qu'en faire : c'est ce qui arrive lorsque l'ambition dépasse la capacité, qu'une haute fortune se trouve resserrée dans un esprit étroit et dans une âme petite, au lieu de s'étendre à l'aise dans une large tête et dans un grand cœur. Après quatorze mois de règne, l'armée ôta l'empire à Macrin aussi facilement qu'elle le lui avoit prêté.

Julie, femme de Septime Sévère et fille de Bassianus, avoit une sœur, Julia Mæsa; celle-ci mariée à Julius Avitus en eut deux filles : Sæmis et la célèbre Mamée. Mamée mit au jour Alexandre Sévère, et Sœmis fut mère d'Élagabale, plus connu sous le nom altéré d'Héliogabale. Sœmis avoit épousé Varius Marcellus, mais on ne sait si elle n'eut point un commerce secret avec Caracalla, et si Élagabale ne fut point le fruit de ce commerce.

Après la mort de Caracalla, Mœsa, sœur de l'impératrice Julie, se retira à Emèse avec ses deux filles Sœmis et Mamée, toutes deux veuves,

et chacune ayant un fils : Élagabale avait treize ans, Alexandre neuf. Mœsa fit donner à Élagabale la charge de grand-prêtre du Soleil. Dans ses habits sacerdotaux il étoit d'une rare beauté; on le comparoit aux plus parfaites statues de Bacchus. Une légion le vit, en fut charmée, et, par les intrigues de Mœsa, le proclama empereur. Qu'on juge du caractère de l'armée : elle choisit Élagabale parce qu'il étoit beau, et parce qu'elle le crut fils de Caracalla et de Sœmis, c'est-à-dire bâtard d'un monstre et d'une femme adultère.

Macrin dépêcha contre la légion un corps de troupes que commandait Ulpius Julianus. Celui-ci, abandonné de ses troupes, périt par un assassinat. Un soldat lui coupa la tête, l'enveloppa, en fit un paquet qu'il cacheta avec le sceau de Julianus, et la présenta à Macrin comme la tête d'Élagabale : Macrin déroula le paquet sanglant, et reconnut que cette tête demandoit la sienne. Après avoir perdu une bataille contre son rival qui déploya de la valeur, il s'enfuit, fut arrêté et massacré. Son fils, qu'il envoyoit au roi des Parthes, éprouva le même sort.

Élagabale régna donc. Il falloit que toutes les passions et tous les vices passassent sur le trône, afin que les hommes consentissent à y

ÉLAGABALE, emp. ZÉPHIRIN, CALIXTE, papes. De J.-C. 218-222.

placer la religion qui condamno tous les vices et toutes les passions.

Rome vit arriver un jeune Syrien, prêtre du Soleil, le tour des yeux peint, les joues colorées de vermillon, portant une tiare, un collier, des bracelets, une tunique d'étoffe d'or, une robe de soie à la phénicienne, des sandales ornées de pierres gravées; ce jeune Syrien, entouré d'eunuques, de courtisanes, de bouffons, de chanteurs, de nains et de naines dansant et marchant à reculons devant une pierre triangulaire, Élagabale vint régner aux foyers du vieil Horace, rallumer le feu chaste de Vesta, prendre le bouclier sacré de Numa, et toucher les vénérables emblèmes de la sainteté romaine[1].

Au milieu de tant de règnes exécrables, celui

[1] Fuit autem Heliogabali, vel Jovis, vel Solis sacerdos, atque Antonini sibi nomen asciverat... Vultum præterea eodem quo Venus pingitur, schemate figurabat... Heliogabalum in palatino monte, juxta ædes imperatorias, consecravit eique templum fecit... et Vestæ ignem, et palladium, et ancilia, et omnia Romanis veneranda in illud transfert. (Hist. Aug., liv. cii.)

In penum Vestæ, quod solæ virgines solique pontifices adeunt, irrupit, pollutus ipse omni contagione morum, cum iis qui se polluerant. (Ib., p. 103.) Magorum genus aderat. (Ib.)

At verò Antoninus, è Syriâ profectus... cultum patrii numinis celebrare supervacuis saltationibus, vestitum

d'Élagabale se distingue par quelque chose de particulier. Ce que l'imagination des Arabes a produit de plus merveilleux en fêtes, en pompes, en richesses, ne semble qu'une tradition confuse du règne du prêtre du soleil : vous verrez ces détails à l'article des mœurs des Romains. Le vice qui gouverna plus particulièrement le monde sous Élagabale fut l'impudicité : ce prince choisissoit les agents du pouvoir d'après les qualités qui les rendoient propres à la débauche[1]; dédaignant les distinctions sociales ou les avantages du génie, il plaçoit la souveraineté politique dans la puissance qui tient le plus de l'instinct de la brute.

Il arriva qu'ayant pris plusieurs maris, il se donna pour maître tantôt un cocher du cirque,

usurpans luxuriosum, purpurâ intextum atque auro, monilibusque et armillis redimitus, coronas sustinens ad thiaræ modum. (Herodian., lib. v, p. 376-377.)

Amphoras plurimas antè aras profundebat... choros-que circum aras agitabat, nullis non organis consonantibus, unàque mulieribus phœnissis cursitantibus in orbem, cymbalaque inter manus habentibus aut tympana, omni circumstante senatû et equestri ordine. (Herodian., lib. v, p. 181.)

[1] Ad honores reliquos promovit commendatos sibi pudibilium enormitate membrorum. (Hist. Aug., pag. 474.)

tantôt le fils d'un cuisinier [1]. Il se faisoit saluer du titre de *domina* et d'*impératrice;* il s'habilloit en femme, travailloit à des ouvrages en laine. Homme et femme, prostitué et prostituée, il n'auroit pas été plus pur quand il se fût consacré au culte de Cybèle, comme il en eut la pensée [2]. Il donna un siége à sa mère dans le sénat auprès des consuls, et créa un sénat de femmes qui délibéroient sur les préséances, les honneurs de cour et la forme des vêtements.

Élagabale n'étoit cependant pas dépourvu de courage. Le pressentiment d'une courte vie le poursuivoit : il avoit préparé pour se tuer à tout événement, des cordons de soie, un poignard d'or, des poisons renfermés dans des vases de cristal et de porphyre, une cour intérieure pavée de pierres précieuses sur lesquelles il comptoit se précipiter du haut d'une tour. Ces ressources lui manquèrent; il vécut dans des lieux infâmes, et fut tué dans des latrines [3] avec sa mère. On

[1] Nupsit et coit ut et pronubum haberet, clamaretque *concide, magire* et eo quidem tempore quo Zoticus ægrotabat. (Hist. Aug., p. 472. Div., l. LXXIX; Herodian, liv. v.)

[2] Jactavit autem caput inter præcisos phanaticos et genitalia sibi devinxit.

[3] Atque in latrinâ, ad quam confugerat, occisus. (Hist. Aug., pag. 478.)

lui coupa la tête; son cadavre, traîné jusqu'à un égout, ne put entrer dans l'ouverture trop étroite [1]; ce hasard valut à Élagabale les honneurs du Tibre, d'où il reçut le surnom de *Tiberinus*, équivoque qui signifioit *le noyé dans le Tibre* ou le *petit Tibère :* ainsi les Romains jouoient avec leur infamie. Quand le despotisme descend si bas que sa dégradation lui ôte sa force, les esclaves respirent un moment; dans les temps d'opprobre, le mépris tient quelquefois lieu de liberté. N'oublions pas, à fin d'être juste, qu'Élagabale étoit un enfant; il n'avoit guère que vingt-deux ans quand il fut massacré, et il avoit déjà régné trois ans, neuf mois et quatre jours : sa mère, son siècle, et la nature du gouvernement dont il devint le chef, le perdirent.

Les mêmes femmes dont l'ambition s'étoit trouvée mêlée au règne de Caracalla, de Macrin et d'Élagabale, contribuèrent à la chute de ce dernier prince, et amenèrent l'inauguration de son successeur. Sœmis, avoit déterminé son fils à créer auguste son cousin Alexandre. Élagabale, jaloux de la vertu d'Alexandre, essaya d'abord de le corrompre; n'y pouvant réussir, il le voulut

[1] Dion., lib. LXXIX; Herodian., lib. v. Hist. Aug., pag. 478.

tuer : Mamée, pour le sauver, le conduisit au camp des prétoriens. Une réconciliation eut lieu et dura peu. Élagabale massacré, son cousin reçut la pourpre.

Chaque empereur, en passant au trône, y laissoit quelque chose pour la destruction de l'empire : le luxe qu'Élagabale avoit exagéré dans les ameublements, les vêtements et les repas, resta. A dater de ce règne, la profusion de la soie et de l'or, les largesses aux légions allèrent croissant. Le prince syrien avoit fait frapper des pièces d'or, les unes doubles et quadruples des anciennes, les autres ayant dix, cinquante, cent fo s cette valeur : il distribuoit cette monnoie aux soldats, à l'exemple de ses prédécesseurs; mais commme il comptoit par le nombre et non par le poids des pièces, il centuploit quelquefois le prix du présent : or, pour changer les mœurs d'un état, il suffit d'en changer les fortunes.

L'*empereur* Élagabale n'étant plus, on renvoya en Syrie le *dieu* Élagabale, introduit à Rome avec son grand-prêtre. Un décret interdit à jamais l'entrée du sénat aux femmes. Les essais du despote d'Asie n'en avilirent pas moins les antiques institutions : Jupiter Capitolin avoit cédé sa place au Soleil, et une femme avoit siégé dans des sénatus-consultes. La religion est si

nécessaire à la durée des états que, même lorsqu'elle est fausse, elle entraîne en s'écroulant l'édifice politique. L'ancienne société périt avec le polythéisme; mais dans son sein s'étoit élevé un autre culte prêt à remplacer le premier, et à devenir le fondement d'une société nouvelle.

Alexandre Sévère, prince économe, et de bon sens, consacra presque tout son règne à des réformes: dans les vieux gouvernements, l'administration se perfectionne à mesure que les mœurs se détériorent: la civilisation passe de l'âme au corps. Malheureusement Alexandre ne put détruire le mal que le temps avoit fait: les légions, séditieuses et avides, ne pouvoient plus être réformées que par le fer des Barbares. Sous la quatrième année du règne de ce prince on place une révolution en Orient.

ALEXAN. SÉVÈRE, emp. URBAIN Ier., PONTIEN, papes. De J. C. 222-235.

Après qu'Alexandre le Grand eut passé, et que les Romains, sans les couvrir, se furent répandus sur ses traces, la monarchie des Parthes se forma. Artaban, dernier rejeton de la dynastie des Arsacides, étoit encore sur le trône lorsque Alexandre Sévère fut mis à la tête du monde romain. Artaban avoit été ingrat envers un de ses sujets, qui ne fut pas assez généreux pour pardonner l'ingratitude: il se révolte contre son

maître, le renverse, et s'assied dans sa place [1]. Il se nommoit Artaxercès; fils adultérin de la femme d'un tanneur et d'un soldat, il prétendit descendre des souverains de Babylone : on ne conteste point la noblesse des vainqueurs; il fut ce qu'il voulut être. Proclamé l'héritier et le vengeur de Darius, il fit quitter à sa nation le nom des Parthes pour reprendre celui des Perses; établit un empire fatal à Rome, lequel, après avoir duré quatre cent vingt-cinq ans, fut renversé par les Sarrasins.

Non content d'avoir affranchi sa patrie, Artaxercès redemanda aux Romains les provinces qu'ils occupoient dans l'Orient : vouloit-il se faire légitimer par la gloire? On ne sait si Alexandre Sévère vainquit Artaxercès, mais il revint à Rome, et triompha [2]. De là il se rendit dans les Gaules. Les mouvements des Goths et des Perses, aux deux extrémités de l'empire, avoient obligé les Romains à porter leurs principales forces sur le Danube et sur l'Euphrate, et à retirer cinq des huit légions qui gardoient les bords du Rhin.

[1] Dion, lib. LXXX; Hérodien, lib. VII.

[2] Hist. Aug., pag. 133; Herodien, lib. VI. M. de Saint-Martin, dans ses notes sur l'*Histoire du Bas-Empire* de Lebeau, a jeté un nouveau jour sur l'histoire confuse des rois de Perses et d'Arménie.

L'invasion des chrétiens suivoit parallèlement celle des Barbares. Mamée, mère d'Alexandre, professoit peut-être la religion nouvelle : du moins inspira-t-elle à son fils un grand respect pour cette religion. Il adoroit, dans une chapelle domestique, l'image de Jésus-Christ entre celles d'Apollonius de Thyane, d'Abraham et d'Orphée [1]. A l'exemple de la communauté chrétienne qui publioit les noms des prêtres et des évêques avant leur ordination, il promulguoit les noms des gouverneurs de provinces [2], afin

[1] Primùm ut si facultas esset, id est si non cum uxore cubuisset, matutinis horis in larario suo, in quo et divos principes, sed optimos, electos, et animas sanctiores, in queis Apollonium, et quantùm scriptor suorum temporum dicit, Christum, Abrahamum et Orpheum, et hujusmodi cæteros habebat. (Lamprid., in Vit. Alex. Severi, p. 328.)

[2] Denique cùm inter militares aliquid ageretur, multorum dicebat et nomina. — De promovendis etiam sibi annotabat, et perlegebat cuncta pittacia, et sic faciebat, diebus etiam pariter annotatis, et quis et qualis esset, et quo insinuante promotus. (Lamprid., Hist. Aug., p. 320.)

Ubi aliquos voluisset rectores provinciis dare, vel proposítos facere, vel procuratores, id est rationales ordinare, nomina eorum proponebat, hortans populum, ut si quis quid haberet criminis, probaret manifestis rebus : si non probasset, subiret pœnam capitis : dicebatque *grave esse, cum id christiani et judæi facerent in prædicandis sacerdotibus qui ordinandi sunt, non*

que le peuple pût blâmer ou approuver le choix impérial. Il prenoit pour règle de conduite la maxime : « Ne fais pas à autrui ce que tu ne veux pas qu'on te fasse ; » il avoit ordonné qu'elle fût gravée dans son palais et sur les murs des édifices publics. Quand le crieur châtioit un coupable, il lui répétoit la sentence favorite d'Alexandre [1] : une seule parole de l'Évangile créoit un prince juste au milieu de tant de princes iniques.

Mais les jurisconsultes placés dans les conseils et dans les charges de l'état, Sabin, Ulpien, Paul, Modestin étoient ennemis des disciples de la croix ; leur culte paroissoit à ces magistrats amateurs et gardiens du passé, une nouveauté destructive des anciennes lois [2] et des vieux autels. Ulpien avoit formé le septième livre d'un traité sur *le devoir d'un consul*, des édits

fieri in provinciarum rectoribus, quibus et fortunæ hominum committerentur et capita. (Lamprid., Hist. Aug., pag. 345.)

[1] Clamabatque sæpiùs quod à quibusdam sive judæis, sive christianis audierat et tenebat ; idque per præconem, cum aliquem emendaret, dici jubebat : *quod tibi fieri non vis, alteri ne feceris* : quam sententiam usquè adeò dilexit, ut et in palatio et in publicis operibus præscribi juberet. (Lamprid., Hist. Aug., pag. 350.)

[2] At enim puniendi sunt qui destruunt religiones..... (Lat. Divin. Inst., lib. v, pag. 417.)

statuant les délits à punir, et les peines à infliger aux chrétiens.

Ulpien, préfet du prétoire, égorgé de la main de ses soldats, avoit été disciple de Papinien. On compte ensuite Paul et Modestin : à ce dernier s'éteint le flambeau de cette jurisprudence dont les oracles furent recueillis par Théodose le jeune et par Justinien. Au surplus si les belles lois attestent le génie d'un peuple, elles accusent aussi ses mœurs, comme le remède dénonce le mal. Au commencement les Romains n'eurent point de lois écrites : sous leurs trois derniers rois, une quarantaine de décisions furent recueillies sous le nom de code Papirien [1].

[1] C'est le plus ancien monument de la jurisprudence romaine. Sous Tarquin le superbe, Sextus Papirius rassembla dans un seul volume les lois des rois, *qui leges regias in unum contulit*, dit Pomponius, au sujet de la seconde loi du Digeste. Ces lois royales étoient écrites dans la vieille langue latine ou la langue osque conservée dans l'inscription de la colonne de Duïlius, sur la table de Scipion, fils de Barbatus, et dans le senatus-consulte pour l'abolition des Bacchanales. Les quatre voyelles *a*, e, *i*, *o*, *u*, prenaient un *d* à la fin d'un mot, quand ce mot surtout était à l'ablatif. L'*e* et l'*i* se mettaient souvent ensemble, ou l'un pour l'autre. L'*o* remplaçait l'e, l'*u* s'écrivait *ou*, ou simplement *o*, ou encore *uo*, ou enfin *oi*. Le *d* se prononçait *du* et s'écrivait *du*. La consonne *g* n'existait pas et était rem-

Les douze Tables composant en tout cent cinquante textes (soit qu'elles aient été ou non

placée par le *c* ; *fociont* ou *foucioun*t ou *foicioint* pour *fugiunt*, montre ces transformations. La consonne *m* se retranchait souvent quand elle se trouvait à la fin d'un mot, ou prenait une voyelle : *urbe* pour *urbem*, *tama* pour *tam*. L'*r* se changeait souvent en *s* ou plutôt elle ne s'employait qu'à la fin ou au commencement des mots, on a toujours dit *roma* et non pas *soma* ; mais au milieu des mots l'*r* que l'on surnommait *canina*, pour exprimer sa rudesse, se prononçait et s'écrivait s : *asa* pour *ara*. *x*, *y*, *z*, étaient des consonnes inconnues dans la langue osque. Les consonnes ne se redoublaient point. A l'exemple de Joseph Scaliger, Antoine Terrasson, dans son histoire de la jurisprudence romaine, a restitué quinze textes du droit papirien. Voici l'exemple du premier :

Jou' papeisianom.

I

Mensa. Deïcatam. Asai. veice. peasestase. jous. estod. utei. endo. Templod. Jounonei'. Poploniai. Aucousta. mensa. est.

Lisez :

Jus papirianum.

I

Mensam dedicatam aræ vicem præstare jus esto, ut in templo Junonis Populoniæ augusta mensa est.

empruntées à la Grèce et expliquées par l'exilé Hermodore [1]), suffirent à la république tant qu'elle conserva la vertu. Vinrent ensuite, toujours sous la république, le droit Flavien et le droit Ælien. Avec Auguste commença, sous l'empire, la loi *Regia* qu'on a niée, et successivement s'entassèrent les diverses constitutions des empereurs jusqu'aux codes Grégorien et Hermogénien. Alors les Romains corrompus n'eurent plus assez des *sénatus-consultes*, des *plébiscites*, des *édits des princes*, des *édits des préteurs*, des *décisions des jurisconsultes* et du

[1] Les anciens glossateurs du droit romain racontent sérieusement que les Grecs, avant de faire part de leurs lois aux députés romains, envoyèrent à Rome un philosophe pour savoir ce que c'était que Rome. Ce philosophe, arrivé dans cette ville inconnue, fut mis en rapport avec un fou qui, par de certains signes des doigts, lui indiqua la Trinité. Le philosophe rendit compte de sa mission aux Grecs, et les Grecs trouvèrent que les Romains étaient dignes d'obtenir les lois qui ont fait le fond des douze Tables. *Quemdam stultum ad disputandum cum Græco posuerunt, ut si perderet, tantum derisio esset. Græcus sapiens nutu disputare cœpit, et elevavit unum digitum, unum Deum significans. Stultus, credens quod vellet eum uno oculo excæcare, elevavit duos, et cum eis elevavit etiam policem, sicut naturaliter evenit, quasi cœcare eum vellet utroque. Græcus autem credidit quod Trinitatem ostenderet.*

droit coutumier. La famille en vieillissant multiplioit les cas de jurisprudence; l'esprit des tribunaux se subtilisoit, à mesure que s'enchevêtroient les rapports des choses et des individus. Deux mille volumes, compilés par Tribonien, forment le corps du droit Romain sous le nom de *Code*, de *Digeste* ou *Pandectes*, d'*Institutes* et de *Novelles*, sans parler du droit Grec-Romain, ou de la paraphrase de Théophile, et des sept volumes in-folio des *Basiliques*, ouvrage des empereurs Basile, Léon le philosophe et Constantin Porphyrogénète; solide masse qui a survécu à Rome, mais qui n'a pu l'arc-bouter assez pour l'empêcher de crouler. La société vit plus par les mœurs que par les lois, et les nations qui se sauvent avec leur innocence périssent souvent avec leur sagesse.

Pendant les règnes de Sévère, de Caracalla, de Macrin, d'Élagabale, et d'Alexandre, le pape Zéphirin succéda à Victor martyr, Calixte à Zéphirin, Urbain à Calixte, et Pontien à Calixte. Minutius Félix écrivit son dialogue pour défense du christianisme. Minutius se promène un matin, au bord de la mer à Ostie, avec Octavius, chrétien, et Cécilius attaché au paganisme : les trois interlocuteurs regardent d'abord des enfants qui s'amusoient à faire glisser des cailloux aplatis sur la surface de

l'eau ; ensuite Minutius s'assied entre ses deux amis. Cécilius, qui avoit salué une idole de Sérapis, demande pourquoi les chrétiens se cachent, pourquoi ils n'ont ni temples, ni autels, ni images? Quel est leur Dieu? D'où vient-il? où est-il ce Dieu unique, solitaire, abandonné, qu'aucune nation libre ne connoît, Dieu de si peu de puissance qu'il est captif des Romains avec ses adorateurs ? Les Romains, sans ce dieu, règnent et jouissent de l'empire du monde. Vous chrétiens, vous n'usez d'aucuns parfums ; vous ne vous couronnez point de fleurs ; vous êtes pâles et tremblants ; vous ne ressusciterez point comme vous le croyez, et vous ne vivez pas en attendant cette résurrection vaine.

Octavius répond que le monde est le temple de Dieu, qu'une vie pure et les bonnes œuvres sont le véritable sacrifice. Il réfute l'objection tirée de la grandeur romaine, et tourne à leur avantage le reproche de pauvreté adressé aux disciples de l'Évangile : Cécilius se convertit. Peu de dialogues de Platon offrent une plus belle scène et de plus nobles discours [1].

Origène, fils d'un père martyr, ouvrit à Alexandrie son école chrétienne ; il y enseignoit

[1] Minut. in Octav.

toutes sortes de sciences. Mamée, mère de l'empereur, le voulut voir; les païens et les philosophes assistoient à ses cours, lui dédioient des ouvrages, et le vantoient dans leurs écrits. Il avoit appris l'hébreu; il étudioit encore l'Écriture dans la version des Septantes, et dans les trois versions grecques d'Aquila, de Théodosion, et de Symmaque. Il composa un si grand nombre d'ouvrages, que sept sténographes étoient occupés à écrire chaque jour sous sa dictée [1] : on connoît sa faute, et sa condamnation. Il eut le génie, l'éloquence et le malheur d'Abailard, sans le devoir à une passion humaine; il n'eut de foiblesse que pour la science et la vertu. C'est dans Origène que s'opéra la transformation du philosophe païen dans le philosophe chrétien : sa méthode étoit d'une clarté infinie, sa parole d'un grand charme. D'autres écrivains ecclésiastiques se firent aussi remarquer alors, en particulier Hippolyte, martyr, et peut-être évêque d'Ostie : il inventa, à l'effet de trouver le jour de Pâques, un cycle de seize ans, qui nous est parvenu [2].

Vous avez vu Alexandre partir pour les Gaules, où trois légions seulement étoient restées. Le

[1] Euseb., lib. vi, c. 21, 23 et sq.
[2] Hier Script.

désordre s'étoit mis dans ces légions; l'empereur s'efforça d'y rétablir la discipline; elles se soulevèrent à l'instigation de Maximin. Le fils de Mamée avoit déjà régné treize ans, et promettoit de vivre; c'étoit trop : les largesses que les gens de la pourpre faisoient au soldat à leur élection devinrent pour eux une nouvelle cause de ruine. L'empire étoit une ferme que le prince prenoit à bail, moyennant une somme convenue, mais avec une clause tacite, en vertu de laquelle il s'engageoit à mourir promptement.

Des assassins suscités par Maximin tuèrent Alexandre avec sa mère dans le bourg de Sécila, près de Mayence.

L'empire perdit le reste d'ordre dans lequel nous l'avons vu se survivre jusqu'ici : guerres civiles, invasion générale des Barbares, territoire démembré, provinces saccagées, plus de cinquante princes élevés et précipités, tel est le spectacle qu'on a sous les yeux pendant un demi-siècle, jusqu'au règne de Dioclétien, où le monde se reposa dans d'autres malheurs. Un état qui renferme dans son sein le germe de sa destruction marche encore si personne n'y porte la main; mais au moindre choc il se brise : la science consiste à le laisser aller sans le toucher.

Maximin, emp. Anthère, Fabien, papes. De J.-C. 235-238.

Maximin remplaça Alexandre :

Voici un premier Barbare sur le trône, et de cette race même qui produisit le premier vainqueur de Rome. Il étoit né en Thrace, son père se nommoit Micca et étoit Goth ; sa mère s'appeloit Ababa et descendoit des Alains. Pâtre d'abord, il devint soldat sous Septime Sévère, centurion sous Caracalla, tribun sous Élagabale qu'il fut au moment de quitter par pudeur[1], et enfin commandant des nouvelles troupes levées par Alexandre : cet ambitieux Barbare sacrifia son bienfaiteur.

Il avoit huit pieds et demi de haut ; il traînoit seul un chariot chargé, brisoit d'un coup de poing les dents ou la jambe d'un cheval, réduisoit des pierres en poudre entre ses doigts, fendoit des arbres, terrassoit seize, vingt et trente lutteurs sans prendre haleine, couroit de toute la vitesse d'un cheval au galop, remplissoit

[1] Tùm ille ubi vidit infamem principem sic exorsum, à militiâ discessit... Fuit igitur Maximinus, sub homine impurissimo, tantùm honore tribunatus, sed nunquam ad manum ejus accessit ; nunquam illum salutavit..... ut de eo in senatu verba faceret Severus Alexander talia : *Maximinus, patres conscripti, tribunus, cui ego latum clavum addidi, ad me confugit qui sub impurâ illâ belluâ militare non potuit.* (Hist. Aug., p. 370.)

plusieurs coupes de ses sueurs, mangeoit quarante livres de viande, et buvoit une amphore de vin dans un jour [1]. Grossier, et sans lettres, parlant à peine la langue latine, méprisant les hommes, il étoit dur, hautain, féroce, rusé, mais chaste et amateur de la justice; il étoit brave aussi, bien qu'il ne fût pas, comme Alaric, de ces soldats dont l'épée est assez large pour faire une plaie qui marque dans le genre humain. On sent ici une nouvelle race d'hommes, laquelle avoit

[1] Erat prætereà (ut refert Codrus) magnitudine tantâ, ut octo pedes digito videretur egressus : pollice ita vasto, ut uxoris dextrocherio uteretur pro annulo. Jam illa prope in aure mihi sunt posita, quod hamaxas manibus attraheret, rhedam onustam solus moveret : equo si pugnum dedisset, dentes solveret : si calcem, crura frangeret : lapides tophicios friaret, arbores teneriores scinderet : alii denique eum Crotoniatem Milonem, alii Herculem, Antæum alii vocârunt... Cum militibus ipse luctam exercebat, quinos, senos, et septenos ad terram prosternens... Sexdecim lixas uno sudore devicit... Volens Severus explorare quantus in currendo esset, equum admisit multis circuitionibus, et cum neque Maximinus, accurrendo permulta spatia desisset, ait ei... Bibisse illum sœpè in die vini capitolinam amphoram constat : comedisse et quadraginta libras carnis; ut autem Cordus dicit, etiam sexaginta... Sudores sæpe suos excipiebat, et in calices vel in vasculum mittebat : ita ut duos vel tres sextarios sui sudoris ostenderet. (Hist. Aug., p. 368-369-372.)

trop ce que l'ancienne n'avoit plus assez. Dieu prenoit par la main l'enrôlé dans ses milices, pour le montrer à la terre, et annoncer la transmission des empires. Il n'y avoit que treize années entre le règne d'Élagabale et celui de Maximin : l'un étoit la fin, l'autre le commencement d'un monde.

Ainsi une même génération de Romains eut pour maîtres, en moins d'un quart de siècle, un Africain, un Assyrien et un Goth : vous allez bientôt voir passer un Arabe. De ces divers aventuriers, candidats au despotisme, qui affluoient à Rome, aucun ne vint de la Grèce; cette terre de l'indépendance, se refusoit à produire des tyrans. En vain les Goths firent périr ses chefs-d'œuvre; la dévastation et l'esclavage ne lui purent ravir ni son génie, ni son nom. On abattoit ses monuments, et leurs ruines n'en devenoient que plus sacrées; on dispersoit ces ruines et l'on trouvoit au-dessous les tombeaux des grands hommes; on brisoit ces tombeaux, et il en sortoit une mémoire immortelle! Patrie comune de toutes les renommées! Pays qui ne manqua plus d'habitans! car partout où naissoit un étranger illustre, là naissoit un enfant adoptif de la Grèce, en attendant la résurrection de ces indigènes de la liberté et de la gloire, qui

devoient un jour repeupler les champs de Platée et de Marathon.

Les Romains, revenus de leur surprise, se soulevèrent : ils ne supportèrent pas l'idée d'être gouvernés par un Goth devenu *citoyen* en vertu du décret général de Caracalla; comme s'il étoit séant à ces esclaves de montrer quelque fierté!

Des conspirations éclatèrent, et furent punies : Maximin prétendoit réformer l'empire, de la même façon qu'il avoit rétabli la discipline des légions, par des supplices. A la moindre faute, il faisoit jeter aux bêtes, attacher en croix, coudre dans les carcasses d'animaux nouvellement tués, les principaux citoyens. Il détestoit le sénat, et ces patriciens les plus vils et les plus insolents des hommes; il avoit la foiblesse de rougir de sa naissance devant ces nobles qui oublioient trop lâchement leur origine, pour avoir le droit de se remémorer la sienne. Des amis qui l'avoient secouru lorsqu'il étoit pauvre, furent massacrés; il ne leur put pardonner leur souvenir [1] : ce n'étoit pas les témoins de sa misère qu'il devoit tuer; c'étoit ceux de sa fortune. Il inspira une telle frayeur aux sénateurs qu'on fit des prières publiques,

[1] Hist. Aug., pag. 141; Herodian., lib. vii, pag. 237.

afin qu'il plût aux dieux de l'empêcher d'entrer dans Rome.

On l'avoit appelé Hercule, Achille, Ajax, Milon le Crotoniate; on le nomma Cyclope, Phalaris, Busiris, Sciron, Typhon et Gygès; peuple retombé par la corruption dans les fables, comme on retourne à l'enfance par la vieillesse.

Maximin battit les Sarmates et les Germains. Il mandoit au sénat : « Nous ne saurions vous dire » ce que nous avons fait, pères conscrits; mais » nous avons brûlé les bourgs des Germains, en» levé leurs troupeaux, amassé des prisonniers, » et exterminé ceux qui nous résistoient. » Une autre fois : « J'ai terminé plus de guerres qu'au» cun capitaine de l'antiquité, transporté dans » l'empire romain d'immenses dépouilles, et fait » tant de captifs qu'à peine les terres de la ré» publique pourroient les contenir [1]. »

Mais l'Afrique se soulevoit, et proclamoit augustes les deux Gordiens, le père et le fils.

Gordien le vieux, proconsul d'Afrique, descendoit des Gracques par sa mère, de Trajan par son père, de ce que Rome libre et esclave eut de plus illustre. Son père, son aïeul, son bisaïeul et lui-même avoient été consuls;

[1] Id., ib.

ses richesses ne se pouvoient compter; on citoit ses jeux, ses palais, ses bains, ses portiques; c'étoit bien des prospérités pour mourir: il est vrai que l'empire l'atteignit malgré lui.

Un receveur du fisc ayant été massacré à Thysdrus en Afrique, les auteurs du meurtre, pour échapper à la vengeance de Maximin, revêtirent Gordien le vieux des insignes de la puissance. Il les repoussa, se roula par terre en pleurant; résistance inutile; on le condamna à la pourpre. Gordien le jeune fut salué auguste : ami des lettres, il déploroit les malheurs de sa patrie entre les femmes et les muses.

Le sénat confirma l'élection des deux Gordiens, et déclara Maximin ennemi de la république. L'empereur, à cette nouvelle, se heurta la tête contre les murs, déchira ses habits, saisit son épée, voulut arracher les yeux à son fils, but et oublia tout. Le lendemain, il assemble ses troupes. « Camarades, » les Africains ont trahi leurs serments; c'est » leur coutume. Ils ont élu pour maître un » vieillard à qui le tombeau conviendroit mieux » que l'empire. Le très-vertueux sénat, qui » jadis assassina Romulus et César, m'a déclaré » ennemi de la patrie, tandis que je combattois » et triomphois pour lui. Marchons contre le

» sénat et les Africains : tous leurs biens sont à » vous [1]. »

Lorsque Maximin tenoit ce discours, il n'avoit déjà plus rien à craindre des Gordiens [2] : Capellien, gouverneur de la Numidie, fidèle à Maximin, gagna une bataille où le jeune Gordien perdit la vie. Le vieux Gordien s'étrangla avec sa ceinture pour ne pas survivre à son fils, et pour sortir librement des grandeurs où il étoit entré de force.

Le sénat désigna deux nouveaux empereurs, Maxime Papien, brave soldat, et Claude Balbin, orateur et poëte ; il les choisit parmi les vingt commissaires qu'il avoit chargés de la défense de l'Italie. Petit-fils du vieux Gordien et neveu ou fils du jeune, un troisième Gordien, âgé de treize ans, fut en même temps proclamé césar. Des messagers coururent de toutes parts ordonnant aux habitants des campagnes de détruire les blés, de chasser les troupeaux, de se retirer dans les villes, et d'en fermer les portes à Maximin.

Cependant un accident avoit fait éclater à Rome la guerre civile ; il y eut des assauts, des

[1] Herodian., lib. vii, Hist. Aug.

[2] Le vieux Gordien avoit régné trente-six jours.

combats, des incendies. La présence de l'enfant Gordien apaisa le tumulte : les deux partis se calmèrent à la vue de la pourpre ornée de l'innocence et de la jeunesse [1].

L'empereur n'avoit point communiqué son ardeur à ses soldats ; sa rigueur à maintenir la discipline, lui avoit enlevé l'amour des légions. Il mit le siége devant Aquilée : les habitants se défendirent ; les femmes coupèrent leurs cheveux pour en faire des cordes aux machines de guerre. En mémoire de ce sacrifice, un temple fut élevé à Vénus la Chauve [2]. La fortune se retira de Maximin : on le massacra lui et son fils.

Le courrier qui transmit à Rome le message

[1] Herodian, lib. VII, Hist. Aug.

[2] Tantâ fide Aquileienses contrà Maximinum pro senatu fuerunt, ut funes de capillis mulierum facerent, cum deessent nervi ad sagittas emittendas : quod aliquandò Romæ dicitur factum. Undè in honorem matronarum, templum Veneri Calvæ senatus dicavit. (Hist. Aug. p. 398.)

Lactance raconte la même chose des femmes romaines.

Urbe à Gallis occupatâ, obsessi in Capitolio Romani cum ex mulierum capillis tormenta fecissent, ædem Veneri Calvæ consecrârunt. (Lact. Div. Inst., lib. p. 88, in-4°.)

de l'armée, trouva le peuple au théâtre; c'étoit là qu'on étoit toujours sûr de le rencontrer. Ce peuple, tourmenté de grandeur et de misère, nourri dans les fêtes et les proscriptions, devina, la nouvelle avant de l'avoir entendue. Il s'écria : « Maximin est mort! » Les jeux finissent, on court aux temples remercier les dieux : tradition, et moquerie des grands hommes et des hauts faits de la liberté républicaine. La tête de l'auguste et celle du césar furent dépêchées au sénat. Le fils du géant Maximin avoit été instruit dans les lettres; ses goûts, ses manières, sa parure, étoient élégants et recherchés; beaucoup de femmes l'avoient aimé. Au lieu de l'armure de fer de son père, il portoit une cuirasse d'or, un bouclier d'or, une lance dorée, un casque enrichi de pierreries [1]. Après sa mort, son visage meurtri, souillé de sang et de poussière, offroit encore des traits admirables. On avoit jadis appliqué au jeune césar les vers où Virgile

[1] Usus est autem idem adolescens (Maximin. junior) et aureâ loricâ exemplo Ptolemæorum; usus est argenteâ, usus et clypeo gemmato inaurato, et hastâ inauratâ. Fecit et spathas argenteas, fecit etiam aureas... fecit et galeas gemmatas, fecit et bucculas. Quædam parens sua libros homericos omnes purpureos dedit, aureis litteris scriptos. (Hist. Aug. p. 306.)

compare la beauté du fils d'Évandre à l'étoile du matin, sortant tout humide du sein de l'Océan [1]. Son sort attendrit un moment la populace, qui brûla dans le Champ-de-Mars, avec mille outrages, la tête charmante sur laquelle elle venoit de pleurer. Ainsi finirent ces deux Goths souverains à Rome avant Alaric, mais par la pourpre et non par l'épée.

Il faut fixer au règne de Maximin le commencement de cette succession d'empereurs militaires nés des circonstances, qui, demi-Barbares, soutinrent l'empire contre les efforts des Barbares. C'est aussi à cette époque qu'éclata la rivalité du sénat et de l'armée pour l'élection du prince; nouvelle cause de destruction ajoutée à toutes celles qui fermentoient dans l'état.

[1] Usus est magistro græco litteratore Fabilio, cujus epigrammata multa extant, maximè in imaginibus illius pueri, qui versus græcos fecit ex illis latinis Virgilii, cum ipsum puerum describeret :

Qualis ubi Oceani perfusus Lucifer undâ
Extulit os sacrum cœlo, tenebrasque resolvit;
Talis erat juvenis primo sub nomine clarus *.
(Hist. Aug. p. 392.)

* Dans ce passage du huitième livre de l'Énéide, il y a un vers retranché et un vers interpolé.

Ce sénat, d'ailleurs si abject, avoit jusque-là conservé, par ses traditions de gloire, par son nom, par la richesse de ses membres et les dignités dont ils étoient revêtus, une sorte de puissance inexplicable : c'étoit au sénat que les empereurs rendoient compte de leurs victoires; c'étoit le sénat qui gouvernoit dans les interrègnes. Les années se marquoient par consulat; la religion et l'histoire se rattachoient à l'existence sénatoriale. On lisoit partout S. P. Q. R., lorsqu'il n'y avoit plus ni sénat ni peuple : Rome parloit encore de liberté, comme ces rois modernes qui inscrivent au protocole de leurs titres les souverainetés qu'ils ont perdues.

Jusqu'au règne de Maximin, il y avoit eu sinon intelligence, du moins accord forcé entre les légions et le sénat; mais pendant les troubles de ce règne, les sénateurs ayant élu seuls trois maîtres, furent si satisfaits de ce retour d'autorité, qu'ils ne se purent empêcher de témoigner l'envie de la garder. Les légions s'en aperçurent, et ne se laissèrent pas dominer. Les empereurs proclamés dans les provinces par les armées, s'habituèrent à considérer le sénat comme un ennemi de leur pouvoir, et dont le suffrage ne leur étoit pas nécessaire; ils s'éloignèrent de Rome où ils ne résidèrent plus que rarement, et malgré eux. La ville éter-

nelle s'isola peu à peu au milieu de l'empire; et tandis qu'on se battoit autour d'elle, elle s'assit à l'ombre de son nom, en attendant sa ruine.

Maximin persécuta la religion. On trouve dans cette persécution la première mention certaine des basiliques chrétiennes : toutefois, il est question d'un lieu consacré au culte du Christ, sous le règne d'Alexandre Sévère.

Quelques auteurs ont cru que la persécution avoit eu pour but principal en Orient d'atteindre Origène : le peuple et les philosophes auroient regardé comme un grand triomphe l'apostasie de ce défenseur de l'Église[1] qui par l'ascendant de son génie avoit opéré une multitude de conversions.

D'autres écrivains ont pensé que la persécution prit naissance à l'occasion du soldat en faveur duquel Tertullien écrivit le livre de la *Couronne*. Je vous ai souvent dit qu'à l'élection d'un empereur l'usage étoit de faire des largesses aux soldats : ceux-ci, pour les recevoir, se couronnoient de lauriers. Lors de l'avénement de Maximin, un légionnaire s'avança, tenant sa couronne à la main ; le tribun lui demanda pourquoi il ne la portoit pas sur

[1] Oros., lib. VII, cap. 19.

la tête comme ses compagnons: « Je ne le puis, répondit-il, je suis chrétien. »

Tertullien approuve le légionnaire [1], le couronnement de lauriers lui paroissant entaché d'idolâtrie.

Auprès des élections par le glaive, se continuoient les élections paisibles de ces autres souverains qui régnoient par le Roseau. Le pape Urbain étant mort avoit eu pour successeur Pontien, lequel, exilé dans l'île de Sardaigne, abdiqua. Auteros, qui le remplaça, ne vécut qu'un mois, et Fabien fut proclamé
11 janvier 236. évêque de Rome.

La science, au milieu des guerres civiles et étrangères, brilloit dans les hautes intelligences chrétiennes. Théodore ou Grégoire de Pons, surnommé le Thaumaturge, paroissoit; Africain écrivoit son Histoire universelle, qui, commençant à la création du monde, s'arrêtoit à l'an 221 de notre ère [2]. L'histoire y étoit traitée d'une manière jusqu'alors inconnue; un chrétien obscur venoit dire à l'empire éclatant des Césars, qu'il étoit nouveau, que ses faits

[1] Tertul., de Cor.

[2] Euseb., lib. VI, Hist., cap. 32; Phot., Bibl., cod. 34.

et ses fables n'avoient qu'un jour, comparés à l'antiquité du peuple de Dieu et de la religion de Moïse : à cette échelle devoit se mesurer désormais la vie des nations. La chronique d'Africain ne se retrouve plus que dans celle d'Eusèbe.

Origène publia l'ouvrage qui lui avoit coûté vingt-huit ans de recherches [1] : c'étoit une édition de l'Écriture à plusieurs colonnes, et qui prit le nom d'*Hexaple*, d'*Octaple*, et de *Tetraple*, selon le nombre des colonnes. Dans les Hexaples, la première colonne contenoit le texte hébreu en lettres hébraïques, la seconde le même texte en lettres grecques, la troisième la version grecque d'Aquila, la quatrième celle de Symmaque, la cinquième celle des Septantes, la sixième, le texte hébreu de Théodotion.

Les Octaples avoient deux colonnes de plus, composées de deux versions grecques, l'une trouvée à Jéricho par Origène lui-même, l'autre à Nicopoli en Epire. L'idiome des maîtres du monde n'étoit pas employé dans cet immense travail. Quelques versions latines, faites sur la version des Septantes, suffisoient aux besoins de l'église de Rome et des autres églises d'Occident. Les Grecs s'obstinoient à regarder

[1] Eus., VI, Hist., cap. 16; Epiph. de mens., n. 18, 19

la langue de Cicéron comme une langue barbare.

Les conciles se multiplioient, soit pour les besoins de la communauté chrétienne, soit pour régler la discipline et les mœurs, soit pour combattre l'hérésie. Cyprien, jeune encore, faisoit entendre sa voix à Carthage; homme dont l'éloquence fleurie devoit inspirer l'éloquence de Fénélon, comme la parole de Tertullien animer la parole de Bossuet.

Tout s'agitoit parmi les Barbares : les uns s'assembloient sur les frontières, les autres s'introduisoient dans l'empire, ou comme vainqueurs, ou comme prisonniers, ou comme auxiliaires. Les chrétiens augmentoient également en nombre et étendoient leurs conquêtes parmi les conquérans.

Maxime et Balbin, emp. Fabien, pape. De J.-C. 238.

Maxime et Balbin se trouvèrent empereurs après la mort de Maximin : le premier étoit environné d'un corps de Germains qui lui étoient attachés comme les Suisses et les gardes écossoises à nos rois. Les prétoriens en prirent ombrage; ils n'approuvoient point une élection uniquement due au sénat. Ils coururent aux armes dans le temps que la ville étoit occupée des jeux capitolins : les empereurs, arrachés de leurs palais, furent égorgés avec les outrages jadis prodigués à Vitellius : il y avoit dans

les archives de l'état des précédents pour toutes les espèces de meurtres et de vices. Maxime, fils d'un serrurier ou d'un charron, était un homme brave, habile dans la guerre, modéré et si sérieux qu'on l'avoit surnommé le *triste*. Balbin, d'une famille qui passoit pour noble, sans être ancienne, étoit doux et affable : on disoit du premier qu'il faisoit accorder ce qui était dû, et du second qu'il donnoit au delà. Le troisième Gordien, petit-fils de Gordien le vieux, avait déjà été nommé césar; les prétoriens le saluèrent auguste : le sénat et le peuple le reconnurent.

Ce prince régna trop peu : il eut pour beau-père son maître de rhétorique, Mysithée, qui l'arracha aux mains des eunuques [1] : Gordien fit de Mysithée son préfet du prétoire et son ministre. Mysithée avoit été un homme obscur avant de prendre les rênes de l'état; condition nécessaire pour parvenir lorsqu'on est né avec des talens : dans la carrière politique on ne monte point au pouvoir avec une réputation faite.

La guerre, sous Gordien III, ne fut pas considérable; mais elle offrit de grands noms: Sapor, fils d'Ataxercès, attaqua l'empire en Orient et

[1] Hist. Aug. p. 161.

les Franks se montrèrent dans les Gaules. Aurélien, depuis empereur, commandoit alors une légion; il battit les Franks près de Mayence, en tua sept cents et en fit trois cents prisonniers. Cela passa pour une victoire si importante que les soldats improvisèrent deux méchans vers qui sont restés :

Mille Francos, mille Sarmatas semel occidimus;
Mille, mille, mille Persas quærimus [1].

Ainsi le nom de nos pères se trouve pour la première fois dans une chauson de soldat, qui exprime à la fois leur valeur et la frayeur des Romains.

Gordien III se prépare à repousser Sapor; avant de sortir de Rome il ouvre le temple de Janus; c'est la dernière fois qu'il est question de cette cérémonie dans l'histoire. On présume que le temple ne se ferma plus: ce fut comme un présage des destinées de l'empire. Gordien, passant par la Mœsie et par la Thrace, défit les Goths et fut moins heureux contre les Alains. Il remporta quelques avantages sur Sapor. Il dut son succès à Mysithée que le sénat honora

[1] Vopisc. in vit. Aurelian., Hist. Aug.

du nom de tuteur de la république : Gordien eut la candeur d'en convenir, en rendant compte de ses victoires au sénat [1] : c'est être digne de la gloire que de la rendre à celui qui nous la donne.

Rome caduque ne portoit qu'en souffrant un grand citoyen : quand par hasard elle en produisoit un, comme une mère épuisée elle n'avoit plus la force de le nourrir. Mysithée mourut, peut-être empoisonné par Philippe qui lui succéda dans la charge de préfet du prétoire. Dès ce moment le bonheur abandonna Gordien : il y a des esprits faits pour paroître ensemble et qui sont leur complément mutuel. Les sociétés, à leur naissance, réparent facilement la perte d'un homme habile ; mais quand elles touchent à leur terme, si les gens de mérite qui leur restent viennent à manquer, tout tombe.

Le nouveau préfet du prétoire étoit Arabe et fils d'un chef de brigands : Philippe, d'abord associé à Gordien, finit par l'immoler. Gordien s'abaissa à demander successivement le partage égal du pouvoir, le rang de césar, la charge de préfet du prétoire, le titre de duc ou de gouverneur de province, enfin la vie : le meurtrier lui refusa tout, excepté de petites funérailles.

[1] Hist. Aug. Aurel. Vict.

Le dernier descendant des Gracques comptoit à peine vingt-trois années : l'humble tombeau du jeune empereur romain s'éleva loin du Tibre, au confluent du Chaboras et de l'Euphrate, à quelque distance des ruines de cette Babylone qui vit pleurer Israël auprès des sépulcres des grands rois.

PHILIPPE, emp. FABIEN, pape. De J.-C. 244-249.

Philippe, proclamé auguste, et son fils césar, conclurent la paix avec Sapor et vinrent à Rome. Jugez de l'état où Rome étoit parvenue : on ne sait si l'on ne doit point placer à l'époque de l'avénement de Philippe, l'existence de deux empereurs, un Marcus, philosophe de métier, et un Severus Hostilianus. On ne connoît que les noms de ces deux titulaires du monde; on ignore même s'ils ont régné.

C'est aussi à compter de cette époque qu'on nomme *tyrans*, pour les distinguer des *empereurs*, les prétendants à l'empire, lesquels, élus par les légions, n'étoient pas avoués du sénat. Il n'y avoit pourtant entre ces hommes également oppresseurs que l'inégalité de la fortune : on donnoit au succès le titre que l'on refusoit au malheur.

On est encore dans le doute sur la vérité d'un fait grave : Philippe étoit-il chrétien? les preuves sont foibles, et nous aurons dans la suite d'assez méchans princes de la Foi, sans revendiquer ce-

lui-ci ; mais c'est une marche historique à signaler que la coïncidence de l'élévation à l'empire d'un Goth dans Maximin, et peut-être d'un chrétien dans Philippe.

Philippe célébra les jeux séculaires : (248 an. 21 avril) Horace les avoit chantés sous Auguste ; jeux mystérieux solennisés pendant trois nuits à la lueur des flambeaux au bord du Tibre [1], et qu'aucun homme ne voyoit deux fois dans sa vie : ils accomplissoient alors une période de mille ans pour l'ancienne Rome ; ils furent interrompus. Plus de mille autres années s'écoulèrent avant qu'un prince de la Rome nouvelle les rétablît sous le nom de *jubilé*, l'an 1300 de l'ère vulgaire. Boniface VIII officia avec les ornemens impériaux ; deux cent mille pèlerins se trouvèrent réunis à la fête. Clément VI, Urbain VI et Paul II, fixèrent successivement le retour du jubilé, le premier à la cinquantième, le second à la trente-troisième, le dernier à la vingt-cinquième année ; Clément, en considération de la brièveté de la vie ; Urbain, en mémoire du temps que Jésus-Christ a passé sur la terre ; Paul, pour la rémission plus prompte des fautes. Les esclaves et les étrangers n'assistoient point aux jeux séculaires de Rome

[1] Zosim., lib. II.

idolâtre : les infortunés et les voyageurs étoient appelés au jubilé de Rome chrétienne.

Philippe fit la guerre aux Carpiens, peuples habitants des monts Carpathes dans le voisinage des Goths : ces derniers avoient commencé, dès le règne d'Alexandre Sévère, à recevoir un tribut des Romains; les Carpiens voulurent obtenir la même faveur, et furent vaincus.

Tout à coup s'élèvent deux nouveaux empereurs, Saturnien en Syrie, Marinus en Mœsie. Dèce, dont le nom rappelle la première grande invasion des Barbares, étoit né de parents obscurs ; élevé au consulat ou par ses talents ou par les révolutions qui faisoient surgir indistinctement le mérite et la médiocrité, le vice et la vertu, Dèce se trouva chargé de punir les partisans de Marinus : ils le forcèrent de prendre sa place, de marcher contre Philippe et de lui livrer bataille. Les crimes étoient tombés dans le droit commun, et les guerres civiles formoient le tempérament de l'état. Philippe fut vaincu et tué à Vérone[1], son fils égorgé à Rome.

On raconte de ce jeune homme que depuis l'âge de cinq ans il n'avoit jamais ri ; il ne monta point au trône, et perdit les joies de l'enfance : il les eût gardées, s'il fût resté sous la tente de

[1] Zosim., lib. I; Zonar., lib. XII.

l'Arabe. Dans ces temps, un prince ne périssoit presque jamais seul; ses enfans étoient massacrés avec lui. Cette leçon répétée ne corrigeoit personne : on trouvoit mille ambitieux, pas un père.

Tel étoit l'état det hommes et des choses à l'avénement de Dèce; tout hâtoit la dissolution de l'état. Les Barbares n'avoient rien devant eux, sauf le christianisme qui les attendoit pour les rendre capables de fonder une société, en bénissant leur épée.

PREMIER DISCOURS

SUR LA CHUTE

DE L'EMPIRE ROMAIN,

LA NAISSANCE

ET LES PROGRÈS DU CHRISTIANISME,

ET L'INVASION DES BARBARES.

SECONDE PARTIE.

DE DÈCE OU DÉCIUS A CONSTANTIN.

Décius, emp. Fabien, Corneille, papes. De J.-C. 249-251.

La véritable histoire des Barbares s'ouvre avec le règne de Dèce. On les va maintenant mieux connoître; ils vont donner un autre mouvement aux affaires; ils vont mêler les races, multiplier les malheurs, accomplir les destinées du

vieux monde, commencer celles du monde nouveau. Aux courses rapides, aux incursions passagères que les Calédoniens faisoient dans la Grande-Bretagne, les Germains et les Franks dans les Gaules, les Quades et les Marcomans sur le Danube, les Perses et les Sarrazins en Orient, les Maures en Afrique, succéderont des invasions formidables : les Goths paroîtront; les autres Barbares, campés sur les frontières, les pousseront, les suivront. Il semble déjà que le bruit des pas et les cris de cette multitude, font trembler le Capitole.

Les Goths, peut-être, de l'ancienne race des Suèves, et séparés d'elle par Cotualde, les Goths fils des conquérants de la Scandinavie, dont ils avoient peut-être chassé les Cimbres, avoient étendu leur domination sur une partie des autres Barbares, les Bastarnes, les Venèdes, les Saziges, les Roxolans, les Slaves, ou Vandales, ou Esclavons, les Antes et les Alains originaires du Caucase[1]. Odin, leur premier légis-

[1] Consultez pour cette histoire embrouillée des Barbares, Bayer, Gatterer, Adelung, Schlœzer, Reineggs, Malte-Brun, etc., etc. Ces savants hommes ont des systèmes contradictoires : l'un ne voit en Germanie que des Suèves et des non Suèves; l'autre veut que les Slaves soient les Vandales; celui-ci fait des Slaves des Venèdes et reconnoît des Slaves mêlés et des Slaves proprement

lateur, fut aussi leur dieu de la guerre, à moins qu'on ne suppose deux Odin : en le plaçant dans le ciel, ils ne firent qu'une seule et même

dits. Les Suèves deviennent des Allamans, les Allemands d'aujourd'hui, etc., etc. Au milieu de tout cela, il faut encore trouver place pour le système par la division des langues, la race finnoise, caucasienne, que sais-je? J'ai présenté ici au lecteur et dans l'*exposition* de ce discours, ce qui m'a semblé le moins obscur. Je crois avoir été le premier à recueillir les noms et le nombre des hordes de l'Amérique septentrionale (Voyage en Amérique), malgré l'aridité et la confusion des traditions de ces sauvages, il est moins difficile de s'en faire une idée approximative que de répandre quelque clarté sur l'histoire des peuples germaniques. Les Romains, qui ignoroient les langues de ces peuples, ont tout confondu, et quand ces peuples se sont civilisés, déjà loin de leur origine ils n'ont plus trouvé que quelques chansons et des traditions orales mélangées de fables et de christianisme. Malheureusement la grande Histoire des Goths de Cassiodore est perdue, et il ne nous en reste que l'abrégé de Jornandès. Grotius a donné une édition des écrivains goths. Agalthias et surtout Procope, offrent une des grandes sources de l'histoire gothique. Jornandès parle de quelques chroniques des Goths en vers, citées par Ablavius et l'on a dans la traduction des quatre Evangiles par Ulphilas, le plus ancien monument de la langue teutonique. Il est du quatrième siècle. Ulphilas avoit été obligé d'inventer des lettres inconnues, pour exprimer certains sens de la langue des Goths. Le serment de Charles, en allemand, dans Nithard (842), est postérieur de plus de 480 années à la traduction d'Ul-

chose de la loi et de la religion. Odin avoit un temple à Upsal, où l'on immoloit tous les neuf ans deux hommes et deux animaux de chaque espèce, si toutefois Odin, Upsal et son temple existoient dans ces temps reculés [1] ou si même ils ont jamais existé.

Dans le siècle des Antonins, au moment où l'empire romain arrivoit au plus haut point de sa puissance, les Goths firent leur premier pas, et s'établirent à l'embouchure de la Vistule. Les colonies des Vandales, ou sorties de leur sein, ou Slaves enrôlés à leur suite, se répandirent le long des rivages de l'Oder, des côtes du Mecklembourg et de la Poméranie. Les Goths, séparés en Ostrogoths et en Visigoths, Goths occidentaux et Goths orientaux, se subdivisèrent encore par bandes ou tribus, sous les noms d'Hérules, de Gépides, de Burgondes, ou Bourguignons, de Lombards [2]. Si l'on ne veut pas que ces der-

philas et de plus de cinq siècles au chant teutonique qui célèbre la victoire de Louis, fils de Louis-le-Bègue sur les Normands, en 881. La chronique de Marius, qui commence à l'an 455 et finit à l'an 581, contient des renseignements sur les Goths et sur les Bourguignons. On a une généalogie des rois goths, publiée d'après un manuscrit du monastère de Moissac.

[1] Adam de Brème, saxo gram. Les Eddas, les Saggas, Hist. de Suède, etc., etc.

[2] On fait descendre les Burgondes ou Bourguignons

niers soient d'origine gothique, il faudra du moins admettre qu'ils étoient devenus Goths par la conquête, et qu'ensuite détachés de la confédération gothique, quand celle-ci vint à se briser, ils fondèrent les monarchies des Burgondes et des Lombards.

Les Goths levèrent leur camp, firent un second pas, se montrèrent sur les confins de la Dacie, et bientôt arrivèrent au Pont-Euxin. Le roi qui gouvernoit alors leur monarchie héréditaire se nommoit Amala ; il prétendoit descendre des Anses [1], ou demi-dieux des Goths.

Trajan, en subjuguant les Daces au delà du Danube, rendit, sans le savoir, l'empire voisin

des Vandales, Slaves ou Venèdes conquis par les Goths. Ils étoient ennemis des Allamans. (Ammien Marcellin, liv. xxviii ; Pline, Hist. Nat. 4.) Une tradition les faisoit venir des soldats romains qui gardoient vers les rives de l'Elbe les forteresses de Drusus. (Orose, liv. vii.) Paul Warnefrid (le diacre) place le berceau des Goths et des Lombards dans la Scandinavie. Entre les règnes d'Auguste et de Trajan, on trouve les Lombards établis sur l'Elbe et l'Oder. (Velleius Paterculus, ii.)

[1] Proceres suos non puros homines, sed semi deos, id est Anses vocavêre. — Horum ergo, ut suis fabulis ferunt, primus fuit Gaapt, qui genuit Halmal, Halmal vero genuit Augis, Augis genuit eum qui dictus est Amala à quo et origo Amalorum decurrit. (Jornand. de reb. Getic., p. 607.)

de ses destructeurs. Les Goths ne furent connus sous leur véritable nom que pendant le règne de Caracalla : quand Rome l'eut appris, elle ne l'oublia plus.

Fiers de leurs conquêtes, grossis de toutes les hordes qu'ils s'étoient incorporées, les Goths, comme un torrent enflé par des torrents, se précipitèrent sur l'empire vers l'époque de la chute de Philippe et de l'élévation de son successeur.

Conduits par leur roi Cniva, ils inondent la Dacie, franchissent le Danube, forcent Martianopolis à se racheter, se retirent, reviennent, assiégent Nicopolis, emportent Philippopolis d'assaut, égorgent cent mille habitans et emmènent une foule de prisonniers illustres [1]. Chemin faisant, ils s'amusent à donner un maître au monde; sauvages demi-nus, ils accordent la pourpre à Priscus, frère de Philippe, qui la leur avait demandée. Dèce accourt avec son fils pour s'opposer à leurs ravages; trahi par Gallus qui veut aussi recevoir l'empire de la main des Barbares, attiré dans un marais, il y reste avec son fils et son armée [2].

[1] Ammien. Marcel., xxxi, c. 5.

[2] Aurel. Victor., c. 29; Jornandès, cap. 18; Zosime, lib. i; Zonare, lib. xii; Hist. Aug., p. 225.

Dèce, prince remarquable d'ailleurs, qui vit commencer la grande invasion des Barbares, s'étoit de même armé contre les chrétiens : impuissant à repousser les uns et les autres, il ne put faire face aux deux peuples à qui Dieu avoit livré l'empire. Cette persécution amena des chutes que saint Cyprien attribue au relâchement des mœurs des fidèles [1]. Dans l'amphithéâtre de Carthage le peuple crioit : « Cyprien aux lions! » L'éloquent évêque se retira [2]. Denis d'Alexandrie fut sauvé ; ses disciples le cachèrent. Grégoire, le Thaumaturge, invita ses néophites à se mettre en sûreté et se tint lui-même à l'écart sur une colline déserte. L'exécution du prêtre Pionius à Smyrne, de Maxime en Asie, et de Pierre à Lampasque, est restée dans les fastes de la religion. Le pape Fabien confessa d'âme et de corps le 20 de janvier l'an 250. A compter de son martyre les années du pontificat romain deviennent certaines, comme l'ère du Christ est fixée à la Croix. Alexandre, évêque de Jérusalem, Babylas, évêque d'Antioche, qui avoit obligé l'empereur Philippe et sa mère à se mettre au rang des pénitents la nuit de Pâques, périrent dans les cachots : l'un, vieillard, étoit

[1] Epist. 11.
[2] Ep. 10, 20, 59, 60.

éprouvé pour la seconde fois; l'autre voulut être enterré avec ses fers [1]. Origène, cruellement torturé, résista.

Un jeune homme de la Basse-Thébaïde, nommé Paul, fuyant la persécution, trouva une grotte ombragée d'un palmier et dans laquelle couloit une fontaine qui donnoit naissance à un ruisseau. Paul s'enferma dans cette grotte, y vécut 90 ans, et remporta cette gloire de la solitude qui a fait de lui le premier hermite chrétien [2].

Divers évêques fondèrent des églises dans les Gaules : Denis à Paris, Gatien à Tours, Stremoine à Clermont, en Auvergne, Trophime à Arles, Paul à Narbonne, Martial à Limoges.

Après le martyre de Fabien, trois évêques proclamèrent pape Novatien, premier anti-pape,

[1] ... vinculis... cumquibus suum corpus sepeliri mandavit. (Martyrol., 24 jan.

[2] Prudentissimus adolescens ad montium deserta fugiens tandem reperit saxeum montem. Ad cujus radicem haud procul erat grandis spelunca quæ lapide claudebatur : quo remoto avidiùs explorans animadvertit intùs grande vestibulum, quod, aperto desuper cœlo, patulis diffusa ramis vetus palma contexerat, fontem lucidissimum ostendens : cujus rivum tantummodo foras erumpentem statìm modico foramine eadem quæ genuerat aquas terra sorbebat. (Hieron. in vitâ Pauli Eremitæ, p. 338. Basileæ.)

chef du premier schisme. Le clergé avoit élu de son côté Corneille, homme d'une grande fermeté : il y eut vacance du siége pendant seize mois. On comptoit alors à Rome quarante-six prêtres, sept diacres, sept sous-diacres, quarante-deux acolytes, cinquante-deux exorcistes, lecteurs et portiers, quinze cents veuves et autres pauvres nourris par l'Église [1]. Seize évêques avoient concouru à l'ordination de Corneille, confirmée par le peuple. Les soldats de Jupiter faisoient des tyrans, les soldats du Christ des saints; différence des deux empires.

Gallus, proclamé auguste avec Hostilien, second fils de Dèce, s'engage à payer aux Goths un tribut annuel Ils consentent à ce prix à respecter les terres romaines : on tient les conditions qu'on reçoit, non celles qu'on impose; les Goths manquent à leur parole. Une peste effroyable se déclare. Gallus fait exécuter Hostilien, fils de Dèce, et le remplace par son propre fils. La persécution continue. Deux papes, Corneille et Lucius I^er^, y succombèrent.

[1] In quâ tamen non ignorabat (Novatus) presbyteros esse quadraginta sex, diaconos septem, accoluthos quadraginta duos, exorcistas et lectores unà cum ostiariis quinquaginta duos, viduas et alios morbo atque egestate afflictos mille et quingentos. (Euseb, Hist., lib. VI, cap. 35, p. 178.

Gallus, Émilien, emp. Corneille, Lucius Ier., papes. De J.-C. 251-253.

Émilien bat les Goths en Mœsie, et prend la pourpre; Gallus marche contre lui. Les troupes de Gallus se révoltent, le tuent lui et son fils, et passent sous les aigles d'Émilien. Valérien amenoit au secours de Gallus les légions de la Gaule. Celles-ci, en apprenant la mort de l'empereur, proclament Valérien; Emilien est assommé à son tour par ses soldats [1]. Valérien partage la puissance avec son fils Gallien. Un tyran s'étoit élevé sous le règne de Dèce; un autre sous celui de Gallus.

Valérien, Gallien, emp. Étienne, Sixte II, Denis, papes. De J.-C. 253-260.

Éprouvé dans les emplois militaires et civils, député des deux premiers Gordiens au sénat, Valérien se trouva mêlé à toutes les affaires de son temps. La censure lui fut déférée d'une commune voix, lorsque les deux Décius rétablirent cette magistrature, réunie à la dignité impériale. « La vie de Valérien, disoit-on, censure perpétuelle, retraçoit les mœurs de la vénérable antiquité. » Pourtant Valérien n'étoit qu'un génie raccourci qui n'avoit pas la taille de sa fortune.

Gallien, que son père avoit fait auguste, alla commander dans les Gaules. Le père et le fils couroient de tous côtés pour s'opposer aux Barbares : ils étoient aidés d'habiles capitaines, Posthume, Claude, Aurélien, Probus, qui se

[1] Zonar., lib. XII; Eutrop., lib. IX, c. 6.

formoient à l'école des armes par des crimes et par la nécessité. Les Germains, peut-être de la ligue des Franks, envahirent la Gaule jusqu'aux Pyrénées, traversèrent ces montagnes, ravagèrent une partie de l'Espagne, et se montrèrent sur les rivages de la Mauritanie, étonnés de cette nouvelle race d'hommes [1]. Ils furent combattus et repoussés par Posthume sous les ordres de Gallien. Les Allamans, autres Germains, au nombre de trois cent mille, s'avancèrent en Italie, jusques dans le voisinage de Rome. Gallien les força à la retraite. Les Goths, les Sarmates et les Quades trouvèrent Valérien en Illyrie, qui les contint, assisté de Claude, d'Aurélien et de Probus.

La Scythie vomissoit ses peuples sur l'Asie-Mineure et sur la Grèce. Il est probable que ces Scythes Borans, qui se débordèrent alors, n'étoient autres qu'une colonne des Goths, vainqueurs du petit royaume du Bosphore. Ils s'embarquent sur le Pont-Euxin dans des espèces de cabanes flottantes, se confiant à une mer orageuse et à des marins timides. Repoussés en Colchide, ils reviennent à la charge, attaquent le temple de Diane et la ville d'OEeta, qu'immortalisèrent la fable et le génie

[1] Eutrop., IX, 6; Aurelius-Victor.

des poètes, emportent Pythionte, surprennent Trébizonde, ravagent la province du Pont, et, enchaînant les Romains captifs aux rames de leurs vaisseaux, retournent triomphants au désert [1].

D'autres Goths ou d'autres Scythes, qu'encourage cet exemple, font construire une flotte par leurs prisonniers, partent des bouches du Tanaïs, et voguent le long du rivage occidental du Pont-Euxin : une armée de terre marchoit de concert avec la flotte. Ils franchissent le Bosphore, abordent en Asie, pillent Chalcédoine, entrent dans Nicomédie où les appeloit le tyran Chrysogonas, saccagent les villes de Lius et de Pouse, et se retirent à la lueur des flammes dont ils embrasent Nicée et Nicomédie [2].

Pendant ces malheurs, Valérien étoit allé à Antioche; il s'occupoit d'une autre guerre à lui fatale. Sapor invité par Cyriade, aspirant à l'empire, étoit entré en Mésopotamie : Nisibe, Carhes et Antioche devinrent sa proie. Valérien arrive, rétablit Antioche, veut secourir Edesse, que pressoient les Perses, perd une bataille, et demande la paix. Sapor lui propose une entrevue;

[1] Zosime, lib. I ; Greg. Thaum., epist. ap. Masc.

[2] Zosim., lib. I.

il l'accepte, et demeure prisonnier d'un ennemi sans foi. Le simplicité n'est admirable qu'autant qu'elle est unie à la grandeur, autrement c'est l'allure d'un esprit borné. Valérien étoit un homme sincère, de même qu'il étoit un homme nul; ses vertus avoient le caractère de sa médiocrité.

En sa personne furent expiés la honte et le malheur de tant de rois humiliés au Capitole. Enchaîné et revêtu de pourpre, il prêtoit sa tête, son cou ou son dos en guise de marche-pied à Sapor lorsque celui-ci montoit à cheval [1]. Sapor croyoit à tort fouler la puissance: l'empire persan ne s'étoit pas élevé; c'étoit l'empire romain qui s'étoit abaissé.

Valérien mort, sa peau empaillée, tannée et

[1] Rex Persarum Sapores qui eum cœperat, si quando libuerit aut vehiculum ascendere aut equum, inclinare sibi Romanum jubebat ac terga præbere, imposito pede super dorsum ejus. (Lactan., de morte persecut., cap. 5, p. 60.)

Valerianus scilicet in captivitatem ductus à Sapore non gladio sed ludibrio omnibus vitæ suæ diebus merita pro factis percepit, ita ut quotiescumque rex Sapores equum conscendere vellet non manibus, sed incurvato dorso et in cervice ejus pede posito, equo membra levaret. (Eutrop., in vitâ Pontii manuscriptâ, apud Lact., pag. 60.)

teinte en rouge, resta suspendue pendant plusieurs siècles aux voûtes du principal temple de la Perse[1]. Qu'est-ce que la vue de ce trophée fit au monde? rien. Gallien lui-même, regardant le malheur comme une abdication, se contenta de dire : « Je savois que mon père étoit mortel[2]. » Il prit l'autre moitié de la pourpre que Valérien avoit laissée, comme on dérobe le linceul d'un mort.

Gallien, emp. Denis, pape. De J.-C. 260-268.

Il existe de très-belles médailles de Valérien, représentant une femme couronnant l'empereur avec ces mots : *Restitutori Orientis*. La fortune dément l'effronterie de cette adulation. Gallien

[1] Tandem à Sapore rege Persarum jussus excoriari, saleque conditus, in sempiternum tui infortunii trophæum ante omnium oculos statuisti. (Euseb., orat. Const., p. 442.)

Direpta est ei cutis, et eruta visceribus pellis, infecta rubro colore ut in templo barbarorum deorum ad memoriam triumphi clarissimi poneretur. (Lact., de morte pers., cap. 5, p. 59.)

Agathias fait entendre que Valérien fut écorché vif. Constantin, écrivant à Sapor II en faveur des chrétiens, lui parle de l'horrible trophée que l'on voit encore, dit-il, dans son pays. (Euseb., Vit. Const.)

[2] Ubi de Valeriano patre comperit quod captus esset, id quod philosophorum optimus de filio amisso dixisse fertur, *sciebam me genuisse mortalem*, dixit ille, *sciebam patrem meum esse mortalem*. (Gall., in Hist. Aug.)

ne songea ni à racheter ni à venger son père, il en fit un dieu [1] : cela coûtoit moins.

L'empire présente à cette époque un spectacle affreux, mais singulier; c'étoit comme une scène anticipée du moyen âge. Jamais, depuis les beaux jours de la république, on n'avoit vu à la fois tant d'hommes remarquables : ces hommes nés des événements qui forcent les talents à reprendre leur souveraineté naturelle, ne possédoient pas, les vertus des Caton et des Brutus, mais, fils d'un autre siècle, ils étoient habiles et aventureux. Rentrés malgré eux sous la tente, ces Romains de l'empire avoient repris quelque chose de viril par la fréquentation des mâles générations des Barbares.

Trente ou plus sûrement dix-neuf tyrans parurent pendant les règnes de Valérien et de Gallien : en Orient, Cyriades, Macrien, Baliste, Odénat et Zénobie; en Occident, Posthume, Lokien, Victorin et sa mère Victoria, Marius et Tetricus; en Illyrie et sur les confins du Danube, Ingennus, Régilien et Auréole; dans le Pont, Saturnin; en Isaurie, Trébellien; en Thessalie, Pison; Valens en Grèce; en Égypte Émilien;

[1] Patrem inultum reliquit. (Hist. Aug., p. 466.) Nec inter deos quidem, nisi coactus, retulit cùm mortuum audisset. (Ibid., p. 468.)

Celsus en Afrique. La plupart de ces prétendants qui défendirent l'empire contre les ennemis du dehors, et qui se le voulurent approprier, auroient été des princes capables.

Macrien, vieillard rusé, politique et hardi, étoit estropié [1] : il faisoit porter les ornements impériaux par ses deux fils jeunes et vigoureux, au lieu de les traîner lui-même [2].

Odénat, qui repoussa Sapor, et vengea Valérien, est encore plus connu par sa femme *Zénobie* et par le rhéteur Longin [3].

Baliste, Ingennus étoient d'illustres capitaines.

On donnoit à Calphurnius Pison le nom d'*homme*.

Régilien fut si renommé que le sénat lui décerna les honneurs du triomphe, malgré sa révolte contre Gallien [4].

Posthume qui étendit sa domination sur les Gaules, l'Espagne et peut-être la Grande-Bretagne, eut du génie.

Son successeur Victorin possédoit de grands

[1] Hist. Aug., p. 116, Triginta Tyran.

[2] Zonar., p. 296.

[3] Hist. Aug., p. 215.

[4] Id. p. 194.

talents, mais avec la foiblesse qui souvent les accompagne, l'amour des femmes [1].

Victoria, mère de Victorin, qui se donnoit le titre d'auguste et de mère des armées, fut la Zénobie des Gaules; celle-ci disoit d'elle : « J'aurois » voulu partager l'empire avec Victoria qui me » ressemble. » Il n'y eût pas jusqu'à l'armurier Marius, élevé au rang d'auguste par Victoria, qui ne se trouvât être un partisan de caractère. « Amis, dit-il à ses compagnons d'armes deve- » nus ses sujets, on me reprochera mon premier » état; plaise aux dieux que je ne sois jamais » amolli par le vin, les fleurs et les femmes! » Qu'on me reproche mon état d'armurier, » pourvu que les nations étrangères apprennent » par leurs défaites que j'ai appris à manier le fer! » Je dis ceci parce que la seule chose que pourra » me reprocher Gallien, cette peste impudique, » c'est que j'ai fabriqué des armes [2]. »

[1] Id. 187. Cupiditas voluptatis mulierariæ sic perdidit.

[2] Scio, commilitones, posse mihi objici artem pristinam, cujus mihi omnes testes estis. Sed dicat quisque quodvult, utinam semper ferrum exerceam : non vino, non floribus, non mulierculis, non popinis ut facit Gallienus indignus patre suo et sui generis nobilitate, depeream. Ars mihi objiciatur ferraria, dum me et exteræ gentes attrectasse suis cladibus recognoscant in

Marius fut tué par un soldat, jadis ouvrier dans sa boutique, qui lui passa son épée au travers du corps, en lui disant : « C'est toi qui » l'as forgée [1]. »

Après la mort de Marius, Victoria ne s'effraya point : cette Gauloise fit encore un empereur, Tétricus, gouverneur de l'Aquitaine, qui prit la pourpre à Bordeaux.

De ces divers tyrans un seul étoit sénateur, et Pison seul étoit noble. Il descendoit de Numa par ses pères; ses alliances lui donnoient le droit de décorer ses foyers des images de Crassus et de Pompée. Les Calphurniens avoient échappé aux proscriptions : on les retrouve consuls depuis Auguste jusqu'à Alexandre Sévère. Rome se couvroit de plantes nouvelles : quand ses vieilles souches, poussoient quelques rejetons,

Italiâ. Denique ut omnis Allemannia, omnisque Germania cum cæteris, quæ adjacent gentibus Romanum populum ferratam putent gentem, ut specialiter in nobis ferrum timeant. Vos tamen cogitetis velim, fecisse vos principem qui nunquam quidquam sciverit tractare nisi ferrum. Quod idcircò dico, quia scio mihi à luxuriosissimâ illâ peste, nihil opponi posse nisi hoc, quòd gladiorum armorumque artifex fuerim. (Hist. Aug., Trig. Tyran., pag. 500.)

[1] *Hic est gladius quem ipse fecisti.* (Hist. Aug., Trig. Tyrau, pag. 500.)

ils se flétrissoient vite, et ne se renouveloient plus.

D'autres hommes de mérite, tels qu'Aurélien, Claude et Probus, servoient Gallien en attendant la souveraine puissance. Lui-même offroit un caractère sinon estimable du moins peu commun.

Orateur et poëte [1], Gallien étoit indifférent à tout, même à l'empire. Lui apprenoit-on que l'Égypte s'étoit révoltée : « Eh bien! disoit-il, » nous nous passerons de lin [2]. » La Gaule et l'Asie sont perdues : « Nous renoncerons à l'a- » phronitre, nous ne porterons plus de sagum » d'Arras [3]. » Mais ne touchez pas aux plaisirs de Gallien! Si le bruit d'une rébellion ou d'une invasion trop voisine menace sa paix, il court aux armes, déploie de la valeur, écarte le danger, et se replonge avec activité dans sa paresse. Féroce pour conserver son repos, il écrivoit à l'un de ses officiers après la révolte d'Ingennus,

[1] Fuit enim (quod negari non potest) oratione, poemate atque omnibus artibus clarus. (Hist. Aug., pag. 469).

[2] Cum nuntiatum est ei Ægyptum dissecuisse, dixisse fertur : *Quid sine lino ægyptio esse non possumus?*

[3] Cum autem vastatam Asiam... *Quid*, inquit, sine aphronitris *esse non possumus*?... Perdita Gallia... arrisisse et dixisse perhibetur : *Non sine Atrebatis sagis* tuta respublica est? (Hist. Aug., pag. 464.)

en Illyrie : « N'épargnez pas les mâles, quel que » soit leur âge, enfants ou vieillards. Tuez qui- » conque s'est permis une parole, une pensée » contre moi [1]. » Il condamnoit à mort quatre ou cinq mille soldats rebelles, tout en bâtissant de petites chambres avec des feuilles de roses, et des modèles de forteresses avec des fruits [2]. Un marchand avoit vendu des perles de verre à l'impératrice, pour de vraies perles : Gallien le condamne à être jeté aux bêtes, et fait lâcher sur lui un chapon [3].

[1] « Gallienus Veriano.

» Non mihi satisfacies, si tantùm armatos occideris, quos et fors belli interimere potuisset. Perimendus est omnis sexus virilis, si et senes atque impuberes sine reprehensione nostrâ occidi possent. Occidendus est quicumque malè voluit; occidendus est quicumque malè dixit contrà me, contrà Valeriani filium, contrà tot principum patrem et fratrem. Ingennus factus est imperator. Lacera, occide, concide : animum meum intelligere potes, meâ mente irascere, quia hoc manu meâ scripsi. » (Trebell. Poll., Trig. tyran., de Ingeno; Hist. Aug., pag. 500.)

[2] Terna millia et quaterna militum, singulis diebus occidit (p. 476); cubicula de rosis fecit; de prunis castella composuit, uvas triennio servavit, hieme summâ melones exhibuit; mustum quemadmodum toto anno haberetur docuit, etc., etc. (Hist. Aug., p. 475.)

[3] Idem, cum quidam gemmas vitreas pro veris vendidisset ejus uxori, atque illâ re proditâ, vindicari

A chaque nouvelle désastreuse Gallien rioit, demandoit quels seroient les festins, les jeux du lendemain et de la journée [1]. Le monde périssoit et il composoit des vers pour le mariage de ses neveux. « Allez, aimables enfants, soupirez com- » me la colombe, embrassez-vous comme le » lierre, soyez unis comme la perle à la nacre [2]. » Il philosophoit aussi ; il accordoit à Plotin une ville ruinée de la Campanie pour y établir une république selon les lois de Platon [3]. Au milieu de la société croulante, couché à des banquets parmi

vellet, surripi quasi ad leonem venditorem jussit, deindè è caveâ caponem emitti : mirantibusque cunctis rem tam ridiculam, per curionem dici jussit : *imposturam fecit et passus est.* (Hist. Aug., p. 471.)

[1] Sic de partibus mundi cum eas amitteret jocabatur (p. 464), nec ad talia movebatur... Sed ab iis qui circà eum erant requirebat : *Ecquid habemus in prandio? ecquæ voluptates paratæ sunt? et qualis cras erit scena? quales circenses?* (Hist. Aug., p. 467.)

[2] Jocari se dicebat cum orbem terrarum undique perdidisset (p. 475). Hujus est illud epithalamium... cum ille manus sponsorum teneret, sæpiùs ita dixisse fertur :

Ite, ait, ô pueri, pariter sudate medullis!
Omnibus inter vos : non murmura vestra columbæ,
Brachia non hederæ, non vincant oscula conchæ.
(Hist. Aug., p. 470.)

[3] Gallienus et uxor ejus Plotinum honorabant ; hic

des femmes [1], cet Horace impérial ne vouloit de la vie que le plaisir : tout fut troublé sous son règne [2], excepté sa personne; il ne maintenoit le calme, autour de lui et pour lui, qu'à la longueur de son épée.

Représentez-vous l'état en proie aux diverses usurpations, les tyrans se battant entre eux, se défendant contre les troupes du prince légitime, repoussant les Barbares ou les appelant à leur secours : Ingennus avoit un corps de Roxolans à sa solde, Posthume un corps de Franks. On ne savoit plus où étoit l'empire : Romains et Barbares tout étoit divisé; les aigles romaines contre les aigles romaines, les enseignes des Goths opposées aux enseignes des Goths. Chaque province reconnoissoit le tyran le plus voisin; dans l'im-

igitur eorum benevolentiâ fretus oravit ut dirutam quamdam olim in Campaniâ civitatem philosophis aptam instauraret, regionemque circumfusam cultæ civitati donaret concederetque ; civitatem habitaturis Platonis legibus gubernari atque ipsam civitatem Platonopolim appellari..... Quòd facilè impetrasset nisi quidam imperatoris familiares invidiâ vel indignatione acriter obstitissent. (Plotini vita ejus operibus præfixa auctore.)

[1] Concubinæ in ejus tricliniis sæpè accubuerunt. Porphyr. (Hist. Aug., p. 476.)

[2] Orbem terrarum triginta propè tyrannis vastari fecit ; ita ut etiam mulieres meliùs eo imperarent (Hist. Aug., p. 475.)

possibilité d'être protégé par le droit, on se soumettoit au fait. Un lambeau de pourpre faisoit le matin un empereur, le soir une victime, l'ornement d'un trône ou d'un cercueil. Saturnin, obligé d'accepter la souveraine puissance s'écria : « Soldats, vous changez un général heureux, » pour faire un empereur misérable [1]. »

Et à travers tout cela des jeux publics, des martyrs, des sectes parmi les chrétiens, des écoles chez les philosophes, où l'on s'occupoit de systèmes métaphysiques au milieu des cris des Barbares.

La peste, continuant ses ravages, emportoit dans la seule Rome cinq mille personnes par jour : disette, famine, tremblement de terre, météores, ténèbres surnaturelles, révolte des esclaves en Silicie, rébellion des Isauriens qui renouvelèrent la guerre des anciens pirates; tumulte effroyable à Alexandrie : chaque édifice dans cette immense cité devint une forteresse, chaque rue un champ de bataille; une partie de la population périt, et le Brachion resta vide. Et parmi ces calamités, il faut encore trouver place pour la suite de la grande invasion des Goths.

[1] Commilitones, bonum ducem perdidistis et malum principem fecistis. (Hist. Aug., Trig. Tyran., p. 522.)

Sapor, rentrant dans l'Asie romaine, reprit Antioche, s'empara de Tares en Silicie et de Césarée en Cappadoce. Des Goths se jetèrent sur l'Italie; d'autres Goths ou d'autres Scythes sortirent une troisième fois du Pont-Euxin, assiégèrent Thessalonique, ravagèrent la Grèce [1], pillèrent Corinthe, Sparte, Argos; villes depuis long-temps oubliées, qui apparoissent dans ce siècle comme le fantôme d'un autre temps et d'une autre gloire. En vain Athènes avoit rétabli ses murailles renversées par Lysander et Sylla : un Goth voulut brûler les bibliothéques, un autre s'y opposa : « Laissons, dit-il, à nos ennemis ces livres qui leur » ôtent l'amour des armes [2]. » La patrie de Thémistocle fut cependant délivrée par Dexippe, l'historien, surnommé le second Thucydide [3], et

[1] Les auteurs varient sur l'époque de cette invasion; les uns la placent sous Valérien, d'autres sous Gallien, d'autres encore sous Claude et même jusque sous Aurélien.

[2] Zonar., lib. xii.

[3] Il avoit écrit *l'Histoire des temps* depuis Alexandre Sevère jusqu'à Claude, l'Histoire des *guerres de Scythie* et quatre livres de l'Histoire des successeurs d'Alexandre. Il nous reste deux fragments des guerres de Scythie dans les *Extraits des ambassades*. (Phot., biblioth., cap. 82; Vossii, de Hist. græc., p. 243.)

le dernier des Grecs dans ces âges moyens et dégénérés. Athènes revoyoit les Barbares : du temps des Perses, ses grands hommes la sauvèrent ; ses chefs-d'œuvre n'ont point permis aux Goths de faire périr sa mémoire.

Enfin les Goths allèrent brûler le temple d'Éphèse sept fois sorti de ses ruines et toujours plus beau[1] : il ne se releva plus. Un conseil éternel amenoit des désastres irréparables ; il s'agissoit non de la conservation des monuments, mais de la fondation d'une nouvelle société. Partout où le polythéisme avoit mis des dieux, un destructeur se présenta ; chaque temple païen vit un homme armé à ses portes ; la Providence n'arrêta la torche et le levier que quand la race humaine fut changée.

Toutefois, l'heure finale n'étant pas sonnée, il y eut repos. Odénat vainquit Sapor et soulagea l'Asie ; Posthume contint les nations germaniques ; les autres ennemis furent repoussés tantôt par les tyrans, tantôt par les généraux des empereurs. Les tyrans eux-mêmes s'entre-détruisirent, et lorsque Claude parvint au pouvoir il ne trouva plus à combattre que Tétricus dans les Gaules et Zénobie en Orient. Elle s'étoit

[1] Hist. Aug., p. 178 ; Jornandès, cap. 20.

déclarée indépendante après qu'Odénat eût été massacré dans un festin.

Auréole ayant pris la pourpre en Italie, le bruit de cette usurpation pénétra jusqu'au fond du palais de Gallien, qui s'en importuna ; il quitte ses délices, et assiége Auréole dans Milan; une flèche, lancée en trahison, le tue lorsqu'à peine armé il couroit à cheval, l'épée à la main, pour repousser une sortie.

Marcien, qui venoit de battre les Goths en Illyrie, étoit le principal chef de cette conspiration.

Une innovation de Gallien resta : il interdit aux sénateurs le service militaire; soit que l'usurpation de Pison l'eût plus alarmé que les autres; soit que le sénat, en repoussant un parti de Barbares qui s'étoit avancé jusqu'à la vue de Rome, eût agi avec trop de vigueur. Alors s'établit la distinction d'homme de robe et d'homme d'épée. Les sénateurs formèrent un corps de magistrature, dont les membres, ignorés du soldat, perdirent toute influence sur l'armée. Ils murmurèrent d'abord, mais ensuite leur lâcheté regarda comme un honneur le droit qu'elle obtint de se cacher. L'édit de Gallien acheva de rendre militaire la constitution de l'empire, et prépara les grands changements de Dioclétien.

Claude II, désigné à la pourpre par Gallien, le remplaça. Les grandeurs avoient cessé d'imposer; tout étoit jugé, apprécié, connu; on tuoit les princes comme d'autres hommes, et cependant chacun vouloit être souverain: jamais on ne fut aussi rampant, aussi prosterné aux pieds du pouvoir qu'au moment où l'on n'y croyoit plus. Le sénat confirma l'élection de Claude, et se porta aux dernières violences contre les amis et les parents de Gallien.

CLAUDE II, emp. FÉLIX, pape. De J. C. 268-270.

Il ne faut pas croire que ces décisions du sénat fussent le résultat de raisons graves, mûrement examinées; ce n'étoient que les acclamations d'un troupeau d'esclaves qui se hâtoient de reconnoître leur servitude, comme si, entre deux règnes, ils eussent craint d'avoir un moment de liberté. Assemblés en tumulte au temple d'Apollon (ils ne se purent réunir assez long-temps au Capitole, à cause d'une fête de Cybèle), les sénateurs s'écrièrent[1]: « Auguste Claude, que les dieux vous » conservent pour nous! » Cette acclamation fut

[1] Hæc in Claudium dicta sunt: Auguste Claudi, dii te nobis præstent (dictum sexagies): Claudi, Auguste, principem aut qualis tu es semper optavimus (dictum quadragies): Claudi Auguste, te respublica requirebat (dictum quadragies): Claudi Auguste, tu frater, tu

répétée soixante fois. « Claude Auguste, c'est » vous ou votre pareil que nous avions toujours » souhaité! (Quarante fois.) Claude Auguste, la » république vous désiroit! (Quarante fois.) » Claude Auguste, vous êtes un père, un frère, » un ami, un excellent sénateur, un empereur » véritable! (Quatre-vingts fois.) Claude Auguste, » délivrez-nous d'Auréole! (Cinq fois.) Claude » Auguste, délivrez-nous de Zénobie et de Vic- » toria! (Sept fois.)

Et c'étoient là les héritiers d'un sénat de rois! Claude[1] extermina en Macédoine une armée de Goths, et coula à fond leur flotte, composée de deux mille barques. Parmi les prisonniers, il se trouva des rois et des reines. Les vaincus furent

pater, tu amicus, tu bonus senator, tu verè princeps (dictum octuagies) : Claudi Auguste, tu nos ab Aureolo vindica (dictum quinquies) : Claudi Auguste, tu nos à Zenobiâ et à Victoriâ libera (dictum septies) : Claudi Auguste, Tetricus nihil fecit (dictum septiès). (Hist. Aug., in Vit. div. Claud., p. 541.)

[1] Delevimus trecenta viginti millia Gothorum, duo millia navium mersimus : tecta sunt flumina scutis : spathis et lanceolis omnia littora operiuntur. Campi ossibus latent tecti, nullum iter purum est ; ingens carrago deserta est. Tantùm mulierum cœpimus, ut binas et ternas mulieres victor sibi miles possit adjungere. (Ibid, p. 545.)

incorporés dans les légions, ou condamnés à cultiver la terre [1].

Claude, surnommé *le Gothique*, ayant triomphé, mourut. Son frère Quintillius [2] prit la pourpre en Italie, et se tua au bout de dix-sept jours.

Aurélien, autre soldat de fortune, reçut l'empire à la recommandation de Claude. Sa mère étoit prêtresse du soleil dans un village de l'Illyrie où son père étoit colon d'un sénateur

Aurélien, emp. Félix, Eutichien, papes. De J.-C. 270-275.

[1] Plerique capti reges; captæ diversarum gentium nobiles feminæ : impletæ barbaris servis senibusque cultoribus romanæ provinciæ; factus miles barbarus et colonus ex Gotho. Nec ulla fuit regio quæ Gothum servum triumphali quodam servitio non haberet. (Ibid.)

Quotquot autem incolumes evasere vel in ordines romanos recepti sunt, vel terram colendam nancti totos agriculturæ se dediderunt. (Zozimi, Hist., lib. 1, p. 13. Basileæ.)

[2] Quintillius indè Claudii frater dictus est imperator, qui ubi per paucos menses vixisset... necessarii ejus auctores fuerunt ut mortem sibi consciscceret, ac multo meliori verò sponte suâ de imperio cederet. Quod fecisse perhibetur, à medico quodam venâ sectâ continuatoque fluxu sanguinis donec exaruisset. (Zozim, ib.)

Quintillius frater ejusdem delatum sibi omnium judicio suscepit imperium.... et septimâ decimâ die, quod se gravem et serium erga milites ostenderat... eo genere quo Galba, quo Pertinax interemptus est. (Hist. Aug., p. 549.)

romain. Passionné pour les armes, toujours à cheval, vif, ardent, cherchant querelle et aventure, ses camarades lui avoient donné le nom d'*Aurélien l'épée à la main*, pour le distinguer d'un autre Aurélien [1]. C'est le premier Romain, comme je vous l'ai dit, qui eut affaire aux Franks.

Aurélien, devenu chef souverain, rencontra deux ennemis redoutables, deux femmes : Victoria la Gauloise, Zénobie la Palmyrienne. Victoria mourut lorsque Aurélien passa dans les Gaules ; il ne trouva plus que son ouvrage, le tyran Tétricus, qui trahit ses soldats et se rendit à Aurélien.

Zénobie s'étoit emparée de l'Égypte ; Aurélien marcha contre elle, la battit à Émèse, l'assiégea dans Palmyre, et la fit prisonnière lorsqu'elle fuyoit. Palmyre fut livrée au pillage et le philosophe Longin condamné à mort, pour le courage de ses conseils. Tous les tyrans détruits, l'Égypte soumise, la Gaule pacifiée, l'empereur voulut triompher à Rome. Avant de marcher en Orient, il avoit délivré l'Italie d'une espèce de ligue des Allamans, des Marcomans, des Juthongues et des Vandales.

Ce fut à l'occasion de ces courses de Barbares,

[1] *Manus ad ferrum.* Hist. Aug. p. 211.

qu'Aurélien fit relever ou plutôt bâtir les murailles de Rome. Jadis les sept collines, dans une circonférence de treize milles, avoient été fortifiées; mais Rome, se répandant au dehors avec sa puissance, ajouta, par d'immenses et magnifiques faubourgs, plusieurs villes à l'antique cité [1]. Zozime écrit [2] que, du temps d'Aurélien, l'ancienne clôture étoit tombée : celle de cet empereur ne fut achevée que sous Probus [3], et il paroît qu'on y travailloit encore sous Dioclétien [4]. On voit aujourd'hui mêlés aux constructions subséquentes, quelques restes des constructions d'Aurélien. Les murailles de Rome ont elles seules donné lieu à une curieuse histoire [5] où les infortunes de la ville éternelle sont comme tracées par son enceinte; Rome s'est, pour ainsi dire, remparée de ses calamités. Un siècle et demi devoit encore s'écouler avant qu'elle subit le joug des barbares, et déjà Aurélien élevoit les inutiles bastions qu'ils devoient franchir.

Aurélien, dans son triomphe, outre une mul-

[1] Exspatiantia tecta multos addire urbes.
[2] Zos. lib. I. p. 665.
[3] Id., ibid.
[4] Boll. 20, jan. p. 278, in act. Saint-Sébast. an. 287.
[5] Nibbi.

titude de prisonniers Goths, Alains, Allamans, Vandales, Roxalans, Sarmates, Suèves, Franks, traînoit après lui Tétricus, sénateur romain, revêtu de la pourpre impériale, et Zénobie, reine de Palmyre. Elle étoit si chargée de perles, qu'elle pouvoit à peine marcher; Les grands de sa cour, captifs comme elle, la soulageoient du poids de ses chaînes d'or. Aurélien étoit monté sur un char traîné par quatre cerfs, autre espèce de dépouilles et de richesses d'un roi goth : ce char alloit attendre Alaric au Capitole [1].

Aurélien donna à Tétricus le gouvernement de la Lucanie, en échange de l'empire : Tétricus n'avoit pas le génie de Victoria; il se contenta d'être heureux.

Quant à Zénobie, vous savez qu'elle étoit peut-être juive de naissance; Longin fut son maître de lettres grecques et de philosophie : elle avoit composé à son usage une histoire abrégée de l'Orient. Elle inclinoit aux sentiments des Hébreux touchant la nature de J.-C. On l'accuse d'avoir fait mourir le fils qu'Odenat avoit eu d'une autre femme et peut-être Odenat lui-même. Elle eut trois filles et trois fils dont l'un, Vaballath, de-

[1] Aur. Vopisc. in Hist. Aug., p. 220; Trig. Tyran. cap. 23-29.

vint roi d'un canton inconnu en Asie[1]. Ses trois filles, captives avec elles, se marièrent, et saint Zénobe, évêque de Florence du temps de saint Ambroise, descendoit de la reine de Palmyre. Le courage de Zénobie se démentit avec la fortune; elle demanda la vie, en pleurant. La belle élève du magnanime Longin, ne fut plus à Rome que la délatrice de quelques sénateurs entrés dans une conjuration vraie ou supposée contre Aurélien. Elle habitoit une maison de campagne à Tibur, non loin des jardins d'Adrien et de la retraite d'Horace, laissant, avec un nom célèbre, des ruines qu'on va voir au désert.

Aurélien étoit naturellement sévère; la prospérité le rendit cruel. Il ne vouloit pas que le soldat prît une seule poule au laboureur; il disoit que les guerriers doivent faire couler le sang des ennemis et non les pleurs des citoyens[2] : beau sentiment et noble maxime! Il eut à soutenir une singulière guerre au sein même de Rome, la guerre des monnoyeurs, qui lui tuèrent sept milles soldats dans un combat sur le mont Cœlius[3]. Les châtiments que l'empereur

[1] Le canton des Ucrimes.
[2] Hist. Aug., p. 222.
[3] Suid. p. 494.

faisoit infliger étoient affreux. Il méditoit une persécution générale contre les chrétiens[1], et lorsqu'il se rendit en Orient, dans le dessein de porter la guerre chez les Perses, il fut tué par les officiers de son armée, entre Héraclée et Byzance[2].

Le monde demeura sept mois sans maître : le sénat et l'armée se renvoyèrent le choix d'un empereur. L'un refusoit d'user de son droit, l'autre de sa force[3]. Les deux derniers souverains avoient tellement affermi l'état, que rien ne bougea, mais Rome ne reprit pas sa liberté : qu'en eût-elle fait?

Tacite, empereur. Eutichien, pape. De J. C. 275-276.

Claudius Tacite, sénateur, âgé de soixante-quinze ans, fut enfin proclamé par le sénat. Telle est la souveraineté naturelle du génie : il n'y a point d'homme qui ne préférât aujourd'hui avoir été Tacite l'historien, à Tacite l'empereur. Celui-ci sembla craindre la marque dont son aïeul avoit flétri les tyrans ; il vécut sur la pourpre, comme en présence et dans la frayeur du peintre de Tibère[4].

[1] Eus. Chron.

[2] Hist. Aug., p. 218.

[3] Vopisc. Hist. Aug., p. 222.

[4] Dix copies des *Annales* et des *Histoires* devoient être placées annuellement, par ordre de Claudius Tacite, dans les bibliothéques publiques : si cet ordre avoit été

L'empereur rendit au sénat quelques-unes de ses prérogatives, et le sénat, dans sa décrépitude corrompue, crut voir renaître la chaste enfance de la république [1]. Tacite allant se mettre à la tête de l'armée en Thrace, pour repousser une attaque des Alains à qui les Romains avoient manqué de foi, mourut de fatigue ou fut tué à Tharse, ou à Tyanes, ou dans le Pont, selon les versions différentes des historiens [2]. Peu de temps avant sa mort, la tombe de son père s'étoit ouverte, et il avoit vu l'ombre de sa mère : le tombeau de nos pères s'ouvre toujours pour nous, mais il y a ici quelques souvenirs confus du sépulcre d'Agrippine : le génie de l'historien dominoit l'imagination de l'empereur.

Florien, frère de Tacite, se fit déclarer auguste en Asie, Probus en Orient. Une guerre civile de deux ou trois mois termina la lutte en faveur du dernier. La défaite des Franks, des Bourguignons, des Vandales, des Logions ou Lyges, qui s'étoient emparés des Gaules, signala

Probus, emp. Eutichien, pape. De J.-C. 276 282.

exécuté, il est probable que nous posséderions entiers les chefs-d'œuvre que la main du temps a mutilés. Claudius Tacite étoit de la famille de Cornélius Tacite, mais il n'est pas certain qu'il descendît en ligne directe de l'historien. (Hist. Aug. Vit. Tacit.)

[1] Id., ibid.

[2] Victor. jun.; Aurel. Victor.; Euseb. Chron.

le commencement du règne de Probus. Il tua quatre cent mille Barbares, délivra et rétablit soixante-dix villes, transporta dans la Grande-Bretagne des colonies de prisonniers, soumit une partie de l'Allemagne, obligea les peuples vaincus de se retirer au delà du Necker et de l'Elbe, de payer aux Romains un tribut annuel en blé, vaches, brebis, et de prendre les armes pour la défense de l'empire contre des nations plus éloignées[1]; enfin il bâtit un mur de deux cent milles de longueur, depuis le Rhin jusqu'au Danube[2] : Probus conçut le plan régulier de défendre l'Empire contre les Barbares avec des Barbares. Quand la république réunissoit des peuples à ses domaines, elle leur apportoit la vertu, en échange de la force qu'elle recevoit d'eux. Que pouvoient les Romains du siècle de Probus pour les Barbares?

Une poignée de Francs auxiliaires, que Probus avoit relégués sur les rivages du Pont-Euxin, s'ennuyèrent : ils s'emparèrent de quelques barques, franchirent le Bosphore, désolèrent les côtes de

[1] Prob. vit. Hist. Aug., p. 238 et sequent.; Zos. lib. I; Bucharii, Hist. Belg. lib. III, cap. 1; Hier. Chron.

[2] Limes inter Rhenum atque Danubium ab Hadriano imperatore ligneo muro munitus à Germanis sub Aurelio eversus, à Probo restauratus et muro lapideo fuit firmatus. (Danielis Schopflini Alsat. Illust. t. 1, p. 223.)

la Grèce, de l'Asie et de l'Afrique, prirent et pillèrent Syracuse, entrèrent dans l'Océan, et, après avoir côtoyé les Espagnes et les Gaules, vinrent débarquer dans leur patrie aux embouchures du Rhin [1], laissant le monde étonné d'une audace qui annoncoit un grand peuple.

Probus passa en Égypte, défit dans la Thébaïde les Blemmyes, sauvages d'Éthiopie, dont on ne sait presque rien; de là, il marcha contre les Perses. Assis à terre sur l'herbe au haut d'une montagne d'Arménie, mangeant dans un pot quelques pois chiches, habillé d'une simple casaque de laine teinte en pourpre, la tête couverte d'un chapeau parce qu'il étoit chauve, sans se lever, sans discontinuer son repas, Probus reçut les ambassadeurs étonnés du grand roi. Il leur dit qu'il étoit l'empereur; que si leur maître refusait justice aux Romains, il rendroit la Perse aussi nue d'arbres et d'épis que sa tête l'étoit de cheveux, et il ôta son couvre-chef.

[1] Itidem cum Franci ad imperatorem accessissent et ab eo sedes obtinuissent, pars eorum quædam defectionem molita, magnamque navium copiam nancta, totam Græciam conturbavit. In Siciliam quoque delata, et urbem Syracusanam adorta, magnam in eâ cædem edidit. Tandem cùm et in Africam adpulisset, ac refecta fuisset, adductis Carthagine copiis, nihilò minus domum redire nullum passa detrimentum potuit. (Zosim., lib. 1, pag. 20, édit. Basileæ.)

« Avez-vous faim? » ajouta ce Popilius de l'empire, « partagez mon repas; sinon, retirez-vous [1]. »

Probus donna des terres en Thrace à cent mille Bastarnes (nation scythe ou gothique), qui s'attachèrent au sol. Il en avoit partagé d'autres aux Gépides, aux Juthongues, aux Vandales, aux Francs; tous ceux-ci se soulevèrent à divers intervalles.

On peut fixer au règne de Probus la fin de la première grande invasion des Barbares, bien que

[1] Quo in habitu deprehensum à legatis Carinum aiunt. Purpurea vestis humi per herbam jacebat, cibus autem erat pridianum ex ipsis elixis pulmentum, in hisque frusta quædam et inveterata porcinarum carnium salsamenta. Eos ergo (Parthorum legatos) cum vidisset, neque surrexisse neque quidquam mutasse fertur, sed è vestigio vocatis dixisse : se quidem illos scire ad sese venire, se enim Carinum esse, juvenique regi in eâdem die renuntiarent jubere, ni saperet omnem ipsorum saltum, campumque omnem intrà lunare spatium Carini capite fore mudiorem, simulque dicentem detracto pileo caput ostendisse nibilo galeâ adjacente villosius : ac si quidem esurirent, ut manum unà in ollam immitterent permissurum, sin minus, jubere se eâdem horâ recedere.

Synesii episcopi Cyrenes de regno ad Arcadium imperat., terprete Dionysio Petavio Jesu presbytero. (pag. 18. Lutetiæ, 1633.) — On sait qu'il y a erreur dans le texte de Synésius, et qu'il faut rapporter à *Probus* ce qu'il attribue à *Carin*.

les mouvements s'en fissent encore sentir sous Carus, Carin, Numérien, et qu'ils se prolongeassent sous Dioclétien jusqu'à l'avénement de Constantin à l'empire.

Probus, délivré des guerres étrangères, étouffa les révoltes de Saturnin, de Proculus et de Bonose. Dans le retour d'une si grande paix, il affirmoit qu'on n'auroit bientôt plus besoin d'armée. Il occupa les troupes oisives à planter des vignes dans la Pannonie, la Mœsie et les Gaules; et, selon Vopiscus, jusque dans la Grande-Bretagne : on croit que la Bourgogne lui est redevable de ses premières richesses. Probus, guerrier si digne du sceptre, n'en fut pas moins tué par ses soldats dans une guérite de fer, d'où il surveilloit les légions employées au desséchement des marais de Sivmich, sa patrie [1].

Carus, qui vint après Probus, étoit né à Narbonne, selon les deux Victor. Il se disoit originaire de Rome, et il n'est pas sûr qu'il vit jamais cette capitale du monde dont il étoit souverain. Il fut foudroyé après des victoires remportés sur les Perses, non loin de Ctésiphon qu'il avoit pris [2]. Quand la terre fatiguée discontinuoit le meurtre de ses princes, le ciel s'en chargeoit.

CARUS, emp. et ses deux fils CARIN et NUMÉRIEN. EUTICHIEN, pape. De J.-C. 282-283.

[1] Vict., Ep., Eut.

[2] Ctesiphontem usque pervenit... ut alii dicunt morbo,

Carin et Numérien Ier., emp. Caius, pape. De J.-C. 284.

Les fils de Carus, Carin et Numérien, reconnus empereurs, célébrèrent à Rome les jeux *romains*[1], que Calpurnius ou Calphurnius, poëte oublié comme ces jeux, a chantés[2].

ut plures fulmine interemptus est. Negari non potest eo tempore quo periit, tantum fuisse subitò tonitruum ut multi terrore ipso exanimati esse dicantur : cum igitur ægrotaret atque in tentorio jaceret, ingenti exortâ tempestate, immani coruscatione, immaniori ut diximus tonitru exanimatus est. (Carus, Hist. Aug., pag. 666.)

[1] September habet dies, 30.—27.—Ludi romaniani. *Ægidii Bucherii.*

[2] Venimus ad sedes, ubi pullâ sordida veste,
Inter fæmineas spectabat turba cathedras.
Nam quæcumque patent sub aperto libera cælo
Aut eques aut nivei loca densaverê tribuni.
..... Stabam defixus.....
Tum mihi senior..... quid
Ad tantas miraris opes? Qui nescius auri
Sordida tecta, casas et sola mapalia nosti
En ego ..... et ista
Factus in urbe senex, stupeo tamen .....
Balteus en gemmis, en illita porticus auro
Certatim radiant. Nec non ubi finis arenæ,
Proxima marmoreo peragit spectacula muro :
Sternitur adjunctis ebur mirabile truncis,
Et coit in rotulam, tereti quâ lubricus axis
Impositos subitâ vertigine falleret ungues,
Excuteretque feras. Auro quoque tota refulgent
Retia, quæ tortis in arenam dentibus extant

Numérien, revenant de la Perse, fut tué par Aper, préfet du prétoire, dont il avoit épousé la

Dentibus æquatis.....
..... Vidi genus omne ferarum
Hic niveos lepores, et non sine cornibus apros
Monticoram.....,
Vidimus et tauros .....
..... Æqnoveos ego cum certantibus ursis
Spectavi vitulos .....
Ah! trepidi quoties ..... arenæ
Vidimus in partes, ruptâque voragine terræ,
Emersisse feras : et eisdem sæpe latebris
Aurea cum croceo creverunt arbuta libro.

Calpurnii ægloga septima.

J'ai pris place sur des bancs, au milieu des siéges des femmes, d'où la populace, dans les sales habits de sa misère, regardoit les jeux : car toute l'enceinte qui se trouve en plein air, est occupée par les tribuns aux toges blanches ou par les chevaliers.

..... J'admirois..... Alors un vieillard :

« Pourquoi t'étonner de tant de richesses, toi qui ne connois pas l'or et n'as jamais habité que sous un toit au hameau, puisque moi-même, que cette ville a vu vieillir, je suis ébloui ..... L'or resplendit au portique, et les pierreries au pourtour. Au bas du mur de marbre qui environnoit l'arène, étoit une roue formée de morceaux d'ivoire rapportés avec art, qui par son axe arrondi et par sa surface glissante fuyoit

fille. Montesquieu remarque que les préfets du prétoire étoient à cette époque, auprès des empereurs, ce que sont les visirs auprès des sultans [1]. Le jeune prince avoit versé tant de larmes sur la mort de son père, que sa vue en étoit affoiblie; on le portoit dans une litière au milieu des légions. Aper, qui convoitoit la pourpre, s'étoit trop hâté; son forfait avoit devancé ses brigues; le cadavre de Numérien, assassiné dans la litière fermée, tomba en pouriture avant que le meurtrier eût pu s'assurer du suffrage des soldats : la présence du crime et le néant des grandeurs humaines furent dénoncés par l'odeur qui s'en élevoit [2].

L'armée tint un conseil à Calcédoine, afin d'é-

subitement sous les ongles de bêtes féroces et empêchoit leur approche. Des filets dorés étoient enlacés sur l'arène à des dents d'éléphant toutes égales.... J'ai vu toutes sortes d'animaux, des lièvres blancs, des sangliers armés de cornes, une menticore (un phoque), des taureaux, des veaux marins, combattant contre des ours.

Ah ! combien de fois n'ai-je pas été saisi de frayeur, lorsque l'arène s'entrouvrant, des bêtes sauvages sortoient du gouffre ! souvent aussi du brillant abyme poussoient des arbousiers aux tiges safranées.

[1] Grand. et décad. des Romains.

[2] Patre mortuo cum nimio fletu oculos dolere ce

lire le chef de l'état. Dioclétien qui commandoit les officiers militaires du Palais, fut choisi [1]. Tout aussitôt, descendant de son tribunal, il perce Aper de son épée, et s'écrie : « J'ai tué le sanglier fatal. » Une druidesse de Tongres lui avoit promis l'empire quand il auroit tué un *sanglier*, en latin, *aper* [2]. A cette élection, du 17 septembre 284, commençe l'ère fameuse dans l'Église, connue sous le nom de l'ère de *Dioclétien* ou des Martyrs [3].

Dioclétien livra divers combats à Carin dont les mœurs rappeloient celles des princes déréglés, prédécesseurs des empereurs militaires.

pisset... dum lecticâ portaretur, factione Arrii Apri soceri sui, qui invadere conabatur imperium, occisus est. Sed cum per plurimos dies de imperatoris salute quæreretur à milite, concionareturque Aper idcirco illum videri non posse, quod oculos invalidos a vento et sole subtraheret; fætore tamen cadaveris res esset prodita : omnes invaserunt Aprum, eumque ante signa et principia protraxère. (Flav. Vopisc., Numerianus. Hist. Aug., pag. 669.)

[1] *Domesticus regens*. Car. Aug. Vit., p. 250.

[2] Id., ibid., p. 252. Avant le meurtre d'Aper il avoit coutume de dire qu'il tuoit toujours des sangliers, mais qu'un autre les mangeoit : *utitur pulpamento*.

[3] Elle servit long-temps au comput de la fête de Pâques et elle est encore employée par les Cophtes et les Abyssins.

Carin triompha, mais ses soldats victorieux lui ôtèrent la vie à l'instigation d'un tribun dont il avoit déshonoré la couche : ils se soumirent à Dioclétien.

Vous aurez à considérer plusieurs choses sous le règne des derniers empereurs, Gallus, Émilien, Valérien, Gallien, Claude, Aurélien, Tacite, Probus, Carus et ses fils, par rapport aux chrétiens.

Bien que tous les évêques portassent le nom de pape, l'unité de l'église s'établissoit : un traité de saint Cyprien la recommande [1].

Gallus et Valérien excitèrent des persécutions ; outre ces persécutions générales, il y en avoit de particulières. Les empereurs ayant publié des édits contradictoires au sujet de la religion nouvelle, et ces édits ne s'abrogeant pas mutuellement, il arrivoit que les délégués du pouvoir, selon leurs caractères, leurs principes et leurs préjugés, usoient de la tolérance ou de l'intolérance de la loi [2].

Les papes Corneille, Étienne, Sixte II succombèrent : celui-ci avoit transporté les corps de

[1] De unitate ecclesiæ catholicæ, vulgò de simplicitate prælatorum. (Opera Cyp., p. 206.)

[2] Pagian, 252 ; Catalog. Bucher.

saint Pierre et de saint Paul dans les catacombes qui servoient de temple et de tombeau aux chrétiens. En parlant des mœurs des fidèles, je vous raconterai quelque chose du martyre de saint Laurent.

Cyprien eut la tête tranchée à Carthage ; trois cents chrétiens sans noms égalèrent à Utique la fermeté de Caton : ils furent précipités dans une fosse de chaux vive [1]. Théogène, évêque, souffrit à Hyppone, Fructueux à Taragone, Paturin à Toulouse, Denis à Lutèce [2] ; première illustration de cette bourgade inconnue : comme un arbre dans le clos des morts, le christianisme poussoit vigoureusement dans le champ des martyrs. Grégoire le Thaumaturge, près d'expirer, demande s'il reste encore quelques idolâtres dans sa ville épiscopale ; on lui répond qu'il en reste dix-sept. « Je laisse donc à mon successeur » autant d'infidèles que je trouvai de chrétiens » à Néocésarée [3]. »

Les Barbares, en entrant dans l'empire, étoient venus chercher des missionnaires : les envoyés de la miséricorde de Dieu allèrent au-devant des envoyés de sa colère, pour la désarmer.

[1] Prudent. Peristeph., 12.
[2] Martyr. 14 mai.
[3] Greg. Nyss., p. 1006. D.

Des évêques, la chaîne au cou, guérissoient les malades, en prêchant la sainte parole. Les maîtres prenoient confiance dans ces esclaves médecins; ils se figuroient obtenir par eux la victoire, et demandoient le baptême. Les prisonniers se changoient en pasteurs; des églises nomades commençoient au milieu des hordes guerrières rentrées dans leurs forêts comme sous leurs tentes. Ces diverses nations se combattoient les unes les autres, se formoient en confédérations dissoutes et recomposées selon les succès et les revers; gens féroces qui brisoient tous les jougs, et se soumettoient au frein de quelques prêtres captifs.

De tous les corps de l'état l'armée romaine étoit celui où le christianisme faisoit le moins de progrès. Les chrétiens répugnoient à l'enrôlement, parce qu'ils regardoient les festins, la *mesure* et la *marque* comme mêlées de paganisme. Maximilien, appelé au service, disoit au proconsul Dion, à Tebeste en Numidie: « Je ne » recevrai point la marque, j'ai déjà reçu celle » de J.-C. [1] » D'une autre part le légionnaire,

[1] Milita et accipe signaculum. — Non accipio signaculum. Jam habeo signum Christi dei mei. (Acta sincera Ruinartii, p. 310.)

attaché à ses aigles, renonçoit difficilement à l'idolâtrie de la gloire.

Les hérésiarques et les philosophes continuèrent leur succession : Manès avec sa doctrine des deux principes, Plotin et Porphyre, beaux génies, ennemis du Christ.

Dioclétien associa Maximien au pouvoir suprême, et nomma deux césars, Galère et Constance : l'Orient et l'Italie tomboient dans le département des augustes; les césars eurent la garde du Danube et du Rhin, en deçà desquels se plaçoient les provinces de l'Occident. La possession romaine se trouva divisée en quatre despotats, ce qui prépara la séparation finale des deux empires d'Orient et d'Occident.

DIOCLÉTIEN et MAXIMIEN, emp. CAIUS et MARCELIN papes. De J.-C. 284-305.

L'armée, obéissant à quatres maîtres, n'eut plus assez de force pour les créer; il n'y eut plus assez de trésors, dans l'une des quatre divisions territoriales, pour fournir à un usurpateur le moyen d'acheter l'élection. Dioclétien diminua le nombre des prétoriens et leur opposa deux nouvelles cohortes, les joviens et les herculiens.

Mais ce qui fit la sûreté du prince causa la ruine de l'état : ces légions qui choisissoient les empereurs, repoussoient en même temps les Barbares; c'étoit une république militaire qui se donnoit des maîtres nationaux et n'en

vouloit point d'étrangers. Lorsque Dioclétien eut opéré ses changemens; lorsque Constantin, continuant la même politique, eut cassé les prétoriens; lorsque, au lieu de deux préfets du prétoire, il en eut nommé quatre; lorsqu'il eut rappelé les légions qui gardoient les frontières pour les mettre en garnison dans le cœur de l'empire, le règne des légions expira : le pouvoir domestique prit naissance. Le droit d'élection fut partagé entre les soldats et les eunuques [1] : la liberté romaine qui avoit commencé dans le sénat, passé au forum, traversé l'armée, alla s'enfermer dans le palais avec des esclaves à part de la race humaine; geôliers de la liberté qui n'avoient pas même la puissance de perpétuer dans leur famille la servitude héréditaire.

Le sénat partagea l'abaissement des légions.

[1] Adrien de Valois remarque qu'autre chose étoit *milites* chez les Romains et autre chose *exercitus;* à l'appui de sa remarque il cite ce passage d'Idace : *Apud Constantinopolis Marcianus a* MILITIBUS *et ab* EXERCITU, *instante etiam sorore Theodosis Pulcheria Regina, efficitur Imperator.* Le savant historien entend par *exercitu* la cour et les officiers du palais : il a raison. Grégoire de Tours et d'autres auteurs emploient la même distinction : la suite des faits démontre que l'élection étoit devenue double, c'est-à-dire qu'elle s'opéroit par le concours des officiers du palais et de ceux de l'armée. *Valesiana*, pag. 79.

Rome ne vit presque plus ses empereurs : ils résidèrent à Trèves, à Milan, à Nicomédie, et bientôt à Constantinople. Dioclétien modela sa cour sur celle du grand roi : il se donna le surnom de Jupiter; au lieu de la couronne de laurier, il ceignit le diadème, et ajouta au manteau de pourpre la robe d'or et de soie. Des officiers du palais de diverses sortes, et partagés en diverses *écoles*, furent constitués : les eunuques avoient la garde intérieure des appartements. Quiconque étoit introduit devant l'empereur se prosternoit et adoroit. Les successeurs de Dioclétien, et peut-être lui-même, se firent appeler *votre Eternité*, et ils vécurent un jour [1]. Sachez néanmoins que les empereurs s'arrogèrent ce titre par une espèce de droit d'héritage. Rome se surnommoit la ville éternelle ; le peuple Romain avoit vu dans l'immutabilité du dieu Terme le présage de la durée de sa puissance : en usurpant les pouvoirs politiques, les despotes usurpèrent aussi les forces religieuses. Toutefois cette transmission du sort de l'espèce au destin de l'individu n'étoit qu'une fausseté impie : les nations qui changent de mœurs, de

[1] Aur. Vict., pag. 323. Eutrop., pag. 586. Greg. Naz., or. 3. Ath. apolog. cont. Arian. Ammian. Marcel., lib. xv.

lois, de nom, de sang, ne meurent point, il est vrai; mais est-il rien de plus vite et de plus mortel que l'hommes?

Ce ne fut guère que six ans après l'association de Maximien à l'empire que Dioclétien s'adjoignit les deux césars Galérius et Constance. On vit dans les Gaules, sous le nom de Bagaudes [1], une insurrection de paysans, assez semblable à celles qui éclatèrent en France dans le moyen âge. OElianus et Amandus, chefs de ces paysans, prirent la pourpre: leurs médailles nous sont parvenues [2] moins comme une preuve historique du pouvoir d'un maître que comme un monument de la liberté: on a cru qu'OElianus et Amandus étoient chrétiens [3]. Maximien soumit ces hommes rustiques dont le nom reparut au cinquième siècle: Salvien à cette dernière époque excuse leur révolte par leurs souffrances: la faction de la misère est enracinée.

Carausius dans la Grande-Bretagne, Aquilée en Égypte furent vaincus l'un par Constance, l'autre par Dioclétien après une usurpation plus ou moins longue. Galérius, d'abord défait par les Perses, les défit à son tour.

[1] Aur. Vict., p. 524.
[2] Eutrop., p. 585; Goltzii mes. rei antiq., p. 12.
[3] Vit. S. Babol, in And. Du Ch. Hist. Fr. Scrip.

Dioclétien, grand administrateur, homme fin et habile[1], répara et augmenta les fortifications

[1] J'ai tracé dans les Martyrs les portraits de Dioclétien, de Galérius et de Constantin avec la fidélité historique la plus scrupuleuse : au lieu de les refaire, qu'il me soit permis de les rappeler.

« Dioclétien a d'éminentes qualités. Son esprit est » vaste, puissant, hardi ; mais son caractère, trop sou- » vent foible, ne soutient pas le poids de son génie. » Tout ce qu'il fait de grand et de petit découle de » l'une ou de l'autre de ces sources. Ainsi, l'on remarque » dans sa vie les actions les plus opposées : tantôt c'est » un prince plein de fermeté, de lumières et de courage, » qui brave la mort, qui connoît la dignité de son rang, » qui force Galérius à suivre à pied le char impérial » comme le dernier des soldats ; tantôt c'est un homme » timide qui tremble devant ce même Galérius, qui » flotte irrésolu entre mille projets, qui s'abandonne aux » superstitions les plus déplorables, et qui ne se sous- » trait aux frayeurs du tombeau qu'en se faisant don- » ner les titres impies de Dieu et d'Éternité. Réglé dans » ses mœurs, patient dans ses entreprises, sans plaisirs » et sans illusions, ne croyant point aux vertus, n'atten- » dant rien de la reconnoissance, on verra peut-être ce » chef de l'empire se dépouiller de la pourpre, par » mépris pour les hommes, et afin d'apprendre à la » terre qu'il étoit aussi facile à Dioclétien de descendre » du trône que d'y monter.

» Soit foiblesse, soit nécessité, soit calcul, Dioclétien » a voulu partager sa puissance avec Maximien, Cons- » tance et Galérius. Par une politique dont il se repen-

des frontières, battit à l'aide de ses associés et de ses généraux les Blemmyes en Égypte, les Mau-

» tira peut-être, il a pris soin que ces princes fussent in-
» férieurs à lui, et qu'ils servissent seulement à rehaus-
» ser son mérite. Constance seul lui donnait quelqu'om-
» brage à cause de ses vertus, il l'a relégué loin de la
» cour au fond des Gaules ; et il a gardé près de lui
» Galérius. Je ne vous parlerai point de Maximien au-
» guste, guerrier assez brave, mais prince ignorant et
» grossier, qui n'a aucune influence. Je passe à Galé-
» rius.

» Né dans les huttes des Daces, ce gardeur de trou-
» peaux a nourri dès sa jeunesse, sous la ceinture du
» chevrier, une ambition effrénée. Tel est le malheur
» d'un état où les lois n'ont point fixé la succession au
» pouvoir ; tous les cœurs sont enflés des plus vastes dé-
» sirs ; il n'est personne qui ne puisse prétendre à l'em-
» pire ; et comme l'ambition ne suppose pas toujours le
» talent, pour un homme de génie qui s'élève, vous
» avez vingt tyrans médiocres qui fatiguent le monde.

» Galérius semble porter sur son front la marque ou
» plutôt la flétrissure de ses services ; c'est une espèce
» de géant dont la voix est effrayante et le regard hor-
» rible. Les pâles descendans des Romains croient se
» venger des frayeurs que leur inspire ce césar, en lui
» donnant le surnom d'Armentarius. Comme un homme
» qui fut affamé la moitié de sa vie, Galérius passe les
» jours à table et prolonge dans les ténèbres de la nuit
» de basses et crapuleuses orgies. Au milieu de ces sa-
» turnales de la grandeur, il fait tous ses efforts pour
» déguiser sa première nudité sous l'effronterie de son

res en Afrique, les Franks, les Allamans, les Sarmates en Europe; il sema la division parmi les Goths, les Vandales, les Gépides, les Bourguignons, qui se consumèrent en guerres intestines. Ceux des Barbares du Nord que l'on avoit faits prisonniers, furent ou distribués comme esclaves aux habitants des territoires de Trèves, de Langres, de Cambrai, de Beauvais et de Troyes, ou adoptés comme colons, nommément quelques tribus de Sarmates, de Bastarnes et de Carpiens.

Au moment de triompher, le christianisme eut à soutenir une persécution générale. Poussé par Galérius, qu'excitoit sa mère, adoratrice des dieux des montagnes, Dioclétien assembla un

» luxe; mais plus il s'enveloppe dans les replis de la robe » de césar, plus on aperçoit le sayon du berger.

» Outre la soif insatiable du pouvoir et l'esprit de » cruauté et de violence, Galérius apporte encore à la » cour une autre disposition bien propre à troubler » l'empire : c'est une fureur aveugle contre les chrétiens. » La mère de ce césar, paysanne grossière et superstitieuse, offroit souvent dans son hameau des sacrifices » aux divinités des montagnes. Indignée que les disciples » de l'Évangile refusassent de partager son idolâtrie, » elle avoit inspiré à son fils l'aversion qu'elle sentoit » pour les fidèles. Galérius a déjà poussé le foible et » barbare Maximien à persécuter l'Eglise; mais il n'a » pu vaincre encore la sage modération de l'empereur. »

conseil de magistrats et de gens de guerre. Ce conseil fut d'avis de poursuivre les ennemis du culte public. L'empereur envoya consulter Apollon de Milet : Apollon répondit que les justes répandus sur la terre l'empêchoient de dire la vérité; la pythonisse se plaignoit d'être muette. Les aruspices déclarèrent que les justes dont parloit Apollon étoient les chrétiens. La persécution fut résolue. On en fixa l'époque à la fête des Terminales, dernier jour de l'année romaine[1], jour réputé heureux et qui devoit mettre fin à la religion de Jésus. Dioclétien et Galérius se trouvoient à Nicomédie.

L'attaque commença par la démolition de la basilique bâtie dans cette ville, sur une colline, et environnée de grands édifices[2]. On y chercha l'idole qu'on n'y trouva point.

Le décret d'extermination portoit en substance : les églises seront renversées et les livres saints brûlés; les chrétiens seront privés de tous honneurs, de toutes dignités, et condamnés au supplice sans distinction d'ordre et de rang; ils pourront être poursuivis devant les tribunaux et ne pourront poursuivre personne, pas même en réclamation de vol, réparation d'injures

[1] 23 février 302.

[2] Euseb., lib. VII, cap. 2.

ou d'adultère; les affranchis redeviendront esclaves [1].

C'est toujours par l'effet rétroactif des lois ou par leur déni, que les grandes iniquités sociales s'accomplissent: le refus de justice est le point où l'homme se trouve le plus éloigné de Dieu. Un édit particulier frappoit les évêques, ordonnoit de les mettre aux fers et de les forcer à abjurer.

La persécution, d'abord locale, s'étendit ensuite à toutes les provinces de l'empire. La maison de l'empereur fut particulièrement tourmentée : Valérie, fille de Dioclétien, et Prisca, sa femme, accusées de christianisme, sacrifièrent; Dorothée, le premier des eunuques, Gorgonius, Pierre, Judes, Mygdonius et Mardonius souffrirent. On mit du sel et du vinaigre dans les plaies de Pierre; étendu sur un gril, ses chairs furent rôties comme les viandes d'un festin [2]. On jeta pêle-mêle dans les bûchers femmes, enfans et vieillards; d'autres victimes, entassées dans des barques, furent précipitées au fond de la mer [3].

[1] Id., ib.

[2] Lact., de morte persec. martyr. 26 déc.

[3] Voici le tableau de cette persécution encore empruntée des Martyrs : ce n'est qu'un abrégé exact du

La bassesse, comme toujours, se trouva à point nommé pour faire l'apologie du crime : deux

long récit d'Eusèbe et de Lactance.) Euseb., cap. 6, 7, 8, 9, 10, 11, lib. IV; Lact.)

« La persécution s'étend dans un moment des bords » du Tibre aux extrémités de l'empire. De toutes parts » on entend les églises s'écrouler sous les mains des sol- » dats; les magistrats, dispersés dans les temples et dans » les tribunaux, forcent la multitude à sacrifier; qui- » conque refuse d'adorer les dieux est jugé et livré aux » bourreaux; les prisons regorgent de victimes; les che- » mins sont couverts de troupeaux d'hommes mutilés » qu'on envoie mourir au fond des mines ou dans les » travaux publics. Les fouets, les chevalets, les ongles » de fer, la croix, les bêtes féroces déchirent les tendres » enfans avec leurs mères; ici l'on suspend par les pieds » des femmes nues à des poteaux, et on les laisse expi- » rer dans ce supplice honteux et cruel; là, on attache » les membres du martyr à deux arbres rapprochés de » force : les arbres, en se redressant, emportent les » lambeaux de la victime. Chaque province a son sup- » plice particulier : le feu lent en Mésopotamie, la roue » dans le Pont, la hache en Arabie, le plomb fondu » en Cappadoce. Souvent, au milieu des tourmens, on » apaise la soif du confesseur, et on lui jette de l'eau au » visage, dans la crainte que l'ardeur de la fièvre ne » hâte sa mort. Quelquefois, fatigué de brûler séparé- » ment les fidèles, on les précipite en foule dans le » bûcher : leurs os sont réduits en poudre, et jetés au » vent avec leurs cendres. . . . . » . . . . . .

» Les villes sont soumises à des juges militaires, sans

philosophes[1] écrivirent à la lueur des bûchers contre les chrétiens.

» connaissances et sans lettres, qui ne savent que donner la mort. Des commissaires font les recherches les » plus rigoureuses sur les biens et les propriétés des » sujets; on mesure les terres, on compte les vignes et » les arbres; on tient registre des troupeaux. Tous les » citoyens de l'empire sont obligés de s'inscrire dans le » livre du cens, devenu un livre de proscription. De » crainte qu'on ne dérobe quelque partie de sa fortune à » l'avidité de l'empereur, on force par la violence des » supplices les enfans à déposer contre leurs pères, les » esclaves contre leurs maîtres, les femmes contre leurs » maris. Souvent les bourreaux contraignent des malheureux à s'accuser eux-mêmes et à s'attribuer des » richesses qu'ils n'ont pas. Ni la caducité, ni la maladie ne sont une excuse, pour se dispenser de se rendre » aux ordres de l'exécuteur; on fait comparoître la douleur même et l'infirmité; afin d'envelopper tout le » monde dans des lois tyranniques, on ajoute des années » à l'enfance, on en retranche à la vieillesse : la mort » d'un homme n'ôte rien au trésor de Galérius, et l'empereur partage la proie avec le tombeau : cet homme » rayé du nombre des humains n'est point effacé du » rôle du cens, et il continue de payer pour avoir eu le » malheur de vivre. Les pauvres, de qui on ne pouvoit » rien exiger, sembloient seuls à l'abri des violences par » leur propre misère; mais ils ne sont point à l'abri de » la pitié dérisoire du tyran : Galérius les fait entasser » dans des barques, et jeter ensuite au fond de la mer, » afin de les guérir de leurs maux. » (Martyrs, liv. XVIII.)

[1] Pagi, an. 302, n. 13; Epiphan. hæresi. 68.

Le martyre de la légion thébéenne, massacrée par ordre de Maximien, est de cette époque. Nantes, dans l'Armorique, se consacra par le sang des deux frères Donatien et Rogatien [1].

Arnobe et Lactance défendirent le christianisme; le dernier nous a peint la mort des persécuteurs et l'extinction de leur race [2] : Licinius, Galérius et Candidien, son fils; Maximien avec son fils âgé de huit ans, sa fille âgée de sept, sa femme noyée dans l'Oronte où elle avoit fait noyer des chrétiennes; Dioclétien, Valérie et Prisca fugitives, cachées sous de misérables habits, reconnues, arrêtées, décapitées à Thessalonique, et jetées dans la mer : victimes de la tyrannie de Licinius, elles n'étoient coupables que d'appartenir à un sang maudit.

Dioclétien et Maximien étoient venus triompher en Italie, l'un des Égyptiens, l'autre des peuples du Nord; c'est le dernier triomphe authentique qu'ait vu Rome. L'empereur ne descendit du char de sa victoire, que pour monter à Nicomédie sur le tribunal de son abdication. Cette scène eut lieu dans une plaine qu'inondoit la foule des grands, du peuple et des soldats. Dioclétien

[1] Act. sinc., p. 295.
[2] De morte persecut.

déclara qu'ayant besoin de repos il cédoit l'empire à Galérius. En même temps il indiqua le césar qui devoit remplacer Galérius, devenu auguste : c'étoit Daïa ou Daza Maximin, fils de la sœur de Galérius. Il jeta son mantean de pourpre sur les épaules de ce pâtre [1], et Dioclétien, redevenu Dioclès, prit le chemin [2] de Salone, sa patrie.

Cet homme extraordinaire avoit les larmes aux yeux en déposant le pouvoir; il avoit également pleuré lorsque Galérius, dans un entretien secret, lui signifia qu'il prétendoit être le maître, et que si lui, Dioclétien, ne vouloit pas s'éloigner, lui, Galérius, l'y saurait contraindre. D'autres ont écrit que Dioclétien renonça au trône par mépris des grandeurs humaines [3]. Soit que ce prince ait quitté l'empire de gré ou de force, avec courage ou foiblesse, sa retraite à Salone a donné à sa vie un caractère de philosophie qui fait aujourd'hui sa principale renommée.

Dioclétien habitoit, au bord de la mer, une maison de campagne [4] que Constantin le Grand dit avoir été simple [5], et que Constantin Porphi-

[1] Eutrop. p. 56, Vict. epit.

[2] *Rhedæ impositus*, dit le texte.

[3] Eutrop. lib. IX, cap. 18. Aurel. Vict. Lumen. Panegyr. Vet. VII, 15.

[4] Peut-être Spalatro.

[5] Ad cœtum sanct., cap. 25. Euseb.

rogénète [1] a cru magnifique. Maximien Hercule se dépouilla de l'autorité souveraine à Milan en faveur de Constance Chlore, et nomma césar Valérius Sévère, obscur favori de Galérius, le même jour que Dioclétien accomplissoit son sacrifice à Nicomédie. Maximien, ayant dans la suite ressaisi la pourpre, fit inviter Dioclétien à suivre son exemple. Dioclétien répondit : « Je voudrois que vous vissiez les beaux choux » que j'ai plantés, vous ne me parleriez plus » de l'empire [2]. » Paroles démenties par des regrets.

Pendant les neuf années que Dioclétien vécut à Salone, sa femme et sa fille périrent misérablement et il ne put les sauver, obligé qu'il fut alors de reconnoître l'impuissance d'un prince auquel il ne reste d'autorité que celle des larmes. Menacé par Constantin et Licinius, peut-être même par le sénat [3], il résolut d'abréger sa vie. On est incertain du genre de sa mort; on parle de poison, d'abstinence, de mélancolie [4]. L'empereur sans empire ne dormoit plus, ne mangeoit plus; il soupiroit; il gémissoit : saint

[1] De adminis. imp. ad Rom. fil., p. 72-85-86.
[2] Vict. ep., p. 223. Eutrop., p. 587.
[3] Lact., de morte pers.
[4] Id., ib. Euseb. lib. VIII, c. 17. Vict. epit.

Jérôme laisse entendre qu'avant d'expirer, il vomit sa langue rongée de vers [1].

La philosophie fut aussi inutile à Dioclétien pour mourir, que la religion à Charles-Quint : tous deux eurent des remords d'avoir abandonné le pouvoir; le premier sur son lit et sur la terre où il se rouloit au milieu de ses larmes [2], le second au fond du cercueil où il se plaça pour assister à la représentation de ses funérailles [3].

[1] Nos autem dicemus, omnes persecutores qui afflixerunt ecclesiam domini, ut taceamus de futuris cruciatibus, etiam in præsenti seculo recepisse quæ fecerint. Legamus ecclesiasticas historias : quid Valerianus, quid Decius, quid Diocletianus, etc., passi sint, et tunc rebus probabimus etiam juxta litteram prophetiæ veritatem esse completam : quod computruerint carnes eorum, et oculi contabuerint, et lingua in pedorem et saniem dissoluta sit. (Commentarior. D. Hieron. in Zachar. lib. III, cap. 14, p. 370-h. Romæ in ædibus populi Romani 1571.

[2] Lact., de mort. pers.

[3] He resolved to celebrate his own obsequies before his death. He ordered his tomb to be erected in the chapel of the monastery. His domestiks marched thither in funeral procession, with black tapers in their hands; he himself followed his shroud, he was laid in his coffin with much solemnity. The service for the dead was chanted, and Charles joined in the prayers which were offered up for the rest of his soul, mingling his tears with those wich his attendants shed, as if they had been celebrating

Dioclétien multiplia les impôts ; il couvrit l'empire de monuments onéreux qu'il faisoit souvent abattre, et recommencer sur un plan nouveau. La Providence a voulu qu'une salle des *Thermes* du persécuteur des chrétiens, soit devenue, à Rome, l'église de *Notre-Dame des Anges*. Dans le cloître, jadis vaste cimetière de cet édifice, l'espace se trouve aujourd'hui trop grand pour la mort; un petit retranchement pratiqué au pied de trois ou quatre colonnes, suffit aux tombeaux diminuants de quelques chartreux qui finissent aussi, et qui, dans leur abdication du monde, ne regrettent rien de la terre.

Les faits sont comme il suit après l'abdication de Dioclétien.

a real funeral. The ceremony closed with sparkling holy water on the coffin in the usual form, and at the assistants retiring, the doors of the chapel were shut. Then Charles arose out of the coffin. (Robertson's hist. of Charl. V. vol. the third, p. 317. 1760.)

Sibi adhùc viventi suprema officia representari suoque ipse funeri interesse voluit atratus. Itaque monachis immistus mortuale sacrum canentibus, eternam sibimet requiem tanquàm deposito inter sedes beatas apprecatus fuit, majori circumstantium luctu quàm cantu: et genibus nixus summo rerum conditori animam suam humili precatione commendavit : indè inter gementium famulorum manus in cellam relatus. (Marianæ hist. hisp. continuatio ab Emmanuale Miniana. lib v., p. 216. t. IV.

Galérius, Constance, emp. Marcellin, pape. De J.-C. 306.

Constance gouvernoit les Gaules, l'Espagne et la Grande-Bretagne. Il étoit doux, juste, tolérant envers les chrétiens, et si dénué de richesses qu'il étoit obligé d'emprunter de l'argenterie lorsqu'il donnoit un festin[1]. Suidas l'appelle Constance le *Pauvre*[2]; un des plus beaux surnoms que jamais prince absolu ait portés.

Il eût d'Hélène, fille d'un hôtelier, sa femme légitime ou sa concubine, Constantin le Grand, et de Théodora, fille de la femme de Maximien-Hercule, trois filles et trois garçons. On le força de répudier Hélène, comme étant d'une naissance trop inférieure.

Constantin avoit alors dix-huit ans : entraîné dans l'humiliation de sa mère, il fut attaché à Dioclétien, et porta les armes en Égypte et dans la Perse. Galérius, jaloux de la faveur dont le fils de Constance jouissoit auprès des soldats, se voulut défaire de lui, en l'excitant à se battre d'abord contre un Sarmate, ensuite contre un

[1] Eut. p. 587. Adeo autem cultûs modici, ut feritatis diebus, si cum amicis numerosioribus esset epulandum, privatorum ei argento ostiatim petito triclinia sternerentur. (Eutrop. Rer. romanar. lib. II, p. 135. Basileæ, anno 1532.)

[2] Pauper ita vocabatur Constantius. Παυπερ ουτω εκαλειτο Κωνσταντιος. (Suidæ Lexicon, t. 2, Genevæ, 1690.)

lion [1]. Constantin sorti heureusement de ces épreuves, se déroba par la fuite aux complots de Galérius; afin de n'être pas poursuivi, il fit couper de poste en poste les jarrets des chevaux dont il s'étoit servi [2]. Il rejoignit son père à Boulogne, au moment où celui-ci, vainqueur de Carausius, s'embarquoit pour la Grande-Bretagne. Constance mourut à York. Les légions, par un dernier essai de leur puissance, sans attendre l'élection du palais, proclamèrent Constantin empereur, au nom des vertus de son père. Galérius n'accorda à Constantin que le titre de césar, conférant à Valère celui d'auguste.

Galérius, avoit ordonné un recensement des propriétés, afin d'asseoir une taxe générale sur les terres et sur les personnes; il y voulut soumettre l'Italie : Rome se soulève, appelle à la pourpre Maxence, gendre de Galérius, et fils de Maximien-Hercule. Le vieil empereur abdiqué sort de sa retraite, se joint à son fils. Sévère, réfugié dans Ravenne qu'il rend par capitulation à Maximien-Hercule, est condamné à mort, et se fait ouvrir les veines.

[1] Photii Bib. c. 62. In Praxag.; Zonar. Ann. Vitæ. Diocl.

[2] Zosim. lib. II, et les deux Victor.

Maximien s'allie avec Constantin, lui donne Fausta, sa fille, en mariage, et le nomme auguste. Galérius fond sur l'Italie avec une armée: parvenu jusqu'à Narni, et forcé de retourner en arrière, il élève Licinius, son ancien compagnon d'armes, au rang d'où la mort avoit précipité Sévère. Daïa Maximin, le césar qui gouvernoit l'Égypte et la Syrie, enflammé de jalousie, se décore aussi de la dignité d'auguste. Six empereurs (ce qui ne s'étoit jamais vu et ce qui ne se revit jamais) règnent à la fois : Constantin, Maxence et Maximien en Occident, Licinius, Maximin et Galérius en Orient.

Constantin, emp. Marcellus, Eusèbe, Melchiade, Silvestre Ier., Marc, Jules Ier., papes. De J. C. 307-337.

La discorde éclate entre Maximien-Hercule et Maxence son fils. Maximien se retire en Illyrie, ensuite dans les Gaules auprès de Constantin, son gendre. Il conspire contre lui, et, sur une fausse nouvelle de la mort de ce prince, s'empare d'un trésor déposé dans la ville d'Arles. Constantin, occupé au bord du Rhin à repousser un corps de Franks, revient, assiége son beau-père dans Marseille, le prend, et condamne à mort un vieillard dont l'ambition étoit tombée en enfance[1].

Galérius meurt à Sardique d'une maladie dé-

[1] Il y a divers récits contradictoires de sa mort.

goûtante [1] attribuée par les chrétiens à la vengeance céleste : Galérius avoit été le véritable auteur de la persécution. Maximin Daïa et Licinius se partagent ses états. Licinius fait alliance avec Constantin, Maximin avec Maxence. Constantin, vainqueur des Franks et des Allamans, livre leur prince aux bêtes dans l'amphithéâtre de Trêves [2].

Maxence, oppresseur de l'Afrique et de l'Italie, invente le don gratuit [3] que les rois et les seigneurs féodaux exigèrent dans la suite pour une victoire, une naissance, un mariage, et pour l'admission de leur fils à l'ordre de chevalerie : sous les Romains, il s'agissoit du consulat du jeune prince. Maxence immole les sénateurs et déshonore leurs femmes. Sophronie, chrétienne et femme du préfet de Rome, se poignarde afin de lui échapper [4].

Maxence médite d'envahir la Gaule. Constantin, décidé à prévenir son ennemi, voit dans les airs le Labarum, et commence à s'instruire de la foi. Maxence avoit rétabli les prétoriens; son armée se composoit de cent soixante-dix

[1] Lact. de morte pers. Euseb. cap. 16. Aurel. Vict. epit.
[2] Paneg. Orat. int. vet. paneg.
[3] Aurel. Vict., p. 526.
[4] Rufin. Hist. eccl., p. 145.

mille fantassins et de dix-huit mille cavaliers. Constantin ne craignit point d'attaquer Maxence avec quarante mille vieux soldats. Il passe les Alpes Cottiennes sur une de ces voies indestructibles qui n'existoient pas du temps d'Annibal; il emporte Suse d'assaut, défait un corps de cavalerie pesante aux environs de Turin, un autre à Bresse : Vérone capitule; la garnison captive est liée des chaînes forgées avec les épées des vaincus[1]. Constantin marche à Rome, et gagne la bataille où Maxence perd l'empire et la vie.

Cette bataille est du petit nombre de celles qui, expression matérielle de la lutte des opinions, deviennent, non un simple fait de guerre, mais une véritable révolution. Deux cultes et deux mondes se rencontrèrent au pont Milvius; deux religions se trouvèrent en présence, les armes à la main, au bord du Tibre, à la vue du Capitole. Maxence interrogeoit les livres sibyllins, sacrifioit des lions, faisoit éventrer des femmes grosses, pour fouiller dans le sein des

[1] Tu divino monitus instinctu, de gladiis eorum gemina manibus aptari claustra jussisti, ut servarent deditos gladii sui, quos non defenderant repugnantes. (Incerti panegyricus Constantino Augusto, cap. 2, p. 498. t. 2. Trajecti ad Rhenum 1787.)

enfans arrachés aux entrailles maternelles : on supposoit que des cœurs qui n'avoient pas encore palpité, ne pouvoient recéler aucune imposture. Constantin, dans son camp, se contentoit de dire, ce qu'on grava sur son arc de triomphe, qu'il arrivoit par l'impulsion de la divinité et la grandeur de son génie[1]. Les anciens dieux du Janicule rangèrent autour de leurs autels les légions qu'elles avoient envoyées à la conquête de l'univers : en face de ces soldats étoient ceux du Christ. Le labarum domina les aigles, et la terre de Saturne vit régner celui qui prêcha sur la montagne : le temps et le genre humain avoient fait un pas.

Six mois après la victoire de Constantin, Maximin Daïa voulut enlever à Licinius la partie de l'empire qu'il gouvernoit ; vaincu auprès d'Héraclée, il alla mourir à Nicomédie. Des six empereurs il ne restoit plus que Constantin et Licinius.

Ceux-ci se brouillèrent. Une première guerre civile, suivie d'une seconde, amenèrent les batailles de Cibalis, de Mardie, d'Andrinople et de Chrysopolis, où Constantin fut heureux. Licinius, resté aux mains du vainqueur, fut exilé à Thessalonique. Quelque temps après,

[1] *Instinctu divinitatis, mentis magnitudine.*

on lui demanda sa tête, sous prétexte d'une conspiration ourdie par lui dans les fers : ce moyen de crime, si souvent reproduit dans l'histoire, accuse de stérilité les inventions de la tyrannie.

Constantin, demeuré en possession du monde, résolut, vers la fin de sa vie, de donner une seconde capitale à ses états : Constantinople s'éleva sur l'emplacement de Byzance, au nom de Jésus-Christ, comme Rome s'étoit élevée sur les chaumières d'Évandre, au nom de Jupiter[1]. Le fondateur de l'empire chrétien déclara qu'il bâtissoit la nouvelle cité par l'ordre de Dieu[2] : il racontoit qu'endormi sous les murs de Byzance, il avoit vu dans un songe une femme, accablée d'ans et d'infirmités, se changer en une jeune fille brillante de santé et de grâce, laquelle il lui sembloit revêtir des ornements impériaux[3]. Constantin, interprétant ce songe, obéit à l'avertissement du ciel : armé d'une lance, il conduit lui-même les ouvriers qui traçoient l'enceinte de la ville. On lui fait observer que l'espace déjà parcouru étoit immense : « Je suis,

[1] Cum muros, arcemque procul, et rara domorum
Tecta vident, quœnunc romana potentia cœlo
Æquavit. Virg.

[2] Cod. Theod., lib. v.

[3] Sozomen., p. 444, conq. de Const., liv. i.

» répond il, le guide invisible qui marche de-» vant moi ; je ne m'arrêterai que quand il » s'arrêtera [1]. »

La cité naissante fut embellie de la dépouille de la Grèce et de l'Asie : on y transporta les idoles des dieux morts, et les statues des grands hommes qui ne meurent pas comme les dieux. La vieille métropole paya surtout son tribut à sa jeune rivale, ce qui fait dire à saint Jérôme que Constantinople s'étoit parée de la nudité des autres villes [2]. Les familles sénatoriales et équestres furent appelées des rivages du Tibre à ceux du Bosphore, pour y trouver des palais semblables à ceux qu'elles abandonnoient. Constantin éleva l'église des Apôtres, qui, vingt ans après

[1] Philostorg. Hist. eccles., lib. II, cap. 9.

[2] *Constantinopolis dedicatur pene omnium urbium nuditate.* Chron., p. 181. *Nuditas*, qui n'est pas de la bonne latinité, ne peut être employé ici que dans le sens de la Bible. Les principaux objets d'art transportés à Constantinople furent les trois serpents qui soutenoient, à Delphes, le Trépied d'or consacré en mémoire de la défaite de Xercès, le Pan également consacré par toutes les villes de la Grèce, et les Muses d'Hélicon. La statue de Rhée fut enlevée au mont de Dyndème; mais, par une barbarie digne de ce siècle, on changea la position des mains de la déesse, pour lui donner une attitude suppliante et on la sépara des lions dont elle étoit accompagnée.

sa dédicace, étoit tombante, et Constance bâtit Sainte-Sophie, plus célèbre par son nom que par sa beauté. L'Égypte demeura chargée de nourrir la nouvelle Rome aux dépens de l'ancienne.

Il y a des jugements que les historiens répètent sans examen; vous aurez souvent lu que Constantin avait hâté la chute de la puissance des césars, en détruisant l'unité de leur siége : c'est, au contraire, la fondation de Constantinople qui a prolongé jusque dans les siècles modernes l'existence romaine. Rome, demeurée seule métropole, n'en eût pas été mieux défendue; l'empire se seroit écroulé avec elle, lorsqu'elle succomba sous Alaric, si la nouvelle capitale n'eût formé une seconde tête à cet empire; tête qui n'a été abattue que plus de mille ans [1] après la première par le glaive de Mahomet II.

Mais, ce qui fut favorable à la durée du pouvoir temporel tel que le créa Constantin, devint contraire au pouvoir spirituel dont il se déclara le protecteur. Fixés dans l'Occident, sous l'influence de la gravité latine et du bon sens des races germaniques, les empereurs ne seroient point entrés dans les subtilités de l'esprit grec :

[1] 1047 ans.

moins d'hérésies auroient ensanglanté le monde et l'Église. Constantinople naquit chrétienne; elle n'eut point, comme Rome, à renier un ancien culte, mais elle défigura l'autel que Constantin lui avoit donné.

FIN DU TOME PREMIER.

005626361

ALESS. CIOLLI
LEGATORE DI LIBRI
FIRENZE